THE UNIVERSITY OF JORDAN
SERIALS DIVISION

Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE Nº 13917 – 4,50 F

JEUDI 26 OCTOBRE 1989

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La diplomatie soviétique et la révision de la Constitution

M. Gorbatchev en Finlande

BIEN que la Finlande et l'URSS soient liées depuis plus de quarante ans par un pacte d'amitié et d'assistance, les visites officielles de chefs d'Etat soviétiques à leur « bon voisin » du nord ont été fort rares : Nikita Khrouchtchev en 1960, Leonid Brejnev en 1975 pour la signature de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki – un événement qui consacrait aussi la reconnaissance de la neutralité finlandaise par Moscou. C'est au tour de M. Gorbatchev de venir dans ce petit Etat nordique, qui, après quelque six cents ans de domination suédoise, devint en 1809 grand-Duché du tsar Alexandre Ier. Ce statut lui conférait une très large autonomie que les Finlandais contestèrent quand les maîtres de Saint-Petersbourg se mirent dans la tête de « russifier » leur pays.

La farouche résistance qu'ils opposèrent, seuls, à cette tentative d'assimilation, puis pendant la seconde guerre mondiale, avec des armes presque rouillées, à l'invasion de l'armée rouge explique sans doute pourquoi les Soviétiques n'ont pas essayé d'annexer un pays et un peuple qui – ils le sentaient – ne se plieraient jamais, tant l'allergie au système communiste y était grande. Bien sûr, les Finlandais perdirent cette guerre et des territoires, mais ils sauvèrent ce qui pouvait l'être : leur indépendance, au prix de ce fameux traité d'amitié et du paiement de lourdes réparations à Staline.

MAIS la situation demeurait précaire, et pendant quarante ans la diplomatie finlandaise, conduite par les présidents Paasikivi, Kekkonen et Koivisto, s'est efforcée d'établir avec Moscou des rapports de bon voisinage, en insistant sur la « neutralité » et en tenant compte des intérêts stratégiques de grande puissance de l'URSS dans la région. Aujourd'hui, ces relations sont sans nuages. Certains avanceront que cette indépendance est limitée, évoqueront une fois de plus la « finlandisation », mais cette expression ne choque pas les Finlandais aussi longtemps qu'elle est appliquée à la situation et à l'histoire spécifiques de leur pays, qui a connu un sort plus enviable que l'Estonie, la Lituanie ou la Lettonie.

En Europe de l'Est – notamment en Hongrie et en Pologne, – on parle de plus en plus du « modèle finlandais », qui permettrait d'échapper de l'emprise soviétique. Mais la situation de ces pays est fondamentalement différente, comme on le fait remarquer à Helsinki. Entre autres, parce que la Finlande n'a pas été occupée pendant ou après la guerre, et qu'elle a ainsi pu préserver son système politique démocratique et ses institutions.

M. GORBATCHEV, qui avait remis sa visite à plusieurs reprises ces dernières années, est donc arrivé mercredi à Helsinki, où il restera trois jours. Sur le plan politique, il n'y a pas de contentieux. Au plan économique, en revanche, le commerce bilatéral, qui se fait selon les principes du « clearing », donne des signes d'épuisement. La Finlande importe plus de 90 % de son pétrole d'Union soviétique, et paye la facture avec des biens de consommation, des navires et des équipements industriels. Mais la désorganisation de l'économie soviétique empêche la Finlande de diversifier ces échanges, largement déficitaires.

M 0147 - 1026 0- 4,50 F
3790147004500 10260

Le Soviet suprême fait de la surenchère démocratique

Passant outre aux objections de M. Gorbatchev, le Soviet suprême fait de la surenchère démocratique. Il s'est prononcé, mardi 24 octobre, en faveur de la possibilité, pour chaque République de l'Union, d'élire dorénavant son président au suffrage universel. Il s'est également prononcé contre la pratique des mandats de député réservés à des représentants d'organisations politiques ou sociales, comme le Parti communiste. Ces dispositions n'auront force de loi que si elles sont approuvées à leur tour par le congrès des députés.

MOSCOU

de notre correspondant

Ignorant les objections de M. Gorbatchev et dépassant toutes les espérances des députés les plus radicaux, le Soviet suprême s'est prononcé, mardi 24 octobre, en faveur de l'élection au suffrage universel direct des présidents des différentes républiques de l'URSS.

S'il était confirmé, en novembre, par les 2 250 membres du Congrès auxquels revient le droit de modifier la Constitution, ce vote provoquerait un bouleversement radical des institutions soviétiques en créant de nouvelles légitimités politiques. Son importance a toutefois été aussitôt éclipsée par une seconde décision, sans doute moins importante sur le fond mais plus spectaculaire encore. Le Soviet suprême a en effet proposé une autre modification de la Constitution qui retirerait aux organisations politiques et sociales constituées le droit de désigner directement des députés en leur sein.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 8

Nouvelles filières dès la rentrée 1990

Des ingénieurs seront formés hors des grandes écoles

Le gouvernement a donné le feu vert à la mise en place, dès la rentrée de 1990, de nouvelles formations destinées à enrayer la pénurie d'ingénieurs en France. A côté de la filière des grandes écoles, une nouvelle voie d'accès au diplôme formera, en particulier par la formation continue, des ingénieurs de terrain. Des établissements supérieurs et des industriels seront associés à cette formation, comme devait le préciser MM. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, et Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, devant le conseil des ministres du mercredi 25 octobre.

Le constat est désormais unanime : la France manque d'ingénieurs. Lancé il y a deux ans par le Haut Comité éducation-économie et son président d'alors, M. Daniel Bloch, ce cri d'alarme a été depuis repris et amplifié par tous les acteurs concernés : commission des titres d'ingénieur, Comité national pour le développement des grandes écoles, directeurs d'IUT (instituts universitaires de technologie), Conseil national du patronat français et syndicats d'ingénieurs et cadres.

Ce retard français dans la formation des ingénieurs s'est imposé comme une évidence d'autant plus criante que les échéances européennes ont favorisé les comparaisons internationales. Les cent soixante-seize écoles d'ingénieurs de l'Hexagone forment un peu plus de 14 000 ingénieurs par an, contre plus de 20 000 en Grande-Bretagne et 29 000 en République fédérale d'Allemagne. Et toutes les prévisions montrent que les effectifs de cadres techniques (400 000 actuellement) devront à peu près doubler d'ici vingt ans.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 14

Le rapport annuel d'Amnesty

Lire nos informations page 3

Les leçons du mini-krach

La tourmente boursière révèle une nouvelle fois la fragilité d'un système financier assis sur un volcan de dettes

par Erik Izraelewicz

Comme un ouragan, la tempête qui s'était abattue, la semaine dernière, sur l'ensemble des marchés mondiaux, s'est déjà éloignée... des cotes boursières. Le mini-krach du vendredi 13 octobre (une chute de 7 % en moins d'une heure de la valeur des actions à la Bourse de New-York) n'a pas débouché sur un véritable effondrement des cours. Mais les marchés boursiers restent très nerveux, très « volatiles » comme disent les experts. La journée du 24 octobre à New-York en a été une nouvelle preuve, avec une nouvelle chute des cours puis un rebond *(lire page 37)*.

Pour l'instant, le film d'octobre 1989 n'a pas cherché à surpasser dans le grandiose celui d'octobre 1987, encore moins celui d'octobre 1929. Dix jours après la grande bourrasque, les effets en ont déjà presque été effacés sur la plupart des grandes places financières.

La suite du scénario ? Les météorologues financiers restent prudents. « *On peut avoir à tout moment un nouveau krach boursier* », n'a pas hésité à prédire, samedi 21 octobre, M. Maurice Allais, le prix Nobel d'économie 1988, à Nice, à l'occasion de l'université annuelle du Club de l'Horloge. Les acteurs financiers eux-mêmes sont plongés dans une grande incertitude.

Lire la suite page 38

L'accord sur le Liban
Le général Aoun isolé dans le camp chrétien
page 4

La contestation en Roumanie
Nouvelle attaque contre M. Ceausescu
page 6

Le débat au PCF
Deux points de vue, de Michel Naudy et Anicet Le Pors
page 12

L'islam et l'école
M. Jospin prône le respect de la laïcité,
mais demande qu'aucune élève ne soit exclue des classes
page 14 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 48 - section C

Un Paris archi-monumental

Le Salon international d'architecture s'ouvre le 28 octobre

Du marbre, du verre, du blanc, des escaliers vertigineux, des mètres cubes d'espace, bref, du high-tech spectaculaire. En quelques années, Paris est devenu l'écrin de nouveaux monuments, qui ont transformé sa physionomie. Le Grand Louvre, la Grande Arche, l'Opéra Bastille, l'Institut du monde arabe ou le ministère des finances, *et bientôt une bibliothèque futuriste*, conçue comme un livre ouvert sur les bords de la Seine. Le Salon de l'architecture, qui se tiendra à La Villette du 28 octobre au 5 novembre, se voulait international. Il sera français, *il n'y peut rien.*

De quoi vont parler les cent vingts exposants venus du monde entier ? Des grands travaux, bien sûr. A quoi songeront Bofill, Perrault, lorsqu'ils rencontreront les valeurs montantes de l'architecture mondiale comme le Japonais Shin Takamatsu ou la Coréenne Toyo Ito ? Au nouveau Paris, c'est certain. Fait du prince, désir d'éternité. L'occasion de dresser un bilan architectural de l'ère Mitterrand est trop belle.

Le Salon verra peut-être resurgir les passions, les polémiques et les enthousiasmes qu'ont suscité ces gigantesques chantiers. En Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, ils ont fait sourire ou grincer des dents, et ont inspiré des pamphlets ironiques, quelquefois lyriques, et beaucoup de jalousies. Paris et Londres se disputent âprement le titre de capitale architecturale du monde. La bataille a pris un tour nettement favorable pour la France, au point que le prince Charles est monté au créneau. Mais Londres a encore toutes ses chances, car Paris s'est transformé, à défaut de s'être organisé.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Lire notre supplément pages 25 à 27

La crise de l'enseignement de l'architecture

Au moment de célébrer les vingt ans de la réforme Malraux, les étudiants en architecture, interrogés par IPSOS, se montrent très mécontents de leur enseignement et de leurs professeurs.

Lire, pages 17 à 20, « le Monde Campus »

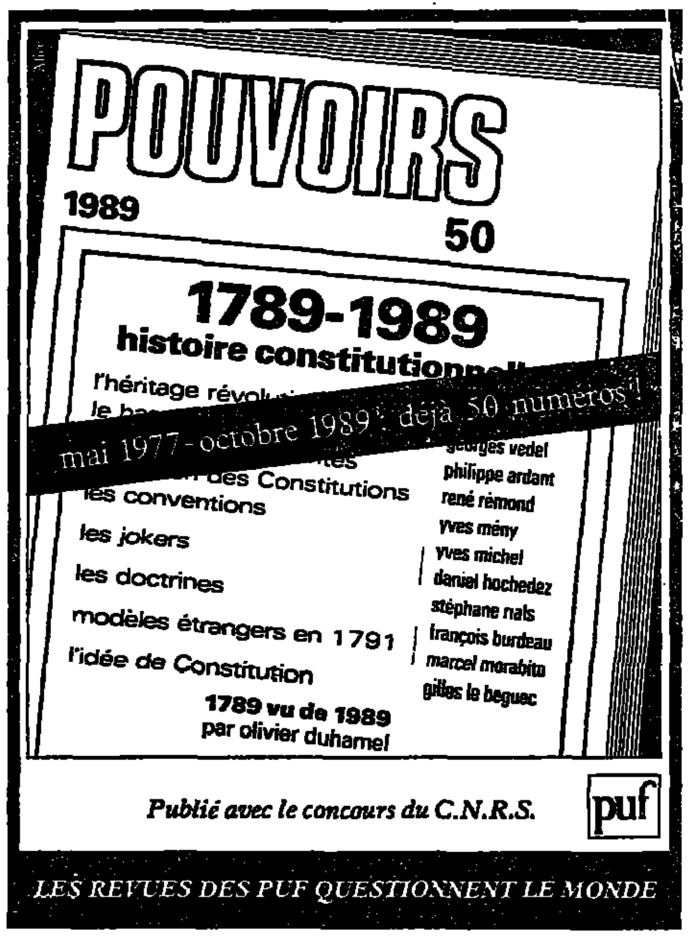

Bio-éthique

Le gouvernement souhaite un débat national

Faut-il une loi sur la bio-éthique ? Ouvrant mercredi 25 octobre le colloque « Patrimoine génétique et droits de l'humanité », M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, *s'est, pour la première fois,* prononcé sur l'avant-projet de loi élaboré, au nom du Conseil d'Etat, par M. Braibant sur la bio-éthique. Selon M. Curien, certains des *grands problèmes que tente de* résoudre ce texte sont encore l'objet de débats, parfois passionnés. *« Les concepts de base sur lesquels reposerait une législation ne sont peut-être pas suffisamment et clairement dégagés, de sorte que le législateur risquerait de « figer » artificiellement le débat, voire de susciter plus de problèmes qu'il n'en résoudrait »*, estime le ministre.

Considérant, comme M. Curien, que cet avant-projet nécessite au préalable un vaste débat national, le professeur François Gros, président du comité scientifique du colloque, juge pour sa part, dans un entretien accordé au *Monde*, que la France aurait intérêt à ne pas légiférer sur ces problèmes.

Lire nos informations page 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Démocratie

Après l'Est, le Sud

par Moncef Marzouki

DANS l'esprit de Lénine, l'Orient et le sud de la Méditerranée devaient être ce gigantesque champ de manœuvre où le communisme triomphant, par une grandiose opération d'encerclement, viendrait prendre à revers l'Europe. Pris en étau entre l'Est et le Sud, l'Occident colonialiste et impérialiste finirait par tomber comme un fruit mûri aussi par ses propres contradictions internes.

Qui ne sourirait aujourd'hui devant l'étendue de la déconfiture des communistes face à un tel rêve à jamais évanoui ?

Mais, pour les générations d'homme du Sud, qui ont rêvé sur le banc des facultés (occidentales) du salut venant de l'Est, cette déconfiture prend des dimensions cataclysmiques et pourrait avoir des conséquences incalculables.

Certes, il y a les inconsolables ; ils vont vous répéter avec cette schizophrénie propre à tous les idéologues que c'est là le résultat de la mauvaise application de la sainte doctrine, et qu'il n'y a qu'à retourner au « vrai Marx ». Passons et vite.

Pour d'autres, l'événement, pour choquant et décevant qu'il paraisse, n'en dédouane pas moins le capitalisme dont nous subissons la domination de plus en plus arrogante, ni de ses méfaits ni de ses effets pervers. Il n'annule en rien la grandeur du rêve, et du projet socialiste, qui renaîtra à l'instar du phénix de ses cendres, et se drapera de mille et mille utopies, tant que les masses misérables, de notre vaste Sud, seront condamnées à vivoter des miettes de l'Occident repu et imprudemment triomphaliste.

Mais, au-delà de ces réactions épidermiques, les sudistes ont toutes les raisons de suivre avec espoir ce qui se passe à l'Est puisque ce n'est pas tant le socialisme qui étale sa faillite que la dictature. Or de quoi souffre le Sud sinon de cette même dictature ? Ici comme là-bas, c'est le régime fondé sur l'homme unique, le parti unique, l'idéologie bête et abêtissante qui fait naufrage. Par la multiplicité de ses effets pervers : autoritarisme, népotisme, déresponsabilisation collective, il entrave, appauvrit la société et fait régner la terreur et la violence. Contre quoi luttons-nous en permanence, si ce n'est contre cette dictature, dont la fin signifie pour nous l'indépendance des hommes, parachevant le premier combat : l'indépendance des nations ?

Qu'est-ce que pour nous la fin de la dictature sinon l'instauration d'un régime où la liberté, l'évaluation et l'alternance remplaceront dans la gestion sociale l'incurie de ces régimes, somme toute primitifs et primaires, compte tenu de ce qu'exigent la complexité, la différenciation, la maturité des sociétés humaines. Partout où elle s'effondre gonfle l'espoir. Ainsi, loin d'être ou de devenir la base avancée du communisme contre l'Europe, le Sud aspire et va participer au gigantesque élan démocratique amorcé en Europe et qui s'étend comme un feu de brousse à la planète entière.

Visage de l'espérance

A tous les intégristes qui nous disent que la démocratie est « occidentale » nous répondons qu'elle n'est pas plus occidentale que l'islam n'est arabe. Bien commun de toute l'humanité, elle prend aujourd'hui, au Sud comme à l'Est, le visage de l'espérance.

Déjà amorcée et engagée dans ces extrêmes Sud que sont l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est, la démocratie est aujourd'hui un spectre qui hante les dictatures arabes. De la péninsule Arabique à l'océan Atlantique, la myriade démocratique, la nébuleuse des droits de l'homme s'organise et se renforce dans une course de fond pour hériter de ces régimes déjà condamnés par l'histoire.

La Tunisie hier, l'Algérie aujourd'hui ne sont que les détonateurs de la réaction en chaîne. Puisse alors le balancier de l'histoire faire que le règne de la liberté dure le plus longtemps possible ! Mais que les démocrates nordistes n'oublient pas que le combat comme la victoire sont indivisibles et que l'enjeu n'est rien d'autre que la paix et le développement des uns et des autres. Aussi se doivent-ils de participer à sauver le Sud de la misère de la dictature et de la dictature de la misère, et par la politique et par un vrai plan Marshall.

Et pour que cela aille plus vite, reprenons à notre compte l'un des bons vieux slogans : « Démocrates de tous les pays unissez-vous ! »

▶ Moncef Marzouki est président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme. Professeur de médecine à Sousse, il est également l'auteur du livre *Arabes si vous saviez* (Ed. Lieu commun, *le Monde* du 19 juin 1987).

Europe

Qui pose la question allemande ?

par Freimut Duve

FRIEDRICH DURRENMATT qualifie sa pièce de théâtre *la Visite de la vieille dame* de tragi-comédie. Le tragique réside dans ce que, dans le tréfonds de cette vieille personne, rien ne change alors qu'elle exige la mort de son amour de jeunesse. Le comique de la pièce, lui, vient de ce que au village de Güllen, ceux chez qui l'on vient en visite ont complètement changé alors que les visiteurs, eux, ne s'en aperçoivent pas. La vieille dame séculaire est, depuis quelques semaines, de retour ; elle porte le nom familier de *« question allemande »*. Et l'on débat de son retour tout comme si elle n'avait point changé, et comme si elle resurgissait aujourd'hui dans les colonnes de la presse internationale aussi jeune et aussi fraîche qu'aux temps de Ranke (1), de Bismarck ou d'Adenauer.

Dans *Time Magazine*, Charles Krauthammer lance un avertissement : *« La question allemande est de retour. »* La droite la plus extrême de la République fédérale exulte : *« Ils choisissent la liberté, ils veulent l'unité. »* « Ils », ce sont les quelque cinquante mille réfugiés qui, ces dernières semaines, sont arrivés chez nous, en Allemagne de l'Ouest. Mais c'est quelque peu interloqués que nombre de ces conservateurs qui jubilaient constatent, en écoutant plus attentivement, que ceux qui manifestent en Allemagne de l'Est ne revendiquent pas l'unité nationale, que se pose, pour eux, la question des réformes, d'une participation à la vie politique, d'un changement radical, mais *pas la question allemande*. Les citoyens d'Allemagne de l'Est dénoncent la faillite de la direction du SED (le Parti communiste est-allemand), mais ils ne parlent pas d'une disparition de la République démocratique allemande.

Plus jamais réunis

Ce n'est pas seulement au cours de ces quarante dernières années que nous, Allemands, avons vécu, en Europe centrale, dans la conscience d'une communauté d'appartenance historique et culturelle, tout en acceptant toujours plus la séparation en deux Etats qui nous a été imposée par l'Histoire. Nous le savons : les Allemands ne seront plus jamais réunis au sein d'un Etat national comparable au bloc soudé que représente la République française.

Onze ans avant l'avènement du nouveau millénaire, le monde offre un autre visage qu'en 1945. Quarante-quatre ans après la fin de la guerre, le monde s'est transformé, et les Allemands, eux aussi, ont changé. Les Allemands qui, à Leipzig ou à Rostock, réfléchissent à leur avenir y pensent différemment en 1989 que leurs parents qui se demandaient, alors, s'il leur fallait ou non plier bagage. La politique et l'Etat impriment leur marque à l'avenir, mais la culture et la société aussi. Les autres peuples ont du mal à le comprendre : les Allemands n'ont cessé de ressentir une appartenance culturelle commune alors même qu'ils vivaient dans des Etats différents.

Telle est ma thèse : la culture publique, au sein de laquelle se forme la conscience politique, s'est radicalement transformée dans les deux Etats allemands depuis les années 50. De nos jours, nous, citoyens-téléspectateurs, ne vivons plus dans un Etat unique, nous vivons tous en même temps dans d'autres Etats et d'autres cultures. Nous vivons de plus en plus dans une sorte de culture-collage. Cela vaut pour la plupart des régions du monde, et pas seulement pour les Allemands.

La question de l'identité tant mise à l'honneur récemment perd ce fait de vue. On assistera plus au développement d'une société mondiale unifiée, parfaitement intégrée, qu'à la formation d'un monde composé de ghettos nationaux fermés sur eux-mêmes. Il est vrai que Gorbatchev a redonné une actualité à la question des nationalités. Mais ceux qui discutent à l'heure actuelle de la renaissance d'un grand Etat national allemand connaissent-ils vraiment les Allemands de 1989 ? Peut-on vraiment, aujourd'hui, comparer la conscience historique nationale des Ukrainiens ou des Lettons, étouffée par les Russes, avec la conscience nationale des Allemands ?

Enfants de la télévision

Les Allemands de RDA possèdent depuis vingt ans, à disposition, dans leur salle de séjour, leur seconde patrie sous forme de retransmission télévisée. La première génération des enfants de la télévision a grandi à Leipzig et à Berlin : ce ne sont plus seulement des Allemands ; ce sont des Français, des Américains, des citoyens du monde, nostalgiques. Naturellement, comme nous tous, ce sont d'abord des Allemands. Mais, tout comme les Européens de l'Ouest, à Lyon, à Birmingham ou à Düsseldorf, ils sont aussi supra ou postnationaux. Aujourd'hui, grâce à cette gigantesque expérience consistant à disposer pour la première fois d'une patrie culturelle télévisuelle, les Allemands ont la chance de mettre à l'épreuve et de comparer ce qui leur est propre et ce qui est autre, sans pour autant être étranger.

Le passeport vert de la République fédérale, que brandissent les réfugiés, est un passe-partout pour le monde ; ce n'est pas un ticket d'entrée dans le club des vétérans de l'Etat national allemand.

Cet Etat ne reviendra pas à la vie. Il n'est pas non plus l'expression de notre histoire. Notre modernité spécifique – Adolf von Knigge (2) le constatait il y a déjà deux cents ans, – c'est la réconciliation d'une structure étatique multiforme et décentralisée et d'une communauté d'appartenance culturelle inébranlable. Dans cet esprit, Hitler comme Bismarck ont fait violence à notre histoire, celle des Allemands en Europe centrale.

Je sais que les Français et les Anglais ont bien du mal à nous croire lorsque nous affirmons : l'Europe d'abord, et ensuite seulement le dépassement de la partition. Mais nous avons tiré la leçon de notre histoire. La majorité des Allemands en RDA et en RFA ne souhaitent pas revenir à un Etat national. Notre dessein est d'appartenir à une Europe unie. Il existe de nombreuses raisons et un grand consensus qui justifient cette évolution, mais évidemment aucune garantie ! A nos amis en France, en Italie, en Grande-Bretagne, nous adressons cette prière instante : regardez autour de vous dans votre propre pays ; ne trouvez-vous pas que vous-même et vos concitoyens êtes fondamentalement différents en 1989 de ce que vous étiez en 1945 ? Ne sommes-nous pas tous déjà, malgré Le Pen, des Européens ?

▶ Freimut Duve est membre (SPD) du Bundestag.

(1) Historien allemand (1795-1886).

(2) Ecrivain allemand (1752-1796).

TRAIT LIBRE

AU COURRIER DU Monde

« Alger républicain » et les communistes

Dans *le Monde* du 5 octobre votre envoyé spécial à Alger, Jean de la Guérivière, écrit : *« Il est déjà question de la réapparition d'* Alger républicain, *le grand quotidien communiste, disparu en 1965, qui s'ouvrirait à l'expression d'autres sensibilités. »* Qualifier ce journal de *« grand quotidien communiste »*, c'est ignorer sa particularité et, du même coup, restreindre sa grandeur. Car, avant, comme après la guerre de libération nationale, il n'était pas un quotidien communiste. Certes des communistes y travaillaient, nombreux, mais ils n'étaient pas les seuls. Par ailleurs, nombre de personnalités du mouvement national algérien y ont collaboré – membres du MTLD, du PCA, de l'UDMA, des Oulama, etc. – et après la guerre le même esprit l'a animé, ce que les anciens envoyés du *Monde* peuvent confirmer.

JEAN-PIERRE SAID,
*secrétaire général des Amis d'*Alger républicain *en France*

Défense non violente

Chrétien ayant participé à de nombreuses actions non violentes et organisateur de stages de formation, mon expérience et aussi l'histoire de la non-violence me disent que le texte « Lutter autrement », présenté dans *le Monde* du 9 octobre (qui me réjouit à bien des égards) contient une erreur : croire que l'on peut « combiner » méthodes guerrières et non-violence.

L'efficacité de la non-violence tient pour une large part au respect absolu de l'adversaire, à l'absence de compromission avec la violence. « Combiner » c'est admettre le bien-fondé du meurtre, position plus qu'ambiguë, assimilable à l'hypocrisie, qui aurait le double effet d'offrir des armes à l'oppresseur et de diviser, donc d'affaiblir, les résistants.

« Combiner » serait un leurre, un piège. Les leaders des grandes luttes non violentes le savaient. Certes, c'est difficile à faire passer dans l'opinion française, mais la vérité est aussi une composante de la force non violente.

ALBERT RATZ
Saint-Victor-des-Oules (Gard)

La France et l'arme nucléaire tactique

La publication successive par *le Monde* (jeudi 5 et vendredi 6 octobre), sous les signatures de M. François de Rose et de M. Egon Bahr, de points de vue convergents sur la défense nucléaire française, n'est pas, je pense, qu'un effet du hasard. Néanmoins, il est frappant de voir l'atlantiste dur et le pacifiste mou se retrouver, sous des titres qu'ils auraient pu échanger, pour exprimer leur inquiétude à l'idée que la France puisse se doter d'un armement tactique dépassant par sa puissance et sa diversification les besoins de l'*« ultime avertissement »*. Et de mettre la France en contradiction avec sa doctrine affichée.

Bien entendu, dans un cas et dans l'autre, les motivations sont différentes. Pour l'un il s'agit de préserver le quasi-monopole nucléaire des Etats-Unis au sein de l'OTAN. Pour l'autre il s'agit d'écarter tout obstacle devant le mouvement tendant à la suppression totale du nucléaire tactique en Europe. Mais, d'une façon ou d'une autre, ce qui transparaît est une méfiance fondamentale à l'encontre de la politique nucléaire de la France, jugée pertubatrice par nature.

Cependant, si d'aventure le désarmement ne donne pas tout ce qu'on attend de lui, si le militarisme réapparaît en Russie (a-t-il d'ailleurs disparu ?), il faudra bien de nouveau réfléchir à la défense européenne et au rôle du nucléaire tactique – y compris celui de la France – dans la posture dissuasive globale de l'Occident.

En attendant, la France se doit de poursuivre son effort, dans ce domaine comme dans les autres, sans se laisser entraver par des considérations théoriques. Nous avons toujours eu, fort sagement, la doctrine de nos moyens, ce qui nous a limités longtemps à la protection de nos intérêts vitaux. Dès lors que nos moyens se développent, nous pouvons ajuster notre doctrine si l'intérêt de l'Europe le demande.

Déjà, au fil des déclarations présidentielles, on constate une évolution dans le sens d'une plus grande solidarité avec nos alliés : gageons qu'il en sera de même pour l'*« ultime avertissement »*.

J. DE LA FERRIÈRE,
ancien ambassadeur

Laïcité mutilante

Il faudrait peut-être rappeler à ce principal et à ces enseignants qui voient rouge parce que trois musulmanes viennent au collège avec un fichu sur la tête l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Si ces excellents collègues croient l'ordre public menacé par trois foulards, outre le ridicule de cette peur c'est qu'il y a quelque chose de très profondément détraqué dans notre système scolaire.

Cet incident nous rappelle en tout cas que certains en sont restés à la conception véritablement *mutilante* de la laïcité, celle de l'illustre père Combes, qui a abouti si souvent à *appauvrir* très gravement la culture et la personnalité de nos élèves.

GILBERT TOURRET
professeur agrégé (Lyon)

Menaces sur l'Institut néerlandais

Permettez-moi d'apporter quelques renseignements complémentaires à l'article annonçant la menace de fermeture de l'Institut néerlandais à Paris. Cet institut abrite la plus vaste bibliothèque d'expression néerlandaise en France : environ 27 000 titres, dont plus de 20 000 « utilisables ». Si les arts, métiers d'art, l'architecture y tiennent une place prépondérante, les rayons lettres-histoire, économie-sciences-politiques, droit, etc., sont bien garnis. En outre, on y trouve une centaine de quotidiens, hebdomadaires, mensuels, etc., avec leurs collections respectives. Or cette bibliothèque est accessible au grand public, soit sur place, soit par prêt.

L'Institut organise tous les ans des séries de conférences, de débats, de lectures de textes par leurs auteurs (et traducteurs), auxquels participent scientifiques, économistes, juristes, auteurs de renom, souvent de renommée internationale.

Il programme et organise quantité de séances de musique de chambre, de récitals (instruments et chant), de jazz, qui ont lieu dans son hôtel particulier. C'est sous son égide et grâce à son initiative qu'ont lieu des concerts, l'exécution d'oratorios, etc., en d'autres lieux ; par exemple, à la basilique Sainte-Clotilde.

Il organise des projections de films allant du muet aux toutes dernières productions. Or cette « vitrine de la culture néerlandaise » voit depuis plusieurs années ses crédits de fonctionnement et « culturels » se rétrécir comme peau de chagrin. Ce cas n'est pas unique, loin de là. Voici quelques mois, la survie de l'Institut Goethe de Paris était sérieusement menacée. Une levée de boucliers dans les médias allemands y a mis (provisoirement ?) le holà. Et on nous parle à longueur d'année de l'intensification des échanges culturels entre les pays de la CEE, de la « maison commune » à partir de 1993 !

RAYMOND BARTHE
(Paris)

Musique et politique

Dans un article du *Monde* du 17 octobre, M. Alain Lompech a cru bon de déplorer que la récente publication des concerts donnés par Wilhem Furtwängler de 1942 à 1944 ne soit accompagnée d'aucun *« avertissement solennel »*, et ce en raison de la présence, dans la salle comme dans l'orchestre, de nazis.

Il serait facile de pousser cette suggestion à l'absurde. Par exemple en proposant la pose de plaques d'*« avertissement solennel »* devant tout monument ou musée visité par des dignitaires nazis et ayant compté, parmi les gardiens ou guides, des adhérents du même parti.

DENIS LANDARET-MAUBON
(Paris)

[Si la visite d'un monument par des nazis est une chose, l'édification d'un monument à la gloire du Reich en est une autre. Or les concerts radiodiffusés de Wilhelm Furtwängler étaient utilisés, à son corps défendant, comme des armes de propagande. Conscient de cet état de fait, ce chef d'orchestre a toujours refusé de diriger dans les pays occupés par l'Allemagne. Il existe, dans Paris même, des plaques apposées sur la façade de certains immeubles, qui rappellent qu'ils ont abrité pendant la guerre les exactions nazies, sur celle de l'hôtel Lutetia, notamment. Nous ne demandions rien d'autre à la Deutsche Grammophon Gesellschaft que de rappeler de façon sobre et précise ces faits historiques. Ce dont elle est convenue bien volon-

Rectificatif

Je vous remercie d'avoir publié ma lettre sur le Conseil économique et social, La chambre des recalés, dans *le Monde* du 5 octobre. Cependant, une confusion, qui m'est peut-être due, s'est glissée dans le texte ; en effet, au lieu de *« soit ainsi en passe de devenir la chambre des recalés ou de consolidation »* il fallait lire *« consolation »*...

PATRICK MARTIN-GENIER
Tournon (Ardèche)

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine,** directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Rédacteur en chef : **Daniel Vernet**
Corédacteur en chef : **Claude Sales**
Administrateur général : **Bernard Wouts**

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

De Valladolid à Strasbourg

M. Mitterrand réaffirme les responsabilités de la CEE face à la crise des pays de l'Est

M. Mitterrand devait faire, mercredi 25 octobre dans l'après-midi, une déclaration au Parlement européen de Strasbourg, après avoir déjeuné avec des députés européens. Mardi soir, le président de la République s'était entretenu à Paris pendant deux heures avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl. Cette rencontre avait pour objet la préparation du sommet européen de Strasbourg des 8 et 9 décembre. Il est probable cependant, étant donné que les deux dirigeants se reverront à Bonn début novembre pour le sommet franco-allemand, que le président de la République souhaitait également informer M. Kohl de la trame de son discours de mercredi. A l'issue de cette rencontre, le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Vedrine, a déclaré que les deux hommes font des *« analyses très proches et très convergentes »* sur les changements à l'Est qui revêtent, selon eux, *« une importance considérable pour le changement des équilibres en Europe »*. Le porte-parole a souligné que, devant ces évolutions, Paris et Bonn devaient *« rester en convergence étroite »*, et que la Communauté économique européenne était *« le bon niveau à partir duquel faire face à ces événements »*.

VALLADOLID

de notre envoyée spéciale

L'accélération des événements à l'Est vaut bien un grand discours du chef de l'Etat français. Ce discours, qu'il devait prononcer mercredi 25 octobre devant le Parlement européen à Strasbourg, M. Mitterrand le peaufinait encore dans l'avion qui le conduisait lundi vers la Vieille-Castille, pour le sommet franco-espagnol, puis à Valladolid même. Il en aura présenté les grandes lignes à ses deux plus proches partenaires européens, M. Felipe Gonzalez, puis le chancelier Kohl, qu'il recevait à dîner à l'Elysée mardi soir, à son retour d'Espagne. Il se sera assuré de leur *« identité de vues »* face à ce que M. Gonzalez désignait comme *« le défi nouveau que comporte la phase actuelle des relations internationales ; une phase positive, mais dont l'issue n'est pas encore claire »*.

M. Mitterrand n'a pas défloré son sujet ; mais la ligne de force du discours de Strasbourg se déduisait aisément des propos qu'il a tenus lors de la conférence de presse franco-espagnole de Valladolid : *« L'Histoire charge la Communauté d'une ambition supplémentaire »*, a dit le président de la République, ou encore : *« Il n'est plus possible de développer la Communauté sans avoir en tête les relations de cette Communauté avec les pays de l'Est. »*

Antrement dit, c'est aux Douze d'accompagner, et, si possible, de guider, l'avènement d'un nouvel ordre européen. Pour être à la hauteur de la tache, la Communauté doit accélérer sa propre intégration, dont la véritable pierre angulaire est actuellement la construction de l'Europe monétaire.

Profitant de la question d'un journaliste espagnol qui lui demandait s'il avait en tête une sorte de modèle socialiste transeuropéen, M. Mitterrand a fait sur le passé et *surtout sur l'avenir des idéologies* un développement qui peut s'interpréter soit comme une profession de foi socialiste, soit comme l'expression d'une double inquiétude : inquiétude, bien que très prudemment formulée, quant à la nature des forces que peuvent libérer les mouvements qui agitent les sociétés est-européennes ; inquiétude aussi devant la trop grande impatience de ces peuples à couper les ponts avec le système dont ils cherchent à s'émanciper.

Le président de la République a d'abord rappelé la césure au sein de la famille socialiste orginelle : *« Les uns ont cru pouvoir fonder le socialisme en ignorant la liberté ; les autres ont pensé qu'il n'y a pas de socialisme sans liberté. Quelle est la réponse de l'Histoire ? On commence à la voir. Il serait normal que les peuples qui aspirent à la liberté retrouvent les membres de leur famille qui, eux, n'ont pas dévié de leur philosophie initiale. »*

L'union monétaire

Mais tout cela, ajoute le président de la République, n'est qu'une *« vision théorique »*, car les incertitudes planent, contre lesquelles il semble vouloir se rassurer lui-même : *« En fait, la pesanteur et les drames qui se sont produits là où régnait le communisme marxiste-léniniste provoquent un sentiment de refus qui pourrait, le cas échéant, entraîner des populations au-delà de leurs propres revendications, pour véritablement, définitivement, couper le lien. » « Je ne pense pas,* ajoute M. Mitterrand, *que cela puisse aller jusqu'à ce que ces peuples s'égarent au point de rejeter le meilleur de ce qu'ils ont reçu : le meilleur, ajouté à ce petit talisman qui change tout et qui s'appelle la liberté. »* Voilà qui ressemble à une mise en garde contre un reniement philosophique radical et, peut-être, contre les déséquilibres géo-politiques qui pourraient en résulter.

A la même question, M. Gonzalez avait plus sobrement répondu en déclarant souhaiter *« le dépassement du socialisme réel »*, *« la démocratisation du socialisme »*, même si se développent parallèlement *« des alternatives elles aussi légitimes »*.

C'est dans ce vaste contexte politique européen que M. Mitterrand devrait évoquer à Strasbourg la perspective de l'union monétaire, dont il s'est également entretenu à Valladolid avec M. Gonzalez. Il proposera, lors du sommet européen par lequel s'achèvera en décembre la présidence française, que les Douze décident de convoquer pour le deuxième semestre de 1990 la conférence intergouvernementale chargée de procéder aux réformes institutionnelles nécessaires. Le gouvernement espagnol souhaiterait aller plus vite et propose juillet 1990 ; il fait de la sorte contrepoids à ceux qui traînent les pieds, à savoir les Pays-Bas et surtout la Grande-Bretagne, hostile au principe même d'une telle évolution.

MM. Mitterrand et Gonzalez ont également parlé de la lutte contre la drogue, autre sujet sur lequel leurs points de vue sont très proches. A propos du blanchiment de l'argent sale, M. Mitterrand a été plus net que jamais : *« Il faut que les banques ouvrent leurs livres. Tout le reste ne sera que faux-semblant. »*

CLAIRE TRÉAN

Précisant des idées déjà avancées

L'URSS propose la liquidation d'ici à l'an 2000 de toute présence militaire à l'étranger

L'URSS *« propose la liquidation d'ici à l'An 2000 de toutes les bases militaires à l'étranger, ainsi que de toute présence militaire en territoire étranger »*, a déclaré le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze.

« Nous sommes prêts, a ajouté le ministre dans son rapport prononcé, lundi 23 octobre, devant le Soviet suprême *(le Monde* du 25 octobre), et dont le texte intégral a été publié, mardi, par les *Izvestia, à mener la liquidation des groupes politico-militaires en Europe sur la base de la réciprocité. »*

Cette déclaration reprend les propositions déjà avancées par l'URSS d'un futur démantèlement de l'OTAN et du pacte de Varsovie, mais elle les précise en suggérant une négociation sur un retrait total des forces soviétiques d'Europe de l'Est d'ici à l'an 2000, ainsi qu'une évacuation réciproque des bases militaires des deux blocs en Asie.

Des forces déjà réduites

« Pour la première fois depuis longtemps, a encore dit le ministre, *aucun soldat soviétique ne participe à des combats à l'étranger et, j'en suis convaincu, n'y participera pas à l'avenir. Pour la première fois, également, les forces armées soviétiques stationnées à l'étranger sont fortement réduites. »* L'état-major soviétique avait annoncé, le 19 octobre, que 27 400 militaires soviétiques ont été retirés d'Europe de l'Est depuis le début de l'année, dans le cadre de la réduction de 50 000 hommes prévue dans cette région d'ici à 1991.

La version intégrale du rapport de M. Chevardnadze contient une autre autocritique de la politique passée, à propos, cette fois, des armes chimiques. *« En 1969,* a dit le ministre, *les Américains ont arrêté la production d'armes chimiques.*

Washington : des propos «extraordinaires»

» En réponse, nous avons continué d'en produire pendant près de vingt ans, sans tenir compte des milliards de roubles dépensés, du tort causé à l'environnement et du danger pour la santé des personnes. »

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a qualifié, mardi, d'*« extraordinaires »* de franchise et de *« pas dans la bonne direction »* les déclarations de M. Chevardnadze reconnaissant que l'URSS avait violé le traité ABM avec son radar de Krasnoïarsk et condamnant l'invasion de l'Afghanistan.

Ces déclarations, a dit M^{me} Tutwiler, *« reflètent la nouvelle pensée et démontrent que les Soviétiques reconnaissent qu'il est important qu'ils soient honnêtes à propos de leurs politiques passées »*. Elle a ajouté que ces propos du ministre soviétique constituent *« une évaluation positive des relations américano-soviétiques »* et les a mis en parallèle avec les récents discours du secrétaire d'Etat James Baker, soulignant les chances *« historiques »* d'amélioration des relations avec l'Union soviétique.

Le *Washington Post* a, en outre, révélé, mercredi, que l'URSS va réduire de moitié la production de ses chars dans les cinq années à venir. Cette décision aurait été communiquée, selon le quotidien, par le général Iazov, ministre soviétique de la défense, au cours de ses entretiens avec son homologue américain à Washington au début de ce mois. Selon le Pentagone, l'URSS produit chaque année trois mille deux cents chars, contre sept cent soixante-quinze pour les Etats-Unis. — *(AFP, AP.)*

Forces de stationnement et conseillers techniques

L'Union soviétique maintient des forces en Europe de l'Est, au titre du pacte de Varsovie, mais aussi dans des territoires autres, comme au Vietnam ou en république populaire de Mongolie, et dans des pays du tiers monde où servent des conseillers techniques auprès des armées locales.

En Europe de l'Est, des forces soviétiques stationnent en Allemagne de l'Est (380 000 hommes, avec des missiles SCUD ou SS-21 et environ huit cents avions de combat), en Tchécoslovaquie (70 000 hommes, avec des missiles SCUD et une centaine d'avions), en Hongrie (65 000 hommes, avec trois cent soixante-dix avions) et en Pologne (40 000 hommes, avec des missiles SCUD). En décembre 1988, M. Gorbatchev a annoncé son intention de retirer, avant 1991, environ 50 000 hommes des territoires alliés en Europe.

Au Vietnam, l'URSS maintient environ 2 800 hommes et une trentaine d'avions de combat, et en république populaire de Mongolie (ex-Mongolie extérieure) environ 60 000 hommes (dont le quart est en cours de retrait, selon Moscou).

On recense enfin plusieurs milliers de conseillers techniques (de l'ordre de 25 000, selon des estimations de source occidentale) auprès de l'encadrement des armées locales en Amérique latine (notamment à Cuba, au Nicaragua et au Pérou), en Afrique et au Proche-Orient (principalement en Algérie, en Angola, en Ethiopie, en Irak, en Libye, au Mali, au Mozambique, en Syrie ou au Yémen du Sud), en Asie (notamment en Afghanistan, en Inde, au Cambodge ou au Laos). Ces détachements soviétiques, outre leur mission de formation, contrôlent également les matériels militaires que l'URSS a fournis à ces pays.

Le rapport annuel d'Amnesty International

Forte augmentation des « exécutions extra-judiciaires »

En 1988, dans une vingtaine de pays, *« des dizaines de milliers de personnes ont été tuées délibérément et en toute illégalité par des agents gouvernementaux »*, indique Amnesty International dans son rapport annuel, rendu public mercredi 25 octobre (1).

L'Organisation de défense des droits de l'homme consacre cette année l'introduction du rapport — son point fort — au phénomène des *« exécutions extra-judiciaires »*. Elle révèle que *« les massacres et les assassinats ciblés, commis par des agents des Etats opérant en dehors du système judiciaire, ont atteint un niveau inégalé en 1988 »*. Dans la panoplie déjà très fournie de la terreur étatique, le recours à la « liquidation » physique, sans autre forme de procès, tend à devenir pour certains régimes la règle et non plus l'exception.

Parmi les victimes des exécutions sommaires figurent des opposants politiques, des membres de groupes ethniques ou religieux et des civils vivant dans des zones d'opérations militaires. Hommes, femmes et même enfants sont assassinés en plein jour, parfois devant leurs proches, où dans le secret des cachots ; et par toutes sortes de moyens : balles, bombes, torture, poison, etc. *« En Colombie, au Guatemala, au Salvador, en Syrie et aux Philippines, ces victimes ont souvent été atrocement mutilées avant d'être achevées »*, précise Amnesty.

Les situations de conflit servent souvent de prétexte, et le rapport cite toute une série d'exécutions massives de civils commises par les militaires.

— En IRAK, où *« plus de 5 000 »* Kurdes ont été tués, par familles entières, lors de bombardements à l'arme chimique dans la région de Halabja et où un millier de survivants ont été sommairement exécutés ;

— Au BURUNDI, où des milliers de civils Hutus (ethnie majoritaire) ont été tués par les forces armées au service de la minorité tutsi ;

— Au PÉROU, où *« les massacres et les exécutions imputables aux militaires dans les zones sous l'état d'urgence ont largement remplacé l'emprisonnement et le jugement par les tribunaux »* ;

— En SOMALIE, en ETHIOPIE et au SUD SOUDAN, où les militaires affrontant des rébellions ont massacré des centaines de civils considérés comme des *« ennemis »* ;

— En BIRMANIE et au SRI-LANKA, où *il en est allé de même* dans le cadre de la lutte anti-insurrectionnelle.

De nombreuses personnes ont d'autre part été tuées par les forces gouvernementales pendant ou après des manifestations : en Israël (où 300 civils palestiniens ont été tués en 1988), en Algérie (au moins 176 manifestants tués), au Tibet où la police chinoise a tué des dizaines de manifestants indépendantistes.

En Iran 1 700 prisonniers politiques — dont une partie détenus sans jugement — ont été exécutés dans les mois qui ont suivi le cessez-le-feu avec l'Irak.

Dans plusieurs pays d'Amérique latine : Brésil, Colombie, Guatémala, Salvador, Haïti et également aux Philippines, des « escadrons de la mort », liés aux forces armées, continuent à tuer opposants, suspects et défenseurs des droits de l'homme en toute impunité.

Des morts sous la torture ont, par ailleurs, été signalés au Bénin, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Salvador, en Equateur, au Venezuela, en Chine, en Inde, en Indonésie, en Birmanie, en Syrie et en Turquie.

« Les massacres de civils, qui ont eu lieu en Chine en juin 1989, ainsi que les massacres de centaines de civils par les forces de sécurité au Sri- Lanka au cours des derniers mois montrent clairement que les exécutions extra-judiciaires se poursuivent », constate encore le rapport. Amnesty souligne que les Etats cherchent souvent à détruire ou à dissimuler les preuves des exécutions extra-judiciaires, en même temps que celles de leur propre responsabilité. *« Mais la communauté internationale a connaissance des assassinats politiques beaucoup plus vite qu'auparavant »*, souligne l'organisation.

Au tableau du déshonneur

Comme tous ceux qui l'ont précédé, le rapport 1989 procède, région par région et pays par pays (133 au total), à un tour d'horizon des violations les plus grossières des droits de l'homme en 1988. Ce qui donne, succinctement, le tableau du déshonneur suivant :

— Quatre-vingts pays (plus d'un sur deux !) détenaient en 1988 des prisonniers d'opinion ou prisonniers politiques, c'est-à-dire des personnes incarcérées pour avoir voulu exercer leurs droits sans recourir à la violence. La Turquie emprisonne des milliers de personnes pour des motifs politiques ; la Grèce incarcère trois cents objecteurs de conscience et l'URSS comptait, début 1988, quelque trois cents prisonniers d'opinion, dont la moitié ont été libérés depuis. On en trouve encore en Afrique du Sud, en Afghanistan, à Cuba, au Nicaragua, en Ethiopie, en Inde, en Israël, à Singapour, en Syrie, en Jordanie, en Roumanie, en Tchécoslovaquie, au Vietnam, etc. Dans bien des cas, ces personnes sont détenues sans jugement ;

— Dans toutes les régions du monde, des gouvernements infligent des tortures et mauvais traitements à leurs prisonniers. Y compris, dans plusieurs pays (Irak, Guatemala, Israël, Turquie, Sri-Lanka) à des enfants ;

— Enfin, cinquante-huit pays ont eu recours en 1988 à la peine de mort, note Amnesty, qui a lancé en 1989 une vaste campagne internationale contre la peine capitale (*le Monde* du 26 avril).

Au regard de ce tableau particulièrement sombre, quand il n'est pas rouge sang, les améliorations (URSS, Pologne, Hongrie, Tunisie, Corée du Sud, Pakistan) sont rares et paraissent fragiles. De façon générale, la situation s'est plutôt aggravée en 1988, notamment au Proche-Orient et en Amérique latine.

R.-P. P.

(1) Amnesty International. Rapport 89. Les éditions francophones d'Amnesty International, 328 pages, 89 F.

LA RECHERCHE

N° 215 - NOVEMBRE 1989

LE CŒLACANTHE
par Peter L. Forey

HISTOIRE D'UNE INVASION GÉNÉTIQUE *par Dominique Anxolabéhère, Margaret G. Kidwell et Georges Périquet*

LE POUVOIR CRÉATEUR DES MATHÉMATIQUES
par Alain Boutot

COMMENT EST NÉE L'ÉCOLOGIE
par Pascal Acot

MÉCANIQUE QUANTIQUE ET MYSTICISME *par Pierre Thuillier*

dossier

LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE EN EUROPE
par Mark N. Franklin

ETC.

29 F

PROCHE-ORIENT

LIBAN : l'application de l'accord de Taëf

L'élection présidentielle devrait avoir lieu avant le 7 novembre

L'accord intervenu au sein du Parlement libanais sur *« les principes d'une entente nationale (...) devrait permettre la mise en place d'institutions renovées et la restauration de la souveraineté du Liban, dont le retrait de toutes les forces non libanaises du territoire doit être l'aboutissement »*, estime le gouvernement français. Un communiqué publié, mardi 24 octobre, par le Quai d'Orsay souligne également que les principes auxquels ont souscrit les députés *« constituent une étape très importante dans le processus de réconciliation et de paix au Liban »*.

DJEDDAH

de notre envoyée spéciale

Le Liban devrait avoir un président de la République avant le 7 novembre : pour assurer le succès de l'accord de Taëf auquel sont parvenus les soixante-deux parlementaires libanais, le Comité tripartite (Arabie saoudite, Algérie, Maroc) a décidé d'aller très vite.

C'est en effet avant cette date que le Comité a appelé à la convocation du Parlement libanais à Beyrouth, qui, au cours de la même séance, devra élire son président, ratifier le document d'entente nationale qui prévoit à la fois des réformes du système politique libanais et définit les relations futures entre la Syrie et le Liban et, enfin, élire le président de la République, dont le Liban est privé depuis le 23 septembre 1988.

Dans un long communiqué lu par le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud El Fayçal, mardi 24 octobre, lors de la clôture de ces assises parlementaires, présidée par le roi Fahd d'Arabie saoudite, en présence des ministres des affaires étrangères algérien et marocain, le Comité tripartite a, d'autre part, annoncé la poursuite de son action en faveur de la restauration de la souveraineté libanaise, affirmant que *« les chefs d'Etat arabes suivraient l'application et la ratification des accords à conclure entre les gouvernements syrien et libanais »* sur le sort des troupes syriennes au Liban.

A défaut d'obtenir, comme ils l'exigeaient au départ, un calendrier de retrait définitif de l'armée syrienne, les élus du camp chrétien ont eu satisfaction sur deux points : la poursuite d'une certaine forme de parrainage arabe au-delà même de la durée de l'accord et l'engagement que le Comité tripartite arbitrerait les divergences d'interprétation qui pourraient naître de l'application de celui-ci.

Une concession au camp chrétien

Si ce communiqué de cinq pages, rédigé en des termes très diplomatiques et dans lequel le mot souveraineté revient à plus de dix reprises, fait constamment référence à la résolution du sommet de Casablanca – la seule acceptée par la Syrie, – il n'en affirme pas moins la détermination des pays arabes à voir le Liban recouvrer sa pleine indépendance, ainsi que sa souveraineté, et à suivre de très près cette affaire.

Dans une autre concession faite aux élus du camp chrétien, le Comité tripartite précise que le rôle de sécurité dévolu aux forces syriennes pendant les deux années où elles devront aider les forces légales libanaises s'arrêtera à l'issue de cette période, c'est-à-dire que l'armée syrienne sera alors regroupée sur les positions prévues par l'accord, mais sans mission sur la scène intérieure libanaise.

Sur le papier tout au moins, les élus du camp chrétien ont donc reçu des garanties susceptibles d'apaiser leurs craintes quant au retrait de l'armée syrienne du Liban. *Ce retrait restera toutefois* fonction d'un accord entre les deux gouvernements, comme l'exigeait la Syrie, qui a, pour sa part, largement le temps d'en étudier les formes.

Toutefois, au Liban plus qu'ailleurs, deux ans – et sans doute plus, – c'est beaucoup, et la situation peut évoluer de manière à remettre en cause les principes acquis.

C'est maintenant sur le délégué du Comité tripartite arabe au Liban, M. Lakhdar Ibrahimi, que repose l'organisation des élections, la prochaine étape d'importance dans le processus engagé à Taëf. M. Ibrahimi a en effet reçu la tâche délicate d'établir, *« en concertation avec les autorités concernées »*, un plan de sécurité autour du lieu de la réunion du Parlement, qui devrait être la villa Mansour, située sur le passage du Musée reliant les secteurs chrétien et musulman de la capitale libanaise. C'est là que sont prévues les futures élections. Le président sortant du Parlement, M. Husseini, a toutefois précisé que, *« en cas de force majeure »*, celles-ci pourraient avoir lieu *« n'importe où ailleurs »*.

A moins de quinze jours de cette réunion, de nombreux problèmes restent en suspens, le premier étant la coopération nécessaire du général Aoun, dont l'armée contrôle la partie est de Beyrouth. Les contacts se poursuivent avec lui, indique-t-on. Mais on estime que, en refusant l'offre que lui a faite, dimanche soir, M. Ibrahimi de venir en Arabie saoudite participer à la réconciliation nationale en cours, il s'est d'une certaine façon lui-même exclu du jeu.

Reste que son attitude demeurera déterminante et, dit-on, c'est avant tout au sein du camp chrétien que ce problème doit être réglé. En attendant, il semble que les députés résidant dans les régions sous le contrôle du général Aoun vont laisser passer quelques jours avant de rentrer au Liban. Certains d'entre eux, dont M. Georges Saadé, président du parti Kataëb, se rendaient, mercredi 25 octobre, à Rome, où ils ont sollicité une audience du pape. Sur les soixante-deux députés réunis à Taëf, cinquante-six n'auraient pas *l'intention de rentrer directement* au Liban, une dizaine d'entre eux, dont M. Husseini, devant en outre effectuer une visite dans les deux autres pays du Comité tripartite, l'Algérie et le Maroc.

Restent aussi les problèmes qui peuvent surgir du côté des milices pro-syriennes, dont l'attitude à l'égard de l'accord de Taëf est pour le moins négative.

FRANÇOISE CHIPAUX

Malgré le soutien populaire en sa faveur

Le général Aoun est politiquement isolé dans le camp chrétien

Plus le général Michel Aoun, premier ministre en exercice dans le secteur chrétien, *« l'homme du refus »* du pacte de Taëf, réunit de manifestants venus appuyer son rejet du *« diktat consacrant l'hégémonie syrienne sur le Liban »*, plus il apparaît politiquement isolé dans son propre camp.

BEYROUTH

de notre correspondant

En plusieurs vagues, ce sont de trente mille à quarante mille personnes, peut-être même cinquante mille, essentiellement des jeunes, qui sont venus lui apporter leur caution enthousiaste, alors que l'ensemble du réduit chrétien observait, mardi 24 octobre, avec plus ou moins de conviction, l'ordre de grève lancé par les médias « aounistes ». A l'échelle du réduit chrétien et de son million d'habitants (qui *ne doivent plus être que* huit cent mille aujourd'hui, compte tenu des départs provoqués par la « guerre des six mois » encore toute récente, c'est beaucoup. Dans l'entourage du général on y a vu un plébiscite, et celui-là s'est montré égal à lui-même dans ses harangues à la foule : pugnace, intransigeant, sûr de son bon droit et de sa bonne cause, proche de la population.

Il a répété ses arguments contre le pacte de Taëf, l'élément nouveau de son discours étant une invitation à tous les députés, y compris ceux qui résident hors du réduit, à venir *discuter librement dans le secteur* chrétien, où il s'engage à garantir leur sécurité, le document qu'ils viennent d'approuver *« afin de convaincre leurs interlocuteurs qu'ils ont eu raison de l'approuver ou de se laisser convaincre du contraire et de revenir sur leur erreur »*. C'est, évidemment, une vue de l'esprit. En pratique, l'élément important du discours du général Aoun est plutôt l'engagement, qu'il a réitéré, de *« poursuivre son action jusqu'au bout »*.

Donc, jusqu'à nouvel ordre, la situation demeure bloquée à Beyrouth, et l'épreuve de force risque de s'exacerber dès lors qu'il s'agira de passer à l'application du pacte de Taëf, ce qui ne saurait tarder compte tenu de la date limite du 7 novembre fixée par le Triumvirat pour les élections des deux présidents : du parlement et, surtout, de la république.

La *prise de* position du patriarche maronite, Mgr Sfeir, claire et nette, mardi, en faveur du pacte de Taëf, n'a pas été une surprise ; elle n'en constitue pas moins un coup dur pour le général Aoun. *« Nous remercions Dieu de l'accord qui est intervenu et qui, de toute manière, est une revendication essentielle dans les circonstances actuelles (...) Nous ne pouvons que remercier le Triumvirat arabe (...) Les députés ont adopté la position que leur a dictée leur conscience nationale »*, a souligné Mgr Sfeir, s'inscrivant en faux contre les thèses du général.

L'ombrelle du patriarche

Il s'en est expliqué ainsi : *« Le compromis de Taëf ne donne pas satisfaction à tout le monde, c'est clair, mais il est apparu qu'on ne pouvait aller au-delà : ce sont les limites de ce qui pouvait être fait car les Libanais ne sont pas seuls impliqués, le monde arabe et la communauté internationale le sont également. »* Et si le patriarche a donné un *satisfecit* au général en déclarant : *« Dans l'absolu, ceux qui refusent l'accord sur la souveraineté ont raison »*, il a, dans la même phrase, blanchi les députés en ajoutant : *« Mais, dans la pratique, ceux qui ont signé l'accord ont aussi raison. »*

Tous les dirigeants politiques vont ainsi pouvoir s'abriter sous l'ombrelle du patriarche : les députés, les forces libanaises (milice chrétienne), de longue date en état de rivalité, sinon d'hostilité, avec le général Aoun – bien qu'elles aient été contraintes de combattre à ses côtés durant la « guerre des six mois » – et même des hommes comme M. Dany Chamoun (chef du PNL), qui l'a toujours soutenu mais qui est en train de se rallier aux décisions de Taef.

En proclamant sa candidature à l'élection présidentielle à partir de Paris, M. Raymond Edde lui-même – bien qu'il ergote sur la constitutionnalité du document de Taëf – ne l'accepte-t-il pas *de facto* en s'engageant dans une élection organisée selon le processus défini par ledit document ?

Comment le général Aoun contrera-t-il tout cela ? D'autant plus que les obstacles qui ont entravé, par le passé, l'élection présidentielle sont, cette fois, d'office aplanis : la villa Mansour est, en principe, d'ores et déjà choisie pour la séance, et l'émissaire de la ligue, M. Lakhdar Ibrahimi, est chargé d'organiser un périmètre de sécurité tout autour, en faisant appel, si nécessaire, à des militaires algériens, marocains ou autres. Ce sera bien difficile. D'autant que la position de la France, favorable au pacte de Taëf, ajoutée à toutes celles qui parviennent du monde entier – notamment des États-Unis, de la Grande-Bretagne, d'Egypte et de Jordanie, – est venue donner au processus engagé un élan déterminant.

On commence aussi, à Beyrouth, à parler des présidentiables. En se portant candidat, M. Raymond Edde a rappelé qu'il était apparu, en septembre, comme l'homme incarnant les aspirations cachées de beaucoup de Libanais, en particulier musulmans. Mais aujourd'hui, parmi les nombreux noms cités, émerge nettement, jusqu'à nouvel ordre, celui de M. René Moawad, député de Zghorta, modéré et vieux routier de la politique libanaise, bien accepté par tous les camps.

LUCIEN GEORGE

« J'accepte toutes les réformes »

déclare le chef du gouvernement chrétien

Commentant l'accord de Taëf, le général Michel Aoun souligne, dans un entretien au *Figaro*, publié mercredi 25 ocotbre, qu'il n'y a pas opposé un *« non catégorique »*. *« Au contraire*, déclare-t-il. *J'accepte toutes les réformes institutionnelles. Qu'elles soient bonnes ou mauvaises, je ne m'en mêle pas. C'est une affaire libano-libanaise. Si tout le monde est d'accord, je m'incline. »*

En revanche, concernant la présence syrienne, le général Aoun déclare : *« Ce qui est évoqué dans l'accord* (de Taëf), *c'est un vague redéploiement, puis, deux ans après l'installation des nouvelles institutions, un retrait. (...) Non, à Taëf, il fallait établir un calendrier précis, avec une carte : tel jour, retrait là et là. Il fallait qu'on sache. »*

La présence militaire syrienne

Voici le passage du communiqué du comité tripartite arabe (Algérie, Maroc, Arabie saoudite) traitant de la présence militaire syrienne au Liban : *« Les forces syriennes présentes au Liban termineront leur rôle de sécurité dans deux ans au maximum, comme il a été mentionné dans la charte nationale, et les forces légales libanaises prendront alors la responsabilité totale de la sécurité à la place des forces syriennes, qui seront déployées dans les régions mentionnées dans la charte nationale. Le temps pendant lequel les forces syriennes resteront dans ces régions sera précisé par l'accord qui devra être conclu entre les deux gouvernements, syrien et libanais, et le sommet sera concerné par la ratification et par l'application de cet accord. »*

□ **M. Arens : oui... mais au plan américain.** – Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Arens, a fait savoir au secrétaire d'Etat M. James Baker que Jérusalem acceptait, sous deux réserves, ses idées sur un dialogue israélo-palestinien. Dans une lettre reçue lundi 23 octobre à Washington, M. Arens insiste pour que le secrétaire d'Etat donne l'assurance que l'OLP ne participera pas indirectement à ces discussions. La seconde réserve prévoit que le dialogue ne porte que sur l'organisation d'élections en Cisjordanie et Gaza.

Le Djihad islamique propose la libération de ses otages contre celle de chiites détenus au Koweït

L'organisation terroriste du Djihad islamique, responsable de l'enlèvement d'Occidentaux au Liban, dont deux Américains, a de nouveau proposé, mardi 24 octobre, d'échanger ces derniers contre la libération de dix-sept chiites emprisonnés au Koweït.

Dans un communiqué publié à Beyrouth, le Djihad affirme que ses *« combattants »* ne *« s'arrêteront pas tant que leurs frères d'armes ne seront pas relâchés »*.

Ce communiqué, remis à une agence de presse internationale, était accompagné d'une photo polaroïd du journaliste américain Terry Anderson, *enlevé le 16 mars 1985.*

Le Djihad a également revendiqué la responsabilité de l'enlèvement, le 9 juin 1985, d'un autre Américain, M. Thomad Sutherland, doyen de l'université américaine de Beyrouth.

Le mouvement terroriste a réclamé à plusieurs reprises dans le passé la libération des dix-sept chiites détenus depuis décembre 1983 pour une série d'attentats contre des intérêts américains, français et koweïtiens. – *(AP, Reuter.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le « télévangéliste » Jim Bakker condamné à quarante-cinq ans de prison

WASHINGTON

de notre correspondant

Quarante-cinq ans de prison, pour ce qui n'est après tout qu'une escroquerie comme une autre... Jim Bakker, le télévangéliste au visage poupin, n'aura pas été épargné par la justice des hommes, et plus précisément par celle du juge Robert Potter, dit *« Maximum Bob »*. Accusé d'avoir détourné pour son usage personnel plus de trois millions de dollars (sur un total de cent cinquante-huit millions) recueillis par l'intermédiaire de son ministère télévisé, Jim Bakker avait été reconnu coupable au *début du mois* d'octobre par un jury populaire (*le Monde* du 7 octobre).

Mais, conformément au droit américain, c'était au juge de déterminer souverainement la sentence et il a eu la main très lourde : le long feuilleton où le ridicule l'emportait sur le nauséeux, où une prostituée racontait comment elle avait fait chanter l'homme de Dieu, tandis que son épouse, faux cils gigantesques et larmes disponibles à la demande, sortait d'une résidence de nouveaux riches pour affirmer sa foi en son mari et dans le Seigneur, tout cela s'achève donc sur un épilogue plutôt pénible : l'accusé sortant du tribunal menottes aux mains et fers aux pieds. Sur le trottoir on vendait les inévitables t shirts *« Go to jail »* (« Va en prison »), et seuls quelques inconditionnels chantaient encore *« Jim, nous t'aimons »*.

Que Bakker ait abusé de la naïveté de gens simples, souvent âgés et aux ressources modestes, a de toute évidence été considéré comme une circonstance aggravante. *L'accusé* a en outre écopé de 500 000 dollars d'amende, tandis que plusieurs de ses associés ont été condamnés à de lourdes peines de prison.

Un excellent collègue, le télévangéliste Pat Robertson, ex-candidat à l'investiture républicaine, fut le premier à se féliciter d'une condamnation qui l'a *« ravi »... « Dieu a nettoyé son Eglise »*, a ajouté M. Robertson. Le ravissement peu charitable de M. Robertson s'explique facilement. Une série de scandales, à base de sexe et d'argent, a sérieusement ébranlé la profession, et nombre de ces « églises-spectacles », organisées autour d'une émission de télévision et d'une sorte de club, sont en déconfiture : séparer le *« bon grain »* de l'ivraie devenait urgent, dans l'intérêt bien compris des honnêtes prédicateurs.

Mais un certain nombre d'observateurs, et même de juristes, se posent tout de même des questions devant l'énormité de la peine : M. Bakker ne pourra être libéré sous caution avant dix ans et fera donc selon toute vraisemblance entre dix et quinze ans de prison, alors que les nouvelles *« directives »*, qui devraient servir dans l'avenir de guide aux juges américains, conseillent pour une escroquerie de cette ampleur une peine d'environ deux ans de prison. *« Nous avons complètement perdu le sens des proportions »*, confiait un ancien juge fédéral, interrogé par la chaîne ABC.

Au moins la journée judiciaire s'est-elle terminée sur une note plus plaisante et un verdict plus léger. Un juge de Beverly Hills a condamné Zsa Zsa Gabor à passer trois jours en prison et cent vingt heures à s'occuper de femmes sans abri, le tout pour avoir giflé un policier qui avait arrêté l'actrice au volant de sa Rolls décapotable. (Zsa Zsa a nié le fait avec la plus grande énergie).

L'ex-Miss Hongrie, qui avec son talent publicitaire habituel avait transformé ce procès en véritable « show » médiatique (*« J'ai peur d'aller en prison, c'est plein de lesbiennes, et moi j'aime les hommes »*), a de plus été priée de faire figurer sur son permis de conduire son âge véritable et de ne pas parler à la presse en sortant du tribunal. Le juge avait particulièrement peu apprécié qu'elle ait comparé la justice américaine à celle de l'Allemagne nazie, ce qui, *dixit* le magistrat, était *« une gifle assénée au visage de l'Amérique »*, s'ajoutant à celle dont aurait été victime le malheureux policier.

JAN KRAUZE

CHILI

Mesure de clémence en faveur de deux syndicalistes relégués

SANTIAGO

de notre correspondant

Purgeant depuis plus d'un an une peine de relégation en province, MM. Manuel Bustos et Arturo Martinez, principaux dirigeants de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT), ont été graciés, lundi 23 octobre, par le général Pinochet. Les deux syndicalistes étaient accusés par les autorités d'avoir appelé, il y a deux ans, à une journée de grève générale.

L'élargissement de MM. Bustos (démocrate-chrétien) et Martinez (gauche) doit en réalité être mis à l'actif de... M. Lech Walesa. En effet, le leader de Solidarité, répondant à une invitation du CUT, devait arriver jeudi 26 au Chili pour y manifester son soutien aux deux délégués ; une demande de clémence qu'il avait adressée au chef de l'Etat la semaine *dernière était restée sans réponse formelle.*

Le général Pinochet a préféré faire ce petit pas en arrière plutôt que de laisser M. Walesa apporter sa contribution à la campagne électorale de l'opposition. Peut-être espérait-il aussi qu'à la faveur de la mesure de grâce le dirigeant polonais accepterait de le rencontrer. Mais sa venue au Chili étant désormais sans objet, M. Walesa a décidé d'annuler son voyage.

G. B.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Une coopération teintée de morosité

Le budget de la « Rue Monsieur » augmente, mais le marasme économique de l'Afrique ne contribue pas à créer un élan mobilisateur

M. Jacques Pelletier, qui a fait adopter, mardi 24 octobre, par l'Assemblée nationale le projet de budget 1990 pour le ministère de la coopération et du développement, ne veut surtout pas donner l'image d'un homme en proie au doute. La part de la *« Rue Monsieur »* dans l'aide publique de la France au développement *« devrait se stabiliser ou ne diminuer que légèrement »*, mais ses crédits – d'un montant de 7,3 milliards de francs – sont en augmentation de 4,80 % par rapport à 1989 (en valeur absolue). *« On avait demandé 7 ou 8 %*, dit le ministre. *Vu la conjoncture économique que nous vivons, je ne suis pas mécontent. »*

Au-delà de cet optimisme rituel dans un cabinet qui, bon an mal an, dispose d'environ 0,50 % du budget total de la nation, les motifs de morosité demeurent, malgré toutes les déclarations d'intention pour le sauvetage de l'Afrique, au sein du pouvoir et de la classe politique, qu'elle appartienne à la majorité ou à l'opposition.

Il y a d'abord le vieux débat sur le fonctionnement et les structures d'un ministère dont l'action se limite à ce qu'on appelle le *« champ »* : un ensemble de trente-six Etats, composé à l'origine des anciennes colonies de l'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien, mais qui s'est enrichi au fil des années de pays naguère sous tutelle portugaise ou espagnole, sans parler du cas spécifique d'îles des Caraïbes, de la Grenade à Haïti.

Face au monde anglophone, on a voulu privilégier – comme le demandaient d'ailleurs les intéressés – les pays francophones, auxquels se sont joints essentiellement d'anciens sujets de Lisbonne, assez enclins à faire place à la langue de Brazza. Ce qui est cohérent sur le plan culturel pose quelques problèmes en économie. Même dans une Afrique sous-développée, il faut tenir compte des entités régionales. En attendant que le Nigéria passe éventuellement de la compétence du Quai d'Orsay à la sienne, la *« Rue Monsieur »* essaie d'agrandir le *« champ »* quand l'actualité lui en fournit l'occasion.

« On a demandé à Matignon de dire si la Namibie est pour nous », indique M. Pelletier. Puisqu'il s'occupe de l'Angola, pourquoi pas aussi de l'ancien Sud-Ouest africain, promis à une prochaine indépendance ? Au demeurant, si l'Afrique du Sud résout un jour ses problèmes intérieurs, on peut imaginer que se crée autour d'elle un pôle de développement dont l'Afrique francophone devra bien tenir compte, et un événement de cette ampleur dépassera de beaucoup les actuels problèmes d'attribution.

Pendant longtemps, le ministère de la coopération a fait de la figuration à côté de la cellule africaine de l'Elysée. Le sentiment de beaucoup d'Africains est que le premier rôle incombe maintenant aux fonctionnaires du ministère des finances. Le Quai d'Orsay gère 10 % de l'aide publique de la France aux pays pauvres, le ministère de la coopération 20 %, et le Trésor 70 %.

M. Pelletier assure ne pas avoir à céder à un quelconque diktat de la haute technocratie du budget. *« Avec Charasse et Bérégovoy, nos rapports sont très corrects »*, dit-il. Mais il ironise peut-être quand il assure sur le ton du contentement : *« Nous passons un temps fou à nous concerter avec les autres ministères. »* Ou encore : *« Chaque fois qu'il y a un problème dans un pays, on envoie quelqu'un du Trésor, quelqu'un de la Caisse centrale (le principal organisme français d'aide au développement) et quelqu'un de la coopération. Chacun fait un rapport... »*

En dehors de ces problèmes « franco-français » de compétence territoriale et d'arbitrage budgétaire, la *« Rue Monsieur »* doit s'accommoder de l'impérialisme de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, ces grands dispensateurs des concours supranationaux qui imposent leurs conditions à une Afrique en faillite. A droite comme à gauche, on dénonce en France la brutalité de leurs méthodes. *« La Banque mondiale voulait cloner sur l'Afrique ce qu'elle avait réussi ailleurs*, affirme M. Pelletier. *Nous lui avons dit qu'elle allait trop loin, qu'elle déstabilisait les Etats. Nous constatons qu'elle est devenue un peu plus modeste. Il y a maintenant un dialogue de fond sur les effets sociaux de l'ajustement structurel. »*

Au mois d'avril, beaucoup d'encre et de salive ont été dépensées pour un débat à l'Assemblée nationale sur la coopération et l'aide au développement. M. Pelletier constate que, finalement, cela *« n'a pas eu de grandes répercussions »*. A l'époque, il s'était toutefois félicité d'un *« relatif consensus sur la nécessité de coopérer avec le tiers-monde, non seulement pour des raisons affectives et humanitaires, mais, aussi, conformément à nos intérêts bien compris »*.

Les propositions du RPR

Quand il a présenté son budget à la presse, la semaine dernière, le ministre de la coopération n'avait *« pas encore eu le temps »* de prendre connaissance du « projet pour un monde solidaire » que M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a exposé le 17 octobre, et à l'élaboration duquel le précédent occupant de la *« Rue Monsieur »*, M. Michel Aurillac, a pris une part importante.

Si ce projet est le premier d'une série qui paraîtra sous le titre générique d'« Idées pour la France » sous l'impulsion de Mme Michèle Alliot-Marie, a dit M. Juppé, c'est pour marquer que *« la politique d'aide au développement est un élément-clé de la conception gaulliste de l'action extérieure de la France »*. Cela au moment où *« le danger existe qu'un rapprochement entre l'Est et l'Ouest donne l'impression aux pays du Sud que va se constituer un bloc du Nord d'autant plus égoïste qu'il serait homogène »*.

Les considérations des gaullistes sur la détérioration des termes de l'échange et sur l'inhumanité des politiques de rigueur ordonnées par le FMI ne dépareraient pas sous la plume de M. Mitterrand. Mais le RPR ne voit pas l'intérêt de l'effacement comptable d'une dette africaine devenue de toute façon impayable si cela ne s'accompagne pas d'une restauration des crédits sur une base saine. Concrètement, il préconise la création de deux fonds internationaux chargés de la gestion et du rachat de la dette, dont l'existence sauvegarderait les intérêts des créanciers et des débiteurs.

Bien que le RPR demande la création d'*« un véritable ministère du développement qui aurait pour mission de gérer la totalité de l'aide »* aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, il a une vision moins tiers-mondiste que le Parti socialiste et veut privilégier l'action en faveur des anciennes colonies. Il s'élève contre *« l'idée que l'Afrique serait un continent condamné à rester définitivement à la traîne »* et déplore *« un désengagement sensible des entreprises françaises sans que les pouvoirs publics aient réagi avec la vigueur requise »*.

Les hommes politiques de la majorité et de l'opposition sont concients de la désaffection pour l'Afrique et essaient d'y remédier chacun à sa façon. Mais ils ont de plus en plus de mal à convaincre les décideurs du secteur privé, sans les investissements desquels la coopération sera un mot creux.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Palabres franco-africaines

Malgré des situations délicates et d'inévitables chamailleries, Paris reste un partenaire attentif et fidèle des dirigeants du club francophone

« Ah ! ces chefs d'Etat africains, soupire ce diplomate qui les a beaucoup fréquentés, *ce sont de grands enfants ! Il faut constamment les materner. »* Pour un oui ou pour un non – un conseil, un appui, une récrimination – ils décrochent leur téléphone pour appeler Paris. Et Paris, c'est d'abord et avant tout l'Elysée.

Ainsi, l'ancienne puissance coloniale est-elle, aujourd'hui, prise à témoin du conflit en paternité qui oppose, à propos des négociations de paix entre frères ennemis angolais, M. Félix Houphouët-Boigny, le président ivoirien, au maréchal Mobutu Sese Seko, son homologue zaïrois. Rien ne va plus entre le doyen des chefs d'Etat francophones et celui qui aspire impatiemment à le devenir. A son corps défendant, Paris est donc mêlé à cette querelle de clochers africains.

Avec les chefs d'Etat africains, mieux vaut savoir langue garder, car le contenu d'une conversation a vite fait le tour du continent. Les présidents se téléphonent sans arrêt et se racontent tout. Un commentaire ainsi colporté peut facilement froisser la susceptibilité de celui auquel il n'était pas directement adressé.

Les chefs d'Etat du « pré carré » forment un club très uni, pour ne pas dire très fermé. Aussi ont-ils vu d'un œil soupçonneux les Sommets annuels franco-africains, auxquels ils tiennent beaucoup, s'élargir, avec la bénédiction de Paris, à certains de leurs pairs lusophones et anglophones.

Pas d'amitiés particulières. Les membres du cercle de famille francophone font des crises de jalousie s'ils devinent que l'ancienne métropole à des petits chouchous et leur manifeste trop ostensiblement ses sympathies. Ainsi, au plus chaud du conflit sénégalo-mauritanien, l'Elysée a-t-il dû finement manœuvrer pour tenir la balance égale entre les deux protagonistes. Au point de veiller à ce que ses envoyés spéciaux soient reçus à Dakar et à Nouakchott le même jour, à la même heure, pour y tenir strictement le même discours...

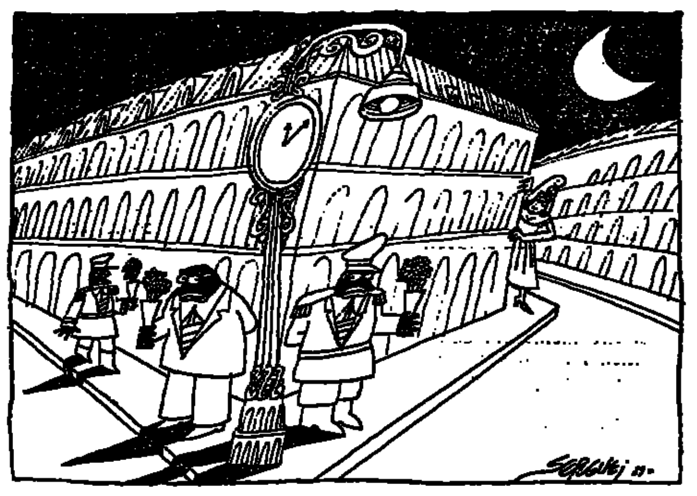

Fermer boutique

La morale voudrait pourtant que la France, comme il lui est arrivé de le faire ailleurs qu'en Afrique, module ses relations en fonction de l'honorabilité de ses interlocuteurs. Lorsqu'il était dans l'opposition, le Parti socialiste vouait aux gémonies le maréchal Mobutu, irrespectueux des droits de l'homme. Une fois au pouvoir, il s'est résigné à dialoguer avec lui, jugeant qu'en définitive il avait, seul, la carrure pour maintenir la fragile unité de l'ex-Congo belge.

Au-delà de certaines réalités difficiles à ignorer, les liens économiques, stratégiques, politiques et – pourquoi pas ? – affectifs sont si forts entre les pays du « champ » et leur ancienne métropole que celle-ci n'a ni la volonté ni même le goût de séparer le bon grain de l'ivraie. La France a boudé la Chine après les massacres de la place Tiananmen, mais elle est restée coite au lendemain des exécutions sommaires de deux ministres burkinais. *« Si nous devions nous contenter d'entretenir des relations suivies avec les seuls régimes africains qui suivent à la lettre un code de bonne conduite*, confie un diplomate, *nous n'aurions plus qu'à fermer boutique... »*

L'Afrique francophone est un tout à prendre ou à laisser, du moins l'entend-on ainsi à Paris. Pas question d'avoir des états d'âme. Les pays du « champ » sont ce qu'ils sont ; il faut faire avec. Ce parti pris de réalisme oblige les dirigeants français à dépenser leur temps, peut-être beaucoup plus que nécessaire, en palabres et en voyages pour satisfaire les exigences, voire le simple amour propre de leurs homologues africains.

M. René Lapautre, le président d'UTA, a-t-il laissé entendre que la récente destruction du DC 10 a été provoquée par une matière explosive embarquée à Brazzaville qu'aussitôt les autorités congolaises, en guise de représailles, menacent de boycotter la compagnie française et que l'Elysée est appelé à calmer le jeu. N'avait-on pas vu, en mars 1984, M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, se rendre la mine penaude à Libreville pour raisonner le président gabonais, M. Omar Bongo, au comble de l'emportement après la publication d'un ouvrage qui donnait de son régime une image peu flatteuse ?

Lorsqu'elles ont été implicitement mises en cause par l'agence de presse burkinaise dans la récente tentative de putsch contre le président Blaise Compaoré, les autorités françaises, qui évitent de prêter le flanc aux accusations de néo-colonialisme, se sont étonnées de ces insinuations. Il est vrai que, dans le passé, Paris ne s'est pas toujours privé, pour des motifs plus ou moins avouables, de s'ingérer dans les affaires intérieures de ses anciennes colonies. Ce fut par exemple le cas, en septembre 1986, au Togo, lorqu'à la demande du président Gnassingbe Eyadema, en mauvaise posture, l'Elysée consentit, en vertu d'un accord de défense, à dépêcher sur place un corps expéditionnaire. Ce fut aussi le cas en septembre 1979, en Centrafrique, lorsqu'il fut décidé en haut lieu de détrôner Bokassa, dont les pitreries impériales avaient fini par ne plus amuser personne.

Menus services

Au sein du club francophone, les « vieux », donc les « sages », ceux qui bénéficient du privilège de l'âge et de l'ancienneté au pouvoir, donnent le ton. Ils supportent de plus en plus mal de voir des têtes brûlées se hisser aux affaires à la faveur d'un putsch parfois sanglant qui dessert l'image du continent noir. Comme ce fut le cas en octobre 1987, au Burkina-Faso, avec l'assassinat du très médiatique capitaine Thomas Sankara.

Les convictions idéologiques, si tant est que chacun ne se soit pas rallié à un pragmatisme de bon aloi, pèsent peu dans la qualité des relations entre chefs d'Etat. le « capitaliste » président Bongo n'est-il pas au mieux avec son homologue congolais, le général marxisant Sassou Nguesso, dont il vient d'épouser la fille...

Entre membres du club, on se rend de « menus » services. Le président béninois, le général Mathieu Kerekou, vient de renvoyer discrètement à son homologue centrafricain, le général André Kolingba, un lot d'opposants politiques qui avaient trouvé refuge dans son pays. Sait-on jamais, à charge de revanche ?

Noirs et blancs

Question de langue, mais aussi de comportement, les chefs d'Etat francophones ont du mal à communiquer avec leurs pairs anglophones. Plus grave, le conflit entre Dakar et Nouakchott a illustré la sourde méfiance qui régit les rapports entre tous ces Africains noirs et les Africains « blancs », qu'ils soient mahgrébins, mauritaniens ou libyens.

Avec ses cent millions d'habitants, le Nigéria, le « poids lourd » africain, inquiète ses voisins, notamment francophones, qui craignent que celui-ci n'en arrive un jour à bousculer les règles d'un jeu bien établi. Mais le plus dérangeant et le plus imprévisible des chefs d'Etat du continent demeure, et de loin, le colonel Mouammar Kadhafi. Ses pairs africains qui l'ont courtisé en vain pour ses pétro-dollars continuent à le ménager, de crainte – l'affaire du Tchad est là pour le prouver – de subir les contrecoups de ses colères, voire de ses foucades.

En définitive, aux yeux des membres du club francophone, l'ancienne puissance coloniale reste, malgré d'inévitables chamailleries, qui, en général, ne prêtent pas à conséquence, le plus attentif et le plus fidèle des partenaires, prêt à répondre présent en cas de coup dur, qu'il s'agisse, par exemple, de voler au secours de la compagnie multinationale Air Afrique en pleine déconfiture ou de tenir en respect le grand méchant loup libyen en quête d'aventures. De *« grands enfants »*, ces présidents africains ? Peut-être, mais pauvreté et insécurité obligent...

JACQUES DE BARRIN

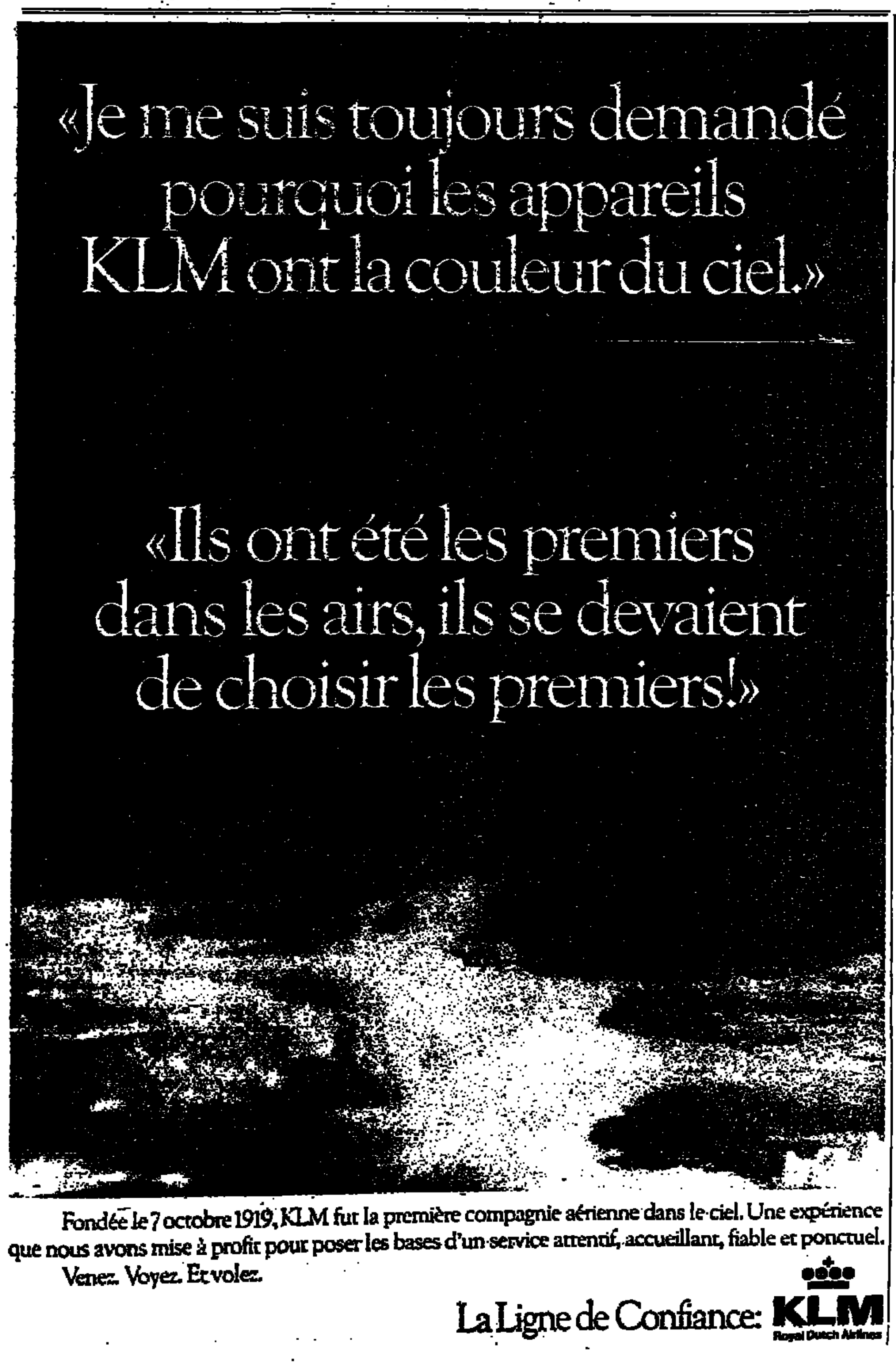

EUROPE

ROUMANIE : avant le quatorzième congrès du PCR

Un Front de salut national demande aux délégués de limoger M. Ceausescu

Dans le discours qu'il a prononcé, mardi 24 octobre à Bucarest, devant un plénum du comité central du Parti communiste roumain, M. Nicolae Ceausescu a dénoncé l'*« intensification des activités des cercles réactionnaires et anticommunistes »* qui cherchent à s'immiscer *« dans les affaires intérieures des pays socialistes »* et à *« déstabiliser et affaiblir la construction du socialisme »*. Dans une claire allusion à la situation en Hongrie, en Pologne, ainsi qu'en URSS, le chef de l'Etat roumain a de nouveau attaqué les *« réformistes »* et les *« thèses qui sont proclamées et commencent à être pratiquées dans certains pays socialistes »*. Selon des diplomates occidentaux à Bucarest, le limogeage récent, en RDA, de M. Erich Honecker – vieil ami de M. Ceausescu – aurait été accueilli avec consternation et une certaine nervosité au sein de la direction du PC roumain, toujours aussi réticente au changement.

A quelques semaines de l'ouverture du quatorzième congrès national du Parti communiste roumain (PCR), qui devrait se tenir du 20 au 25 novembre à Bucarest, un certain nombre de membres du parti, regroupés dans un Front de salut national, ont adressé un « appel » à ceux d'entre eux qui ont été élus délégués pour qu'ils démettent M. Nicolas Ceausescu de ses fonctions.

Les contestataires, dont on ignore l'importance numérique, prient leurs camarades – pour lesquels ils éprouvent un respect tout à fait relatif puisqu'ils les qualifient de *« masse inerte »* – d'arrêter pour une fois *« de mystifier, encenser, écouter et applaudir »* durant cinq jours la dictature Ceausescu et de réclamer une vraie discussion, *« avec courage et esprit de sacrifice s'il le faut »*, pour sortir la Roumanie d'une impasse tragique.

Il demande à ces délégués qui, au fond d'eux-mêmes, *« sont, la plupart, conscients de la situation catastrophique actuelle »*, de monter à la tribune pour dire la vérité sur les réalités économiques, sociales et politiques. La listes de ces tristes *« réalités »* est longue : incompétence des cadres, investissements ratés, plans de production irréalistes, rationnement en série, exportation de produits à des prix inférieurs aux coûts de production, désastre de l'agriculture en raison de l'exploitation des paysans qui sont remplacés *« par des étudiants, des élèves, des militaires, des droits communs* [et parfois] *des ouvriers d'usines »*. Avec pour résultat, selon les signataires de cet appel, que *« tous les ans, une grande partie de la récolte reste sur pied »* et qu'une grande partie de la population *« est condamnée à la famine »*.

Autres thèmes qui mériteraient un débat publique au congrès dans la Roumanie d'aujourd'hui : les carences de la politique de santé, la mortalité infantile, la réapparition de maladies telles que la syphilis, la tuberculose et la gale, les pénuries de médicaments. Egalement mentionnée: la faillite totale du système d'éducation, autrefois prisé, qui a pratiquement tiré un trait sur la formation générale. Le bacalauréat a été transformé en *« parodie »*, les enseignants étant notamment obligés de présenter des *« statistiques triomphales »* en fin d'année. Les douze années d'école obligatoire ont provoqué un désintérêt général pour les études et rendu *« moralement infirmes les jeunes générations qui, de la maternelle à l'université, sont formées dans le moule du mensonge, de la démagogie et de l'arrivisme »*.

Toutes ces critiques contre le régime ne sont pas vraiment nouvelles, de même que les tracasseries quotidiennes auxquelles sont soumis des dissidents comme M^me Doïna Cornéa, ancienne enseignante de français à Cluj, l'écrivain Mircea Dinescu et six anciens *dirigeants du parti qui avaient* dénoncé en mars dernier, dans une lettre ouverte, la politique de la *« famille »* Ceausescu et l'isolement de la Roumanie qui en résulte sur la scène internationale. Mais elles émanent quand même d'un groupe de personnes, membres du PCR, qui affirment parler *« au nom d'un peuple que l'on a mis à genoux, terrorisé et qui est au seuil de son propre anéantissement »*. Le Front du salut national demande que le prochain congrès décide de *« libérer de ses fonctions »* M. Ceausescu, de renouveler la direction du PCR et de définir une nouvelle stratégie politique. Dans ces conditions, il estime que les délégués ont une *« mission historique »* à accomplir en novembre en essayant de mettre à l'écart le *« Conducator »*. *« C'est peut-être la dernière occasion*, écrit-il, *d'éviter un conflit social majeur et un bain de sang auquel conduit toujours le désespoir. »*

Visite du marché de Bucarest

Pour l'heure, en tout cas, M. Ceausescu paraît maîtriser cette contestation, et Moscou, qui a d'autres chats à fouetter, ne semble pas particulièrement pressée de contribuer à la chute d'un régime, peu gorbatchévien – c'est évident – mais qui, sur le plan commercial, lui rend bien des services, ne serait-ce que sous la forme de fournitures de produits chimiques... et de denrées alimentaires.

Les changements à Varsovie et à Budapest, le limogeage plus récent de M. Erich Honecker à Berlin-Est, n'ont pas fait changer d'avis le numéro un de Bucarest. Dans un discours prononcé le 16 octobre à Sinistra-Nasaud, lors d'une visite dans le sud-ouest du pays, il a dit en substance que les Roumains n'entendaient pas revenir à un état d'*« esclavage »* en adoptant les mesures prises en Pologne et en Hongrie. Il a maintenu son attachement viscéral à l'économie centralisée et a certifié que la Roumanie ne travaillera jamais avec les *« capitalistes »*.

L'approche du quatorzième congrès du PCR aidant, M. Ceausescu avait quelques jours plut tôt *« fait le marché »* à Bucarest. Il y avait constaté, selon des organes officiels, de *« grandes insuffisances »*, concernant notamment l'hygiène alimentaire. Comme de coutume, dans ce pays, il en a imputé la responsabilité à des *« cadres incompétents »* dans les ministères. *« Les récoltes*, a-t-il ajouté, *sont suffisantes pour subvenir aux besoins de la population »* et réaliser *« l'objectif d'autarcie que la Roumanie s'est fixée »*. Des photos, dans la presse, montrent M. Ceausescu, devant des étalages de poissons frais et de légumes de saison, produits qui sont d'habitude quasiment inexistants...

Toujours est-il que le quatorzième congrès du PCR doit être, selon M. Ceausescu, *« un résumé des grandioses réalisations »* et ouvrir *« de nouvelles perspectives pour l'application sans failles des principes du socialisme scientifique »*. Sans doute, espère-t-il que le nouveau Centre civique de Bucarest – de style mussolinien et néoclassique, bref « ceausescusien » – et le boulevard de la victoire du socialisme seront enfin inaugurés à cette occasion. Les cérémonies, qui devaient consacrer la démolition d'une partie du centre historique de la capitale roumaine, étaient prévues pour la fête nationale, le 23 août dernier. Elles ont dû être ajournées. On dit que certains architectes et entrepreneurs réticents, bien qu'appointés par le régime, ne seraient pas étrangers à ces retards... Fait inhabituel en tout cas, le quatorzième congrès du PCR a été *« préparé »* par un plénum du comité central les 24 et 25 octobre.

ALAIN DEBOVE

□ **Un pasteur s'enferme dans son église.** – *Le pasteur protestant* Laszlo Tokes, persécuté par les autorités roumaines pour avoir donné en juillet dernier une interview critiquant le régime roumain à la télévision hongroise, s'est enfermé depuis vendredi 20 octobre *dans une église de Timisoara*, dans l'ouest de la Roumanie.

Selon des sources dissidentes, le pasteur entend ainsi protester contre le régime de M. Nicolae Ceausescu et contre son expulsion forcée vendredi dernier de son appartement à Timisoara.

Laszlo Tokes a récemment adressé une lettre à M. Ceausescu dans laquelle il proteste contre les persécutions dont il est l'objet et demande une amélioration du sort de la minorité hongroise de Roumanie qui se plaint de mesures d'assimilation forcée. – *(AFP.)*

Un grand de l'informatique, ça se reconnaît toujours.

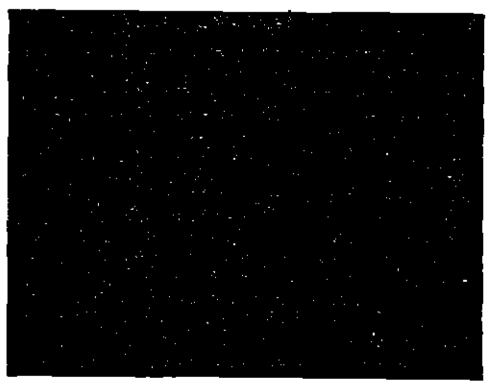

A quoi reconnaît-on un vrai "grand" de l'informatique, non pas un grand d'hier, mais un grand d'aujourd'hui et de demain ?

A sa santé financière, signe incontestable d'une entreprise qui gagne, et qui aura les moyens de continuer à gagner.

A sa puissance technologique, la meilleure des assurances sur l'avenir pour les utilisateurs.

A la pertinence de sa démarche marketing qui vise toujours la meilleure adéquation des solutions proposées aux besoins du marché.

A sa culture d'entreprise qui perpétue de génération en génération une méthode de travail exigeante, une tradition de rigueur et de qualité.

A l'esprit des hommes et des femmes qui l'animent : esprit d'équipe, esprit de qualité, esprit de conquête qui poussent chacun à se dépasser pour que l'entreprise se surpasse en permanence.

Dans le nouveau paysage informatique, ce constructeur-là joue d'ores et déjà un rôle de premier plan.

Parce qu'il a su évoluer au rythme des technologies.

Parce qu'il a compris que les solutions informatiques de demain doivent privilégier la dimension humaine et relationnelle.

Parce que, pour lui, créer la valeur, c'est mettre la technique au service de l'homme, et non l'inverse...

Peut-on encore passer à côté de NCR ?

NCR France
Tour Neptune. Cedex 20
92086 Paris La Défense
Tél. : (1) 49.03.27.75

NCR

Pour créer la valeur

هكذا من الأصل

[illegible] Platform [illegible] Puissant comme un mini. Universel comme un standard.

La Computing Platform
Olivetti Systems and Networks [illegible] la première Computing Platform. Elle est basée sur un concept totalement nouveau, destiné à avoir un effet décisif sur l'évolution de la technologie informatique. Le CP 486 se situe en droite ligne de la priorité qu'Olivetti a faite sienne depuis toujours : la liberté de choix pour l'utilisateur.
La Computing [illegible] associe parfaitement la puissance et les fonctionnalités d'un mini [illegible] convivialité et la compatibilité d'un ordinateur personnel, tout [illegible] universelle qu'un standard du marché. Offrant toute l'efficacité [illegible] performances dont on peut disposer avec les architectures système [illegible] Computing Platform est prête à supporter toute [illegible] qui existent actuellement ou qui apparaîtront [illegible] demain.
Seul Olivetti pouvait avoir [illegible] ce nouveau concept, étant donné sa parfaite compréhension du monde de la mini et des PC, son engagement vis-à-vis des standards et de l'architecture système ouverte.
L'Olivetti CP 486, la première Computing Platform, utilise le nouveau et très puissant processeur d'INTEL, le 486 à 25 MHz, l'architecture 32 bits EISA ainsi que les contrôleurs d'entrée/sortie haute performance.

Serveur de réseau local
Parce qu'il utilise le tout nouveau logiciel de télécommunications de MICROSOFT, le CP 486 est tout à fait destiné à assurer les fonctions d'un serveur de réseau local. Associé à la rapidité de l'INTEL 486 (3 fois plus puissant que le 386, avec une capacité de traitement de 15 millions d'opérations par seconde), il exploite pleinement les performances du nouveau bus 32 bits d'EISA. Ce bus a été créé pour fonctionner avec les systèmes existants, il est compatible avec les cartes d'extension de type XT, AT mais également pour accueillir les systèmes de demain.

PC haute performance
Le CP 486 est une excellente station de travail. Fonctionnant sous MS-DOS ou MS OS/2 et associant le nouveau bus 32 bits d'EISA au microprocesseur 486 d'INTEL, le CP 486 est un ordinateur très puissant.
Une de ses caractéristiques techniques la plus remarquable réside dans le nouveau contrôleur de périphérique de 32 bits, l'ESC (EISA SCSI contrôleur) qui autorise une étonnante vitesse de transmission de 33 mégaoctets par seconde.

Technologie informatique : présent, futur – et passé
Il est tout à fait clair que le CP 486 est un outil assez extraordinaire. Serveur de réseau local autant que station de travail haute performance, le CP 486 peut également être utilisé comme station technique (CAO/DAO) pour des applications graphiques ou mathématiques, ou bien comme serveur d'applications (fonctionnant sous MS-DOS, MS OS/2 multitâches et UNIX V multiutilisateurs) gérant un parc de stations de travail.
Le CP 486 possède la puissance, la compatibilité et la configurabilité pour vous guider, dès maintenant, à travers les années 90, sans avoir à abandonner aucun des choix que vous avez faits jusqu'à présent. Grâce au CP 486 les entreprises seront capables de mener leur politique d'investissement en logiciels, indépendamment des choix qu'elles ont faits en matériels.
La technologie informatique au présent, au futur, au passé, conjuguée pour la première fois sur un seul et même système : la Computing Platform d'Olivetti.

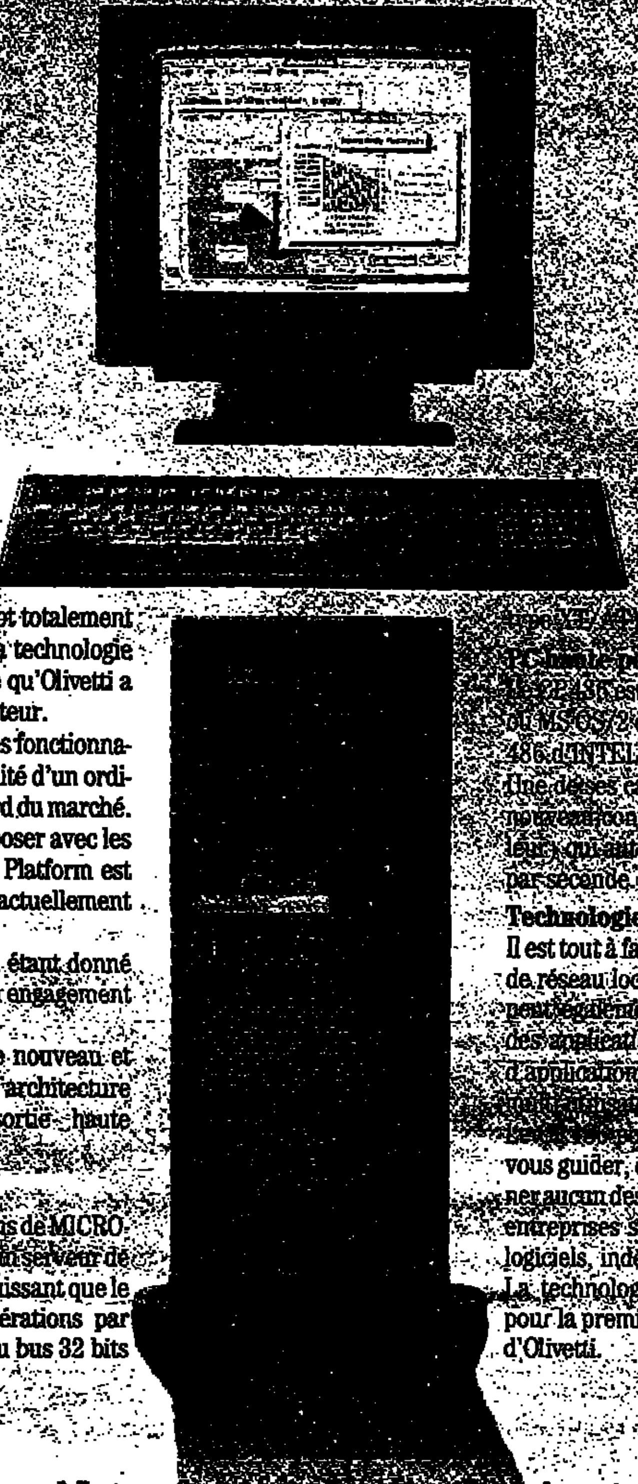

Notre force est votre énergie

olivetti

EUROPE

RDA : l'élection du nouveau chef de l'Etat

Le timide dialogue proposé par M. Krenz se heurte à la méfiance de la population

Au nombre des événements à ranger dans la catégorie déjà riche du « jamais vu en RDA », on a pu noter, mardi 24 octobre, le refus de cinquante-deux députés (vingt-six contre et vingt-six abstentions) d'élire M. Egon Krenz président du conseil d'Etat.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

La chambre du peuple avait été réunie pour tirer les conséquences de la chute d'Erich Honecker et le remplacer dans toutes ses fonctions étatiques par M. Krenz. Seul, parmi les dirigeants déchus, M. Günther Mittag était présent. Il a voté sans hésitation son éviction de la vice-présidence du Parlement et de la présidence de la commission de l'industrie, du bâtiment et des transports. Les votes se faisant à main levée et sans appel nominal, on ne connaîtra jamais les noms des opposants à M. Krenz. Mais ces voix proviennent sans aucun doute des rangs du LDPD, le Parti libéral-démocrate dirigé par M. Manfred Gerlach. Cette formation liée depuis toujours aux communistes du SED dans le cadre du Bloc des partis démocratiques essaie *maintenant de récupérer* à son profit le mouvement populaire. Ses instances dirigeantes ont longuement et passionnément débattu de l'opportunité de présenter ou non un candidat contre M. Krenz. M. Manfred Gerlach a finalement décidé d'attendre un moment plus favorable pour se poser comme *chef d'une opposition légale.* Il a d'ailleurs invité publiquement les membres du mouvement le plus connu de l'opposition, Nouveau Forum, à rejoindre les rangs du LDPD.

Une fois élu, M. Egon Krenz a prononcé une allocution qui se situait dans la ligne de son adresse aux *citoyens de la RDA de mercredi* dernier. Le nouveau chef de l'Etat et du parti propose avec insistance un « *dialogue* » à toutes les catégories de la population mais rappelle que celui-ci doit se dérouler dans le cadre de la Constitution de la RDA, dont il a cité avec emphase l'article premier : « *La République démocratique allemande est l'Etat socialiste des ouvriers et des paysans ; elle est l'organisation politique des travailleurs de la ville et de la campagne sous la direction de la classe ouvrière et de son parti marxiste-léniniste.* »

Ainsi, le Parti communiste n'est pas prêt à abandonner son rôle dirigeant mais il est disposé, selon M. Krenz, à revivifier les organes de cette « *démocratie socialiste dont* (nous) *avons besoin comme l'air qu'on respire* ». Ainsi les ministres seront désormais tenus de rendre des comptes réguliers de leurs activités devant le Parlement et le vote des lois pourrait comporter plusieurs lectures.

Bien conscient que ce « détartrage » du système existant ne saurait suffire à contenter une population qui veut une vraie démocratie et tout de suite, M. Krenz a indiqué que, pour les prochaines élections locales et nationales, en 1991, la loi électorale pourrait être modifiée. Ainsi le nouveau numéro un, qui a répété, à l'intention des manifestants, qu'il entendait « *régler politiquement les problèmes politiques* », lâche un peu de lest : il ne sera pas fait usage de la force contre les manifestations pacifiques. Mais il n'apporte aucune réponse à la principale revendication populaire : la reconnaissance légale de l'opposition.

« Nous sommes la concurrence ! »

Cette attitude a provoqué une réaction immédiate dans les rues de Berlin-Est. A 17 heures, mardi, plus de dix mille personnes, des jeunes en majorité, ont défilé dans le centre de la capitale en criant : « *Egon Krenz, nous sommes la concurrence !* » et en reprenant les mots d'ordre maintenant bien connus à travers tout le pays : « *Légalisez Nouveau Forum !* », « *Elections libres* ». La police s'est encore une fois contentée de régler la circulation, et les automobilistes bloqués par le cortège ont donné un concert d'avertisseurs pour saluer les manifestants : « *Ça fait maintenant cinquante-six ans que ce pays n'a jamais vu le peuple descendre dans la rue sans y être forcé* », faisait remarquer l'un de ces automobilistes.

Devant cette mobilisation et cette méfiance persistante, M. Krenz a décidé d'accélérer le mouvement. Le bureau politique réuni mardi a décidé de présenter au Parlement un projet de loi sur les voyages à l'étranger qui pourrait être définitivement adopté fin novembre. Chaque citoyen de la RDA pourrait obtenir un passeport et solliciter un visa de sortie vers l'Ouest sans avoir à indiquer le motif de son voyage et sans avoir à indiquer la présence de membres de sa famille en RFA.

Le comité central est convoqué pour le 8 novembre prochain. On s'attend, lors de cette réunion, à une nouvelle charrette d'exclusions du bureau politique : MM. Erich Mielke, chef de la sécurité d'Etat, et Kurt Hager, l'idéologue anti-gorbatchévien, pourraient être sacrifiés à la colère populaire, alors que M. Hans Modrow, principale figure des réformateurs au sein du SED, devrait être promu.

LUC ROSENZWEIG

URSS

Un soldat pour trente-deux habitants au Haut-Karabakh

Le blocus du Haut-Karabakh continue et les transports routiers *à travers cette région* autonome peuplée en majorité d'Arméniens, enclavée en Azerbaïdjan, sont « *pratiquement impossibles* », a déclaré, mardi 24 octobre, lors d'une conférence de presse à Moscou, le général Youri Chataline, responsable des troupes spéciales du ministère de l'intérieur.

Le général a fourni quelques chiffres sur le déploiement des troupes en Transcaucasie. Plus du tiers de ces 10 000 soldats sont stationnés au Haut-Karabakh, où les Azéris et les Arméniens sont virtuellement en état de guerre civile, a indiqué le général Chataline. Cela *signifie* qu'il y a 1 soldat pour 32 habitants dans cette région. Il a également précisé qu'il y avait 1 800 soldats en Arménie, 3 600 en Azerbaïdjan, dont 2 600 à Bakou, la capitale ; 4 500, par ailleurs, sont stationnés en Géorgie. Le responsable des forces du ministère de l'intérieur a indiqué qu'environ 300 personnes avaient trouvé la mort dans des conflits interethniques depuis le début de 1988. Le général a ajouté que la tension au Nagorny-Karabakh restait « *extrêmement dangereuse* ». – *(Reuter, AFP.)*

Surenchère démocratique

Suite de la première page

Un tiers des membres du Congrès avaient ainsi été élus, l'année dernière, non pas par le corps électoral dans son ensemble, mais par les membres (ou, plus souvent, les directions) du Parti communiste, de l'Académie des sciences, des syndicats, de l'Union des écrivains, ou encore... de l'Association des philatélistes. Très vivement critiquée, cette disposition *n'avait pas seulement permis* de donner plusieurs voix à ceux des Soviétiques qui sont membres d'un ou plusieurs de ces mouvements et qui pouvaient donc voter plusieurs fois sous différentes casquettes. Elle avait également assuré des sièges à des personnalités conservatrices qui n'auraient sans doute pas trouvé autrement de circonscription où se faire élire.

Dans la pratique, beaucoup de ces organisations, et notamment le parti, avaient toutefois été amenées à établir des listes représentant leurs différentes tendances et ces députés « *d'organisations* » (au nombre de cent pour le Parti communiste) s'étaient donc fondus dans les différents courants de l'ensemble du Congrès. Reste que si le Congrès donne raison au Soviet suprême, le parti ne bénéficiera plus dans les prochains scrutins de sièges réservés.

Ce n'est pas ça qui lui assurait une majorité qui n'est, de toute manière, plus automatique en raison de ses affrontements internes. Le fait que le Soviet suprême – *dont les trois quarts de ses membres* sont communistes – ait décidé de retirer un privilège institutionnel au parti n'en marque pas moins la force de la dynamique parlementaire.

Légitimité populaire

Moins d'un semestre après les premières élections partiellement libres de l'Union soviétique, le centre du pouvoir se déplace lentement, mais sûrement, du comité central vers le Parlement ; des hommes nouveaux commencent à se révéler dans les séances et en commissions, et M. Gorbatchev lui-même n'est plus assuré de pouvoir toujours se faire entendre.

Absent, mardi, des débats, il avait expliqué la veille que l'élection directe des présidents des républiques en ferait des « *gouverneurs* », et violerait surtout le principe de la plénitude des pouvoirs aux soviets. Entraîné par les députés baltes, le Soviet suprême a, lui, été séduit par l'idée de doter *les républiques* de véritables chefs d'Etat bénéficiant d'une légitimité populaire que les institutions n'assurent jusqu'à présent à personne.

Elu, lui, chef de l'Etat soviétique par le Congrès, au deuxième degré donc, M. Gorbatchev pourrait, en conséquence, avoir demain à traiter avec un président estonien, arménien, azerbaïdjanais ou ukrainien, élu au suffrage universel. La possibilité (que les républiques pourraient ou non saisir) d'organiser leur élection présidentielle au suffrage universel devrait renforcer l'indépendance des républiques, accentuer plus encore que prévu la nouvelle prédominance de l'appareil d'Etat sur celui du parti et accélérer enfin, par la personnalisation de la lutte politique, la cristallisation de nouveaux partis.

La dynamique parlementaire crée une dynamique politique, et le Soviet suprême vient de se révéler d'une audace que les députés les plus réformateurs croyaient réservée au Congrès.

BERNARD GUETTA

□ **Un projet de télévision « indépendante ».** – Une chaîne de télévision « indépendante », Nika-TV, pourrait émettre de façon régulière en URSS dans un an environ, indique son promoteur, M. Nikolaï Loutsenko, dans l'hebdomadaire *Nedelia*. Cette chaîne, qui se consacrerait principalement à l'information, a déjà des locaux à *Leningrad, Tachkent* et *Alma-Alta* (Asie centrale) ainsi qu'à Perm, dans l'Oural. Elle serait contrôlée par un conseil de surveillance composé de députés soviétiques, de représentants des Komsomols (Jeunesses communistes), de l'Union des cinéastes ou de l'agence Novosti. Nika-TV utiliserait, dans un premier temps, le réseau de diffusion de Gostelera-dio, la radio-télévision d'Etat. La future chaîne aurait déjà signé deux contrats à Hollywood l'autorisant à diffuser 5 000 des « *meilleurs films américains* ». – *(AFP.)*

□ **PRÉCISION.** – M. Adamichine est vice-ministre des affaires étrangères d'URSS. Une omission typographique a rendu inintelligible le libellé de cette fonction dans l'article consacré au voyage de M. Robert Badinter en URSS (*le Monde* du 25 octobre).

A TRAVERS LE MONDE

RFA

Ouverture du procès de terroristes kurdes

Le procès en RFA de dix-neuf Kurdes inculpés de meurtres, séquestration et appartenance à un groupe terroriste s'est ouvert, mardi 24 octobre, au tribunal de Düsseldorf. Ces personnes, de nationalité turque, sont accusées d'avoir participé en République fédérale à des représailles contre d'anciens membres ou sympathisants du *Parti des travailleurs du* Kurdistan (PKK).

Pendant le week-end, six mille Kurdes et des sympathisants avaient manifesté à Düsseldorf contre ce procès qui doit durer au moins deux ans, réclament la libération de leurs compatriotes. A Paris, une soixantaine de manifestants kurdes ont occupé, mardi, le jardin de l'ambassade de RFA pendant une demi-heure pour protester contre la brutalité de la répression vis-à-vis de leurs compatriotes, ce procès « *politique* » et l'aide allemande à la Turquie. De même, en Suède, une cinquantaine de réfugiés kurdes ont occupé pendant une heure les locaux de la compagnie Lufthansa pour les mêmes raisons. – *(AFP.)*

TURQUIE

Un troisième tour est nécessaire pour l'élection présidentielle

Un troisième tour aura lieu pour l'élection présidentielle le 31 octobre au Parlement turc, le deuxième tour n'ayant pas permis, mardi 24, l'élection d'un des deux candidats en lice.

Favori de cette élection, le premier ministre, M. Turgut Ozal, a recueilli les suffrages de 256 des 284 députés de son parti, le PMP, *Parti de la Mère patrie.* Aux deux premiers tours de l'élection présidentielle, la majorité requise par la Constitution est des deux tiers (300 sur 450).

L'autre candidat, M. Fethi Celikbas, également du PMP, n'a obtenu que 17 voix. Comme le premier, le 20 octobre, ce deuxième tour à été boycotté par les deux partis de l'opposition représentés à l'Assemblée, le Parti populaire social-démocrate et le Parti de la Juste Voie. Pour le troisième tour, seule la majorité absolue est requise. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : l'ANC va intensifier la lutte armée.** – Le responsable des affaires étrangères du Congrès national africain (ANC). M. Thabo Mbeki, a déclaré, mardi 24 octobre, que son organisation s'apprêtait à renforcer la lutte armée pour obtenir le démantèlement de l'apartheid. « *Non seulement la lutte armée va continuer, mais elle va être intensifiée* » pour accroître la pression sur le gouvernement minoritaire blanc du président Frederik de Klerk, a-t-il déclaré. « *Nous sommes en train d'essayer d'accroître notre capacité militaire* », a-t-il indiqué et, « *pour mener une lutte militaire, il faut des troupes, correctement entraînées et correctement équipées. Nous devons nous assurer quelles sont partout.* – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : confirmation de la chute de Pailin.** – Les Khmers *rouges se sont bien emparés de la* ville minière de Pailin, à l'ouest du pays, près de la frontière thaïlandaise (*le Monde* du 24 octobre), a-t-on confirmé, mardi 24 octobre, à Bangkok. D'autre part, la ville de Svay-Chek, à environ 30 kilomètres de Sisophon, a été prise par les combattants du Front de libération nationale du peuple khmer (nationaliste non communiste). – *(AFP.)*

Les instants les plus épicés ne sont pas les plus chers

MARRAKECH

VOL ALLER RETOUR A PARTIR DE 1 160 F

66, BD SAINT-MICHEL 42 73 10 64 - 36 15 NF

NOUVELLES FRONTIERES

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

ABONNEMENTS

BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

PORTAGE : pour tous renseignements Tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

921 MON 03

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71

Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MATRA COMMUNICATION

OFFRE PUBLIQUE DE VENTE AU SECOND MARCHÉ DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 OCTOBRE 1989

La demande ayant dépassé les 150 millions de titres pour une offre de 850 000 titres, la Société des Bourses française, les banques introductrices, la société de Bourse Nivard Flornoy et les actionnaires Matra et Paribas ont décidé de procéder à une seconde offre publique de vente le vendredi 27 octobre dans les conditions suivantes :

- Prix de souscription : 156 F
- Blocage d'un tiers des fonds sur les demandes.

Les fonds seront bloqués jusqu'au lundi 30 octobre. Le choix du tiers du montant a été retenu pour tenir compte de la période de blocage sur trois jours.

Matra communication remercie le marché de lui avoir accordé sa confiance.

Une notice est à la disposition du public auprès des services financiers de Matra communication. Tél. : (1) 34-60-79-33.

هكذا من الأصل

EUROPE

Le « Raspoutine » de Mme Thatcher

LONDRES

de notre correspondant

Mme Thatcher est rentrée mercredi 25 octobre d'un sommet agité du Commonwealth à Kuala-Lumpur pour trouver la discorde dans sa maison. Une polémique a en effet éclaté en son absence entre son principal conseiller économique, sir Alan Walters, et le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson. Sir Alan est un éonomiste qui professe des vues ultra monétaristes et est résolument hostile à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le système monétaire européen. M. Lawson est un partisan déclaré de l'adhésion au SME. Il a publiquement invité mardi celui qu'il a qualifié de *« conseiller à temps partiel du premier ministre »* à garder ses opinions pour lui-même...

Sir Alan partage son temps entre les Etats-Unis, où il enseigne à l'université John Hopkins, et le 10 Downing Street, où il dispose d'un petit bureau. Le chancelier de l'Echiquier est traditionnellement logé au 11 de la même rue mais ce voisinage n'a pas facilité la communication entre les deux hommes, qui sont désormais à couteaux tirés. Le fait que sir Alan, un élégant sexagénaire, a l'oreille de Mme Thatcher dont il fut le conseiller à plein temps de 1981 à 1983, et qu'elle a fait anoblir en 1983, alors que les relations entre la « Dame de fer » et le chancelier sont loin d'être chaleureuses, n'arrange évidemment pas les choses.

D'origine modeste, fils d'un militant communiste, sir Alan se situe très à droite et contribue régulièrement aux travaux d'un club de reflexion américain ultra conservateur, l'« Enterprise Institute ». En juin 1988, il avait donné à un magazine économique américain peu connu un article dans lequel il critiquait le principe même du SME, affirmait le principe du libre flottement des monnaies au gré du marché, et se prononçait contre l'adhésion de la livre. Ce texte, qui vient seulement d'être publié, a suscité la colère de M. Lawson et déclenché un débat animé aux Communes.

La politique officielle du gouvernement, réaffirmée par Mme Thatcher au sommet européen de Madrid en juin dernier, est en effet que la Grande-Bretagne est décidée à entrer dans le SME même si elle attend pour ce faire une réduction de l'inflation britannique à un niveau équivalent à celui de ses partenaires. *« Les idées de sir Alan sont les siennes et non celles du cabinet. Ecoutez plutôt ce que disent les ministres. Ce sont eux qui ont la responsabilité de définir la politique du gouvernement »*, a déclaré M. Lawson.

Ces dissensions ont fait l'objet aux Communes d'une attaque en règle de l'opposition travailliste. M. John Smith, chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme, a affirmé qu'elles étaient à l'origine des difficultés économiques actuelles. Plusieurs députés conservateurs, ce qui est nettement plus surprenant, n'ont pas davantage mâché leurs mots. L'un d'eux a ainsi décrit sir Alan comme *« une sorte de Raspoutine »* et de *« bouffon patenté du 10 Downing Street »*.

Devant cet émoi, M. Lawson a voulu être encore plus clair. Dans une interview à la BBC, il a déclaré mardi soir : *« Il est mauvais que les conseillers s'expriment en public. C'est une des règles du jeu, et l'une de celles que tout bon gouvernement doit observer. »*

DOMINIQUE DHOMBRES

GRANDE-BRETAGNE

Londres mettrait en concurrence les industriels français et américains pour la définition d'un missile nucléaire

La Grande-Bretagne va mettre la France à égalité avec les Etats-Unis pour le cofinancement des études préparatoires à la conception d'un missile nucléaire aéroporté, qui serait commun aux armées de l'air du Royaume-Uni et de l'un des deux pays avec lequel les Britanniques collaboreraient.

Depuis quelques années, déjà, la Grande-Bretagne envisage de remplacer les bombes nucléaires larguées par gravitation de ses Tornado par un missile air-sol tiré du même avion à distance de sécurité pour l'équipage. Elle a le choix entre deux formules : le missile SRAM (ou son dérivé encore à l'étude, le SRAM-T) qui équipe les bombardiers nucléaires américains ou le missile ASMP (air-sol à moyenne portée) qui arme les Mirage-IV et les Mirage-2000-N de la France.

A ce jour, le gouvernement britannique n'a pas arrêté sa décision, mais on sait que la Royal Air Force ne cache pas ses préférences pour le missile nucléaire américain.

Pour cette raison, un contrat de préétude, d'une valeur de 10 millions de francs, a été passé par le Royaume-Uni aux constructeurs du SRAM, afin d'évaluer notamment si Britanniques et Américains pourraient ensemble concevoir un missile dérivé qui aurait des performances améliorées. De source autorisée, à Paris, on laisse entendre que la Grande-Bretagne s'apprête à adresser à la société française Aérospatiale, qui a produit le missile ASMP, une somme équivalente pour examiner comment, de part et d'autre de la Manche, on pourrait mettre au point un missile plus perfectionné (en discrétion par rapport à la détection adverse et en rayon d'action accru), à charge pour les deux pays partenaires de concevoir l'adaptation de sa propre tête nucléaire.

Les 10 millions de francs du Royaume-Uni viendraient s'ajouter aux 10 millions de francs que, de son côté, le budget français de la défense consacre par an à ce projet.

Dans l'attente de ce cofinancement britannique, on considère, à la Délégation générale pour l'armement, que le gouvernement de Mme Margaret Thatcher manifeste ainsi, concrètement, sa volonté de placer les Etats-Unis et la France à égalité de chances si, dans les six mois à venir, comme il en est question, le Royaume-Uni devait finalement choisir le pays avec lequel ses industriels auront à coopérer.

Ce programme de missile air-sol à tête nucléaire serait – s'il donne lieu à une collaboration franco-britannique – le premier du genre entre les deux pays, et il deviendrait le symbole d'une entente dans le domaine de la sécurité européenne. Français et Britanniques ont toujours, jusqu'à présent, conçu séparément leurs panoplies nucléaires, stratégiques ou préstratégiques, qui sont indépendantes les unes des autres. En dérivant un nouveau missile aéroporté de l'ASMP actuel, qui est de construction spécifiquement française, les deux pays n'enfreindraient aucun des traités de limitation des Euromissiles qu'ils n'ont pas signés et qui, pour l'instant, ne s'appliquent qu'aux systèmes d'armes soviétiques et américains à base de missilles sol-sol intermédiaires.

L'optimisme français en la matière doit, cependant, être tempéré par le fait que le Royaume-Uni pourrait accepter, d'autre part, le stationnement sur son sol d'avions de combat américains, du modèle F-15 E, porteurs de missiles nucléaires SRAM. Le projet est à l'étude, si l'on en croit la presse britannique, pour être effectif en 1991.

Dans ce cas, la Royal Air Force, partisane de la solution du SRAM américain ou d'une version améliorée pour ses Tornado, pourrait faire valoir que le Royaume-Uni a tout à gagner d'une coopération avec les Etats-Unis, puisqu'il s'agirait de partager la logisitique d'un même système d'arme déployé sur des bases en territoire britannique.

ITALIE : une réforme préparée depuis vingt ans

Procédure pénale à l'américaine

ROME

de notre correspondant

Révolution à l'américaine dans les prêtoires italiens : la défense et l'accusation enfin sur un pied d'égalité, l'avocat transformé, s'il le désire, en détective à la recherche de preuves, ou en négociateur échangeant avec le ministère public une réduction de peine contre les aveux de son client. A Rome, mardi 24 octobre, pour la première journée d'existence légale de ce nouveau code de procédure pénale – en chantier depuis plus de vingt ans – la presse a fait état de ce qu'on appelle ici *« le syndrome de Perry Mason »*. Dès lundi soir, minuit, dans tous les tribunaux italiens sont en effet tombées les estrades surélevées qui permettaient aux représentants du ministère public de dominer physiquement leurs collègues de la défense.

Comme le fameux avocat de l'interminable série américaine, les défenseurs sont désormais au même niveau que l'accusation et, autre innovation, ils peuvent aussi procéder en audience à des contre-interrogatoires. Comme disent les spécialistes, l'Italie passe d'une procédure de type *« inquisitorial »* à une mise en accusation plus proche de ce qui se fait ailleurs en Occident.

Fini le secret des instructions souvent interminables qui lésaient, parfois gravement, les intérêts des inculpés, finis aussi les célèbres *« maxi-procès »*, toute chose naguère possible en vertu d'un code pénal hérité de la période fascite (1931). Dorénavant, dès qu'un accusé contestera certains faits qui lui sont reprochés, s'ouvrira une enquête dite *« préliminaire »*, et ce sont le ministère public et la défense – ensemble – qui recueilleront les preuves avant de les présenter à un magistrat. Celui-ci décidera alors s'il y a lieu ou non d'inculper. En clair, la présomption d'innocence sort renforcée de la réforme.

Le choc, en Italie est énorme et les réactions à chaud relativement partagées. S'ils sont, en grande majorité, d'accord avec les principes du nouveau code – *« cela ne peut pas être pire qu'avant »*, – les juges, ainsi qu'une partie de la classe politique, en contestent fortement la mise en application *« trop brutale »* à leur goût. Au point que le ministre de la justice, M. Giuliano Vassalli, quinze heures après l'entrée en vigueur de la procédure, a dû préciser, mardi, qu'il n'était *« pas question »* de la suspendre...

Les sept cent quarante-six articles de ce qui est devenu pour tout le monde le *« code Vassalli »* visent évidemment à alléger les procédures et à désengorger un système qui figure parmi les plus malades du monde développé. Et tout le problème est là, précisément. Le remède de cheval ne risque-t-il pas d'achever le patient ? Le système croule déjà sous près de trois millions de procédures en retard par manque de juges, de personnel, de matériel, et même de tribunaux. L'Etat italien consacre 0,78 % du budget national à la justice. Nul doute que les justiciables prendront la réforme plus au sérieux lorsqu'un effort aura été fait de ce côté-là aussi, sinon d'abord.

PATRICE CLAUDE

SI J'AI RÉUSSI
A OBTENIR POUR 30 F SEULEMENT
LA VERSION D'ESSAI
DE MICROSOFT WORD 5,

C'est que je lis la nouvelle formule de l'Ordinateur Individuel, et que son numéro de novembre ne vaut que 30 F.

L'Ordinateur Individuel crée l'événement : sa nouvelle formule est entièrement au service des utilisateurs de micro-informatique en entreprise. Enfin un journal utile : un journal outil. L'Ordinateur Individuel crée l'événement et offre ce mois-ci 2 disquettes d'essai du MICROSOFT WORD 5. L'Ordinateur Individuel et ses disquettes, 30 F seulement chez votre marchand de journaux.

l'ORDINATEUR INDIVIDUEL
ÇA AIDE A REUSSIR

CEP GROUPE TESTS

NORTHWEST

ENFIN, UN RÉSEAU RÉSERVÉ AUX HOMMES D'AFFAIRES DONT VOUS N'AUREZ PAS A ROUGIR DEVANT VOTRE FEMME.

PARIS-DÉTROIT NON STOP.

Si on vous dit que Détroit est l'escale la plus logique pour rejoindre facilement la Californie, la Floride, le Texas ou même le Wyoming, vous n'allez pas nous croire. Et pourtant... grâce au réseau Northwest Airlines, à partir de Détroit, Minnéapolis ou Memphis, vous avez à votre disposition près de 200 villes américaines, des formalités de douane et d'immigration faciles, donc un gain de temps important. Et tout ça, à partir de Détroit et en exclusivité Northwest Airlines. Quand on vous dit que vous n'aurez pas à rougir du réseau Northwest Airlines... Pour tout renseignement, contactez votre agence de voyage ou appelez-nous au (1) 42 66 90 00.

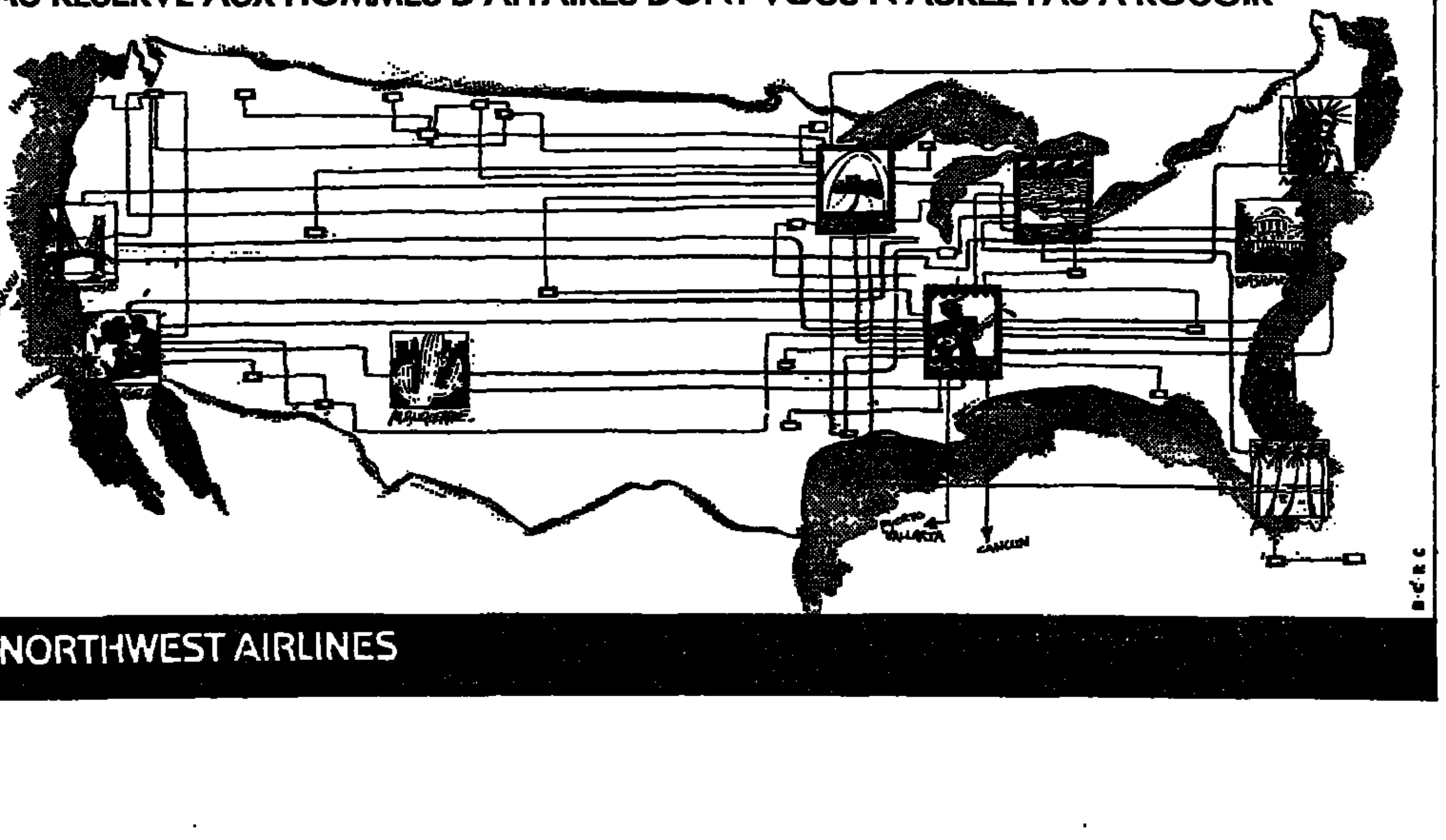

L'ESPRIT DE CONQUETE NORTHWEST AIRLINES

POLITIQUE

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Coopération : en quête de cohérence

Les députés ont adopté en première lecture, mardi 24 octobre, le budget de la coopération et du développement, présenté par M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement *(lire page 5)*. Les crédits pour 1990 s'élèvent à 7,3 milliards de francs soit une hausse de 4,8 % par rapport à 1989 (0,60 % du budget général de l'Etat).

L'aide publique au développement s'élèvera en 1990 à 34,6 milliards de francs, soit une progression de 8,9 % par rapport à 1989 (0,54 % du PIB). Les groupes PS et UDC ont voté pour, le PC et l'UDF se sont abstenus, le RPR a voté contre.

En mai 1989, lors du sommet de Dakar, le président de la République, M. François Mitterrand, avait pris l'initiative d'annuler la totalité des créances d'aide publique au développement des trente-cinq pays les plus pauvres et les plus endettés d'Afrique sud-saharienne.

Cette disposition, la plus importante de la politique de coopération et de développement de la France pour 1990, ne figurait toutefois pas dans le budget présenté mardi 24 octobre par M. Jacques Pelletier. Inscrite au chapitre des charges communes du budget du premier ministre, elle ne sera soumise aux députés que le 15 novembre.

Une présentation budgétaire qu'a déplorée M. André Bellon (PS, Alpes-de-Haute-Provence), rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères. *« Une autre présentation ne s'imposait-elle pas symboliquement ? Nous serons bien obligés un jour de nous interroger sur le transfert de compétences de votre ministère à celui des finances »*, a-t-il déclaré à M. Pelletier. *« Peut-on continuer de gérer ainsi au coup par coup ? »*, s'est demandé M. Bellon, en précisant qu'une majorité de députés avait exprimé en commission des affaires étrangères, le voeu que soit adoptée une loi-cadre en matière de coopération *« afin de rendre plus de cohérence à notre action internationale en faveur du tiers-monde »*.

« Cohérence », le mot devait revenir souvent. Si la plupart des députés se sont accordés à reconnaître les efforts budgétaires en matière de coopération et de développement, nombreux sont ceux qui ont reproché la dispersion des moyens entre les différents ministères.

Pour M. **Richard Cazenave** (RPR, Isère), il est urgent de lancer *« une réforme ambitieuse des structures »*, alors que le gouvernement se contente selon lui *« de gérer tant bien que mal ce qui existe, de bricoler, quand il faut reconstruire.* (...) *Avec 34,6 milliards, ce budget n'est pas en mesure de mobiliser les énergies au service d'une grande cause »*.

M. **Jean-Paul Fuchs** (UDC, Haut-Rhin), a estimé pour sa part que la France *« n'avait pas à rougir en matière d'aide publique au développement. Mais c'est l'efficacité de l'aide qui est mise en cause, son manque de cohésion »*. Le ministère de la coopération ne gère, en effet, que 20 % des crédits, les autres étant dispersés entre le Quai d'Orsay (10 %), le Trésor (53 %) et une dizaine d'autres ministères, *« sans compter*, a précisé M. Fuchs, *les interventions élyséennes ». « Chaque aide a sa finalité, et souvent les intérêts du commerce ou de la politique extérieure comptent plus que ceux du développement. »*

Des dons plutôt que des prêts

Au-delà des problèmes de structures et de répartition budgétaire, l'important, a observé M. **Guy-Michel Chauveau** (PS, Sarthe), rapporteur pour avis de la commission de la défense, est que la France se situe au premier rang des sept pays industrialisés en matière d'aide au développement en lui consacrant 0,5 % de sa richesse nationale.

Un effort qui témoigne, selon M. Pelletier, de la volonté du gouvernement d'inscrire l'aide au développement parmi ses *« priorités »*.

Et, priorité entre toutes, c'est le continent africain, dont la situation reste *« préoccupante »*, qui doit continuer de mobiliser l'essentiel de l'aide française. L'effacement de la dette des pays les plus pauvres, annoncé par M. François Mitterrand, est loin de résoudre tous les problèmes, a reconnu M. Pelletier. *« Il reste à régler la dette des pays intermédiaires et elle est bien plus élevée. Les trente-cinq pays pauvres totalisaient 18 milliards à 20 milliards de dettes, la Côte-d'Ivoire à elle seule en a 85 milliards, dont une vingtaine à l'égard de la France. »*

Le ministre de la coopération souhaite donc que le gouvernement s'oriente vers une politique *« de dons plutôt que de prêts »*, d'autant, a-t-il précisé, que les prêts bonifiés sont accordés au taux de 0,80 % ou 0,85 % sur trente ans, avec dix ans de différé de remboursement : *« Il s'agit donc en réalité à 80 % de dons, autant aller jusqu'au bout. »*

La politique d'aide au développement en Afrique doit, selon M. Pelletier, répondre à deux *« défis majeurs »*. Elle doit tout d'abord aider à la *« réorganisation des Etats »* car *« il n'y a pas de développement sans Etat pour garantir le droit, pour assurer la justice et la libre entreprise »*. La coopération militaire est un des éléments de cette nécessaire stabilité. Dans le budget pour 1990, l'aide militaire directe (la fourniture de matériel) augmente de 5 % et les stages proposés aux personnels militaires africains voient leurs crédits progresser de 9 %.

Autre défi : la valorisation des hommes, notamment par la formation des jeunes africains et l'effort concédé en faveur de l'éducation. Sur ce point, nombreux toutefois sont les députés qui se sont inquiétés de la baisse des effectifs des coopérants, surtout parmi les enseignants, au profit des techniciens.

Tous les députés se sont en revanche félicités de l'augmentation des dotations destinées à la coopération non gouvernementale (plus 19 % par rapport à 1988). Les crédits des organisations non gouvernementales (ONG) progressent de 88 % (4,250 millions de francs), tandis que ceux des associations de volontaires augmentent de 12,8 % (127,3 millions de francs).

Interrogé par M. Jean-Marie Daillet *(UDC, Manche) sur le problème spécifique de la République* d'Haïti, M. Pelletier a rappelé que le gouvernemnt français venait d'envoyer à ce pays une aide budgétaire de 30 millions de francs. Le ministre de la coopération a en outre annoncé qu'il se rendrait à Haïti au début de l'année 1990.

PASCALE ROBERT-DIARD

□ **M. Juppé : « mise en scène ».** – Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, a qualifié, mardi 17 octobre, de *« mise en scène »* les commentaires présentant comme un *« échec »* la motion de censure de l'opposition sur le budget. *« Il n'a traversé l'esprit d'aucun d'entre nous que* (...) *le gouvernement fut renversé »*, a-t-il déclaré. La motion de censure constitue *« un instrument de procédure qui a pour but de manifester l'union de l'opposition, ce qui a été fait à 95 % »*, a-t-il ajouté.

Recherche et technologie : « l'arrivée à maturité » du programme nucléaire

Les députés ont adopté en première lecture, mardi 24 octobre, le budget de la recherche et de la technologie, présenté par M. Hubert Curien. Les crédits pour l'année 1990 s'élèvent à 24,1 milliards de francs, soit une augmentation de 4,3 % par rapport à 1989. Ce budget représente 1,98 % du budget général de l'Etat. Seul le PS a voté pour, les groupes communiste et centriste se sont abstenus, le RPR et l'UDF ont voté contre.

Ils étaient entre eux et visiblement ils s'en accommodaient fort bien. Deux professeurs agrégés d'université, quatre ingénieurs dont un polytechnicien, un chirurgien, un professeur de médecine, un agent du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) se sont notamment retrouvés mardi 24 octobre face à un chercheur devenu ministre. Le budget de la recherche et de la technologie est donc resté une affaire de spécialistes.

Pour M. **Hubert Curien**, ce budget répond à trois priorités : soutien à la recherche industrielle, effort en faveur de l'emploi scientifique, accroissement des moyens de la recherche fondamentale. Jugée unanimement insuffisante face aux exemples étrangers, la politique de recherche industrielle des entreprises est encouragée dans le budget 1990, avec des crédits en hausse de 20 % (5 milliards de francs), répartis entre le Fonds de la recherche et de la technologie (1,5 milliard de francs), l'ANVAR (845 millions), les crédits propres au budget de l'industrie (843 millions de francs) pour financer les *actions de diffusion des « grands* projets innovants » vers les petites et moyennes entreprises, ceux inscrits au budget des postes, des télécommunications et de l'espace *pour la filière électronique* (1 710 millions de francs, en baisse par rapport à 1989) et enfin le crédit impôt-recherche.

Renforcé lors de la discussion de la première partie de la loi de finances, le dispositif du crédit impôt-recherche ne fait pas l'unanimité. M. Curien a tenu à préciser sur ce point que la mesure avait été *« efficace »* et qu'elle avait profité en priorité aux entreprises qui avaient réalisé le plus gros effort de recherche. M. Curien a toutefois annoncé qu'il allait demander au ministère du budget de mettre en place *« un programme important et régulier de contrôle »* des *sommes affectées* par la collectivité à cette aide fiscale aux entreprises, répondant en cela au voeu exprimé au nom de la commission des finances par M. **Emile Zuccarelli** (app. PS, Haute-Corse).

Pour M. **Jean-Pierre Sueur** (PS, Loiret), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, la France connaît *« un véritable déficit »* de sa recherche industrielle. *« Deux cents entreprises concentrent 8 % de la recherche industrielle (...). Le problème est essentiellement culturel*, a souligné M. Sueur, *et il faut persuader nos chefs d'entreprise et nos cadres que l'investissement prioritaire, pour une entreprise, c'est l'investissement dans la recherche. »* Sans cette *« mutation culturelle »*, a ajouté le rapporteur, *« les effets de l'incitation publique resteraient des plus limités »*.

Comme un portefeuille de Caisse d'épargne

Les organismes publics de recherche ne peuvent pas indéfiniment se substituer aux entreprises *« pour exécuter des travaux qu'elles ne font pas »*, a observé de son côté M. **Guy Hermier** (PC, Bouches-du-Rhône), qui estime que l'on ne réglera pas le problème de l'insuffisance de la recherche industrielle en *« multipliant les cadeaux* [aux entreprises] *de façon incontrôlée »*. Comme ses collègues socialistes, le député communiste s'est déclaré favorable à un renforcement très sévère des contrôles de l'attribution du crédit impôt-recherche.

Si les crédits affectés aux programmes *aéronautiques civils* (2,8 milliards de francs, soit + 17 %) et ceux destinés à l'espace (7,1 milliards, soit + 11 %) progressent fortement, la dotation budgétaire du CEA connaît, elle, une baisse de 4 points (6,2 milliards). Un choix, qui selon M. Curien, s'explique par *« l'arrivée à maturité »* du programme nucléaire. *« Il faut maintenant repréciser les missions du CEA en fonction du soutien qu'elles peuvent apporter à l'indutrie nationale »*, a déclaré M. Curien.

Deuxième volet : la politique en faveur de l'emploi scientifique. Sept cent cinquante créations d'emploi (dont quatre cent trente-deux postes de chercheurs) sont inscrites dans le budget 1990 et des crédits supplémentaires sont affectés à l'amélioration des rémunérations des personnels de recherche, conformément à l'accord conclu le 11 juillet dernier avec leurs organisations syndicales. Ces crédits se traduisent notamment par la hausse de la rémunération des chercheurs en début de carrière (10 000 francs par mois pour un chargé de recherche), par la revalorisation de la prime de recherche et par la facilité accordée aux transformations d'emploi afin d'accélérer le rythme des promotions. Là encore, plusieurs critiques se sont fait entendre, y compris dans les rangs socialistes.

Dernière priorité : l'accroissement des moyens en faveur de la recherche fondamentale, avec une dotation en hausse de 6 % pour les organismes publics de recherche (1,8 milliard de francs). Inégalement répartis, ces crédits ont été en priorité affectés à l'augmentation des soutiens de programme.

+ 6,9 %) afin de renforcer la compétitivité des laboratoires, à l'INRA et à l'INSERM. Le gouvernement a en revanche suspendu son action en faveur de l'Agence française de maîtrise de l'énergie (AFME), compte tenu, a déclaré M. Curien des *« résultats mitigés »* obtenus dans le domaine des économies de matières premières.

Les députés ont enfin exprimé leurs « inquiétudes » sur la faiblesse des crédits de paiement des autorisations de programme, et demandé au ministre de la recherche et de la technologie de reprendre à son compte l'amendement de la commission des affaires culturelles tendant à les augmenter de 200 millions de francs.

Les critiques sur ce budget *« pépère »*, selon l'expression de M. **Jean-Michel Dubernard** (RPR, Rhône), ou *« géré comme un portefeuille à la Caisse d'épargne alors que des placements plus audacieux étaient permis »*, selon M. **Birraux**, n'ont cependant pas entamé la courtoisie des débats. Tout d'abord, parce que le ministre a confié dans un grand sourire que son grand-père était... *« caissier à la caisse d'épargne de son village »* et qu'il l'aimait beaucoup. Ensuite parce que M. Curien a affirmé que *« peut-être un peu naïvement »* il trouvait ce budget *« bon »*. Enfin parce que tous ces scientifiques passés ou présents, se trouvaient décidément fort bien ensemble à parler de choses si sérieuses...

P. R.-D.

Après le rejet de la motion de censure de l'opposition

Le Centre n'est déjà plus ce qu'il était...

Après le rejet de la motion de censure contre la première partie du budget de 1990, le groupe UDC à l'Assemblée nationale apparaît divisé. Certains de ses membres s'interrogent notamment sur l'avenir de l'intergroupe UDF-UDC-RPR.

La scène se passe dans les couloirs de l'Assemblée nationale : des députés centristes sortent d'une réunion de l'intergroupe UDF-UDC-RPR. Ils croisent M. Raymond Barre, député apparenté UDC. *« La réunion est terminée, monsieur le premier ministre. Elle avait lieu au 101 »*, explique l'un d'entre eux. Furieux, M. Barre réplique : *« Je n'avais pas l'intention de m'y rendre. Je vais à une réunion de la commission des affaires étrangères... »*

Si tous les députés UDC ne boudent pas l'intergroupe, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur son devenir. *« L'intergroupe ? C'est une piqûre de cortisone sur un cancer généralisé »*, estime M. Bruno Durieux (UDC-Nord). Le député barriste, qui n'a pas voté lundi la censure, estime que l'UDC fait fausse route en se fondant au sein d'un intergroupe. *« Le centre doit être autonome s'il veut reprendre des parts de marché au Parti socialiste »*, estime-t-il en affirmant qu'il ne fait que *« dire tout haut ce que la moitié du groupe UDC pense tout bas »*.

Mme Christine Boutin (apparentée UDC, barriste, Yvelines) n'a pas non plus voté la censure : *« On ne va pas la voter tous les quatre matins si l'on souhaite conserver à cette procédure une certaine crédibilité »*. Pour le reste, Mme Boutin se sent à l'aise au sein de l'UDC, même si elle revendique, comme M. Durieux, un positionnement plus indépendant, sans pour autant être suspectée en permanence de vouloir passer à gauche : *« C'est un groupe très sympa. Chacun a le droit de s'y exprimer comme il le veut »*, dit-elle.

La décision de voter contre le budget 1990 et de s'associer à la motion de censure apparaît toutefois aux tenants de la ligne autonome comme un gage politique qui brouille l'image de l'UDC. *« L'année dernière, nous nous sommes abstenus sur le budget. Celui-ci est, sur plusieurs points, meilleur que le budget 1989. L'inflexion de l'attitude de l'UDC est une erreur »*, explique encore M. Durieux.

Ceux qui partagent son analyse estiment que le président de l'UDC, M. Pierre Méhaignerie, a tiré trop vite et trop sommairement les enseignements du semi-échec de la liste du centre, emmenée par Mme Simone Veil, lors des élections européennes du 18 juin. Ils constatent que le thème de l'« union » agité par le RPR est *« à sens unique »*. *« Dès qu'il y aura un problème au sein de l'intergroupe, le RPR tentera de nous faire porter le chapeau de la désunion »*, affirme un élu centriste.

Ne pas donner une image timorée

L'ancien secrétaire général de l'UDC, M. François Froment-Meurice, se demande si *« les rénovateurs RPR »* auront vraiment *« le courage »* d'utiliser les possibilités de l'intergroupe pour *« prendre leurs distances par rapport à la tyrannie molle de l'appareil de M. Bernard Pons »*. *« Il faut que l'UDC serve d'ouvre-boîtes de l'opposition, pas de couvercle... »*, ajoute-t-il. *« Il ne faut pas mélanger le court terme et le long terme »*, explique pour sa part M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne), qui a voté la censure *sans état d'âme : « Il y avait un 49-3 sur le budget, il était normal que nous y répondions par la censure. Mais nous devons veiller à ne pas en déposer à répétition. Sur d'autres textes, le groupe UDC pourra mieux manifester sa personnalité »*.

Un épisode récent a apporté de l'eau au moulin des centristes sceptiques. Soucieux de pousser un peu plus loin la logique de l'union, le président du groupe UDF, M. Charles Millon, avait proposé à M. Bernard Pons que l'opposition ait un orateur unique dans le débat de censure. Dans la mesure où la présidence tournante de l'intergroupe était assurée par l'UDC, M. Millon proposait que ce soit M. Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) qui soit cet orateur. La proposition de M. Millon a été fermement repoussée par M. Pons... *« Vous voyez ! »*, n'ont pas manqué de dire des députés UDC.

Les mêmes causes produisant *les mêmes effets*, l'UDC pourrait être confrontée aux mêmes difficultés lors du vote final sur le projet de loi de finances. M. Méhaignerie avait dû mettre tout son poids dans la balance pour convaincre certains députés de son groupe de ne pas s'abstenir sur la partie recettes du budget. Parviendra-t-il une seconde fois au même résultat, alors que le même scénario se profile (49-3, motion de censure) ? L'intergroupe UDF-UDC-RPR se réunira, quant à lui, en séance pleinière, le 7 novembre, pour adopter une position commune. D'ici là, l'UDC a décidé de voter au cas par cas les budgets des différents départements ministériels, avec une variante par rapport à l'année dernière : *consigne a été donnée d'éviter* de s'abstenir pour ne pas donner une image timorée...

PIERRE SERVENT

Au conseil régional Rhône-Alpes

M. Charles Millon et les aléas d'une majorité relative

LYON

de notre bureau régional

A quelques mois de la discussion de son projet de budget pour la région Rhône-Alpes, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, a commencé à s'exercer à son tour à la pratique de la majorité relative. Alors qu'en janvier dernier, trois mois après son élection à la présidence du conseil régional, le député (UDF-PR) de l'Ain avait bénéficié de l'abstention du groupe socialiste pour faire passer son premier budget, la majorité régionale qu'il conduit s'est retrouvée unie, mercredi 24 octobre, avec le groupe du Front national pour adopter la décision modificative numéro trois, c'est-à-dire le troisième budget supplémentaire de l'année, consacré pour l'essentiel à l'aide à l'investissement dans les lycées privés d'enseignement technique.

C'est la première fois depuis un an qu'une telle convergence apparaît sur un dossier significatif, autant par son contenu politique que par le montant des crédits affectés (10 millions de francs).

Depuis l'entrée au gouvernement de M. Michel Durafour, la majorité régionale ne compte plus que soixante-quinze membres sur un effectif total de cent cinquante et un conseillers régionaux. Comme les ministres à l'Assemblée nationale, M. Millon se voit donc contraint, dans sa propre région, de ménager tantôt la gauche, tantôt le Front national pour faire aboutir ses projets. Cet exercice d'équilibre sera toutefois plus difficile à réaliser lors de l'examen du budget régional de 1990. Compte tenu du nouveau rôle joué par M. Millon sur le plan national, les socialistes rhônalpins ne paraissent guère disposés à s'abstenir une nouvelle fois. Quant au FN, il semble peu probable qu'il puisse avaliser l'augmentation importante des impôts locaux prévue dans les premières esquisses budgétaires.

J.-L. S.

Corse : dissidence nationaliste

Les nationalistes corses dissidents – exclus ou démissionnaires – d'A Cuncolta naziunalista, ont annoncé, mardi 24 octobre à Ajaccio, la création d'un nouveau mouvement, Accolta naziunale corse (ANC).

Les militants de ce « Regroupement national corse », dont notamment, M. Pierre Poggioli, ancien élu régional, ont dénoncé un *« véritable blocage au niveau des débats et* [des] *clarifications »* à l'intérieur du mouvement nationaliste qu'ils ont quitté. Ils critiquent *« le mythe d'infaillibilité politique du mouvement de libération visant à éluder tout débat démocratique »* et considèrent que leurs divergences avec la Cuncolta portent *« sur l'analyse du nouveau pouvoir depuis son avènement »*. Le malaise au sein du mouvement nationaliste est aussi une conséquence de la trêve des actions militaires appliquée depuis juin 1988 par l'ex-FLNC.

Le nouveau mouvement se prononce pour une *« solidarité conditionnelle »* avec d'éventuelles nouvelles actions militaires de l'ex-FLNC et indique que son *« seul ennemi est l'Etat colonialiste français »*.

هكذا من الأصل

McCANN

"PLUS JE CONSOMME D'ESSO SUPER PLUS, MOINS JE CONSOMME D'ESSO SUPER PLUS."*

Esso Super Plus sans plomb

Sondage IFOP réalisé par téléphone du 21 au 26 septembre 1989 auprès de 500 automobilistes utilisateurs réguliers d'Esso Super Plus sans plomb.

BAISSE DE CONSOMMATION *** 50% des automobilistes attentifs à leur consommation ont constaté une baisse de celle-ci : 23 %** évaluent cette baisse à moins de 5 %. **67 %** évaluent cette baisse entre 5 % et 10 %. **10%** évaluent cette baisse à plus de 10%.

PERFORMANCES MOTEUR **52%** ont constaté une meilleure accélération. **44%** ont constaté un ralenti plus stable. **40%** ont constaté une augmentation de la puissance.

GARANTIE ESSO SUPER PLUS **78%** des souscripteurs de la garantie moteur gratuite Esso Super Plus la considèrent comme un véritable avantage. **91%** des utilisateurs sont satisfaits du produit.

PENSER ESSO, C'EST LOIN D'ÊTRE BÊTE

INFORMATIONS ESSO SUPER PLUS : MINITEL 3615 ESSO

POLITIQUE

Mort d'Eugène Claudius-Petit

De la Résistance à l'idéal européen

Ancien membre du Comité national de la Résistance, ancien ministre, *M.* Eugène Claudius-Petit est mort, mardi 24 octobre à Paris à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Eugène Claudius-Petit a été l'un de ces hommes qui ont marqué aussi bien la Résistance que les années qui ont suivi la Libération. Il a illustré une sorte d'humanisme chrétien et de générosité sociale auxquels il est constamment resté fidèle. Compagnon de la Libération, co-fondateur du Conseil national de la Résistance, créateur de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance, l'UDSR, à laquelle devait adhérer M. François Mitterrand, Eugène Petit, apprenti ébéniste à douze ans, devient professeur de dessin à Lyon avant la guerre.

Sous le pseudonyme de « Claudius », *il entre* dans la Résistance, où il dirige le réseau Franc-tireur. Il gagne Londres en 1943, siège au CNR puis aux Assemblées constituantes d'Alger et de Paris. En 1946, il est élu député de la Loire et il conservera ce mandat – avec quelques interruptions – jusqu'en 1973 avant de devenir député de Paris jusqu'en 1978.

Sous la IVe République, son nom est associé à la réparation des destructions subies par la France pendant la guerre. Il occupe en effet le ministère de la recontruction et de l'urbanisme, et réalise dans la ville de la Loire dont il est le maire, Firminy, de nombreuses expériences architecturales – en accueillant Le Corbusier – urbanistiques et sociales.

Fervent européen, il démissionne du poste de ministre du travail du gouvernement Mendès France en septembre 1954, en raison de l'échec du projet de communauté européenne de défense. Ce sera son dernier poste ministériel. Pendant la guerre d'Algérie, il dirige la SONACOTRA, organisme chargé de construire des logements pour les Français musulmans originaires d'Algérie, et prend position fréquemment en faveur de la paix. Il s'éloignera peu à peu aussi bien de l'UDSR que des gaullistes pour le rapprocher des mouvements centristes issus du MRP, tandis que, dans la Loire, il combattra toujours les communistes. Il préside ainsi, de 1969 à 1973, le groupe parlementaire Progrès et démocratie moderne, puis de l'Union centriste, et devient vice-président du mouvement CDP (Centre démocratie et progrès).

Membre de la LICRA, favorable à l'abolition de la peine de mort, partisan de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, Eugène Claudius-Petit, qui n'exerçait plus aucun mandat politique depuis 1978, participait cependant toujours aux délibérations du mouvement centriste, le CDS, où il s'exprimait sur les problèmes de société et d'humanisme et comme défenseur des droits de l'homme, selon la conception chrétienne qui a inspiré son action.

A. P.

Au Sénat

Les collectivités locales au secours de l'activité économique

Les sénateurs ont commencé l'examen, mardi 24 octobre, en première lecture, du projet de loi relatif à l'action des collectivités territoriales en faveur du développement économique local. Ce projet a été présenté par M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.

Le projet de loi qualifié d'*« élément fondamental »* de la politique gouvernementale en faveur de l'emploi, a pour objectif d'impliquer plus encore dans la lutte contre le chômage des collectivités publiques qui, depuis l'instauration du RMI, prennent largement part au traitement social du chômage.

Les collectivités territoriales ont déjà eu l'occasion de s'engager dans la création d'emplois, mais dans un cadre législatif que le gouvernement estime maintenant désuet et dépassé. Le texte se fixe également comme objet de définir les règles du jeu en matière d'intervention économique des collectivités locales pour prévenir la concurrence et des rivalités souvent acharnées pour attirer sur leur territoire des implantations d'entreprises, synonymes d'emplois et de recettes grâce à la taxe professionnelle.

Le dispositif soumis aux sénateurs par M. Baylet s'articule autour de quatre objectifs majeurs : étendre le régime des aides directes (prime à la création d'entreprise, prime à l'emploi, prêts), dont les régions ont la responsabilité depuis la loi de décentralisation du 7 janvier 1982, aux départements, mais aussi aux communes pour qu'ils remplissent un rôle accru en matière de soutien à l'extension ou à la reconversion des PME et PMI ; permettre aux départements de s'associer au renforcement des fonds propres des entreprises par le biais de participation au capital des sociétés de développement régional et habiliter communes et départements à souscrire des titres participatifs émis par des sociétés coopératives en cas d'émissions par appel public à l'épargne ; permettre aux sociétés d'économie mixte locales de s'engager plus encore dans la gestion des services de proximité en milieu rural et d'activité touristique grâce à des dérogations aux règles de plafonnement des garanties d'emprunt.

Parallèlement, le projet rend possible la participation au capital de ces sociétés, de collectivités territoriales étrangères sous réserve d'un accord préalable entre Etats, ceci pour préparer l'Europe de 1993.

Administrer ou produire ?

Le texte donne enfin aux collectivités territoriales les moyens d'intervenir en faveur d'activités culturelles par le biais de subventions aux entreprises existantes et gérant des services à caractère culturel. Le gouvernement entend par ces mesures lutter tout particulièrement contre la crise qui touche actuellement le cinéma, en zone rurale comme en ville.

Mais tous les rapporteurs et les différents orateurs doutent que la compétence première des collectivités territoriales soit d'intervenir dans l'économie, et estiment qu'elles doivent plus administrer que produire. Les collectivités locales font d'ailleurs déjà beaucoup pour le développement économique en assurant un environnement fiscal favorable et des infrasctructures adéquates grâce à l'aménagement du territoire, ont-ils fait remarquer. Aller plus loin en épousant les vues du gouvernement est interprété comme un transfert de l'Etat aux collectivités locales de la charge que représentent le chômage et son coût.

Les intervenants ont souligné le danger que comporterait, selon eux, le texte, compris et utilisé comme une incitation pour les entrepreneurs privés à faire pression sur les collectivités pour obtenir des avantages ou des aides. De fait, ce rôle moteur que le gouvernement entend faire jouer aux collectivités territoriales entraîne des risques importants pour leurs finances. C'est d'ailleurs ces craintes qui expliquent le refus de la majorité sénatoriale (favorable à l'opposition nationale) de voter le projet en l'état. A l'initiative du groupe RPR, l'article premier du texte n'a d'ailleurs pas été adopté.

□ **Les Verts demandent une audience au premier ministre.** – Les Verts, qui souhaiteraient voir *« s'infléchir »* en faveur de l'environnement le projet de budget 1990, viennent de demander une entrevue à M. Michel Rocard. Dans leur lettre, ils marquent leur *« désaccord »* avec le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, qui *« se complaît dans un budget misérable »*. Selon leur porte-parole, M. Christian Brodhag, le souhait d'une *« synthèse nouvelle »* avec les écologistes, exprimé ce week-end par M. Rocard, constitue *« une dialectique interne au PS de récupération de thèmes écologistes qui ne* [nous] *concernent pas. »*

Que reste-t-il du communisme ?

Où va le communisme ? Quel est son avenir ? M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, estime que le socialisme de type soviétique trouve une *« seconde jeunesse »*. Il l'a dit à la dernière Fête de *l'Humanité*, en parlant de la perestroïka, après s'être déclaré persuadé de la supériorité de ce socialisme sur le capitalisme. *A contrario*, les dirigeants communistes hongrois se rallient à la social-démocratie en liquidant leur Parti communiste, qui, à les en croire, n'a fait la preuve de son efficacité ni sur le plan économique ni sur le front des libertés ou de la démocratie. Excès d'optimisme ? Excès de pessimisme ? *M. Anicet Le Pors*, ancien ministre, membre du comité central, et M. Michel Naudy, ancien journaliste à *l'Humanité* proche de M. Claude Llabrès (rénovateur), donnent leur point de vue. Même si M. Le Pors rencontre, aujourd'hui, des difficultés au sein de son parti, il n'en reste pas moins attaché au communisme. *M. Naudy, lui, prône la rupture avec cette* idéologie.

POINTS DE VUE

Le sel de la terre

par Anicet Le Pors

SPÉCULATION financière et menace permanente de krach boursier, deux tiers de l'humanité insolvables et internationalisation du fléau de la drogue, chômage endémique et austérité chronique, mise en cause des souverainetés nationales et multiplication des atteintes aux droits et libertés, etc. Tel qu'en lui-même, le capitalisme égrène sa crise de jour en jour.

Une crise qui provoque le mouvement social. Les luttes revendicatives, *à l'ordre du jour* en France, en témoignent : l'action pour le SMIC à 6 500 francs, les puissants mouvements des fonctionnaires des finances, des travailleurs de chez Peugeot, des personnels hospitaliers et bien d'autres, la protestation contre les licenciements et les entraves multipliées aux droits des travailleurs expriment le refus d'une société injuste en même temps que, consciemment ou non, elles mettent en cause le capitalisme comme mode de production et formation sociale.

D'autant plus que, au-delà du discours libéral, la faillite théorique du système est patente. Un écart *croissant existe entre la réalité et* les prémisses de la pensée libérale. Si celle-ci se réfère fondamentalement à la concurrence des entreprises face au marché pour réaliser *les conditions de l'optimum économique*, dans les faits la production, la consommation, les échanges, les financements sont caractérisés non par la concurrence idéale, l'égalité, la divisibilité, l'information parfaite des agents économiques, mais au contraire par des hiérarchies de puissances, le jeu des rapports de force, des coalitions et une intervention publique massive. C'est dans ce contexte, où le capitalisme voit fortement contestée sa capacité propulsive historique, qu'il est devenu de bon ton *de spéculer sur la mort du* communisme.

Il n'est évidemment pas ques*tion de nier la situation de crise* grave que connaissent aujourd'hui les pays socialistes qui se sont donné le communisme comme idéal et objectif. Des causes spécifiques en ont été identifiées. Par exemple, s'agissant de l'Union soviétique : l'arriération originelle, l'encerclement impérialiste et la guerre, le stalinisme. Mais une analyse plus approfondie des causes inhérentes à la nature même du socialisme permet de montrer que ce dont souffrent les *pays qui se sont engagés dans* cette voie n'est pas un excès de socialisme mais une insuffisance de socialisme dans ses trois fondements : la propriété sociale des grands moyens de production d'échange et de financement, le pouvoir de la classe ouvrière et de ses alliés, la démocratie.

La *propriété sociale est évidem*ment irréductible à un simple transfert de propriété juridique, les nationalisations de 1982 en ont apporté en France une preuve supplémentaire. *Elle implique* l'intervention active des créateurs, la mise en œuvre de nouvelles méthodes de gestion, le développement maîtrisé d'interactivités et de coopérations. Le sens du service public finalisé par des valeurs d'intérêt général, opposé à l'esprit managérial fondé sur la recherche exclusive du *profit*, *participe* de cette appropriation qui est, en définitive, une création continue, jamais absolument acquise.

La classe ouvrière ne se conçoit *plus aujourd'hui* en dehors de l'imbrication des travailleurs collectifs combinant travail manuel et travail intellectuel, directement productif et improductif, activités industrielles, de recherche et de service. La remise en cause de la notion de dictature du prolétariat, devenue largement obsolète, entraîne nécessairement une nouvelle définition plus complexe, plus riche de la base de classe de l'action révolutionnaire et, partant, de la vocation des révolutionnaires dans la société : levain dans la pâte, sel de la terre, avant-garde d'un type nouveau à requalifier.

L'avenir n'est pas détruit

La démocratie ne saurait elle-même limiter ses références aux *droits individuels dont la propriété* privée était à l'origine le soutien. Les encyclopédistes ne disaient-ils pas : *« C'est la propriété qui fait le citoyen. »* Ni même aux droits de *la seconde génération*, droits économiques et sociaux que les luttes ont pourtant portés en France à un niveau relativement élevé. Elle doit aujourd'hui inclure l'ensemble des droits du genre humain, c'est-à-dire ceux qui correspondent aux valeurs individuellement reconnues : la paix, l'environnement, le développement, la souveraineté nationale, l'Etat démocratique de droit, l'intégrité de la personne, etc.

C'est l'insuffisance de réponses *apportées à ces conditions de fond* qui explique la nature de la crise des pays socialistes et ce diagnostic vaut pour eux comme pour tous ceux qui, dans des conditions *nationales spécifiques, se donnent* le socialisme comme objectif et solution de la crise du capitalisme. Non seulement l'avenir du socialisme, le communisme, n'est pas *détruit*, mais *il se présente* au contraire comme un immense chantier où, fortes de l'expérience acquise, avec ses échecs, ses erreurs et ses *fautes*, les révolutionnaires modernes peuvent aller de l'avant pour construire une *société* plus humaine fondée sur la *justice* sociale, l'efficacité économique et la démocratie politique la plus complète.

Au cours des dernières décennies, les communistes français ont *beaucoup accumulé d'enseigne*ments pratiques et de réflexion théorique, mais la barre des exigences posées par la construction du socialisme dans un pays développé tel que la France s'est beaucoup élevée et appelle plus que jamais un énorme travail d'approfondissement idéologique et politique, accompagnant l'action pour les revendications immédiates et pour des perspectives de réel changement.

Surtout, il est un impératif *supérieur* dont *seul le respect* autorise à se réclamer de l'idéal communiste, mais *qui* permet réciproquement de le faire vivre dès maintenant au quotidien : l'exigence morale en politique dont Euripide nous donnait il y a vingt-quatre siècles, dans *Hécube*, une expression d'une étonnante actualité :

« Jamais pour les humains
» le langage ne devrait prévaloir
» sur les faits.
» Qui a bien agi devrait parler bien
» et qui a fait le mal ses discours
» sonneraient creux,
» sans qu'on puisse jamais dire
» bien la chose injuste.
» Sans doute ils sont habiles ceux
» qui ont ainsi raffiné,
» mais il ne peuvent être habiles
» jusqu'au bout : ils périssent
» misérablement.
» Nul encore n'y a échappé. »

▶ M. Anicet Le Pors, ancien ministre et membre du comité central du PCF.

Pour un bel enterrement

par Michel Naudy

LORSQUE le bras droit de Gorbatchev affirme que le marché est *le seul* critère démocratique en matière économique, quand un membre du bureau politique du Parti polonais, frais promu, ne retient pour seul modèle possi*ble que le système suédois, quand* l'homme fort du Parti ouvrier hongrois n'envisage plus qu'une seule voie, la voie pluraliste, mieux vaut ne pas se tromper de diagnostic *et, partant, d'ordonnance.*

L'été *qui* vient de passer a vu *s'opérer* — comme disent les marxistes bon teint — un saut qualitatif : le communisme, en tant *que système planétaire, n'est plus seu*lement malade, il est mourant. Dès lors, le problème est moins de s'interroger sur les conditions de sa survie que d'en abréger les souffrances et notamment celles qu'il inflige encore aux peuples qui le subissent.

C'est une singularité de l'intelligentsia française dominante que de se poser les questions que d'autres ont déjà résolues. A de rares exceptions près, elle en est encore, au nom du « droit-de-l'hommisme » de tendance kouchnérienne, à *tenir* le bulletin quotidien des occasions manquées par Gorbatchev de transformer la sainte Russie en paradis hawaen. L'histoire passe, le faubourg Saint-Germain fait des additions. Il demeure une certaine contagion de la mesquinerie dans la sphère politique qui, à terme, peut être fort dommageable.

Ce que certains ont du mal à concevoir, après soixante-dix ans de diabolisation des équipes dirigeantes soviétiques, c'est que la dernière née ne manœuvre pas en recul pour préserver ce *qui* demeurerait le « noyau dur » du dogme. M. Gorbatchev a cessé de manœuvrer parce qu'il n'a plus de marge pour ce faire et que la démocratisation comme *le* désarmement *lui* sont imposés par les peuples de l'Est comme par l'état de leurs *économies. Et gare, ici, à faire de* la Chine l'exception qui infirmerait la règle quand M. Deng ne fait plus que de la tactique de retardement au prix du sang, évidemment.

Dès lors, on est un peu *confus* de devoir reconnaître que c'est M. Bush et, plus subtilement, M. Giscard d'Estaing, qui ont le mieux saisi l'esprit du temps en *inversant les termes de la fameuse* formule de Lenine selon laquelle les capitalistes finiraient bien par lui vendre la corde destinée à les pendre. Voler au secours financier *de la Pologne, investir en* URSS, injecter francs et dollars en Hongrie apparaît *désormais, en effet*, comme plus « rentable » que de développer des systèmes d'armes *qui n'ont jamais été* aussi inutiles. La mémoire collective joue parfois de mauvais tours, la France rentière serait-elle toujours hantée par le fantôme des emprunts russes ?

Certes, transposées du Nord-Est brésilien à l'Oural, les recettes *minceurs* du FMI auront des effets approchants et le temps n'est peut-être pas si éloigné où l'on *s'expatriera « librement » de Slo*vaquie pour remplacer les Turcs de la Ruhr. Mais sont-ce là les scrupules qui animent les principales forces politiques françaises ?

Un transfert électoral réel

La droite, empêtrée dans une *série de duels au poignard où* seules meurent les ambitions, ne semble pas au mieux de la forme pour tirer bénéfice de l'effondrement communiste. Sa concurren te *social-démocrate se lance* avec un moindre handicap. Rameau toujours vigoureux du mouvement ouvrier, forte avec Blum d'avoir tôt saisi la possible déviance portée par *le bolchevisme*, elle occupe, faute de mieux, le terrain de l'alternative en Europe. Mais de là *à pronostiquer avec M. Michel* Rocard une *« voie royale »* il y a sans doute beaucoup.

Un bon exercice préparatoire consisterait, avant de formuler de *plus hautes prétentions*, à gérer avec plus d'efficacité la fin du communisme français. Il est à ce propos assez étrange que nombre de dirigeants socialistes d'enver*gure oscillent toujours entre deux* attitudes également discutables et parfois complémentaires : considérer que la question ne se pose plus ou *prendre son mal en patience*.

Rendre M. Marchais inutile

Or, si le déclin de l'influence communiste semble irrémédiable, tout indique que le transfert électoral vers le PS, s'il a jamais eu lieu dans des proportions significatives, est aujourd'hui à peu près nul. Un, deux, trois millions de suffrages potentiels seraient-ils à ce point superflus que l'on persiste à les négliger ? Les efforts déployés pour rallier quelques ministres giscardiens sans autres bagages que leur bonne mine auraient-ils épuisé les ressources imaginatives des socialistes. La « fizbinisation » constituerait-elle le *nec plus ultra* du traitement de la question communiste ?

Sans doute l'affaire n'est-elle pas aisée. Aucune force autonome significative n'a pu, *jusqu'ici*, se *dégager de l'orbite du PCF* pour fixer durablement une part de son ancienne influence et ce n'est pas le confusionnisme de la campagne menée en 1988 par M. Pierre Juquin qui a dû éclaircir la perspective. Mais avant de rêver d'une grande social-démocratie française occupant l'ensemble du champ progressiste, avant d'imaginer l'intégration au PS d'un courant héritier de la culture communiste, pourquoi ne pas convenir que les *socialistes ne sont toujours pas en* mesure de réaliser pareils projets et que la déshérence ne profite qu'à M. Georges Marchais et à la droite ?

N'est-il pas étrange que l'on n'ait pas compris que Saint-Etienne, Nîmes, Reims, Amiens (à *qui* le tour ?) se sont fort bien passées du PS pour tomber directement des mains de maires communistes dans de plus rudes poignes ?

On ne prend pas de raccourci avec l'Histoire *hors les périodes de* crise. Polonais et Hongrois, Baltes et Russes vont à leur rythme qui est *celui* du bouleversement. Nous n'en sommes pas là et le flamboiement de l'Orient européen n'est ici *que timide lueur*.

Que le PS ait l'ambition de « rafler la mise », on le comprend, qu'il se serve de sa puissance pour stériliser des forces qui ne man*queront pas de lui faire* défaut un jour est moins justifiable. Négocier au plus juste prix des accords municipaux avec M. Marchais est nécessaire mais n'épuise pas le problème. Lâcher quelques concessions à M. Krasucki est indispensable mais ne règle rien sur le fond.

Pourquoi donc, à Rennes ou ailleurs, ne pas s'inquiéter des conditions de passage à une nouvelle ère politique, celle où un *« réformisme fort »*, pour écrire comme M. Ochetto, *secrétaire général du* PC italien, surmonterait le clivage de Tours et rendrait, à terme, M. Marchais tout simplement inutile.

Y aurait-il pire disparition pour lui et plus alléchante incitation pour M. Gorbatchev ?

▶ Michel Naudy, journaliste, est l'auteur de *« PCF le suicide »* (Albin Michel 1986)

هكذا من الأصل

Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

SECTION B

14 La polémique sur le port du voile
— M. Rocard et la réforme de l'orthographe
15 Roger Knobelspiess devant les assises
15 Football : une nouvelle affaire Cantona
16 L'épargne et l'investissement dans la production audiovisuelle

Un entretien avec le professeur François Gros

« La France est un pays moteur pour la réflexion sur la bioéthique »

Paris accueille, du mercredi 25 au samedi 28 octobre, un colloque international sur le thème *« Patrimoine génétique et droits de l'humanité »*. Cette rencontre est organisée conjointement par la commission des Communautés européennes, l'Université européenne de la recherche et l'Université Jussieu Paris VII, avec la participation de l'UNESCO et de l'INSERM.

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, M. François Gros, professeur au Collège de France et biologiste de renommée internationale, souligne le rôle moteur joué par la France dans la réflexion sur la biothique. Il prend aussi position, à titre personnel, contre l'éventuelle promulgation d'une loi dans ce domaine.

« Pourquoi organiser, aujourd'hui en France, un tel colloque international ?

— Il est en train de se passer beaucoup de choses autour de la génétique. D'une part, les aspects pratiques du génie génétique commencent à être examinés au niveau du Parlement européen et du Conseil de l'Europe. D'autre part, se profile aussi en France une traduction, en termes législatifs, du rapport Braibant sur la bioéthique. Il y a aussi le projet de recherche sur le génome humain, qui est en train de converger vers des décisions de plus en plus précises dans les pays concernés. On doit également évoquer le projet « Frontières humaines » du Japon.

» J'ajouterai enfin que les prises de position du Comité national d'éthique français sur l'expérimentation sur l'embryon, ainsi que sur les embryons congelés, n'étaient valables que pour une période de trois ans, période qui se termine dans quelques semaines.

— Tous ces éléments ne changent pourtant pas, sur le fond, la nature des problèmes soulevés depuis une quinzaine d'années par le développement du génie génétique et de la procréation médicalement assistée.

— Certes, tout cela ne crée pas une philosophie ou une métaphysique nouvelles. En revanche, l'addition de tous ces facteurs rend de plus en plus nécessaires les prises de position précises et concrètes. Je ne veux pas, d'emblée, parler de prises de position juridiques, mais de discussions sur ce qu'il convient de faire. Comment devons-nous procéder ? Est-il nécessaire de prendre des dispositions au niveau européen ou international ? Est-il nécessaire de légiférer à l'échelon national ? Tout cela est très important pour l'avenir de la biologie et de la médecine et doit être impérativement discuté entre toutes les personnes concernées, depuis les « acteurs » scientifiques, jusqu'à ceux qui peuvent subir la science, la démultiplier ou la communiquer.

Des moralistes aux censeurs

— Comment coordonner tous ces points de vue, toutes les réunions sur la bioéthique ?

— Je suis biologiste et, à ce titre, j'assiste à de nombreuses réunions de caractère professionnel et technique sur le thème du génome. Là, on parle travail, on échange des idées sur les progrès de la connaissance, mais les questions d'éthique ne sont que rarement soulevées. A l'autre extrémité, les réunions de juristes auxquelles j'ai pu participer m'ont frappé par les prises de position extrêmement intelligentes et intéressantes sur des scénarios généralement déjà dépassés, ou qui n'avaient jamais été mis en pratique. On y confondait le possible et l'actuel.

» C'est pourquoi l'idée nous est venue de diviser ce genre de rencontres en deux exercices : l'un, où l'on donne la parole à des experts parlant de ce qui est véritablement en train de se faire, ainsi qu'à des philosophes, des théologiens qui pourront dire ce qu'ils pensent, sans avoir le sentiment d'être observés ou nargués par les scientifiques. Ensuite, il faudra que nous réalisions un travail transversal, ce qui n'est pas facile, car, en général, l'expérience montre que chacun n'écoute que lui-même ou ses confrères et ses consœurs immédiats.

— Tout en étant un scientifique, vous estimez donc que la science ne possède pas en elle-même les moyens de mener cette réflexion éthique. Pensez-vous que l'appétit de connaissance et d'action de vos collègues leur interdit, en définitive, de pouvoir mener à bien une telle réflexion ?

— Entendons-nous bien. Il s'agit, sur des questions tout à fait précises, d'interroger les scientifiques en leur demandant d'arrêter un instant leurs travaux et de réfléchir à ce qu'ils font, je suis convaincu que des solutions peuvent être trouvées. Les scientifiques l'ont déjà fait en 1975, par exemple, pour le génie génétique. Contrairement à ce que certains disent aujourd'hui, ils le font aussi pour la dissémination de plantes transgénétiques. En ce qui concerne la procréation médicalement assistée, il serait injuste de dire que toutes les personnes concernées ne se posent pas sans arrêt ce genre de problème.

» En revanche, ce qui manque, c'est le recul sur les choses. Les comités d'éthique fonctionnent certainement très honnêtement et, jusqu'ici, de façon assez satisfaisante ; mais vient un moment où la cinétique du développement de la recherche devient tellement rapide que la philosophie, la morale n'ont plus le temps de digérer les nouveaux acquis. Il faut donc trouver une dimension plurielle, qui soit autre que celle des seuls savants.

» D'autre part, je suis très inquiet des langages tenus de manière isolée : d'un côté, des savants qui disent : *« Nous sommes des citoyens comme les autres, laissez-nous travailler... »* ; de l'autre, des moralistes devenant rapidement des moralisateurs, des censeurs, qui édictent des normes bloquant le développement de progrès essentiels pour l'humanité.

— Pensez-vous que l'on puisse faire l'économie de nouveaux textes de loi encadrant les activités médicales et scientifiques qui soulèvent des problèmes éthiques ? Y a-t-il d'autres solutions ?

— Il existe d'autres mécanismes possibles. Je pense, en particulier, aux codes de bonne conduite dans l'industrie, aux codes de déontologie médicale... On pourrait, en réactualisant ces sortes de « règlements intérieurs », les rendre plus proches de la nouvelle réalité. Les scientifiques peuvent aussi admettre, de manière spontanée et implicite, certaines formes de moratoire. C'est, par exemple, le cas pour les travaux qui modifieraient le patrimoine des cellules sexuelles humaines. Quiconque enfreindrait cette règle se mettrait en dehors de la communauté scientifique, ce qui serait assez grave pour lui...

— La France a-t-elle, selon vous, un rôle particulier à jouer, à l'échelon mondial, dans la réflexion sur la bioéthique ?

— En France, le chef de l'Etat et les gouvernements successifs se sont beaucoup intéressés — et sans aucune faille — aux problèmes de la bioéthique. Jamais cette question n'a été prise à la légère, elle est toujours apparue comme une question de fond. François Mitterrand, notamment, s'est toujours beaucoup intéressé à ces problèmes. Tout cela est connu à l'échelon international.

Une loi n'est pas nécessaire

» La France est aussi le seul pays à s'être doté d'un comité national pour l'éthique, un geste qui a montré que nous prenions les choses très au sérieux. Certes, d'autres pays, notamment les pays anglo-saxons, se sont penchés sur telle ou telle question éthique, mais je crois qu'en définitive, la situation actuelle fait que la France est un pays moteur pour la réflexion sur la bioéthique.

— Personnellement, que pensez-vous de l'avant-projet de loi Braibant sur la bioéthique ?

— Je pense d'abord que c'est un effort très louable de la part du conseil d'Etat et du groupe Braibant. Mais — et c'est un jugement personnel — je crois que tout cela est allé beaucoup trop vite. On pourrait prendre l'exemple des greffes de cellules embryonnaires humaines pour soigner des personnes atteintes de maladies musculaires graves. De telles greffes pourraient, demain, prendre une dimension très importante en médecine. Je ne dis pas que l'on prélèvera alors les cellules sur des embryons vivants, c'est évident ; on le fera probablement, en revanche, sur des fœtus décédés.

» Ce serait là une sorte de prolongation des greffes d'organes, et l'on peut imaginer que des dons de cette nature seront demain effectués. Je veux dire par là qu'il ne faut pas généraliser une position particulière vis-à-vis des recherches sur l'embryon, car on d'interdirait alors des possibilités thérapeutiques qui, dans le même temps, seraient mises en œuvre dans d'autres pays. D'une manière générale, les règlements intérieurs, les points de consensus, les réunions fréquentes entre spécialistes et les prises de position des comités d'éthique devraient, je le pense, suffire. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Le nouveau polar aux Éditions l'Étincelle

John Mortimer,
un anglais à découvrir.

Écrivain prodigieux, John Mortimer a vu son personnage, l'avocat londonien Horace Rumpole, devenir une véritable institution de la culture britannique contemporaine. Les aventures rocambolesques de cet irrévérencieux "Falstaff des temps modernes" passionnent déjà des millions de lecteurs anglais et américains. Voici le début d'une collection inoubliable et irrévocablement drôle :
La *justice* selon Rumpole.

"A DEGUSTER" (Télé K7)

Horace Rumpole,
un anglais à suivre.

En librairie le 25 Octobre—et bientôt à la télévision

Les débats sur l'avortement en Europe

Grande-Bretagne : une révision probable de la loi de 1967

LONDRES
de notre correspondant

La législation ultralibérale dont est dotée la Grande-Bretagne en matière d'avortement depuis 1967 va probablement être modifiée dans les mois qui viennent.

Le gouvernement est maître du calendrier, mais le débat sur l'avortement aura nécessairement lieu au cours de la prochaine session parlementaire qui commence le 21 novembre. Le discours du trône, qui ouvre cette dernière, doit en effet contenir l'annonce d'une nouvelle loi concernant les expériences médicales sur les embryons humains. Celles-ci seraient autorisées jusqu'au quatorzième jour d'existence de l'embryon. Les militants du droit à la vie, totalement opposés à toute expérimentation de ce genre, déposeront à cette occasion un amendement abaissant la date limite pour les avortements. Ils sont décidés à bloquer le travail parlementaire si on ne leur donne pas satisfaction. Or le gouvernement souhaite combler le vide juridique à propos des expériences sur les embryons...

Mme Thatcher est personnellement favorable à une période légale de vingt-quatre semaines. Son opinion est fondée sur l'avis de l'Association des médecins britanniques, selon lesquels un fœtus peut être viable après cette date. Mme Thatcher avait évité jusqu'ici de politiser le débat qui surgit régulièrement sur cette question depuis des années et laissait ses ministres, de même que les députés conservateurs, voter *« selon leur conscience »*, sans discipline de parti, lorsque les partisans du droit à la vie cherchaient à modifier la loi de 1967. Le *Sunday Times* et le *Sunday Telegraph* affirmaient, dimanche 22 octobre, qu'elle avait changé de tactique et allait lors de la prochaine session parlementaire imposer une ligne gouvernementale précise. En l'absence de la « Dame de fer », en voyage en Extrême-Orient, le cabinet démentait énergiquement. Cette fois encore, affirmaient les ministres concernés, le vote serait libre...

L'avortement était une pratique fréquente en Angleterre jusqu'au siècle. En 1803, le Parlement légiférait pour la première fois pour limiter cette pratique, mais les poursuites judiciaires étaient extrêmement rares. L'avortement devenait illégal sous la reine Victoria en 1861, assorti de peines de prison très lourdes et parfois même de la peine de mort. Un peu plus d'un siècle plus tard, en 1967, le député libéral David Steel faisait adopter la loi autorisant l'interruption de grossesse jusqu'à la vingt-huitième semaine.

La position ambiguë de l'Eglise anglicane

Symbole de la société permissive des années 60, ce texte suscite une contestation croissante. Les arrière-pensées comptent ici davantage que les réalités. L'abaissement d'un mois du délai légal ne changerait à peu près rien en pratique puisque sur 172 000 avortements effectués l'an dernier, seulement 22 l'ont été entre la vingt-quatrième et la vingt-huitième semaine. Mais ce serait le premier retour en arrière de ce genre.

Les militants du droit à la vie n'avaient échoué que de très peu en mai 1988 dans leur tentative d'abaisser la limite à vingt semaines. Adopté en première lecture par les Communes, le projet du député catholique libéral David Alton avait été abandonné à la suite d'une obscure querelle de procédure. Les décomptes successifs avaient alors montré qu'une majorité de députés étaient favorables à vingt-quatre semaines mais que le Parlement était divisé à peu près à égalité si le délai était réduit à vingt semaines.

Le débat promet d'être vif lors de la prochaine session. Les catholiques sont traditionnellement à la pointe du combat. Les arguments des uns et des autres sont presque toujours d'ordre religieux ou moral, et presque jamais liés à une préoccupation nataliste. L'Eglise anglicane a quant à elle, une position assez ambiguë. Elle insiste sur la *« compassion »* due aux femmes qui veulent interrompre leur grossesse, mais rappelle également une déclaration de son synode général, adoptée en juillet 1983, dans laquelle elle se disait *« gravement préoccupée par le nombre et les conséquences »* des avortements pratiqués en Grande-Bretagne.

DOMINIQUE DHOMBRES

Belgique : un texte qui divise le gouvernement

BRUXELLES
de notre correspondant

Le Sénat belge a commencé, mardi 24 octobre, un débat, en séance plénière, sur une proposition de loi visant à assouplir la législation sur l'interruption volontaire de grossesse. En dépit de l'opposition sans nuances du principal parti de la coalition au pouvoir, le CVP (Social-chrétien flamand), la commission sénatoriale compétente avait, en effet, décidé, en juin dernier, à une majorité confortable (socialistes, libéraux, libéraux francophones et écologistes), de permettre enfin l'ouverture d'une discussion parlementaire sur ce sujet. Le CVP avait tout mis en œuvre pour que cette proposition de loi, déposée en 1986 par deux sénateurs — le socialiste Roger Lallemand et la libérale Lucienne Herman-Michielsens, — soit enterrée, comme le furent les différentes initiatives prises dans ce sens depuis de nombreuses années.

La situation actuelle est paradoxale puisque, si la Belgique est un des derniers pays européens à ne pas avoir libéralisé l'avortement, cette pratique est néanmoins courante et quasi officielle dans certaines régions du royaume. Tout dépend, en fait, de la circonscription judiciaire, de la conviction du juge, voire de l'appartenance à l'une ou l'autre communauté du pays. *« N'est-il pas étrange que les ailes francophone et néerlandophone de la cour d'appel de Bruxelles divergent dans leur appréciation de l'avortement provoqué, l'une envisageant l'évolution de la notion de santé, l'autre s'y refusant ? »*, écrit ainsi Bérangère Marques-Pereira dans son livre *l'Avortement en Belgique* (1).

C'est pour mettre fin à cette incohérence que la proposition de loi fut déposée. Si le Sénat — ce qui arithmétiquement, ne devrait poser aucun problème — vote en faveur de ce projet, le texte sera revoté à la Chambre. Que va-t-il alors se passer ? Les sociaux-chrétiens flamands tenteront-ils de *« faire durer »* la procédure jusqu'à la fin de l'actuelle législature (1992), auquel cas, tout devrait ensuite repartir de zéro ; ou bien décideront-ils de faire tomber le gouvernement sur ce dossier, ce qui entraînerait une nouvelle élection et la mise en route d'une nouvelle procédure ?

La position du roi Baudoin

Quant aux socialistes, revenus au pouvoir à la suite des élections générales de décembre 1987 et qui comptent bien y rester, ils ne semblent pas tentés par une nouvelle traversée du désert. Le nœud semble donc bien serré, d'autant plus que certains murmurent — aucune information officielle n'a, bien entendu, filtré sur ce sujet — que le roi Baudouin lui-même pourrait mettre son autorité dans la balance, pour ne pas avoir à contresigner une loi qui irait à l'encontre de ses convictions religieuses. La crise politique pourrait se transformer alors en une crise institutionnelle. A moins que l'art consommé des responsabilités belges, pour parvenir à des compromis apparemment impossibles au premier abord, ne triomphe une fois encore.

JOSÉ-ALAIN FRALON

(1) Institut de sociologie. Editions de l'Université de Bruxelles.

SOCIÉTÉ

La polémique sur le port du foulard et la scolarisation des enfants étrangers

M. Jospin en appelle au respect de la laïcité mais demande qu'aucun élève ne soit exclu

Dans un entretien à paraître, jeudi 26 octobre, dans *le Nouvel Observateur*, M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, se prononce sur le port du foulard islamique dans les établissements scolaires. Il devait préciser sa position, mercredi 25 octobre à l'Assemblée nationale, lors de la séance des questions au gouvernement.

Le ministre invite les chefs d'établissements scolaires à accueillir, en dernier ressort, les élèves coiffées du foulard islamique. Mais le ministre ajoute qu'il n'acceptera aucune dérogation à la laïcité.

M. Jospin rappelle que l'école est un lieu de « *neutralité confessionnelle* » et que l'on « *ne doit pas y arborer des signes religieux* ». Il engage, dans un premier temps, les chefs d'établissements à « *établir un dialogue avec les parents et les enfants concernés pour les convaincre de renoncer à ces manifestations et leur expliquer les principes de la laïcité. Si, au terme de ces discussions, des familles n'acceptent toujours pas de renoncer à tout signe religieux, l'enfant – dont la scolarité est prioritaire – doit être accueilli dans l'établissement public, c'est-à-dire dans les salles de classe comme dans la cour de récréation* », estime-t-il.

Pas de dérogations pour la gymnastique

Selon le ministre, si l'école française « *est faite pour éduquer, pour intégrer, pas pour rejeter, en revanche, elle doit interdire strictement tout prosélytisme* » à l'intérieur des établissements scolaires.

Enfin, ajoute M. Jospin, « *les élèves doivent accepter sans dérogation les règles d'organisation, notamment les matières obligatoires et les contraintes de sécurité (par exemple dans les ateliers) des établissements scolaires.* »

» *J'entends par là qu'il ne peut être question de déserter les cours d'éducation physique, de musique, d'arts plastiques ou de biologie en prétextant que le contenu de ces enseignements serait en contradiction avec le Coran* ». Dans le cas contraire, il suggère aux parents de faire alors pour leur enfant « *un autre choix* ».

M. Jospin estime par ailleurs que cette « *affaire de foulard* » est en réalité « *un formidable hommage qui est rendu à l'école publique* », qui accueille « *tous les enfants* ». Quant à la laïcité, elle n'a plus besoin d'être, selon lui, une « *laïcité de combat. Elle doit être au contraire une laïcité bienveillante, faite précisément pour éviter les guerres, y compris les guerres... de religion !* »

« *Ce serait une faute grave*, ajoute-t-il, *en adoptant une attitude rigide, que de souder par réflexe de solidarité autour de quelques éléments isolés l'ensemble de cette communauté* (islamique). *Ce n'est pas par le refus, en pratiquant l'exclusion*, ajoute le ministre, *qu'on favorisera l'évolution de l'islam dans le monde occidental. Qui vous dit que dans dix ans, ces jeunes musulmanes qui défraient aujourd'hui la chronique porteront encore le foulard, qu'elles ne seront pas émancipées ?* »

Les autres réactions

● M. JEAN-MARIE LE PEN : « *Un référendum* ». – Le président du Front national a déclaré, mardi 24 octobre sur la Cinq, que « *le problème doit être débattu devant le pays pour aboutir tôt ou tard à faire s'exprimer le peuple français dans un référendum sur le fond du problème, car il n'y aurait plus d'affaire de tchador, ni beaucoup d'autres problèmes en France, s'il n'y avait pas un courant d'immigration tout à fait excessif. Quand on va chez les autres, on se conforme à leurs mœurs. Quand on ne se croit pas capable de le faire, on rentre chez soi* », a ajouté M. Le Pen.

● M. BERNARD PONS : « *La faute de Mme Mitterrand* ». – Le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale a affirmé mardi que « *Mme Mitterrand aurait mieux fait de se taire. On n'a rien à faire de ses avis. C'est une faute. La première dame de France a un premier devoir, c'est le devoir de réserve.* » Le même jour, l'épouse du président de la République a précisé à Washington : « *Ce que j'ai dit, je ne le regrette pas.* » (Elle avait dit le 20 octobre : « *Si le voile est l'expression d'une religion, nous devons accepter les traditions quelles qu'elles soient.* »)

● M. LOUIS MERMAZ : « *Laïcité et tolérance* ». – Le président du groupe socialiste à l'Assemblée a estimé mardi qu'« *il faut faire preuve d'esprit de finesse pour régler l'affaire et s'appuyer sur les deux piliers de la sagesse que sont la laïcité et la tolérance. Il faut que l'école publique soit laïque et éviter toute exclusion.* »

● M. JEAN KAHN : « *Interdire tout intégrisme* ». Le président du Conseil représentatif des institutions juives de France a déclaré mardi que « *le respect légitime de l'identité de l'enfant interdit toute propagande politique, toute manifestation d'intégrisme, tout comportement faisant obstacle à l'enseignement ou violant la liberté d'autrui (...). Mais, au nom de la liberté de l'enseignement, on ne peut séparer l'école laïque, école de la tolérance et du respect d'autrui, des écoles libres susceptibles de proposer une solution plus adaptée aux parents et aux enfants soucieux d'épanouissement religieux.* »

● M. MICHEL MORINEAU : « *Ni sacré ni éternel.* » Le secrétaire national de la Ligue française de l'enseignement, signataire en juin dernier d'un « nouveau pacte laïque » avec la Fédération protestante de France, écrit : « *Est-ce que ces jeunes filles ont manifesté vraiment le désir d'influencer leurs condisciples ? Ont-elles fait ostensiblement leurs prières en classe, exprimé leur hostilité à l'égard des catholiques, protestants, israélites ou incroyants ? Ont-elles refusé de participer à certains cours ? Si non, qu'elles gardent leur foulard. Un règlement n'est ni sacré ni éternel, et la laïcité ne consiste pas dans le maintien à tout prix de l'ordre établi.* »

Beaucaire s'estime sinistrée par l'immigration

Le maire, soutenu par une grande partie de la population, veut stopper l'afflux des familles d'immigrés

BEAUCAIRE (Gard)
de notre envoyée spéciale

Beaucaire, treize mille habitants, jolie ville provençale des bords du Rhône, a un « problème d'immigration ». Jeunes ou vieux, commerçants du centre-ville ou habitants de la ZUP, tout le monde le concède, jusqu'à certains immigrés eux-mêmes : « *25 % de Maghrébins, c'est trop !* » entend-on de toute part.

Estimant que l'arrêt de toute nouvelle immigration est « *une question de vie ou de mort pour sa ville* », le maire M. Jean-Marie André (divers droite) *refuse* d'inscrire – alors que la loi l'y oblige – une quarantaine d'élèves dans les écoles de la ville. « *Ces élèves*, dit-il, *sont des « primo-arrivants »*, c'est-à-dire des enfants non francophones, tout juste débarqués en France au titre du regroupement familial. Les services scolaires dépendant directement de la municipalité – la cantine et le transport en car – leur sont également interdits. Seules ces deux dernières mesures affectent en réalité une partie des enfants. Car les refus d'inscription municipale ne les empêchent pas d'aller normalement en classe. La préfecture, qui prévoit une réunion avec tous les services concernés, dont la mairie, « *pour régler le problème avant la fin des vacances* », usé de son droit de substitution pour *faire inscrire* les élèves. Et M. André, même s'il a apporté son soutien à son homologue de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), n'a utilisé ni menaces ni sanctions sur les directeurs d'école.

Il faut dire que le maire de Beaucaire est lui-même instituteur depuis vingt-huit ans, mari et père d'institutrices. C'est en partie pour des raisons « *éducatives* » qu'il justifie les mesures prises à l'encontre d'enfants immigrés. « *J'ai dans ma classe quatre enfants maghrébins sur vingt-huit. Ça ne pose aucun problème. Mais, quand on arrive, comme c'est bien souvent le cas de Beaucaire, à plus de 50 %, ça devient impossible* ». Il cite deux chiffres selon lui alarmants. Lanterne rouge de la région Languedoc-Roussillon, la ville de Beaucaire avait en 1982 deux fois moins de bacheliers que la moyenne nationale.

Sans nier ce contexte scolaire difficile, M. Daniel Aniort, directeur de l'école publique de la rue Nationale, au centre-ville, n'en dénonce pas moins les méthodes du maire, cette façon de « *prendre les enfants en otages* ». Les classes pleines de petits Maghrébins en retard scolaire, il connaît. Instituteur à Saint-Gilles-du-Gard, (première ville de plus de 10 000 habitants d'avoir un maire FN) à une dizaine de kilomètres de là, il a été ensuite directeur à l'école de la préfecture, celle, justement, qui, à Beaucaire, accueille le plus d'enfants d'immigrés. « *Beaucaire est une zone d'éducation prioritaire avec des problèmes réels. Ces enfants déracinés, issus de couches sociales défavorisées, ont besoin de un à trois ans de plus pour accomplir leur scolarité* ». Un temps d'acclimatation que le directeur estime nécessaire. Même si cela ne l'empêche pas d'être d'accord avec le maire pour réclamer davantage de moyens pédagogiques et une aide scolaire accrue.

Mais, en refusant de nouvelles inscriptions, M. Jean-Marie André ne se soucie pas uniquement au niveau scolaire de sa ville. En empêchant des enfants d'immigrés de s'inscrire à la cantine, *le premier* magistrat entend « *pousser un cri d'alarme* » et attirer l'attention sur une situation « explosive » à ses yeux. « *A Beaucaire, le seuil de tolérance est largement dépassé.* »

Cette affirmation, nombre de ses administrés la reprennent à leur compte qui s'estiment « *envahis* », « *débordés* ». Le maire n'a eu aucun mal à recueillir plusieurs centaines de signatures dans une pétition qui dénonce l'arrivée prévue – par le biais du regroupement des familles de plusieurs milliers de nouveaux arrivants (« *deux mille à six mille* » selon les estimations municipales).

A Beaucaire, les deux communautés se côtoient, se touchent même, mais s'ignorent. Les femmes maghrébines en foulard ne parlent pas le français. Elles habitent les magnifiques bâtisses du vieux centre – certaines déjà rénovées, d'autres insalubres et croulantes. Le dimanche, elles vont au marché. Les Françaises, elles, l'évitent.

Restent quelques jeunes Beurs, beaucairois de naissance pour qui l'intégration est une réalité quotidienne. Eux qui ont fait leurs classes sur les bancs des écoles municipales s'interrogent pour ceux qui viennent derrière : « *Comment est-ce qu'ils vont se mettre dans le bain, eux ?* »

JUDITH RUEFF

ÉDUCATION

Des ingénieurs seront formés hors des grandes écoles

(Suite de la première page.)

Ce déficit quantitatif se double d'une inadaptation qualitative sensible. Les diplômés des grandes écoles d'ingénieurs dérivent de plus en plus souvent vers la recherche, la conception ou le management, au détriment de la production. Au point que plus de la moitié des ingénieurs diplômés n'exercent plus, à proprement parler, des fonctions d'ingénieur après cinq ou six ans d'exercice.

Les industries françaises manquent donc d'ingénieurs de terrain ou de production. Faute d'un système de formation continue largement ouvert, elles ne peuvent guère piocher dans le vivier des techniciens supérieurs pour faire émerger les cadres techniques de demain. Cete absence de perspectives de carrière pour quelque sept cents mille techniciens supérieurs, dont 60 % ont moins de trente-cinq ans, constitue dès à présent une source de blocages et de tensions inquiétants dans les entreprises.

Synthétisés au printemps dernier par un groupe de travail constitué à la demande de M. Jospin et présidé par M. Bernard Decomps, président du Haut Comité éducation-économie, ces différents constats sont désormais entérinés par le gouvernement. A ses yeux, il est urgent que tous les partenaires se mobilisent pour former davantage d'ingénieurs sur des profils plus diversifiés, par la voie de la formation initiale (écoles et universités) comme par celle de la formation continue.

Pour y parvenir, les ministres concernés (travail, formation professionnelle, enseignement technique, industrie) proposent de mettre en œuvre l'essentiel des propositions formulées par le rapport Decomps (*le Monde* du 21 juillet).

Tout d'abord, au grand dam des responsables d'IUT qui espéraient trouver là un prolongement logique au succès de leurs formations supérieures en deux ans, le gouvernement écarte l'idée d'un niveau de formation intermédiaire (à bac + 3 ou + 4) entre celui des ingénieurs et celui des techniciens. Un tel scénario présenterait, estime-t-il, le double risque de compliquer à l'excès et de déstabiliser l'ensemble du dispositif des formations technologiques supérieures. Il retient par conséquent le principe, très novateur, d'ouvrir largement une nouvelle voie d'accès au diplôme d'ingénieur, favorisant ainsi la naissance d'une « nouvelle race » d'ingénieurs dont le diplôme sera, comme aujourd'hui, habilité par la commission des titres d'ingénieur, mais sur un profil original.

Ce profit présente quatre traits dominants. Tout d'abord, cette formation sera largement accessible par la formation continue, même si le gouvernement prévoit également de créer de telles filières en formation initiale, pour les bacheliers scientifiques et technologiques. S'il ne reprend pas, par souci de prudence, les flux suggérés par le rapport Decomps (80 % en formation continue, 20 % en formation initiale), le ministre de l'éducation conserve l'idée que la formation continue sera majoritaire.

Trois partenaires

Elle permettra à des techniciens ayant un minimum d'expérience professionnelle (trois à cinq ans) et d'un niveau de formation équivalent au DUT (diplôme universitaire de technologie) ou au BTS (brevet de technicien supérieur) d'accéder au diplôme d'ingénieur grâce à une formation équivalant à une année à temps plein et selon des parcours aussi individualisés que possible.

Deuxième élément, ces formations devront associer trois types de partenaires : les universités et les écoles d'ingénieurs qui sont rôdées à la formation scientifique générale, les IUT ou établissements équivalents qui ont une longue expérience des formations technologiques finalisées ; enfin, les partenaires professionnels qui connaissent les besoins des entreprises et participeront aux formations financièrement mais aussi pédagogiquement.

C'est en effet le troisième trait caractéristique : ces formations se feront très largement en alternance dans l'établissement universitaire et dans l'entreprise. Ainsi, sur les cinq années de formation initiale, il est prévu d'en consacrer trois à la formation académique (standard européen oblige !) mais deux à une formation sur le terrain, autour de projets réels et avec l'appui de tuteurs dans les entreprises.

Enfin, les contenus de la formation seront sensiblement différents des programmes des grandes écoles actuelles. L'idée est de trouver une voie moyenne entre des généralistes et des spécialistes trop pointus, et par conséquent d'axer ces formations sur quelques grandes spécialités (chimie, matériaux, informatique, mécanique, génie civil par exemple), qui pourront avoir un caractère permanent temporaire.

L'ensemble des partenaires susceptibles de mettre en œuvre ces nouvelles formations sont invités à proposer très rapidement des projets capables de démarrer dès la rentrée 1990. Sans reprendre le chiffre du rapport Decomps qui prévoyait un flux de formation de mille ingénieurs par an, il est clair que le ministre de l'éducation entend donner très vite à cette nouvelle voie un caractère massif. Pour la formation initiale, les premières opérations devraient être mises en place d'ici septembre prochain dans quelques sites, de préférence dans des régions disposant d'un bon potentiel de développement industriel mais présentant un déficit de formation d'ingénieurs.

Pour la formation continue, le secrétaire d'Etat à la formation professionnelle va engager une *concertation approfondie* avec les partenaires sociaux et les organismes de formation permanente pour déterminer les modalités de financement. Cette mise en place *devrait être rapide puisque plusieurs* partenaires industriels importants, comme l'UIMM (Union des industries mécaniques et métallurgiques) ou de grandes entreprises *sont* déjà en train de définir des modalités précises de mise en œuvre de cette nouvelle formation.

GÉRARD COURTOIS

La réforme de l'orthographe

M. Rocard favorable à des « rectifications utiles »

M. Michel Rocard est opposé à une « *véritable réforme* » de l'orthographe mais favorable à des « *rectifications utiles* ». Dans un discours prononcé, mardi 24 octobre, à l'occasion de l'installation du Conseil supérieur de la langue française créé en juin dernier, et qu'il préside, le premier ministre a exclu « *une véritable réforme qui modifierait les principes mêmes de la graphie de notre langue et altérerait son visage familier* ».

« *En revanche*, a-t-il précisé, *en dépit des modifications effectuées depuis deux siècles, il reste encore à opérer des rectifications utiles* ». Selon le chef du gouvernement, « *les aménagements, les ajustements* » doivent porter sur « *trois sortes de problème*. M. Rocard a noté en premier lieu « *un certain nombre d'anomalies et d'absurdités contraires à l'origine et à l'histoire de notre langue dans la partie déjà stabilisée du vocabulaire français* ». Il a ensuite souligné l'existence de « *contradictions entre les dictionnaires* » qui « *posent à l'évidence de sérieux problèmes d'enseignement* ».

Enfin, M. Rocard a constaté « *des incertitudes concernant la vingtaine de milliers de composés et dérivés qui se créent chaque année* » dans le vocabulaire scientifique et technique sous des graphies changeantes. L'objectif fixé est de « *donner une forme unique aux mots à orthographe flottante et d'établir des règles pour les mots à venir* ».

ENVIRONNEMENT

Une catastrophe nucléaire a été évitée de justesse en Espagne

Un incendie a *failli* provoquer une catastrophe dans la centrale nucléaire de Vandellos, près de Tarragone (nord-est de l'Espagne). Le Conseil espagnol de sécurité nucléaire (CSN), qui a révélé les faits lundi 23 octobre, a estimé qu'il s'agit du « *plus grave accident* » jamais survenu dans le parc électronucléaire du pays.

Le feu a pris, jeudi 19 octobre, à 21 h 39, sur un alternateur, à la suite, semble-t-il, d'un défaut électrique qui a provoqué l'explosion de l'hydrogène servant à refroidir l'appareil. Les pompiers sont parvenus à maîtriser le sinistre après plus de cinq heures de lutte, mais ont noyé les deux circuits d'arrêt et de secours qui se trouvent dans les sous-sols du bâtiment. Ces dispositifs sont destinés à évacuer la puissance résiduelle du réacteur – donc à éviter sa fonte – en cas d'arrêt des quatre « turbo soufflantes » du circuit principal. Deux de ces dernières sont heureusement restées disponibles, et la température du réacteur n'a pas dépassé les normes de sécurité.

Le cœur n'a pas subi de dommages, il n'y a eu aucun rejet de radioactivité à l'extérieur, et l'accident n'a pas fait de blessé. Mais la centrale devrait rester à l'arrêt pendant plusieurs mois, a précisé son directeur.

Vandellos-1, qui est une copie conforme des réacteurs A-1 et A-2 au graphite-gaz de Saint-Laurent-des-Eaux, est exploitée par la firme Hifrensa (Hipano Francesa de energia nuclear) dont EDF détient 25 % des parts. Les autorités de sûreté françaises avaient détecté la vulnérabilité des pompes des circuits d'arrêt et de secours et – soulignent-elles aujourd'hui – exigé que, dans la centrale française, elles soient surélevées pour être à l'abri des inondations. Construits en 1969 et 1970, les réacteurs de Saint-Laurent devraient être arrêtés définitivement l'an prochain.

REPÈRES

EXPLOSION

Un lourd bilan au Texas

Le bilan de l'explosion qui s'est produite le 23 octobre dans une usine de matières plastiques de Pasadena (Texas) apparaît très lourd : cent vingt-quatre blessés dont six très grièvement brûlés, et vraisemblablement vingt-quatre morts.

L'explosion, suivie d'un violent incendie, s'est produite à la suite de la fuite d'un mélange d'éthylène et d'isobutane. Elle équivalait en puissance à l'explosion de 10 tonnes de dynamite. Selon les responsables de l'environnement à la Phillips Petroleum, propriétaire de l'usine, les fumées de ce mélange explosif ne sont pas toxiques. On ignorait toujours mercredi les causes de la fuite. – *(AFP.)*

ACCIDENT

150 fûts d'acide perdus au large d'Ouessant

Cent cinquante fûts d'acide acétique, sulfurique et chlorhydrique ont été perdus en mer au sud-ouest d'Ouessant, à la suite de la tempête du 21 octobre, par un cargo battant pavillon libérien et armé par un armateur de Hambourg (RFA). Aucun des fûts *n'avait été retrouvé mercredi* 25 octobre, malgré les recherches menées par le remorqueur *Abeille-Flandre*. Une mise en garde a été lancée à l'adresse des pêcheurs et des navigateurs. Etant donnée leur densité, les fûts d'acide sulfurique et chlorhydrique ont dû couler. Seuls les fûts d'acide acétique, plus légers, pourraient être rejetés à la côte.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

A la cour d'assises des Pyrénées-Orientales

Le « suicide social » de Roger Knobelspiess

Porte-drapeau de la lutte contre l'erreur judiciaire et symbole du combat des détenus pour une humanisation des prisons, Roger Knobelspiess comparaît pour la cinquième fois devant une cour d'assises. Il répond d'une attaque à main armée qu'il ne conteste pas, commise le 6 avril 1987.

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

« Pour se réinsérer, il faut le vouloir, il a assez d'ingéniosité, assez d'intelligence pour pouvoir choisir une autre voie. » C'est l'avis d'un expert-psychiatre, exprimé, le 24 octobre, devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales qui devra se prononcer sur la culpabilité de Walter Murgia, quarante et un ans, accusé de tentatives d'homicides volontaires sur des gendarmes qui le poursuivaient après une attaque à main armée commise à la Banque populaire de Thuir (Pyrénées-Orientales) en compagnie de Roger Knobelspiess, jugé uniquement pour vol à main armée.

Le propos de l'expert concerne Walter Murgia, un Sarde venu en France à l'âge de dix ans après avoir été abandonné par sa mère deux ans plus tôt. Elevé par un père intempérant, c'est lui qui s'occupera de son jeune frère. Mais, en 1966, les mauvaises fréquentations l'entraînent dans la délinquance. Il connaît la prison et l'expulsion. Puis il revient en France pour répondre d'attaques à main armée. Condamné à vingt ans de réclusion criminelle en 1972, il est libéré en 1984 et renvoyé en Italie, où il retrouve sa mère pour la première fois. Il a trente-sept ans. En avril 1987, il revient en France, où un ami le présente à Roger Knobelspiess. En quelques minutes, Murgia a tout dit, puis s'enferme dans le silence. Le reste ne le concerne pas puisqu'il nie tous les faits.

Le président Georges Moitié se tourne alors vers celui qu'il nomme *« l'autre accusé »*, Roger Knobelspiess. Mais, lorsque le magistrat évoque son enfance difficile dans un quartier pauvre d'Elbeuf (Seine-Maritime), Knobelspiess s'insurge : *« Je n'ai pas envie de parler de ça du tout. Etalant ma misère, j'ai l'impression de me saper moi-même. La misère en cour d'assises, c'est une circonstance aggravante. »*

Patiemment, le président renoue le dialogue, et Knobelspiess accepte de raconter comment, en 1972, la cour d'assises de l'Eure l'a condamné injustement à quinze ans de réclusion criminelle pour l'attaque à main armée d'une station-service pour un butin de 800 francs qu'il a toujours niée. Amer, Knobelspiess remarque : *« J'en ai fait douze, même si je suis un symbole du laxisme. »* Le 30 octobre 1981, la cour d'assises de la Seine-Maritime le condamne à cinq ans de réclusion criminelle pour plusieurs attaques à main armée commises lors d'une permission de sortir transformée en évasion. Toutefois, la cour émet le vœux qu'il bénéficie d'une grâce et, six jours après, le président de la République lui accorde une remise de peine. Le 5 juin 1983, il est de nouveau arrêté. On lui reproche d'avoir participé à l'attaque d'un fourgon blindé à Massy-Palaiseau. Mais, le 19 janvier 1986, la cour d'assises de l'Essonne prononce son acquittement.

Des intellectuels, des écrivains, des artistes, se sont mobilisés en sa faveur. Il est devenu l'une des figures de proue de la lutte contre l'erreur judiciaire et contre l'enfermement carcéral. Lui-même écrivain de talent a publié plusieurs livres, dont *QHS* et *l'Acharnement*.

« Symbole de la fuite »

Cependant, il est aussi soupçonné d'avoir été l'un des auteurs d'une fusillade avec des policiers, survenue à Elbeuf dans la nuit du 23 au 24 septembre 1982. Pour ces faits, il doit comparaître le 19 septembre 1986 devant la cour d'assises de la Seine-Maritime, mais la ville de Rouen lui rappelle de mauvais souvenirs, et il ne se présente pas à l'audience. Le 6 avril 1987, il est arrêté près de Perpignan après l'attaque à main armée d'une agence de la BNP. Ceux qui ont fait de lui le symbole d'un laxisme de la gauche ricanent ouvertement alors que ses amis, consternés, sont moins nombreux à venir devant la cour d'assises de la Seine-Maritime, qui le condamne, le 17 avril 1987, à sept ans de réclusion criminelle pour la fusillade d'Elbeuf.

Knobelspiess n'a pas pour autant renoncé à son combat et crie : *« J'ai fait trois hold-up et vingt-cinq ans de prison ! Je n'ai jamais versé le sang d'un homme. Je suis l'otage de quelques amis »* et, parlant des policiers, il ajoute : *« Je suis aussi l'otage d'une haine corporatiste. »*

Pour les experts-psychiatres, c'est *« un écorché vif »* qui vit *« sur le symbole de la fuite »*, fuite de lui-même, de son passé, de la prison tout en rejetant ses fautes sur « les autres », et les spécialistes concluent en parlant d'un comportement conduisant à un *« suicide social »*.

Le témoignage de deux femmes

Walter Murgia, l'air las, assiste ensuite au long défilé des témoins de moralité cités par son co-accusé. L'écrivain Yves Frénion, adjoint à un député écologiste du Parlement européen, résume le personnage de Knobelspiess : *« C'est un punching-ball pris entre des gens qui se sont servis de lui (...) Qu'a-t-il fait ? C'est un terroriste ? »* Si le musicien Paco Ibanès soutient avec simplicité un ami *« qui trébuche dans les chemins de la vie »*, le journaliste Bernard Langlois s'adresse aux jurés pour leur dire : *« Au moment de juger, demandez-vous s'il n'a pas déjà payé d'avance. »*

Mais surtout, deux femmes viennent dire leur douleur : Elyett Bloch, qui fut la compagne de Knobelspiess pendant dix ans, soupire, sans illusions : *« Il a pris sept ans à Rouen alors que je sais qu'il était innocent. Mais vous n'en tiendrez pas compte ; devant vous, j'ai l'air de faire le pantin. »* Derrière elle, l'actuelle compagne de l'écrivain délinquant, la comédienne Marie Rivière, évoque sa rencontre avec Knobelspiess à la cour d'assise de l'Essonne, leur liaison, leurs voyages et l'enfant qu'ils ont eu. C'est un immense monologue entrecoupé de larges périodes de silence que le président Moitié respecte. Un long cri d'amour comme si elle se parlait à elle-même, ignorant la foule qui l'écoute, médusée. Elle demande seulement aux jurés : *« Je vous supplie de ne pas en rajouter. »* Cette fois, Knobelspiess n'a plus le droit de décevoir.

MAURICE PEYROT

A la Cour européenne des droits de l'homme

La lenteur de la justice française

STRASBOURG

de notre correspondant

La France a violé la Convention européenne des droits de l'homme en mettant sept ans à trancher un recours devant ses juridictions administratives : c'est ce qu'a décidé à l'unanimité la Cour européenne des droits de l'homme. Elle alloue une indemnité de 50 000 F pour préjudice moral à l'ancien instituteur strasbourgeois de cinquante-deux ans qui l'avait saisie et décide de le rembourser pour 40 000 F de ses frais de procédure.

M. H., qui est resté anonyme dans cette affaire, était instituteur remplaçant quand, en 1961, il fut hospitalisé quatre mois à la clinique psychiatrique des Hospices civils de Strasbourg. Il reprend ensuite son travail, mais, mis en congé-maladie à la fin de l'année, il est radié de l'éducation nationale deux ans plus tard. Depuis, il vit d'une pension d'invalidité (*le Monde* du 4 janvier 1989).

En 1974, l'ancien enseignant attaque devant les tribunaux administratifs les Hospices civils de Strasbourg, qu'il juge responsables de son drame personnel : le traitement aurait fait plus de dommages que sa maladie à cause d'un *« choc amphétaminique »* subi à la clinique. Les juges refusent cette thèse, mais prennent en tout sept ans et sept mois pour rendre leur décision finale : le tribunal administratif de Strasbourg statue en 1978, le Conseil d'Etat en 1981.

M. H. porte alors son affaire devant la Commission et la Cour européenne des droits de l'homme. A ses yeux, la Convention a été violée deux fois : parce que les juges français ne se sont pas fondés sur un rapport d'expertise, et à cause des lenteurs de la procédure. L'article 6 paragraphe 1 de la Convention européenne des droits de l'homme précise, en effet, que *« toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement (...), et dans un délai raisonnable, par un tribunal (...) »*.

Les juges européens ont donné entièrement raison à M. H. sur le second point : dans une affaire qui n'était pas particulièrement complexe, note l'arrêt, la durée de la procédure devant le tribunal administratif de Strasbourg – quatre ans – apparaît *« excessive »*. En revanche, les trois ans demandés par le Conseil d'Etat ne sont pas critiqués.

JACQUES FORTIER

Les attentats de 1985 et 1986 à Paris

Nouvelles inculpations pour Fouad Ali Saleh

Considéré comme le principal responsable des attentats de 1985 et 1986 à Paris, Fouad Ali Saleh a été inculpé, mardi 24 octobre, par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris, de *« complicité de tentatives d'assassinat, complicité de destruction volontaire de biens mobiliers ou immobiliers appartenant à autrui ayant entraîné des infirmités permanentes »* pour les dossiers concernant les attentats contre les Galeries Lafayette et le Printemps (décembre 1985, 41 blessés), la Galerie Claridge (3 février 1986, 8 blessés), Gibert Jeune (4 février 1986, 6 blessés), la FNAC Sports (5 février 1986, 26 blessés).

Au tribunal des prud'hommes de Bobigny

Une société condamnée pour avoir licencié un malade du sida

La société Burke Marketing Research, qui avait refusé de reprendre un de ses employés atteint du sida après un arrêt de travail et avait, par la suite, révélé son état par affichage dans l'entreprise, a été condamnée, mardi 24 octobre, par le tribunal des prud'hommes de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour *« licenciement sans cause réelle et sérieuse »* et *« rupture abusive du contrat de travail »*.

La société devra verser 105 000 francs d'indemnités de licenciement et 50000 francs de dommages et intérêts à la mère de Marcel Devilaine, mort récemment.

Selon Mᵉ Philippe Trouchet, avocat de Marcel Devilaine, *« le jugement des prud'hommes est particulièrement important car il rappelle aux employeurs que les malades du sida ont droit au travail comme les autres malades »*.

Il y a quelques mois, le tribunal de grande instance de Paris avait déjà condamné la société Burke à verser 100000 francs de dommages et intérêts à Marcel Devilaine, à la suite de l'affichage dans les locaux de l'entreprise d'une note révélant que ce dernier était atteint du sida.

Le tribunal avait rappelé à cette occasion que toute personne a droit au respect de sa vie privée et que les informations affichées dans les locaux de l'entreprise relevaient du secret médical.

Arrêté aux Pays-Bas

Le « marchand d'organes » néerlandais sous les verrous

Reiner Oude Groote Beverborg, dit Rogb, l'intermédiaire néerlandais qui dirige une officine spécialisée dans le commerce de reins à greffer (*le Monde* daté 15-16 octobre), a été arrêté le 22 octobre par la police d'Hengelo, dans l'est des Pays-Bas.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Sous le coup d'un mandat d'arrêt pour un arriéré d'amendes routières d'un montant total de 2 700 florins (8 100 francs), Rogb, mauvais payeur, doit passer cinquante-huit jours derrière les barreaux. En conséquence, il ne pourra pas assister à l'adjudication de sa maison, qui devait avoir lieu, jeudi 26 octobre, à la demande d'une société de crédit immobilier lasse de voir les mensualités non payées s'accumuler.

Les démêlés financiers de Rogb confirment l'aspect purement mercantile du commerce de reins à transplanter auquel il se livrait. Nous étions parvenus à entrer en contact avec lui à ce sujet le vendredi 20 octobre, et Rogb nous avait affirmé préparer une deuxième transplantation commerciale, la première ayant bien eu lieu, selon lui, *« le 9 octobre »* dans une *« clinique privée des environs de Paris »*.

Se refusant à dire si le prélèvement du rein d'une Néerlandaise de trente-huit ans et sa greffe consécutive sur une adolescente originaire du golfe Persique avaient été pratiqués dans le même établissement, Rogb avait déclaré que les interventions avaient été assurées par *« une équipe chirurgicale ne comprenant pas de médecin français »*. Affirmant à nouveau que les parents de la receveuse avaient payé le rein à greffer 170 000 florins (510 000 francs, dont 240 000 pour la donneuse), le négociant avait refusé de répondre à toute autre question : *« J'ai d'autres problèmes en ce moment »*, avait-il conclu.

CHRISTIAN CHARTIER

EN BREF

□ **Arrestation d'un membre présumé de l'ETA.** – Félix Ostoaga Gil, trente-trois ans, Basque espagnol, membre présumé de l'ETA, a été interpellé, mardi matin 24 octobre, à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques) par les gendarmes et placé sous écrou extraditionnel. Originaire de Legaztia (Pays basque espagnol), Félix Ostoaga Gil était sous le coup d'un mandat d'arrêt international.

□ **Meurtre d'un ancien bâtonnier de Tours.** – Charles Révérand, soixante-huit ans, célibataire, avocat au barreau de Tours depuis 1948 et ancien bâtonnier, a été retrouvé mort à son domicile, mardi 24 octobre à Tours. Il avait été étranglé. Nu et bâillonné, le corps portait des traces de coups. La voiture de la victime, sa sacoche avec ses papiers, ont disparu, ce qui tendrait à accréditer la thèse d'un crime crapuleux. Charles Révérand fut, dans les années 1970, vice-président de la Conférence des bâtonniers. Il avait été conseiller municipal d'une commune de Touraine, Loché-sur-Indrois, jusqu'en 1982 (Indre-et-Loire). – *(Corresp.)*

□ **Des cocktails Molotov devant un synagogue à Marseille.** – Une enquête confiée à la police judiciaire a été ouverte après la découverte, mardi 24 septembre, de trois cocktails Molotov, ayant fait long feu, devant une synagogue située dans le treizième arrondissement de Marseille. Cette action n'avait pas été revendiquée, mercredi en fin de matinée.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

CULTURE

MODE

Issey Miyaké

L'énergie

NADINE SZEWCZYK

Avec lui, les lignes bougent, ondulent, construisant des figures dans un espace qui n'est pas celui de la mode, mais de la sculpture. Le corps s'allonge, se plie, quadrillé ou strié en jaune et noir, variations infinies d'un écran d'ordinateur, chez Issey Miyaké, qui inaugure cette semaine ses nouveaux locaux et bureaux place des Vosges à Paris.

L'été n'est pas la saison de l'abandon : voici des combinaisons de gymnastes, des maillots de bain inspirés des tenues de culturistes, des imperméables de nylon en couleurs gonflent comme des parachutes. Sur les tee-shirt, les imprimés évoquent une image mobile, un « bougé » en noir et blanc. Nul ne saura jamais comment chez lui un blouson se métamorphose en liquette, un pantalon en paréo, où commence et où finit le col pris dans la mouvance d'un dos.

Tout semble si simple... La structure est invisible, aérée par ses tissus incroyables, mélange de rayonne, de suède et de polyester, que l'on dirait modelés sans fils et sans boutons. Apparaissent alors en finale des « fleurs », des « insectes », des « oiseaux ». Il y a comme un souffle, une énergie nouvelle car ces carapaces en mouvement semblent jaillies de l'intérieur et non pas peser sur le corps.

L. B.

ARTS

Un Rodin pour le Japon

Un exemplaire de *la Porte de l'Enfer*, de Rodin, vient d'être acheté par la préfecture japonaise de Shizuoka. Un bronze « original » de Rodin peut être tiré douze fois, à partir d'un plâtre. Huit exemplaires portent des chiffres arabes (1 à 8) et quatre, des chiffres romains (I à IV). Ces derniers sont réservés aux institutions (musées, fondations, etc.) et ne peuvent, en principe, être revendus. Certaines œuvres sont maintenant épuisées (*le Penseur* ou le *Balzac*). D'autres peuvent encore être fondues, comme cet exemplaire de *la Porte de l'Enfer*.

Le prix d'une œuvre varie en fonction de sa taille et de la complexité de la fonte. Un bronze de petite taille (une douzaine de centimètres) est vendu à partir de 300 000 F. Une œuvre de grande taille, comme l'un des *Bourgeois de Calais* (2 mètres environ), vaut 2,5 millions de francs. Un groupe – *les Trois Ombres*, – 6 millions de francs. *La Porte de l'Enfer*, un travail monumental, a été vendu 1 milliard de yens soit plus de 30 millions de francs.

Inutile de dire que ce droit, tout à fait légal, est contesté par certains. En effet, affirment ces derniers, l'artiste n'est plus là pour vérifier la bonne qualité de son œuvre qui risque de s'altérer au fil des tirages : les moules peuvent se déformer et le résultat, imparfait, nécessite l'intervention de praticiens qui n'ont pas nécessairement la même sensibilité que l'artiste.

E. de R.

□ **Un festival Jean-Pierre Melville.** – La mairie du treizième arrondissement de Paris rend hommage au cinéaste Jean-Pierre Melville, du 26 octobre au 5 novembre. Ses treize films, *le Silence de la mer*, *le Doulos*, *le Samouraï*, *l'Armée des ombres*, notamment, seront projetés chaque soir, à 20 h 30 et à 22 h 30, au cinéma La Fauvette (73, avenue des Gobelins, entrée libre). Une exposition lui sera également consacrée à la médiathèque Jean-Pierre Melville, 79, rue Nationale.

□ **Une carte jeunes pour le cinéma.** – Associée avec Pathé-Cinéma, la carte jeunes propose un nouveau service à ses titulaires : la Ciné carte jeunes. Gratuite, elle permet de payer la séance 24 francs, tous les jours à toutes les heures, dans les cinémas Pathé et dans un grand nombre de salles indépendantes.

▶ Tél. : 42-67-50-00 ou 3615 code CJEUNES.

SPORTS

FOOTBALL : une nouvelle affaire Cantona

Eric le colérique

L'attaquant international Eric Cantona devrait prochainement quitter l'équipe de Montpellier. Connu pour ses débordements physiques et verbaux, ce marginal du football français se retrouve une nouvelle fois au centre d'une « affaire ».

Eric Cantona ne portera plus le maillot de l'équipe de football de Montpellier. Arrivé dans l'Hérault au début de la saison, l'attaquant international devrait rapidement quitter le club. La nouvelle devait être officialisée, mercredi 25 octobre, en début d'après-midi : les dirigeants montpelliérains souhaitent se séparer de leur joueur, coupable notamment de s'être battu avec un coéquipier.

L'affaire remonte au samedi 21 octobre. A l'issue du match Lille-Montpellier (défaite de Montpellier 0-1), une brève mais violente bagarre oppose Eric Cantona à son coéquipier Jean-Claude Lemoult dans les vestiaires du stade nordiste. Cantona crache au visage de son partenaire et l'insulte. Au cœur de l'échauffourée, Louis Nicollin, président du club, aurait lancé à l'agresseur : *« Je te vire »*, avant de « passer un savon » à l'ensemble de l'équipe. Cette explosion de colère n'a rien de surprenant : depuis le début de saison, la formation héraultaise n'obtient pas des résultats conformes à ses ambitions.

Sa treizième place au classement du championnat de France de première division ne correspond pas aux investissements consentis en début de saison par Louis Nicollin, président d'une importante société de ramassage d'ordures : avec l'aide du maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), et du président du conseil général de l'Hérault, M. Gérard Saumade (PS), il avait en particulier engagé Eric Cantona (prêté par Marseille pour une saison pour 3 millions de francs) et son ami sochalien Stéphane Paille (12 millions de francs pour trois ans) dans le but de reconstituer un duo qui avait parfaitement fonctionné en équipe de France Espoirs (*le Monde* du 10 juin). Pour épauler ce « couple parfait » – très médiatique – du football français, il avait également enrôlé Vincent Guérin (Matra Racing), Daniel Xuereb (Paris SG), le Néerlandais Wilbert Suvrijn, ainsi qu'un entraîneur de renom, l'ancien responsable des Girondins de Bordeaux, Aimé Jacquet.

Un tel recrutement devait placer le club montpelliérain, rebaptisé « Montpellier-Hérault », dans les équipes de tête du championnat. Il n'en a rien été. Au contraire. Des tensions sont très vite apparues. Deux clans se sont constitués : d'un côté les *« vedettes »*, ou considérées comme telles, c'est-à-dire Cantona, Paille et leur coéquipier en équipe de France Laurent Blanc, un ancien du club, de l'autre quelques joueurs moins renommés mais considérés comme des piliers du club, Jean-Claude Lemoult, Kader Ferhaoui... Les seconds reprochaient aux premiers leur attitude hautaine et méprisante. Une attitude également très mal ressentie par une partie du public de Montpellier, traditionnellement très proche de son équipe.

Dès le début du mois d'août, les premiers signes du malaise, aggravé par les mauvais résultats, transparaissent (*le Monde* du 12 août). L'abcès finira par éclater samedi 21 octobre dans les vestiaires du stade de Lille. Eric Cantona s'est retrouvé en première ligne. Est-ce vraiment surprenant ? Ce joueur, qui s'est toujours affiché comme un marginal dans le milieu du football, est réputé pour ses débordements verbaux et physiques. Du temps où il jouait à Auxerre, il en était venu aux mains avec son coéquipier Bruno Martini, gardien remplaçant de l'équipe de France. Plus tard, en août 1988, il avait injurié le sélectionneur Henri Michel, coupable de ne pas l'avoir retenu pour un match international. Puis il avait jeté son maillot de l'OM en plein match amical à Sedan en janvier 1989.

« Nous aimons les fortes têtes », avaient déclaré Louis Nicollin et Georges Frêche, au moment de faire signer l'attaquant international. Ils n'ont pas été déçus. Eric Cantona a confirmé sa réputation, même si, sur le terrain, il a été l'un des meilleurs joueurs de l'équipe depuis le début de saison. Dimanche, au lendemain des incidents de Lille, Louis Nicollin, Aimé Jacquet et Michel Mézy, le directeur sportif du club, ont longuement rencontré les joueurs des deux clans. Des entretiens qui se sont poursuivis dans la journée de lundi. Mardi, Eric Cantona n'était pas à l'entraînement, mais Louis Nicollin est venu parler à ses joueurs regroupés au centre du terrain. Il leur aurait alors signifié le départ de leur partenaire. Le comité directeur du club, réuni mardi soir, s'est refusé à confirmer cette information.

Reste à savoir quelle va être l'attitude des amis d'Eric Cantona (Stéphane Paille et Laurent Blanc) et surtout ce que va devenir *« l'indésirable »*. A condition de trouver un terrain d'entente avec l'Olympique de Marseille, toujours propriétaire du joueur, Montpellier pourrait essayer de le céder à un club français ou étranger. Mais quelle équipe voudra encore d'un joueur, plutôt doué pour les choses du ballon, mais précédé d'une telle réputation ? Plusieurs clubs français, dont le Paris-SG, sont actuellement en quête d'un « joker » mais le risque encouru en rebutera plus d'un.

PHILIPPE BROUSSARD

RUGBY : les Fidjiens battent les Barbarians 32-16

Quinze fois Blanco

Avant de rencontrer en test-match l'Ecosse et l'Angleterre, l'équipe de rugby des Fidji a terminé sa tournée en France en battant 32-16, dimanche 22 octobre à Bordeaux, les Barbarians français. Une victoire ponctuée par six essais et saluée par une ovation du public.

Bordeaux

de notre envoyé spécial

Décidément cette Fédération française de rugby – qui s'était inventé de toutes pièces un centenaire quand elle a été privée de Bicentenaire (*le Monde* du 6 octobre) – est bien mesquine. N'offrir aux Fidjiens qu'une rencontre sur un stade de banlieue avec les Barbarians, autrement dit un match de gala, en guise de clôture à la brève tournée des Fidjiens dans l'Hexagone (1), ce n'était pas très classe. D'autant que la vérité du jeu de demain, ce sont peut-être ces joueurs, la poitrine fièrement frappée d'un cocotier, qui l'ont trouvée.

En tout cas, les quelque cinq mille spectateurs, qui avaient rempli le stade du SBUC à Buscat, ont fait dimanche soir aux quinze Mélanésiens une ovation qui en disait long sur le plaisir fou qu'ils leur avaient procuré pendant ces 80 minutes de jeu ensoleillé. Il y avait eu bien sûr les six essais qui s'étaient écrasés dans l'en-but barbarian comme ces vagues qui déferlent pour la joie des surfeurs aux antipodes. Il y avait surtout l'emballage du « paquet », une ambiance coureur-jongleur-farceur qui, loin d'avoir été étouffée par l'expérience de la première Coupe du monde, se serait exacerbée au contact des lourds bataillons de l'ovale.

Feux follets

Sélectionneur-entraîneur de l'équipe de France, Jacques Fouroux a coupé le vin de la louange avec l'eau de l'argutie : *« Face à une équipe qui jouera pour gagner et non pas pour jouer, les Fidjiens auront toujours des problèmes. Dimanche les Barbarians ont voulu les prendre à leur propre jeu. »* Fallait-il vraiment incriminer, comme cela était sous-entendu dans le propos, le manque de rigueur des deux trois-quarts toulousains incorporés aux Barbarians ? Eric Bonneval et Denis Charvet n'ont certes pas montré beaucoup d'empressement quand il s'est agi de plaquer les attaquants fidjiens. Mais s'agissait-il bien de cela ? Pouvait-on jouer « au ras » de la mêlée face à ces feux follets ?

Rien de moins évident quand les piliers remontent le terrain à la vitesse d'un Carl Lewis aux Jeux olympiques, quand la deuxième ligne n'est jamais à plus de 2 mètres du porteur du ballon, quand un joueur intercepté trouve toujours le moyen d'expédier la balle à un partenaire qui semble jaillir du gazon comme un diable d'une boîte, quand les dégagements au pied sont aussi secs que ceux d'un gardien de but, ou quand les trois-quarts réussissent leur passe par-dessus une dizaine de têtes pour attaquer à droite alors qu'ils semblaient bloqués à gauche.

Les Fidjiens n'ont pas de système ou de dogme sur l'ovale. Pas de théoriciens. Ils ont seulement une capacité inouïe à occuper l'espace, à changer la dimension du jeu, à perpétuer le mouvement. Est-il besoin dans ces conditions d'un pack classique ? En dépit de la malice d'un Dominique Ertbani et de la rigueur d'un Peter Winterbottom, les avants barbarians ont terminé la partie sur les rotules sans avoir pu un seul instant prendre l'ascendant dans les phases statiques de conquête.

Jusqu'à présent un seul homme semblait réunir toutes ces qualités : Serge Blanco, l'arrière du Quinze de France, que certains considèrent comme le meilleur du monde à ce poste. Or les Fidjiens en ont quinze comme lui à la parade sur le terrain. Le feu d'artifice est permanent. Pour Jacques Fouroux, ce rugby n'est donc que *« désordre »*. Mais pour tout pouvoir en place, révolution n'est-elle pas synonyme de désordre ? Théoriquement sélectionnés pour leur fair-play et leur technicité, les Barbarians (2) n'ont pas apprécié d'être déstabilisés de pareille façon. Ils ont quitté le terrain sans procéder à l'habituel échange de maillots. Une marque de dépit qui n'était après tout que le plus bel aveu.

ALAIN GIRAUDO

1) – Cette tournée, la troisième de Fidjiens en France, a été marquée par des victoires sur une sélection du Languedoc à Nîmes (40-26) et sur les Barbarians à Bordeaux (32-16), et par défaite contre une sélection du Sud-Ouest à Bergerac (15-18).

2) Les Barbarians britanniques sont l'émanation d'un comité de joueurs sans lien avec les instances fédérales. En revanche, les Barbarians français sont constitués par Jacques Fouroux, vice-président de la FFR, Guy Basquet, bras droit du président de la Fédération, et Jean-Pierre Rives, l'ancien capitaine de l'équipe de France, qui en l'occurrence s'est chargé d'inviter Naas Botha, l'ouvreur capitaine des Springboks sud-africains.

EN BREF

□ **ALPINISME : décès du sherpa Sungdare.** – Le sherpa népalais Sungdare a été retrouvé mort, noyé dans la rivière Dudh-Kosi près du village de Pangboche. Agé de trente-quatre ans, Sungdare était un héros national au Népal pour avoir atteint cinq fois le « Toit du monde », c'est-à-dire le sommet de l'Everest (8 848 mètres) avec des expéditions ouest-allemande (1979), américaine (1981), canadienne (1982), norvégienne (1985) et sino-japonaise (1988). Sungdare pourrait s'être suicidé à la suite d'une dispute avec sa femme.

□ **BASKET-BALL : Coupes d'Europe.** – En huitièmes de finale aller de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, les Allemands de l'Ouest de Leverkusen ont battu, le 24 octobre, les visiteurs français de Mulhouse 97-88. Au deuxième tour aller de la Coupe Korac, Pau-Orthez a dominé les Islandais de Reykjavik 97-78.

□ **FOOTBALL : une troisième arrestation à Amsterdam.** – Outre les deux supporters de Feyenoord interpellés, dimanche 22 octobre, à la suite de l'explosion de deux bombes artisanales dans le stade de l'Ajax d'Amsterdam, qui a fait quatorze blessés (*le Monde* des 24 et 25 octobre), la police néerlandaise a interpellé, le 24 octobre, un troisième suspect, un garçon âgé de dix-sept ans. Selon un sondage effectué pour le quotidien populaire *De Telegraaf*, 42 % de la population demanderait une suspension du championnat de football aux Pays-Bas.

COMMUNICATION

L'épargne et l'investissement dans les productions culturelles

Les sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel souhaitent un aménagement de la réglementation

En quatre ans d'existence, les sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel (SOFICA) – destinées à drainer l'épargne vers la crétion audiovisuelle – ont largement démontré leur utilité. Il en existe douze et les plus grands noms du septième art veulent créer la leur. Dommage que les pouvoirs publics n'aient pas encore levé les hypothèques pesant sur leur avenir.

Tous les grands noms de la profession sont de l'aventure. Jean-Jacques Annaud comme Bertrand Tavernier, Jean-Jacques Beineix comme Jean-Luc Godard, Claude Lelouch comme Coline Serreau. Réunis depuis deux ans déjà au sein de l'ARP – une société civile de collecte de droits, – ces auteurs-réalisateurs-producteurs viennent de décider, cette fois, de créer leur propre SOFICA.

« Crée par nous et pour nous », comme l'explique Claude Berri, président de l'ARP, SOFICARP espère, grâce à la notoriété et au prestige de ses membres, récolter 100 millions de francs d'ici à la fin de l'année, auprès d'établissements financiers, de banques ou de grands groupes industriels. Canal Plus est la première des chaînes de télévision à avoir décidé d'y participer. La gestion, enfin, de la nouvelle société est confiée à un spécialiste en la matière, l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC).

Après la création de la SOFICA Lumière – dont le président, Marcel Jullian, espère réunir d'ici au 1er janvier 20 millions de francs pour contribuer à la réalisation de films « éthiques », – le lancement de SOFICARP témoigne du dynamisme de ce mode de financement de la production. En quatre ans, plus de milliard de francs au total a été ainsi investi dans le secteur, et tout le monde reconnaît que ces sociétés – dont les contours ont été définis dans la loi de finances adoptée en décembre 1985 – jouent parfaitement leur rôle d'intermédiaire entre les investisseurs (particuliers et entreprises) et les producteurs.

Le système, pourtant, demande à être aménagé, comme le recommande un haut fonctionnaire, M. Jacques Graindorge, dans un rapport remis il y a plusieurs mois, aux ministères de la culture et des finances (*le Monde* du 7 janvier), faute de quoi la machine pourrait gripper. Beaucoup de SOFICA, – il en exite un douzaine – menacent de ne pas procéder, cette année, à leur appel public à l'épargne annuel, appel nécessaire pourtant à la réinjection de fonds nouveaux de la production.

« Nos actionnaires ne sont pas des mécènes »

« Nous ne le ferons pas, explique ainsi Pierre Desgraupes, président de SOFICA Créations, *pour au moins trois raisons. D'abord, parce que nous touchons aujourd'hui les premiers dividendes de nos investissements et que nos recettes devraient être suffisantes pour investir 20 à 30 millions dans les nouveaux projets. Ensuite, parce que la loi nous contraint à réinvestir dans l'année 90 % des sommes recueillies lors d'une augmentation de capital, sommes dont nous n'aurions pas l'utilité. Enfin, parce que le délicat problème de la « sortie » des actionnaires d'une SOFICA n'est toujours pas réglé. »*

La sortie ? Une querelle à ce sujet oppose depuis des mois les gestionnaires de ces sociétés aux pouvoirs publics. La loi, en effet, a créé une ambiguïté que l'on ne se décide pas à lever. D'un côté, le ministère des finances accorde un agrément aux SOFICA pour dix ans ; de l'autre, les particuliers qui souscrivent au capital d'une de ces sociétés, peuvent déduire de leur revenu imposable l'intégralité des sommes versées, à condition toutefois de conserver leurs actions pendant cinq ans. Les entreprises elles sont, autorisées à amortir 50 % de leur investissement dès la première année.

Mais les textes ne disent rien de la période intermédiaire courant entre ces cinq ans et les dix ans de l'agrément. Les souscripteurs peuvent-ils récupérer leur argent au terme des cinq premières années ? Et à quelle condition ?

« Nos actionnaires ne sont pas des mécènes », s'emporte ainsi M. Kémal Zahar, responsable des SOFICA SLAV 1 et 2, deux sociétés dont les membres appartiennent en quasi-totalité aux professions médicales. *« Immobiliser ses économies pendant cinq ou six ans, même en échange d'une importante déduction fiscale, représente une contrainte très lourde. Une immobilisation plus longue serait inacceptable. L'Etat doit tenir parole et trouver une solution. Faute de quoi, c'est l'ensemble du système qui serait compromis »*.

Les professionnels suggèrent donc l'adoption d'une technique fiscale particulière, autorisant les SOFICA à réduire progressivement leur capital par remboursements successifs et échelonnés de l'apport de chacun des souscripteurs. Une solution médiane qui permettrait aux particuliers de récupérer une partie de leur mise au terme des cinq ans. Défendue par le ministère de la culture – c'est à M. Jack Lang que l'on doit cet « abri fiscal » à la française, – cette solution est encore combattue par le ministère des finances. Tous les yeux se tournent aujourd'hui vers le premier ministre dont on attend l'arbitrage. *« Nous sommes prêts à procéder à une augmentation de capital de 46 millions de francs*, dit-on ainsi à Investimages 3, *mais nous ne nous risquerons qu'après le verdict de l'hôtel Matignon »*.

PIERRE-ANGEL GAY

Le lancement de Canal Inter

Une chaîne du Sud pour les réseaux câblés du Nord

Le 27 octobre, la chaîne Canal Inter fera son apparition sur le réseau câblé de Roubaix-Tourcoing, exploité par la société Région Câble (groupe Générale des eaux). Dans un premier temps, Canal Inter parlera surtout du Maghreb et des pays francophones du Sud. Car ce nouveau canal puisera l'essentiel de ses programmes dans les émissions de 2M International, la chaîne marocaine à péage lancée en mars dernier.

C'est la première illustration de la volonté de 2MI (chaîne dont TF1 est actionnaire) de créer un courant de programmes du Sud vers le Nord, à destination notamment des populations arabophones immigrées en Europe. Ultérieurement, Canal Inter s'étendra à d'autres réseaux câblés de Région Câble. Et sa programmation s'ouvrira à d'autres communautés, avec des programmes venus du Portugal, de Pologne ou d'autres cieux...

Les responsables du réseau câblé de Roubaix-Tourcoing espèrent, avec ce nouveau type de chaîne et sa mosaïque de programmes, créer une télévision de proximité *« centrée sur les spécificités sociologiques et culturelles locales »*. Canal Inter sera payante (15 F par mois) ou gratuite, selon la nature des programmes.

□ **« Séquences », nouveau magazine consacré à la télévision et à la vidéo.** – La société Médium Communication publie un mensuel consacré à la télévision et à la vidéo, *Séquences*. Comprenant 68 pages en quadrichromie, ce nouveau magazine (30 F) a été tiré à 20 000 exemplaires. Il se propose de faire le point sur la télévision, la production, l'image de synthèse, la formation aux nouveaux médias, etc., ainsi que sur l'actualité française et européenne du secteur de la télévision et de la vidéo, grâce à des portraits, des enquêtes et des fiches-produits.

M. Rausch défend à Washington la directive « Télévision sans frontières »

Les télévisions européennes sont envahies par les *« produits américains »* qui sont une forme de *« sous-culture »* donnant une *« image déplorable »* des Etats-Unis, a affirmé, mardi 24 octobre à Washington, le ministre français du commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch.

A l'issue d'une visite de deux jours aux Etats-Unis, le ministre a indiqué qu'il avait tenté, sans succès, d'expliquer aux autorités américaines le *« contenu culturel »* de la décision de la CEE de limiter le volume des programmes de télévision étrangers dans les pays de la Communauté européenne. Les Américains ne voient dans cette affaire que *« un dangereux précédent et un prétexte pour faire du protectionnisme »*, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse.

« Il faut continuer à discuter pour trouver des solutions », mais l'Europe doit rester ferme sur ses positions, a ajouté M. Rausch, en précisant que l'adoption de la directive « Télévision sans frontières », le 3 octobre, avait constitué l'essentiel de ses discussions avec Mme Carla Hills, représentante spéciale du président Busch pour le commerce, M. Robert Mosbacher, secrétaire du commerce, et plusieurs responsables du Congrès.

Le gouvernement néerlandais envisage de légaliser TV 10

AMSTERDAM

de notre correspondant

La chaîne TV 10 a vécu un 24 octobre bien agité. Quelques heures seulement après l'annonce, *dans les colonnes du Monde*, du renoncement des dirigeants de TF 1 à participer à l'exploitation de la chaîne hollandaise, les groupes de presse VNV et Elsevier faisaient savoir qu'ils abandonnaient l'idée de racheter la société de production de M. Joop Van Den Ende, berceau de TV 10.

Loin de baisser les bras, cette dernière répliquait en entretenant un doute sur les propos tenus par le PDG de la Une (*le Monde* du 25 octobre). *« Nous sommes toujours en discussion avec TF 1 et un entretien décisif doit avoir lieu »*, nous a déclaré M. Harry Severen, porte-parole de M. Joop Van Den Ende, en refusant toutefois de préciser si les tractations avec la chaîne française portaient sur TV 10, ou sur les accords plus généraux de production.

Cette dernière hypothèse est en fait la plus vraisemblable, TV 10 venant de recevoir du ministère de la culture l'assurance de pouvoir bientôt émettre aux Pays-Bas en tant que *« station commerciale légale »*.

Un retournement de situation qu'explique le dépôt imminent d'une nouvelle loi sur les médias permettant la création, dans certaines conditions, de vraies télévisions privées.

Autorisé dans son pays, M. Joop Van Den Ende n'aurait donc plus besoin de chercher la tutelle d'une chaîne étrangère, comme TF 1, ni de s'expatrier au Luxembourg, comme il projetait de le faire, à l'exemple de RTL-Véronique.

Reste à savoir si TV 10, qui a différé *« pour une durée indéterminée »* son lancement prévu pour le 28 octobre, a financièrement les moyens d'attendre le vote de la nouvelle loi.

CHRISTIAN CHARTIER

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CAMPUS

Vingt ans de réformes de l'enseignement

L'architecture en perpétuel chantier

L'insatisfaction des étudiants...

Manque de professionnalisme, mauvaise qualité de l'enseignement... Les résultats du sondage IPSOS pour « le Monde Campus » auprès des étudiants et des jeunes diplômés sont inquiétants.

Un enseignement inadapté...

– Dans l'ensemble, diriez-vous de l'enseignement que vous avez reçu, qu'il est tout à fait adapté, assez adapté, bien adapté, assez mal adapté ou très mal adapté à l'exercice du métier d'architecte ? (*)

	Jeunes diplômés %		Etudiants %	
Tout à fait adapté	4	40	4	56
Assez bien adapté	36		52	
Assez mal adapté	44	58	37	43
Très mal adapté	14		6	
Ne se prononce pas	2		1	

(*) Libellé de la question posée aux étudiant(e)s : « A votre avis, l'enseignement tel qu'il est pratiqué dans les écoles d'architecture vous semble-t-il... »

... aux réalités professionnelles...

– Voici une série d'opinions que l'on entend à propos de l'enseignement de l'architecture en France. Pour chacune, vous direz si vous la partagez ou non...

	Jeunes diplômés %	Etudiants %
Le niveau des études n'est pas suffisamment élevé par rapport à celui d'autres pays européens :		
Oui	38	43
Non	24	26
Ne se prononce pas	38	31
Il ne prépare pas assez bien au métier d'architecte :		
Oui	77	54
Non	19	35
Ne se prononce pas	4	11
Il n'y a pas assez de sélection :		
Oui	43	33
Non	51	59
Ne se prononce pas	6	8
Les enseignants ne sont pas toujours très compétents :		
Oui	73	65
Non	24	26
Ne se prononce pas	3	9

... et de qualité insuffisante

– Et en ce qui concerne le déroulement de vos études, avez-vous été plutôt satisfait ou plutôt mécontent... (*)

	Jeunes diplômés %	Etudiants %
Des moyens mis à la disposition des étudiants dans l'école :		
Plutôt satisfait	38	33
Plutôt mécontent	60	64
Ne se prononce pas	2	3
Des relations avec les enseignants :		
Plutôt satisfait	84	75
Plutôt mécontent	12	18
Ne se prononce pas	4	7
De l'ambiance de l'école :		
Plutôt satisfait	76	66
Plutôt mécontent	20	29
Ne se prononce pas	4	5
De la qualité de l'enseignement :		
Plutôt satisfait	51	54
Plutôt mécontent	40	34
Ne se prononce pas	9	12

(*) Libellé de la question posée aux étudiant(e)s : « Et en ce qui concerne le déroulement de vos études, êtes-vous plutôt satisfait ou plutôt mécontent... »

LES architectes ne sont pas satisfaits de leur formation. Tel est le constat brutal qui ressort du sondage réalisé par IPSOS pour « le Monde Campus », la direction de l'architecture et l'ordre des architectes, auprès de jeunes diplômés des quatre dernières années et d'étudiants.

58 % des jeunes diplômés estiment que l'enseignement qu'ils ont reçu n'est pas adapté à l'exercice du métier d'architecte. 40 % seulement sont satisfaits. Ce dernier chiffre, très faible, correspond exactement à celui d'une enquête précédente réalisée par « le Monde Campus » auprès de diplômés de 1984. Ce sentiment d'inadaptation de l'enseignement est particulièrement fort chez les diplômés qui exercent leur métier en profession libérale.

Si les étudiants sont, dans leur ensemble, moins sévères, cet optimisme s'estompe quand on passe de ceux du premier cycle (27 % d'avis négatifs) à ceux du second (52 %). On trouve là, parmi les étudiants avancés, un sentiment d'inadaptation face aux débouchés professionnels aussi fort que celui qui existe chez les étudiants des universités.

Ce mécontentement repose sur deux griefs majeurs : manque de professionnalisme et mauvaise qualité de l'enseignement. L'insuffisance des contacts avec la vie professionnelle et le fait que l'enseignement ne correspond pas à la pratique des chantiers sont les reproches le plus souvent cités. Les trois quarts des jeunes diplômés reprochent à l'enseignement d'être trop théorique et de ne pas bien préparer au métier.

Cette soif de professionnalisme apparaît très clairement dans les jugements portés sur les enseignements dispensés. A une très grande majorité, les diplômés estiment que l'exercice du projet est, à la fois, le plus intéressant et le plus utile. Ils souhaitent que soient développées la pratique du métier (c'est-à-dire les relations avec les différents partenaires professionnels des architectes) et les matières scientifiques et techniques. Les étudiants sont du même avis.

La moitié seulement des diplômés et des étudiants se disent plutôt satisfaits de la qualité de l'enseignement – score très faible si on le compare à celui des étudiants des universités, chez qui on trouve un taux moyen de satisfaction de 70 %. Cette sévérité s'explique aisément lorsque l'on constate que 65 % des étudiants – ... et 73 % des diplômés – partagent l'opinion selon laquelle « *les enseignants ne sont pas toujours très compétents* ». Dans les griefs cités spontanément par les étudiants contre l'enseignement, la mauvaise qualité des enseignants vient en seconde position, après le manque de contact avec la vie professionnelle. L'insatisfaction quant à la qualité de l'enseignement est particulièrement vive dans les écoles de province. Il semble bien que ce soit la compétence professionnelle et pédagogique des enseignants qui soit en cause, plus que leur personne, puisque les trois quarts des étudiants reconnaissent qu'ils ont avec eux de bonnes relations.

Une inquiétude générale

Le manque de moyens est le troisième sujet de mécontentement, surtout dans les écoles parisiennes. Ces difficultés matérielles auraient-elles des répercussions sur le moral des étudiants ? On pourrait le croire, puisque, malgré les traditions de convivialité des écoles d'architecture, 66 % seulement des élèves se disent satisfaits de l'ambiance de l'école – score qui n'est guère supérieur à celui des étudiants des universités, et très inférieur à celui qu'on trouve en particulier à Compiègne ou Dauphine. Les anciens, il est vrai, voient les choses plus en rose : chez eux, la satisfaction de l'ambiance grimpe à 76 %. Mais est-ce le signe d'une dégradation ou l'enjolivement du souvenir ?

En tout cas, compte tenu de toutes ces indications, ce n'est sûrement pas à la nostalgie seulement qu'on doit cette opinion, majoritaire chez les architectes, que l'enseignement de l'architecture ne s'est guère amélioré depuis dix ans.

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Lire la suite page 18

Une exposition et un colloque

« Apprendre l'architecture, vingt ans d'enseignements ». La direction de l'architecture et de l'urbanisme, au ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, organise une série de manifestations sur ce thème à l'occasion du Salon international de l'architecture, à la Grande Halle de La Villette, à Paris, du 28 octobre au 5 novembre :

– *Une exposition* de travaux d'élèves.

– *Un colloque*, les 30 et 31 octobre, avec la participation de M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement.

– *L'édition* d'un fichier des écoles d'architecture en Europe.

– *La publication* d'un dossier comprenant notamment une consultation de jeunes architectes, dans le numéro d'octobre de la revue *Techniques et Architecture*.

– *Ce sondage* auprès de jeunes diplômés et d'étudiants, réalisé par IPSOS, avec « le Monde-Campus ».

...et l'amertume des enseignants

Depuis vingt ans, les professeurs des écoles d'architecture attendent un statut qui détermine leurs missions et leurs carrières.

EN guise de gâteau d'anniversaire, c'est une soupe à la grimace qui attend les responsables de l'enseignement de l'architecture, réunis les 30 et 31 octobre pour célébrer vingt ans de réformes. Les élèves et les jeunes diplômés se plaignent d'un enseignement inadapté. La profession en profite pour rappeler ses réserves à propos des contenus pédagogiques fixés en 1984. Les professeurs se révoltent contre l'absence de statut et de carrière. Les responsables d'écoles pleurent misère.

A l'école de Marseille-Luminy, les enseignants sont en grève depuis la rentrée. Des mouvements de protestation agitent les écoles parisiennes. Des motions de soutien sont votées ici et là. Quand une école ne bronche pas, le directeur n'en est que plus inquiet : « *C'est pire, il y a de la désespérance.* » Il n'y aura certes pas de manifestations monstres entre Bastille et Nation – la profession est trop petite (neuf cent seize enseignants contractuels et autant de vacataires), – mais on se mobilise pour le rendez-vous de La Villette.

Alertés dès le début de l'été par certains responsables des vingt-deux écoles d'architecture françaises, les services du ministère auraient-ils sous-estimé la fronde ? Fondée il y a moins d'un an, la conférence des présidents des conseils d'administration des écoles d'architecture (CPCAEA) réclamait en mars dernier des mesures d'urgence et une planification pluriannuelle « *en sorte de rattraper un retard intrinsèque et un retard relatif par rapport aux écoles des pays européens développés* ». Dans la dotation budgétaire de 1990, le budget de l'enseignement est en hausse de 7 %. C'est assez proche des mesures d'urgence demandées, mais on reconnaît, au ministère de l'équipement qu'« *il s'agit plus d'une actualisation que d'un rattrapage* ».

Une ruine en plein Paris

Toutes les écoles ne sont pas comme Paris-Villemin, véritable ruine en plein cœur de la capitale. Mais la plupart ne peuvent offrir une place de travail par étudiant. Selon les estimations de Jacques Allégret, président de la CPCAEA, 12 à 13 mètres carrés sont nécessaires pour chaque élève. Pour que chacun des treize mille élèves dispose de sa table à dessin, il faudrait presque doubler les surfaces de plancher. On n'accepter que huit mille élèves à l'entrée. Or, curieusement, les salles d'archives ne sont pas bondées. On ne rencontre que quelques groupes, carton sous le bras, dans les couloirs. Dans les conditions actuelles, les étudiants préfèrent en effet travailler leur projet chez eux. Et les écoles se trouvent dans la situation paradoxale d'être vides par manque de place.

Le manque de moyens affectés à l'enseignement de l'architecture est au cœur du débat. Longtemps, les enseignants ont méprisé ces questions triviales. Aujourd'hui, les syndicats et le conseil de l'ordre des architectes ne se privent pas de faire des comparaisons : l'Etat dépenserait plus de 70 000 francs par an pour former un ingénieur des Ponts, contre à peine plus de 30 000 francs pour un élève architecte. Jacques Allégret attend que d'ici à 1993 le coût annuel passe à 48 000 francs, à peu près celui d'un étudiant d'IUT ou d'un élève ingénieur. « *Il faut donner à cet enseignement misérable les moyens de l'enseignement technique supérieur* », plaide-t-il.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Lire la suite page 18

L'Examen USA

TOEFL Test of English as a Foreign Language
L'examen américain indispensable aux Etats-Unis pour entrer dans les universités (tous niveaux) ou réussir un stage dans une entreprise.

Prenez une longueur d'avance dans votre carrière en suivant une formation dispensée par les spécialistes en la matière : l'American Language Institute.
L'approche globale des cours est la suivante :

- stratégies et techniques d'examen
- étude de copies d'examen corrigées
- simulation des conditions d'examen
- grammaire avancée

Nos professeurs américains, tous diplômés, ont personnellement passé l'épreuve. Ils pourront, par conséquent, vous donner les moyens d'améliorer vos résultats de manière sensible.

Pour l'examen du 8 décembre, les cours de préparation commencent en novembre.

THE AMERICAN LANGUAGE INSTITUTE

The American University of Paris
34, av. de New-York, 75116 Paris,
Tél. 47.20.44.99

L'enseignement de l'architecture en perpétuel chantier

L'insatisfaction des étudiants

Suite de la page 17

Une lueur d'espoir vient toutefois éclairer ce tableau mélancolique : les diplômés les plus récents – ceux de 1988 – semblent avoir une opinion moins négative que leurs prédécesseurs sur la qualité de l'enseignement et son adaptation à la profession. Cette génération est aussi nettement plus satisfaite de l'organisation des études. Si cette évolution se confirmait pour les promotions à venir, cela montrerait que la réforme de 1984 aura eu des effets positifs.

Pour le moment, en tout cas, l'inquiétude générale est manifestement attisée par les échéances européennes et par les comparaisons qu'elles suscitent entre les systèmes de formation des différents pays de la Communauté. Plus du tiers des étudiants (et 21 % des jeunes diplômés) se disent inquiets pour leur profession à la veille de l'avènement du marché unique. Le sentiment que la formation des architectes est plus efficace dans les autres pays d'Europe est la raison principale de leur inquiétude. Plus de 40 % des étudiants estiment que *« le niveau des études en France, n'est pas suffisamment élevé par rapport à celui d'autres pays européens »*. Les pays où la formation paraît meilleure qu'en France sont l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la Suisse. Ceux qui attireraient le plus les architectes pour y exercer leur métier sont l'Italie et l'Espagne.

La situation professionnelle des architectes ne paraît pourtant pas trop catastrophique : on compte très peu de chômeurs parmi les diplômés (3 %) et 71 % d'entre eux ont trouvé leur premier emploi ou leur première commande en moins de trois mois. Mais cette enquête confirme la grande diversité des situations : 70 % des diplômés exercent à titre libéral, les autres étant salariés (situation plus fréquente pour les femmes) essentiellement dans le privé. L'éventail des niveaux de vie est très large : 15 % des diplômés gagnent moins de 5 000 F par mois et 13 % plus de 15 000 F. Si les chiffres les plus élevés se trouvent surtout chez les libéraux, la majorité de ceux-ci ont des rémunérations inférieures à 10 000 F, alors que les salariés sont, en majorité, dans la tranche 10 000-15 000 F.

Les études d'architecture mènent essentiellement au métier d'architecte. La direction de l'architecture souhaiterait encourager la diversification des débouchés professionnels. Mais cette tendance paraît encore limitée : 83 % des jeunes diplômés sont architectes, 10 % seulement font un métier *« dans lequel ils utilisent leurs connaissances en architecture »*. Toutefois, le message semble passer auprès des étudiants, 57 % seulement d'entre eux se voyant plus tard dans la peau d'un architecte, tandis que 39 % s'imaginent plutôt dans un métier voisin. Pour eux, les activités qui vont se développer sont la réhabilitation et la restauration du patrimoine, l'urbanisme et la paysagisme, le design et la création industrielle.

Cette plus grande ouverture vers des territoires à la marge de l'architecture proprement dite est confirmée par le désir de très nombreux étudiants de suivre une formation complémentaire : 70 % ont cette intention, alors que 30 % seulement des jeunes diplômés avaient suivi cette voie. Les domaines qui attirent le plus les étudiants sont l'urbanisme et le design. Viennent ensuite les arts plastiques, les études d'ingénieurs, l'histoire, la sociologie, l'informatique.

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Peu d'améliorations en dix ans

– Diriez-vous de l'enseignement de l'architecture en France qu'il s'est beaucoup, assez, peu ou pas du tout amélioré au cours des dix dernières années ?

	Jeunes diplômés %		Etudiants %	
Beaucoup amélioré	9	37	9	37
Assez amélioré	28		28	
Peu amélioré	34	50	29	37
Pas du tout amélioré	16		8	
Ne se prononce pas	13		26	

Les activités d'avenir

– A l'avenir, le métier d'architecte va-t-il, selon vous, plutôt s'orienter vers...

	Jeunes diplômés %	Etudiants %
La programmation	43	32
La maîtrise d'ouvrage	49	23
Le paysagisme, l'urbanisme	34	38
Le design, la création industrielle	38	32
La conservation, réhabilitation et restauration du patrimoine	49	46
Autres (dont architecture d'intérieur et paysagisme)	10	8
Ne se prononce pas	9	5
	(1)	(1)

(1) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

La peur de 93

– Etes-vous très, assez, peu ou pas du tout inquiet pour votre profession de l'avènement du marché unique européen de 1993 ?

	Jeunes diplômés %		Etudiants %	
Très inquiet	6	21	9	36
Assez inquiet	15		27	
Peu inquiet	29	78	28	61
Pas du tout inquiet	49		33	
Ne se prononce pas	1		3	

Trois cents jeunes diplômés en architecture constituant un échantillon national représentatif des diplômés des années 1985, 1986, 1987 et 1988 ont été interrogés par téléphone du 26 septembre au 11 octobre 1989. Cinq cents étudiants en architecture de 1er et 2e cycle constituant un échantillon national représentatif de cette population ont été interrogés en face à face du 2 au 12 octobre 1989 dans dix-neuf écoles.

L'amertume des enseignants

Suite de la page 17

Au ministère, on rappelle que les sommes affectées ont triplé en vingt ans. *« Cet enseignement vient de loin*, explique-t-on. *Les efforts budgétaires ont été contrecarrés par le développement brutal des effectifs entre 1972 et 1985. Après un palier dû à la crise du bâtiment, nos écoles redeviennent attirantes, ce qui pose à nouveau des problèmes. »*

Les écoles ne souffrent pas seulement de la pingrerie du ministère du budget, elles étouffent souvent dans un statut contraignant d'établissement public à caractère administratif (EPA). *« Je ne réclame pas plus d'argent à l'Etat*, déclare Jean-Marc Cailleau, directeur de l'école de Nantes. *Je demande plus de liberté, pour attirer des fonds grâce à un statut plus souple, celui d'établissement à caractère industriel et commercial (EPIC), par exemple. Je revendique la responsabilité d'un chef d'entreprise. Sinon, les écoles ne pourront jamais remplir les missions, notamment en matière de recherche, que leur fixe la loi de 1984. »* Ce chef d'établissement n'hésite pas à aborder la question des droits d'inscription, uniformément fixés à 475 francs par an, et à rêver à leur triplement. *« Plus de 50 % de mes cinq cent quarante étudiants sont issus de familles aisées »*, explique-t-il, persuadé que ces dernières accepteraient de payer plus pour un enseignement de meilleure qualité.

Autre problème qui préoccupe les chefs d'établissement : le statut du corps enseignant. Les neuf cent seize enseignants sont tous contractuels. Ils ont été recrutés depuis 1968 sur des contrats à indice bloqué, sans aucune perspective de carrière, avec des situations différentes selon l'année de leur entrée en activité. Certains (les P1) bénéficient d'un salaire de 18 000 francs ; mais pour 70 % de la profession les rémunérations varient entre 7 000 et 10 000 francs. *« L'organisation de la précarité était une mesure de sagesse, en 1968, lors de la création massive de postes*, estime-t-on au ministère. *Mais il est intolérable que, pendant vingt ans, des générations d'enseignants aient continué à piétiner. »*

« Statut ou pas, il faut surtout qu'ils soient payés pour ce qu'ils font », avance Jacques Allégret. En effet, il n'y a pas de corrélation entre le niveau de rémunération, les durées de service et les obligations pédagogiques des professeurs. *« Le système actuel pourrit nos rapports »*, regrette Jacques Allégret. C'est une foire d'empoigne chaque fois qu'un poste se libère. A cette loterie des carrières, il y a beaucoup de perdants. *« Les plus brillants chercheurs baissent les bras*, dit un enseignant, lui-même sur le point d'abandonner. *En revanche, pour un architecte praticien, un salaire de 15 000 francs pour douze heures de cours hebdomadaires est une assurance contre les aléas de la conjoncture que peut connaître son agence. C'est sa Sécurité sociale ou son argent de poche. »*

Les pieds dans le plat

La conférence des présidents de conseil d'administration réclame qu'on crée, pour ceux qui souhaitent s'investir dans l'enseignement, un corps de titulaires calqué sur celui du supérieur, qu'on organise le cumul, qu'on réfléchisse à un statut de professeur associé pour les professionnels. Toutes ces hypothèses ont déjà été longuement évaluées, soupesées. En dix ans, une vingtaine de projets de statut ont été enterrés. Pourquoi ? Moins de mille enseignants à revaloriser, c'est une goutte d'eau dans le budget d'un pays soucieux d'éducation. Selon certains, l'enseignement de l'architecture ne serait *« pas entièrement intégré dans la fibre de l'équipement »*, son ministère de tutelle depuis 1978. Alors qu'il a de bons rapports avec ce ministère, Rémi Lopez, président du conseil de l'ordre des architectes, confirme : *« En matière d'enseignement, nous parlons des langues différentes. »*

« Nous allons mettre les pieds dans le plat », avertit cette fois le conseil national. *« Nous ne pouvons pas tolérer une formation qui ne cesse de se dégrader à l'approche de l'Europe de 1993 »*, s'exclame Dominique Alet, son vice-président chargé de l'enseignement. Pour Jean-Claude Ribaud, directeur de la Maison de l'architecture, la lecture du sondage IPSOS auprès des étudiants est édifiante : *« Il y a lieu de doter le milieu enseignant d'un statut qui permette d'avoir les meilleurs, et surtout de restructurer les contenus des enseignements. »* Le vieux débat sur la nature de l'enseignement est relancé par les étudiants de 1989, nombreux à demander une formation plus proche des réalités du métier.

Redevenir sérieux

Longtemps aux antipodes, la profession et les enseignants se rejoignent aujourd'hui sur la nécessité de lier plus étroitement la théorie à la pratique. Certes, les étudiants n'ont jamais cessé, pendant leurs études, de *« faire la place »* dans les agences. Nègres, grouillots, bêtes à concours plutôt que stagiaires : le bénéfice n'était pas toujours équitablement partagé. Désormais, le stage est devenu obligatoire, mais les professionnels regrettent qu'il soit trop court, réclamant un retour à des études en six ans au lieu de cinq et dénonçant au passage *« les freins psychologiques d'un monde enseignant sclérosé »*. Les écoles, elles, ne veulent plus fournir *« une main-d'œuvre à bon marché »* et souhaitent que ces stages soient organisés et évalués pédagogiquement. Après vingt ans de guéguerre, les points de vue se rapprochent. En Midi-Pyrénées, le conseil de l'ordre et l'école d'architecture de Toulouse ont lancé à titre expérimental un programme de stages à caractère pédagogique intégrés au cursus. A Nantes, Jean-Marc Cailleau envisage d'organiser la cinquième année d'études en alternance dans les entreprises des Pays de Loire.

Enseignants et professionnels ayant esquissé ensemble un début de réflexion, le ministère de l'équipement risque de devoir faire face à un front commun. Même sur des sujets explosifs. Ainsi, bien qu'il rejette l'idée d'une sélection, Jacques Allégret admet que, pour être reconnus, les enseignants devront être plus exigeants : *« Délivrer deux mille diplômes par an n'est pas sérieux. On a mis sur le marché des gens pas très qualifiés qui ont porté tort à notre enseignement. Si nous ne redevenons pas des gens sérieux, donc qui sélectionnent un peu plus, nous n'aurons pas un radis. »* Un langage que devrait comprendre Michel Charasse.

JEAN-JACQUES BOZONNET

LA BOURSE

Le Monde

AUX STAGES

DEVENEZ LE DÉLÉGUÉ DE LA BOURSE AUX STAGES DU Monde DANS VOTRE UNIVERSITÉ !

La Bourse aux Stages du journal le Monde permet aux étudiants de gagner des stages en entreprise à l'étranger.

Soyez candidat pour être le délégué du Monde auprès des étudiants de votre université entre le 20 et le 28 novembre 1989. Vous serez chargé de les informer et de les inciter à participer nombreux au concours de la Bourse aux Stages et bénéficierez, si vous êtes retenu, de 6 mois d'abonnement gratuit au Monde.

Les 5 délégués obtenant le plus fort taux de participation dans leur universités gagneront, en outre, un billet d'avion à destination d'une capitale européenne (Madrid, Rome, Londres, Copenhague, Athènes).

Si vous êtes candidat, écrivez à : le Monde, La Bourse aux Stages, 7, rue Pasteur-Wagner, 75011 Paris, en précisant vos motivations, nom, prénom, adresse, téléphone, université et cycle d'étude en 1989/1990.

ATTENTION : être délégué ne garantit pas l'obtention d'un des stages offerts par la Bourse aux Stages.

Vingt ans de tâtonnements

1968-1988 : ces vingt dernières années ont été particulièrement difficiles pour l'enseignement de l'architecture. S'ouvrant sur l'effondrement d'un système centenaire proche de l'apprentissage, cette période se termine par une interrogation inquiète sur le bilan de la troisième réforme intervenue en vingt ans et qui n'est pas encore entièrement appliquée. Par trois fois, en effet – 1968, 1978, 1984, – les pouvoirs publics ont tenté de redéfinir le cadre de cet enseignement et de l'adapter aux évolutions technologiques, économiques, professionnelles et culturelles.

Reposant traditionnellement sur une relation personnelle entre des élèves et des « patrons », chargés de transmettre un savoir-faire et de préparer l'insertion professionnelle, l'enseignement de l'architecture a été fortement attiré par le modèle universitaire, sous la pression des étudiants. La résistance des professionnels était toutefois trop forte pour que cette voie puisse être entièrement suivie. Comment concilier les besoins de la profession et la nécessité de donner aux étudiants une solide culture générale ? C'est ce compromis entre le « culturel » et le « technique », l'« universitaire » et le « professionnel » qu'a tenté de réaliser la réforme de 1984. Avec quel succès ?

● **AVANT 1968**

Depuis plus d'un siècle, l'enseignement de l'architecture était assuré essentiellement au sein de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, dans des ateliers constitués par des architectes expérimentés. L'accès à l'école était limité par concours. La formation, essentiellement pratique, était très axée sur le dessin. Les écoles régionales dépendaient de celle de Paris.

Seuls deux établissements s'étaient constitués en dehors de ce système : l'Ecole spéciale d'architecture (fondée en 1865 par Viollet-le-Duc et reconnue par l'Etat en 1934) et l'Ecole nationale d'ingénieurs de Strasbourg.

Le monopole de l'Ecole des beaux-arts, la conception étroitement professionnelle de son enseignement, ont été vivement critiqués dès le début des années 60. En 1962, l'enseignement est réorganisé en deux cycles distincts. Une réflexion générale sur les contenus et les programmes est engagée par le directeur de l'architecture, Max Querrien. Une réforme est annoncée en février 1968, prévoyant notamment l'éclatement de l'Ecole des beaux-arts et la création de plusieurs écoles nationales à Paris et en province.

● **LA REFORME MALRAUX 1968-1971**

Ce projet de réforme est bousculé par la contestation étudiante, particulièrement vive parmi les architectes. Les étudiants souhaitaient un rattachement pur et simple à l'université, afin de soustraire l'enseignement à l'influence de la profession et de l'ouvrir aux grands courants de pensée contemporains.

Sans aller jusque-là, la réforme Malraux de décembre 1968 s'efforce d'introduire dans l'organisation des établissements les principes d'autonomie et de participation instaurés dans les universités par la loi Edgar Faure, et de faire une plus grande place à la formation culturelle – et notamment aux sciences humaines – dans l'enseignement. Vingt et une unités pédagogiques sont créées, dont cinq à Paris, chacune de ces unités délivrant son diplôme. Il n'y a plus de sélection. Le prix de Rome, qui constituait le couronnement des études des beaux-arts et assurait un certain nombre de commandes de l'Etat, est supprimé. Une *« conférence générale »* des unités pédagogiques, dans laquelle siègent des élèves, est chargée de réfléchir aux nouvelles structures à donner à l'enseignement.

Des modifications partielles seront apportées par la suite. Mais elles ne prendront forme que dans le décret de septembre 1971 qui crée des *« instituts d'architecture et d'urbanisme »*. L'enseignement est réorganisé en trois cycles de deux ans chacun, sur le modèle universitaire, sanctionnés par des unités de valeur.

● **1978 : LA RÉFORME D'ORNANO**

La situation créée par la réforme Malraux est de plus en plus critiquée, dans les années 70, par les milieux professionnels.

Ceux-ci mettent en cause l'abandon de la sélection qui a conduit à un triplement des effectifs en dix ans (passant de près de cinq mille étudiants en 1968 à quinze mille en 1978), mais surtout l'orientation prise par les études, qui ont privilégié les sciences humaines, en particulier la sociologie, au détriment des disciplines techniques et du dessin. Ces inquiétudes s'expriment notamment dans le rapport Narbonne (1977), extrêmement sévère, qui propose un retour à la sélection, une organisation et une sanction plus strictes des études, un renforcement des structures administratives des établissements et une redéfinition du statut des enseignants.

Ces idées sont en partie reprises par la réforme d'Ornano de 1978. L'accès en deuxième année est limité par concours, en fonction des capacités d'accueil. Les vingt-trois unités pédagogiques (neuf à Paris, quatorze en province) auront un statut d'établissement public à caractère administratif, ce qui renforce le pouvoir des directeurs, nommés par le ministère. La représentation des enseignants diminue dans les nouveaux conseils d'administration, qui s'ouvrent à des personnalités extérieures. Le diplôme de fin d'études comprend une partie graphique. Des stages dans les agences ou les entreprises de construction sont instaurés dans le troisième cycle.

● **LA REFORME DE 1984**

Les socialistes au pouvoir suppriment le *numerus clausus* en 1982.

Une nouvelle réforme, en 1984, ramène la durée des études de six à cinq ans. Le troisième cycle est supprimé, mais est créé un *« certificat d'études approfondies en architecture »* (CEAA), qui doit permettre aux titulaires du DPLG de se spécialiser au contact de la recherche. Celle-ci se développe notamment autour de l'Institut français d'architecture (IFA). Les stages deviennent obligatoires. Un *« diplôme d'études fondamentales en architecture »* (DEFA) est créé à la fin du premier cycle de deux ans, consacré aux enseignements de base (architecture, dessin, sciences exactes et humaines). Parallèle au DEUG, le DEFA doit permettre de rapprocher l'architecture des études universitaires.

Pour donner plus de cohérence aux études, celles-ci sont organisées en certificats (quatre par année) et non plus en unités de valeur. La réforme remet au centre de l'enseignement l'étude du projet, mais s'efforce également de diversifier les contenus (urbanisme, gestion, législation, informatique, langues) pour permettre un élargissement des débouchés professionnels.

Plusieurs problèmes toutefois restent toujours en suspens, notamment ceux des statuts des établissements et des enseignants, les textes qui devaient les régler n'ayant toujours pas été publiés.

F.G.

صورة من الأصل

La revalorisation des carrières universitaires

L'électrochoc des primes

Le système des indemnités contractuelles inquiète les enseignants du supérieur
Combien en bénéficieront ? Comment choisir entre l'enseignement, la recherche et l'administration ?

LA fièvre monte dans les universités. Et, pour la première fois depuis longtemps, la grogne ne vient pas des étudiants, mais des enseignants. Dans les amphis et les couloirs, les universitaires ne parlent plus que d'une chose, ou presque : les primes (ou indemnités contractuelles) que le ministère de l'éducation a décidé d'accorder à une partie des enseignants du supérieur qui se consacrent plus particulièrement à des tâches d'enseignement, de gestion administrative ou de recherche et d'encadrement doctoral (*le Monde* du 11 juillet).

Nouveau dans le monde universitaire, ce système de primes individuelles, optionnelles et différenciées avait fait l'objet, lors de la négociation du printemps dernier sur la revalorisation des carrières, de réactions de principe des syndicats : positives pour les syndicats autonomes, qui y voyaient le moyen de reconnaître le mérite individuel ; négatives pour le SNESup et le SGEN-CFDT, qui dénonçaient cette logique libérale et réclamaient davantage d'améliorations statutaires et générales. Mais les uns et les autres avaient signé le relevé de conclusions, et la communauté universitaire n'avait guère réagi.

Mais, depuis quelques semaines, chaque enseignant est invité à postuler pour l'une des trois indemnités proposées. Et c'est l'ébullition. Insensibles aux autres mesures, moins spectaculaires, de revalorisation *(voir encadré)*, les universitaires sont secoués par le système de primes individuelles comme par un électrochoc.

« Ce système est un leurre », estime Jean-Marie Pradier, maître de conférences à Paris-VIII Saint-Denis. *« Le remède des primes telles qu'elles sont proposées est pis que le mal des bas salaires »*, reprend Rémy Prud'homme, professeur à Paris-XII. *« Le faible nombre des primes est scandaleux. On a l'impression d'avoir été berné »*, enchaîne Michel Jarrety, de l'UFR de lettres de Toulouse le Mirail. *« Cette revalorisation est une mystification. On se fiche de nous et on nous traite de façon indigne. Pour 95 % des enseignants du supérieur, la revalorisation va se solder par 300 francs de plus par mois, résultant de l'augmentation de la prime générale de recherche »*, conclut Pierre Osmo, philosophe à Nanterre. *« Ces primes sont un cadeau empoisonné »*, ajoute son collègue d'études théâtrales, Jean-Pierre Sarrazac. Tandis que le directeur de l'UFR de physique de Paris-VII, M. Dedonder, s'indigne : *« La dévalorisation de la fonction d'enseignant-chercheur, sous-jacente à ce régime indemnitaire, détournera encore plus les jeunes des carrières universitaires. »*

Bref, nombre d'universitaires se disent *« scandalisés »* ou *« écœurés »*. Sentant monter cette vague de mécontentement, le SNE-Sup appelle, pour le 7 novembre, à une journée nationale d'action et de grève, afin d'obtenir le retrait pur et simple du régime des primes et une véritable revalorisation fondée sur des mesures indiciaires.

Les causes de cette amertume sont multiples. Elles résultent d'abord du principe même des primes. *« La logique du nouveau régime est telle que les enseignants-chercheurs doivent choisir une spécialisation (pédagogie, ou recherche, ou administration). Malgré les déclarations de principe réaffirmant l'unité des trois missions des universitaires, les candidats aux contrats indemnitaires doivent remplir de telles conditions pour les obtenir qu'ils ne peuvent s'adonner à l'activité choisie qu'en délaissant les autres »*, souligne ainsi Jean-Pierre Durand, sociologue à Rouen. Pour beaucoup, une telle spécialisation risque de conduire au démantèlement du statut des enseignants-chercheurs du supérieur. *« Nous participons tous, à tour de rôle, aux tâches administratives de notre UFR ou de notre université, nous faisons tous de l'enseignement et nous menons tous des recherches, puisque nous sommes ici pour ça »*, poursuit Francine Marcovitz, philosophe à Nanterre. *« Donner une prime à tel ou tel*, ajoute sa collègue Baldine Saint-Girons, *va décourager les bonnes volontés. Ceux qui essaient d'assumer ces trois missions, à parts égales, vont être démotivés. »*

Décourager les bonnes volontés

Plus nuancé, Robert Ellrodt, président de l'université Paris-III et de l'AUPEL (Association universitaire pour l'entente et la liberté), n'exprime pas moins son inquiétude : *« Un système de primes différenciées peut réparer certaines injustices : le caractère bénévole de lourdes tâches pédagogiques ou administratives, l'égale rémunération d'une qualité de travail parfois très inégale... Le principe paraît inattaquable. Mais l'application ne créera-t-elle pas de nouvelles injustices ? Ne provoquera-t-elle pas des tensions internes, préjudiciables à la collaboration de tous les universitaires ? »*

Dans le détail, chaque prime proposée suscite son lot de critiques. La prime administrative ? Pourquoi n'est-elle pas attachée à des fonctions précises (à l'exception des présidents d'université), comme dans le reste de la fonction publique ? Ne risque-t-elle pas de démobiliser ceux, déjà peu nombreux, qui n'en bénéficieront pas ? La prime pédagogique ? S'agit-il vraiment d'une revalorisation puisque cette indemnité implique une sensible augmentation des obligations de service des enseignants (de 50 % pour les maîtres de conférences et des deux tiers pour les professeurs) ? Ces primes pédagogiques ne vont-elles pas favoriser l'émergence d'une catégorie d'enseignants coupés de la recherche, d'autant plus qu'un système particulier de promotion leur est réservé ?

Quant à la prime d'encadrement doctoral et de recherche, attribuée par les groupes d'experts constitués auprès du directeur de la recherche du ministère de l'éducation, selon quels critères sera-t-elle accordée ? Ne risque-t-elle pas d'accroître les inégalités entre les grosses universités, qui disposent de laboratoires associés aux grands organismes de recherche, et les petits établissements, dépourvus de tels atouts ? Ne va-t-elle pas éliminer de fait les maîtres de conférences, qui, contrairement aux professeurs, ne dirigent pas, ou peu, de thèses de doctorat ? Enfin, comme le souligne Daniel Laurent, président de l'université Paris-XII et premier vice-président de la conférence des présidents, *« on sera probablement capable de sélectionner et de récompenser les bons chercheurs, mais pas forcément les universitaires qui font un bon travail d'animation et d'encadrement doctoral. On risque de privilégier les résultats, et non la pédagogie de la recherche »*.

Ce concert de critiques n'est toutefois pas unanime. Le ministère se défend, évidemment, de vouloir casser le statut des enseignants-chercheurs du supérieur. La meilleure preuve, à ses yeux, est que les indemnités ne sont accordées que pour quatre ans et qu'elles sont renouvelables. Le système, insiste-t-il, n'est donc pas figé. En outre, plusieurs syndicats ou associations d'enseignants du supérieur, que l'on n'avait pas l'habitude de retrouver aux côtés d'un ministre socialiste, restent favorables au principe même des primes.

C'est le cas des Cercles universitaires, ou de l'association Qualité de la science française, qui estime *« pertinent que trois contrats de nature différente consacrent les efforts particuliers consentis par certains collègues dans le domaine de la gestion administrative, de l'encadrement pédagogique et de la recherche »*. De même, Alain Bienvenu, responsable des syndicats autonomes, ne sous-estime pas l'exaspération actuelle, y compris dans ses propres rangs, *« mais cela ne va pas jusqu'à remettre en cause le régime des primes »*. Quant à Daniel Laurent, il se veut réaliste : *« Il faut bien voir les choses. Les universitaires font effectivement trois métiers : ils sont enseignants, chercheurs et gestionnaires. Mais il est rare qu'ils assument ces tâches simultanément. Le plus souvent, il y a des temps forts au cours de leur carrière, où ils mettent davantage l'accent sur telle ou telle fonction. Il ne paraît donc pas absurde d'avoir des contrats différenciés. »*

Mais le « président » des présidents exprime ses réserves sur un point essentiel : *« Si on veut motiver les gens, il faut davantage de contrats. »* Il résume là un sentiment général. Comme le dit le philosophe Georges Labica, *« beaucoup de collègues ont accepté les primes, car ils avaient l'impression que tout le monde en aurait »*. Mais ceux-là mêmes découvrent, aujourd'hui, que tel n'est pas le cas et ils se sentent *« floués »*. Du coup, faute d'un affichage précis et rapide de la part du ministère, les rumeurs les plus alarmistes circulent sur le volume des primes qui vont être distribuées : un enseignant sur sept seulement en bénéficierait, soutiennent les uns ; un enseignant sur dix, voire sur vingt, s'indignent les autres.

Des élucubrations sur Platon

Mais, au-delà des chiffres, l'inquiétude des universitaires a sans doute des racines plus profondes, tout simplement parce que ce régime indemnitaire bouscule brutalement le système. Celui-ci repose sur un postulat : les enseignants-chercheurs partagent leur temps entre leurs activités pédagogiques et leurs recherches. Le seul problème, c'est que tous les universitaires ne font pas de la recherche pendant la totalité de leur carrière *(voir ci-contre)*. Dans la situation actuelle, le seul fait d'énoncer publiquement cette vérité relève, aux yeux des intéressés, du scandale ou du procès d'intention. Pour une bonne raison, c'est qu'il est impossible d'en apporter la preuve : à l'exception de quelques grandes universités scientifiques, il n'existe pas de système d'évaluation régulière et individuelle des universitaires. La vivacité des réactions à l'égard des primes est d'abord révélatrice de cette sourde angoisse que les choses soient désormais mises à plat. C'est particulièrement vrai dans les disciplines littéraires ou de sciences humaines : *« Comment voulez-vous que les évaluateurs valorisent des élucubrations sur Platon ? Ce n'est pas intéressant au regard des critères de rentabilité qui s'imposent aujourd'hui ! »*, s'exclame un philosophe de Nanterre. Et un autre ajoute : *« Nous sommes jugés au moment de la thèse et des promotions. Pourquoi nous imposer une évaluation permanente ? »*

En décidant de mettre les pieds dans le plat, le ministre fait preuve d'une certaine audace. Mais il prend le risque de déstabiliser la communauté universitaire. Les médecines de cheval ne sont pas toujours les meilleurs remèdes pour les malades fragiles.

GÉRARD COURTOIS.

Les activités de recherche des enseignants

Les activités de recherche des universitaires sont un tabou bien gardé. Cela ne regarde que nous, ne sont pas loin de penser bon nombre d'enseignants du supérieur. Une attitude qui risque, à terme, de discréditer la communauté universitaire. D'où l'intérêt d'une évaluation réalisée récemment par le ministère de l'éducation et qui mesure, pour l'année 1988, le nombre de thèses soutenues par enseignant et par discipline dans chaque ville universitaire. Ce tableau fait clairement apparaître les disparités ses activités de recherche des universitaires, selon les régions et les disciplines.

Le critère est évidemment grossier. Il s'agit de moyennes, qui gomment de grandes disparités individuelles. En outre, la direction de thèse n'est qu'un indicateur, parmi beaucoup d'autres, des activités de recherche : les publications, la direction de mémoires de maîtrise, puis de diplome d'études approfondies, les recherches sur contrat, l'animation d'un laboratoire sont autant d'aspects d'une mission complexe. Enfin, le nombre de thèses dirigées ne préjuge pas de leur qualité.

Pour mieux apprécier ces chiffres, il convient de rappeler qu'un travail de thèse s'étale sur trois ou quatre années au minimum dans les disciplines scientifiques et sur cinq à dix ans, voire beaucoup plus, en sciences humaines. Pour une thèse soutenue chaque année, un universitaire suit donc le travail de quatre, cinq ou six étudiants, voire davantage.

Nombre de thèses par an et par professeur (*)
(année 1988)

ACADÉMIES	Sciences « dures »	Sciences sociales	Sciences humaines
Aix-Marseille	0,81	0,59	1,03
Amiens	0,87	0,15	0,11
Besançon	0,61	0,08	0,42
Bordeaux	1,06	0,35	0,53
Caen	0,51	0,38	0,31
Clermont-Ferrand	0,87	0,59	0,21
Corse	0,20	–	1,00
Dijon	0,60	0,28	0,18
Grenoble	1,85	0,30	0,32
Lille	1,39	0,60	0,35
Limoges	1,20	0,10	0,14
Lyon	0,92	0,44	0,55
Montpellier	1,88	0,59	0,43
Nancy-M.	1,29	0,15	0,26
Nantes	0,51	0,09	0,27
Nice	0,78	0,62	0,42
Orléans-Tours	0,49	0,30	0,39
Poitiers	1,55	0,45	0,24
Reims	0,42	0,22	0,19
Rennes	1,14	0,39	0,27
Rouen	0,75	0,23	0,34
Strasbourg	1,45	0,22	0,54
Toulouse	1,27	0,89	0,68
Paris	2,28	0,95	2,47
Versailles	2,52	0,91	0,93
Créteil	0,42	0,53	0,73
Antilles/Guyanne	–	–	–
La Réunion	–	–	–

(*) Professeurs hors médecine, odontologie, pharmacie et IUT.

18 000 demandes

Tous les enseignants qui en ont fait la demande devraient obtenir une prime d'ici quatre ans

LES universitaires avaient jusqu'au 30 octobre pour formuler leurs demandes de primes. Mais le ministère a déjà une idée assez précise du volume et de la répartition de ces demandes. A peine 18 000 enseignants du supérieur ont posé leur candidature à l'une des trois primes : 8 500 d'encadrement doctoral, un peu plus de 7 000 pédagogiques et 2 000 administratives. Autrement dit, à peu près la moitié des 35 000 universitaires (hors médecine) ont boudé les primes.

Deuxième élément : le projet de budget 1990 permet de préciser les ordres de grandeur envisagés. 27 millions de francs sont prévus pour les primes administratives : outre des indemnités directement attribuées aux présidents d'universités, cela devrait permettre de distribuer aux soixante-quinze universités des « enveloppes » susceptibles de financer un peu moins d'un millier de primes. Une enveloppe de 34,9 millions de francs est destinée aux primes pédagogiques, soit de l'ordre de 5 000 primes (à 7 000 F par an en moyenne). Enfin, une tranche de 1 250 primes de recherche est programmée pour 1990, qui viendra s'ajouter à une première tranche de 1 250 primes pour lesquelles le ministère avait réservé des crédits sur le budget 1989. Pour 1989-1990, ce sont donc, en principe, 2 500 primes de recherche qui sont prévues. Celles-ci ont été calculées sur l'indemnité maximale des professeurs de première classe, (28 000 F par an, contre 22 000 F pour les professeurs de deuxième classe et 16 000 F pour les maîtres de conférences) ; autrement dit, ces 2 500 primes devraient permettre de dégager environ 3 000 indemnités de recherche. Pour les deux années 1989-1990, 8 000 à 9 000 primes devraient donc être finalement accordées aux 18 000 universitaires qui en ont fait la demande.

Troisième élément : le plan de revalorisation des carrières des universitaires doit être étalé sur quatre années. Il y aura donc montée en puissance progressive du régime. Ce qui faisait dire à Claude Allègre, conseiller spécial de M. Jospin, le 19 octobre : *« Tous les universitaires qui répondent aux critères fixés auront une prime en régime permanent. »* Et l'on note avec satisfaction au ministère que le nombre total de demandes de primes (18 000) correspond *« miraculeusement »* au volume global plaidé par le ministre de l'éducation auprès du budget pour « cadrer » l'enveloppe du plan de revalorisation sur quatre ans.

Une quinzaine de « groupes d'experts »

Enfin, l'attribution effective des primes va se faire de façon différenciée. Les primes administratives et pédagogiques seront accordées par les universités qui recevront une enveloppe globale établie en fonction du nombre d'étudiants et d'enseignants notamment. Ces enveloppes devraient être annoncées, dès jeudi 26 octobre, par Lionel Jospin, lors de son voyage à Montpellier en compagnie du premier ministre. L'idée est d'abonder rapidement ces deux régimes de primes, afin qu'elles puissent être attribuées dans les semaines qui viennent.

La mise en place des indemnités de recherche et d'encadrement doctoral prendra un peu plus de temps. Distribuées au niveau national et non plus local, ces primes supposent la mise en place, auprès du directeur de la recherche du ministère, d'une quinzaine de « groupes d'experts », d'une douzaine de membres chacun (professeurs et maîtres de conférences), chargés d'examiner les demandes des universitaires par grands domaines de disciplines.

Les présidents de ces groupes sont choisis et la composition des quinze commissions devrait être rendue publique début novembre. Chaque groupe devrait ensuite établir les critères de choix de dossiers qui pourront être variables d'une discipline à l'autre. Pour ne pas peser *a priori* sur le choix des groupes d'experts, la direction de la recherche n'a pas fixé de quotas de primes par discipline. Elle arbitrera l'ensemble d'ici à février ou mars prochains et les primes seront accordées pour partie à compter du 1er janvier (rétroactivement), pour partie à compter du 1er juillet 1990.

G.C.

Le projet de budget 1990

Si les primes individuelles sont la mesure la plus spectaculaire du plan de revalorisation négocié au printemps dernier, elles ne représentent qu'une part relativement modeste (à peine 15 %) de l'ensemble de l'effort prévu par le gouvernement, comme le montre l'analyse du projet de budget réalisée pour le SGEN-CFDT par Jean-Yves Mérindol.

L'ensemble des mesures qui ont fait l'objet du *« relevé de conclusions »* du 16 mars dernier se traduira, pour 1990, par quelque 690 millions de francs de dépenses qui se répartissent ainsi :

- **Contrats et primes différenciées...** 100 millions de franca (14,5 %). Dont primes de recherche : 39 MF ; primes pédagogiques : 34 MF ; primes administratives : 27 MF.
- **Prime uniforme d'enseignement et de recherche** : (5 950 F par an contre 2 500 F pour l'actuelle prime de recherche)... 164 millions de francs (23,7 %).
- **Revalorisation de 20 % des heures complémentaires** : 160 millions de francs (23,2 %).
- **Monitorat d'enseignement supérieur** : 40 millions de francs (6,2 %).
- **Améliorations statutaires** : 225,3 millions de francs. (32,7 %).

Dont : indices des maîtres de conférences (2e cl) : 56,8 MF ; hors classe des maîtres de conférences : 11 MF ; raccourcissement échelon des maîtres de conférences : 28 MF ; *idem* pour les professeurs : 31 MF ; repyramidages des corps : 49 MF ; transformation assistants en maîtres de 31,6 MF... conférences.

Le Monde
EN BANQUE DE DONNÉES
LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE
INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87
EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
SINORG G CAM. SERVEUR
Tél. : (1) 45-38-70-72

Le Monde
CAMPUS
LA RUBRIQUE DES ÉTUDIANTS
l'actualité sociale, culturelle et pratique
TOUS LES JOURS DANS LE MONDE

LIVRES

Situations-problèmes pour explorer l'histoire de France

par Alain Dalongeville et Michel Huber

Ce livre ne raconte pas l'histoire de France mais il se compose de soixante-huit *« situations-problèmes »* correspondant aux grandes périodes de l'histoire de France. L'objectif est d'offrir une base de travail pédagogique aux enseignants, avec notamment des questions incitant les élèves à se transformer en « détectives du passé ». Ainsi le chapitre consacré aux origines de l'homme associe des textes scientifiques et littéraires (Hubert Reeves, Yves Coppens, Vercors), des questions, des énoncés en caractères gras et des indications bibliographiques.

▶ **Editions Casteilla, 143 p., 65 F.**

Les universités européennes du XVIe au XVIIIe siècle Histoire sociale des populations étudiantes, t. 2

Etudes rassemblées par Dominique Julia et Jacques Revel

Second volet de l'enquête sur les populations étudiantes à l'époque moderne, cet ouvrage volumineux s'attache à la France et au rôle joué par les universités dans la société d'Ancien Régime. Il réunit six études sur le fonctionnement de l'institution universitaire à travers l'histoire des dispositifs réglementaires, les parcours et les cursus des étudiants en droit, médecine et théologie, ou encore l'usage social des grades universitaires. A côté de l'étude principale (Dominique Julia et Jacques Revel), consacrée à l'ensemble des établissements, sont plus précisément évoquées l'université de Paris (1400-1800), et la population étudiante du Rouergue au XVIIIe siècle.

▶ **Edition de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 616 p., 270 F (220 F jusqu'au 31-1-1990).**

L'Europe en marche : de l'économie et du droit au politique

Textes réunis et présentés par H. Oberdorff

Actes d'un colloque sur l'Europe communautaire organisé par l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne. Sont étudiés les institutions européennes, les objectifs de l'Acte unique et ses conséquences sur la libre circulation des marchandises et sur la fiscalité, les *chances de voir se réaliser une* Europe sociale et politique.

▶ **CIEREC. Université de Saint-Etienne, 133 p., 90 F.**

Interviews posthumes L'économie racontée par ses théoriciens et ses acteurs

par Bernard Kapp

Ces interviews fictives ont pour ambition de « mettre en scène » à l'intention des néophytes la pensée et les réalités de l'économie, depuis la naissance du capitalisme. Sont ainsi soumis à la question, non seulement de grands théoriciens comme Léon Walras ou Jacques Rueff, mais aussi des hommes politiques, des marchands, des industriels, des banquiers ou des ingénieurs.

▶ **Editions de la Découverte, collection « Science et Vie économique », 259 p., 89 F.**

Ouvriers d'un autre monde L'exemple des travailleurs de la mine en Inde *contemporaine*

par Gérard Heuzé

A Dhanbad, au nord-est de Calcutta, vivent et travaillent plus de 200 000 mineurs. Sociologue, spécialiste de l'étude des milieux ouvriers « périphériques », Gérard Heuzé présente la vie quotidienne de ces hommes et analyse la société minière de Dhanbad, ses rapports à l'industrie, au travail et au chômage.

▶ **Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 401 p., 250 F (220 F jusqu'au 31-12-1989).**

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie, chaque semaine, des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 95 F.

Les entreprises désireuses de passer les offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

GESTION

Lieu : Evreux (27). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F par mois. Profil : bac. + 3 mini. Mission : pour un organisme officiel, organisation de méthodes dans différents services et pour 3 étudiants en : technique, social, culturel. Formation souhaitée : Sciences économiques ou gestion. 11 555.

Lieu : Levallois. Date : novembre. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F à 4 000 F/mois. Profil : bac + 4. Mission : construction d'un budget au sein de la Direction administrative et financière. 11 554.

Lieu : Paris 11e. Date : immédiat. Durée : 1 ou 2 mois avec embauche éventuelle. Indemnité : 2 500 F/mois. Profil : bac G2. Mission : formation à la gestion d'un fichier d'abonnés d'une agence d'informations en vue poste de responsable de diffusion. 11 556.

Lieu : Levallois. Date : Novembre. Durée : 1 mois. Ind. : 3 000 F à 4 000 F. Profil : bac + 2. Mission : mise à jour du fichier du personnel. Connaissance dactylo appréciée. 13 553.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois et +. Ind. : à négocier. Profil : bac. + 4 IAE souhaité. Connaissance multiplan. Mission : réalisation d'une étude sur la Finance. 11 552.

Lieu : Paris. Date : 15 novembre. Durée : 2 mois. Profil : bac. Mission : comptabilité générale, analytique, informatique. 12 551.

Lieu : Saint-Denis. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Profil : bac + 1. Mission : comptabilité sur informatique saari ou autre. Dactylo et sténo souhaitées. 12 550.

INFORMATIQUE

Lieu : Nanterre. Date : novembre. Durée : 3 mois. Ind. : à négocier. Profil : bac + 2. Mission : installation de logiciels de paie et gestion commerciale. Connaissance GAP 2 ou GAP 3. 17 617.

Lieu : Paris. Date : novembre. Durée : 1 mois. Ind. : à négocier. Profil : Bac. Mission : informatique divers dans imprimerie. 17 616.

Lieu : Nantes. Date : novembre. Durée : 4 mois. Ind. : 2 500 F/mois + primes. Profil : bac + 4 info et phys. Mission : participation et développement pré ou post processeur sur HP 9000 en Basic. 17 615.

Lieu : Paris la Défense. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 4 500 F à 5 500 F/mois. Profil : bac + 4. Maîtrise informatique et informatique de gestion. Mission : concevoir et programmer sur logiciel DBase III un système de gestion des effectifs et postes de la division informatique. 17 614.

Lieu : Paris la Défense. Date : novembre. Durée : 3 mois. Ind. : 4 500 F à 6 000 F/mois. Profil : bac + 5. Connaissance en intelligence artificielle et ingénierie du logiciel. Mission : assurer le rôle de cogniticien pour le système expert de thermodyn. Réalisation du support informatique. 17 613.

Lieu : Pantin. Date : indéterminée. Durée : 3 mois. Ind. : à négocier. Profil : bac + 2 informatique. Mission : PAO, formation assurée, mise en vente de logiciels. 17 612.

Lieu : Vaucresson. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à convenir. Profil : bac + 2. Mission : travailler sur micro système de gestion. Connaissance parfaite du DOS et DBase III. 17 611.

SECRETARIAT

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : SMIC/mi-temps. Profil : bac + 2. Mission : stage formation en édition. Notamment sur informatisation. Secrétariat informatique et photocomposition. 24 482.

Lieu : Pantin. Date : indéterminée. Durée : 3 mois. Ind. : contrat de qualification. Profil : bac + 2 secrétariat. Mission : secrétariat et travaux courants en PAO. Formation assurée par l'entreprise. 24 481.

Lieu : Montreuil. Date : immédiat. Durée : 1 mois ou plus. Ind. : à négocier + frais. Profil : bac. Mission : secrétariat. Formation assurée par l'entreprise. 24 480.

Lieu : Pantin. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à négocier avec embauche éventuelle. Mission : secrétariat et après formation démos de logiciels de PAO et de traitement de texte. 24 478.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : 3 500 F à 5 000 F/mois. Profil : bac. Mission : secrétariat et comptabilité. Anglais souhaité. 24 477.

MARKETING

Lieu : Levallois. Date : novembre. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 F à 4 000 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : mise à jour de fichiers. Contacts clients pour identification. 14 592.

Lieu : Paris. Date : novembre. Durée : 3 mois. Ind. : 5 100 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : étude à partir d'un questionnaire fourni des besoins et problèmes des clients actuels. 14 591.

Lieu : Lagny. Date : janvier. Durée : 3 mois. Ind. : 4 500 F net/mois. Profil : bac + 3. Mission : assistant chef de produits, participation à la gestion et au développement des produits. Exploitation données statistiques et études de marché. 14 590.

Lieu : Rueil. Date : immédiat. Durée : 1 mois et +. Ind. : 4 000 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : études de marché, et études quantitatives. 14 589.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois et embauche éventuelle. Ind. : fixe intéressant + %. Profil : bac + 3. Mission : réalisation d'une prospection d'entreprise pour un organisme de formation. 14 588.

Lieu : Crépy-en-Valois. Date : immédiat. Durée : 6 mois avec embauche éventuelle. Mission : Merchandising. 14 587.

Lieu : Crépy-en-Valois. Date : Immédiat. Durée : 6 mois avec embauche éventuelle. Profil : Bac + 3. Mission : études de marché et plans de financement. 14 586.

Lieu : La Courneuve. Date : Décembre 89. Durée : 3 à 6 mois. Ind : 3 000 F/mois. Profil : Bac + 3 ou 4. Mission : Marketing et communication et affaires internationales. 14 584.

COMMUNICATION

Lieu : Boulogne. Date : Immédiat. Durée : 6 mois. Ind : 1 400 F/mois. Profil : Bac + 2 mini. Mission : Marketing des médias en France et en Europe dans une très grande agence de publicité. 18 599.

Lieu : Malakoff. Date : 15 décembre. Durée : 5 mois. Ind : 3 000 F à 4 000 F. Profil : Bac + 2 Mission : Organisation de journées « Débats ». Edition d'un bulletin trimestriel. Secrétariat et permanence. Connaissance d'un traitement de texte. Ind : 3 000 à 4 000 F/mi-temps. 18 591.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : Jusqu'au 20-12. Profil : Bac + 4. Ind : 1 400 F/mois. Mission : Préparation d'une émission sur FR3. Contacts avec organismes d'appuis à la création d'entreprises. Visite d'entreprise. Mise à jour d'une base de données... 58 597.

COMMERCIAL

Lieu : Paris. Date : Novembre. Durée : 6 mois. Ind : 5 000 F/mois. Profil : Bac + 4. Mission : Commercialisation d'un système de diffusion de telex. Quelques connaissances en télécom souhaitées. 15 584.

Lieu : Montrouge Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 400 F + %. Profil : Bac + 2. Mission : suivi de la clientèle existante, contacts avec responsables d'entreprise. 15 587.

et de nombreux autres stages
sur minitel
3615 JOBSTAGE
ou au
47-35-43-43

Le 1er ouvrage de référence dans le domaine des Ressources Humaines Européennes.

GUIDE EXCEL
PARUTION : DECEMBRE 89

EXCEL
Le Monde
CAMPUS

LE 1er GUIDE EUROPEEN DU RECRUTEMENT ET DES FORMATIONS D'EXCELLENCE

CES ENTREPRISES A VOCATION EUROPEENNE SE SONT DEJA ASSOCIEES A EXCEL.

THOMSON

CEGELEC
UN GRAND DE L'INGENIERIE ELECTRIQUE DANS LE MONDE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CONJUGUONS NOS TALENTS.

Renseignements et souscriptions : HCE 6, Rue Monsigny 75002 PARIS. Tél : 42 86 08 22

هكذا من الأصل

DEVANT NOTRE AMOUR DU VOL ET LES NOMBREUSES RECOMPENSES QUE NOUS AVONS REÇUES EN RETOUR, CERTAINS DE NOS CONCURRENTS ONT PREFERE SE RECONVERTIR DANS UN DOMAINE PLUS CONTROVERSE.

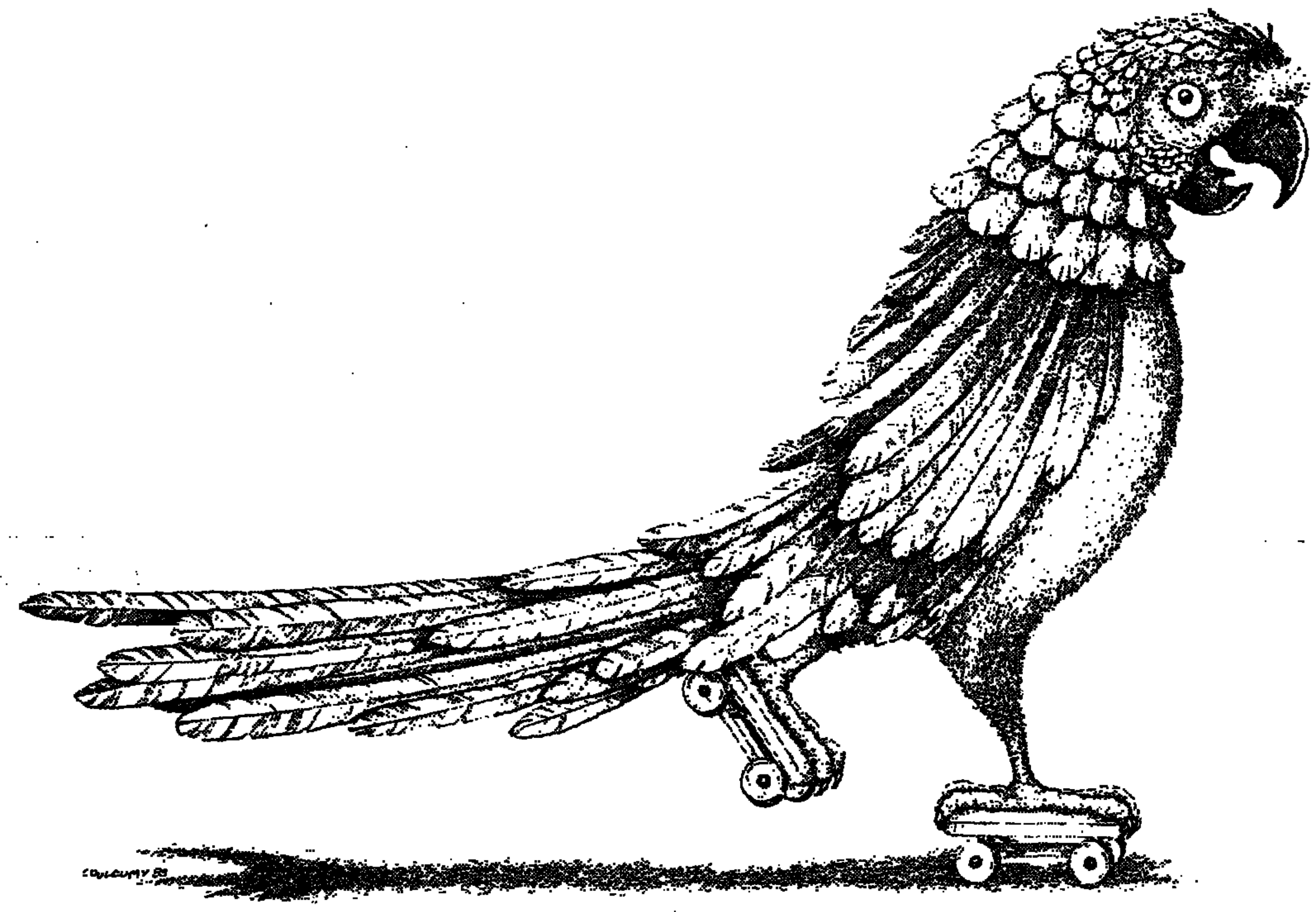

L'amour du vol. Voilà en quelques mots toute une philosophie qui a fait de Delta Air Lines la compagnie aérienne numéro un en Amérique. C'est pourtant simple : nous aimons notre métier et nous avons choisi de vous le montrer. Aimer voler, c'est vous faire voler vers autant de destinations que possible. De Paris, nous vous emmenons chaque jour à Atlanta, dans un aéroport aussi pratique que moderne et de là nous vous proposons, grâce au système Delta, plus de 230 destinations aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada. Notre amour du vol se vérifie également dans notre service à bord exemplaire qui fait que Delta est élue numéro un parmi les principales compagnies aériennes américaines depuis 15 années successives. Et si vous croisez un de nos anciens collègues en plein stage de recyclage, passez-lui le bonjour de notre part. Ça lui fera sûrement plaisir. Pour vos réservations, voyez votre agent de voyage ou appelez Delta à Paris au (1) 47.68.92.92., à Lyon au (16) 78.38.17.59., à Marseille au (16) 91.56.61.08., à Nice au (16) 93.82.24.03., à Toulouse au (16) 61.21.13.26

DELTA AIR LINES

Notre amour du métier nous donne des ailes.

© 1989 Delta Air Lines, Inc.

INSTITUT

Montesquieu, les Lumières, la Révolution

Séance de rentrée pour les cinq Académies

Il était temps de célébrer le tricentenaire de Montesquieu (né le 16 janvier 1689). En l'associant, mardi 24 octobre dans sa séance solennelle de rentrée, au rappel du siècle des Lumières et de leur corollaire, notre Révolution, déjà surcommémorée, l'Institut de France a dégagé les liens profonds qui ont uni la pensée et l'action en cette période de rupture historique. Chacune des cinq Académies s'y est employée dans le domaine de sa vocation propre.

Ainsi, M. Jean Aubouin, président de l'Académie des sciences, en relatant les missions, les expéditions souvent mouvementées, les travaux qui peu après la création de cette académie, soit de 1668 à 1799, ont déterminé la forme et la mesure de la Terre, et par voie de conséquence l'établissement d'un système de mesure universel, le système métrique, a mis en évidence les continuités discrètes qui se sont établies entre l'Ancien et le Nouveau Régime.

En regard de ces résultats positifs, M. Germain Bazin, délégué de l'Académie des beaux-arts, a recherché l'architecture des Lumières plutôt dans ses projets utopiques, « en papier », que dans ses réalisations « en dur », une architecture qui soit le reflet de la société nouvelle rêvée par les « philosophes » de cette société pragmatique qui doit régénérer l'humanité. Conservées, elles foisonnent, les spéculations graphiques et théoriques de fort nombreux architectes. *« Sur les cendres de Dieu on célèbre le culte de l'homme. »*

Mais comment se défaire de l'antique ? Par bonheur, avec les dessins ramenés par Soufflot de Paestum, on a la révélation d'un antique inédit, que notamment Ledoux et surtout Boullée soumettront à encore plus de dépouillement et dont ils seront les précurseurs, au-delà d'une Révolution *« fatale aux arts »* et de plus d'un siècle d'une sorte de classicisme affadi d'un Le Corbusier ou d'un Zehrfuss.

Pour en revenir aux Lumières, faut-il toujours donner raison aux encyclopédistes ? Les *« antiquaires »* (ainsi nommait-on les archéologues), et à leur tête le comte de Caylus, leur mènent la vie dure. Notre collaborateur André Chastel évoque l'attachante figure de son prédécesseur lointain à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui avait ramené de ses voyages un véritable musée d'objets de fouilles, de chefs-d'œuvre antiques. La polémique, périodiquement renouvelée, qui opposa Caylus aux « philosophes » et, particulièrement, à Diderot, fut souvent d'une extrême violence. Mais, grâce à son *« érudition un peu folle »*, et en dépit de ses erreurs, de faux trop hâtivement authentifiés, Caylus a ouvert la voie à l'archéologie moderne.

Et Montesquieu dans tout cela ? On y vient avec M. Bernard Chenot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politique qui salue en l'auteur de *l'Esprit des lois* le promoteur de la séparation des pouvoirs. Non sans nuances. *« Tout se passe comme si la sainte philosophie des Lumières était déviée, quand elle traverse le prisme du tempérament aristocratique de Montesquieu. Ni la séparation des pouvoirs ni l'idée de loi ne peuvent plus alors être dissociées d'une certaine conception de la liberté. »*

L'équilibre des pouvoirs

Théorie qui devait connaître des fortunes diverses et rétrogrades jusqu'à notre Constitution de 1875 *« qui, dans son esprit et dans sa brièveté, semblait être inspirée par une séparation des pouvoirs selon Montesquieu. Hélas ! Par l'effacement du chef de l'Etat, elle dégénéra vite en un gouvernement d'assemblée, coupé, à partir de la première guerre universelle, par des périodes d'abdication des assemblées entre les mains d'un président du conseil, issu d'elles, mais dont le système des décrets-loi – de quelque noms qu'on les appelat – faisait le dictateur des temps difficiles. Or les crises étaient de plus en plus fréquentes dans les dernières années de la IIIe et sous la IVe République. La Constitution de la Ve République, la nôtre, a voulu réagir contre le gouvernement d'assemblée mais elle l'a fait sans nuance, au profit de la prérogative présidentielle. Nous cherchons encore un équilibre des pouvoirs qui nous rapproche de la pensée de Montesquieu. Si nous sommes fidèles à celle-ci, peu importe le mode. »*

Restait à définir le Montesquieu chrétien. C'est à travers Lacordaire que l'a évoqué le Père Carré, au nom de l'Académie française. Un Lacordaire qui, en 1861, trouvait dans le 24e livre de *l'Esprit des lois* *« la plus belle apologie du christianisme au dix-huitième siècle et le plus haut témoignage de ce que peut la vérité sur une grande âme qui a mis sincèrement sa pensée au service des hommes »*.

Une sorte de parallèle se dessine alors entre les positions politiques et morales de Montesquieu et de Lacordaire. Le premier, par exemple, *« condamne l'Inquisition avec une rigueur implacable »*. Il est rejoint par Lacordaire en ce qui concerne la liberté de conscience, Lacordaire qui s'éleva contre le colonialisme et le racisme. Cependant, *« comme Montesquieu, il sait que la loi est là pour empêcher les excès du libéralisme ; d'où la magnifique déclaration qu'il fait à Notre-Dame de Paris : « Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit. »*

JEAN-MARIE DUNOYER

Mme Jacqueline de Romilly reçue à l'Académie française

La séance de réception à l'Académie française de Mme Jacqueline de Romilly aura lieu le jeudi 26 octobre sous la Coupole. Mme de Romilly prononcera l'éloge de M. André Roussin et sera accueillie par M. Alain Peyrefitte. *Le Monde* publiera le texte des deux discours dans son numéro daté 29-30 octobre.

PARIS EN VISITES

JEUDI 26 OCTOBRE

« La Grande Arche et le quartier de la Défense », 14 h 30, RER Défense, sortie L (P.-Y. Jaslet).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M. Pohyer).

« La Cité : le cloître Notre-Dame », 14 h 30, square Jean-XXIII, entrée près du portail de Notre-Dame (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Opéra », 14 h 30, hall d'entrée, statue de Lulli (Arts et caetera).

« L'île de la Cité et Notre-Dame », 14 h 30, métro Cité (C.-A. Messer).

« Salons et bibliothèque de l'Arsenal », 14 h 30, 1, rue de Sully (D. Fleuriot).

« La mort et son cortège de traditions, *exposition au Musée funéraire national* et découverte des nouveautés architecturales du quartier Roquette », 14 h 45, métro Père-Lachaise, sortie escalator (V. de Langlade).

« Théâtre et religions d'Asie », 14 h 50, Musée Kwoh-On, 41, rue des Francs-Bourgeois (L'Art pour tous).

« Histoire de la franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h 30, 17, quai Malaquais (Paris et son histoire).

« La Défense et son Arche », 15 heures, sortie L du RER La Défense (Monuments historiques).

PARIS-MUSÉES

« La couleur libérée. La forme analysée. Fauvisme-cubisme », 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

« Le pouvoir de la couleur : Brueghel, Delacroix, Cézanne, Renoir », 12 h 45, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« L'art de Cartier », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« La Bastille », 12 h 45, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

POUR LES JEUNES

« Notre-Dame », 14 h 30, portail central.

« Le collage », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

« Séance de contes », 14 h 30 ; Atelier bijoux et joyaux de Noël pour décorer l'arbre de Noël du Musée », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

CONFÉRENCES

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 14 h 45 : « Le portrait humaniste à la Renaissance », par S. Saint-Girons (Le Portrait dans les arts plastiques).

17, avenue d'Iéna, 19 heures : « Au jardin des malentendus : le commerce franco-allemand des idées », avec P.-J. Labarrière, G. Raulet, P. Ricœur, R. Rochlitz ; débat dirigé par J. Leenhardt (Goethe Institut).

10, rue Alfred-de-Vigny, 21 heures : « Héros et dieux de la Renaissance », diapositives, par I. Cloulas (Fondation Del Duca).

Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 18 h 15 : « L'architecture de l'Opéra de Paris », par M. Kahane (Bibliothèque nationale).

9, rue Gutenberg, 20 h 45 : « Pourquoi le choix de l'agriculture biologique ? », par P. Lemaître (Association Tapovan).

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5117

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II								■	
III									
IV				■				■	
V					■				
VI		■							
VII					■		■		
VIII					■				■
IX			■						
X						■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Utile quand on ne peut pas envoyer paître. – II. Quand on y reste, on peut dire qu'on a dégusté. – III. Quand on les essuie, il n'y a plus de reliefs. – IV. Habitant d'Amérique. Dont on a pris connaissance. – V. Sert parfois d'asile à un serpent. Manifester brutalement son mécontentement. – VI. Est parfois appelée chérie. – VII. Coule dans l'ouest. Quartier de Venise. – VIII. Est toujours à louer. Coule à l'étranger. – IX. Branché. Qui en a plus qu'assez. – X. Se mettre à la remorque. Fête. – XI. Peut être demandée à celui qui sait bien composer.

VERTICALEMENT

1. Tendance à mordre. – 2. Comme un bon jour. Peut être utilisé pour ce qui est dessous. – 3. Commune sur des côtes rocheuses. S'en va parfois de la poitrine. – 4. En Suisse. Décorer d'incrustations. – 5. Qu'on n'a pas inventé. Etendue à terre. – 6. Barreras le passage. – 7. Un homme qui tient à ses droits. Peut enivrer des voisins. – 8. Où l'on a mis beaucoup de sauce. – 9. Bien exprimés. Il y a un froid dès qu'il s'en va.

Solution du problème nº 5116

Horizontalement

I. Blasphème. – II. Reculer. – III. Age ; Urine. – IV. Né ; Aimée. – V. Crevée ; Râ. – VI. Aède ; Sien. – VII. Erg ; Rée. – VIII. Danseur. – IX. Intestins. – X. ENE ; Tue. – XI. Réservées.

Verticalement

1. Brancardier. – 2. Légère ; Anne. – 3. Ace ; Edentés. – 4. Su ; Averse. – 5. Pluie ; Gésir. – 6. Hermès ; Ut. – 7. Erié ; Irrité. – 8. Nérée ; Nue. – 9. Eté ; Anesses.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

XM Citroën : le nouveau diesel est arrivé

La production des XM chez Citroën n'a pas été affectée par le conflit de Peugeot, bien que les trains avant des nouvelles voitures de la marque sortent des usines de Sochaux. Ainsi la mise en place de la gamme se poursuit-elle comme il était prévu avec deux nouvelles versions, toutes deux des diesel à douze soupapes. C'est dans ce domaine la grande innovation.

Baptisées XM D12 pour le moteur atmosphérique et XM Turbo D 12 pour le moteur suralimenté, ces deux berlines, qui bénéficient de toutes les qualités relevées sur les versions à essence, vont tenter de prendre leur place parmi les 20 % de voitures haut de gamme à moteur Diesel qui circulent en Europe. Bien qu'un certain effritement du marché du diesel se soit manifesté en Allemagne ces dernières années, Mercedes a diffusé en 1988 quelque 155 393 berlines de ce type en Europe et 122 000 haut de gamme roulant au fuel ont été distribuées outre-Rhin.

Les moteurs des XM D 12 et XM Turbo D 12 n'ont pas tout à fait la même cylindrée : 2 138 cm³ pour l'atmosphérique et 2 088 cm³ pour le turbocompressé. Les deux groupes à 4 cylindres sont à injection directe et les culasses en aluminium intègrent des préchambres de combustion. Un arbre à cames en tête entraîné par courroie commande douze soupapes (une d'échappement, pour deux d'admission par cylindre).

Pour l'essentiel, on notera à la route une grande souplesse d'utilisation des moteurs dont les couples maximaux (effort de traction) apparaissent dès les 2 000 tours/minute à 15 m/kg pour l'atmosphérique et 25,3 m/kg avec le turbo. L'insonorisation des Citroën permet, par ailleurs, de rouler dans des conditions de confort très satisfaisantes. Pour peu que la voiture soit dotée de la suspension « hydractive » (en série sur la finition « Ambiance », comme l'ABS sur les quatre-disques), un long parcours se fera avec autant d'aisance qu'une voiture à essence aurait pu l'offrir. Et comme la mode veut maintenant qu'aucun sigle ne frappe le panneau arrière qui désigne le type de la voiture, bien des conducteurs s'y laisseront prendre.

C. L.

★ PS. – Le rétroviseur droit serait placé autrement, il permettrait de jouer son rôle. Le montant du pare-brise ne l'autorise pas à l'heure actuelle.

■ Les nouveaux tarifs TTC de la gamme XM :

Modèles essence : XM 2L Séduction, 117 187,50 F ; XM Injection Harmonie, 137 895,31 F ; XM Injection Ambiance, 163 085,94 F ; XM V6, 194 335,94 F.

Modèles Diesel : XM D12 Séduction, 129 882,81 F ; XM D12 Harmonie, 138 671,88 F ; XM Turbo D12 Harmonie, 154 296,88 F ; XM Turbo D12 Ambiance, 179 687,50 F.

GALERIES Lafayette

En raison de l'inventaire annuel le jeudi 26 octobre, nos magasins ouvriront leurs portes à 12 h à Haussmann et 13 h à Montparnasse.

CARNET DU Monde

Naissances

– Sandra DIETRICH et David MARCHAL,
ont la joie de faire part de la naissance de

Baptiste,

le 23 octobre 1989, à Paris.

5, place Auguste-Métivier,
75020 Paris.
Yaoundé, BP 1616 - Villepreux - Paris.

– Agnès SOUCAT et Rudolf KNIPPENBERG,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Erwin,

à Amsterdam, le 7 octobre 1989.

6, bd Franchet-d'Esperey,
51000 Reims.
Iepenplein 78,
1091 JR Amsterdam.

Décès

– André Allisy,
son époux,
Odile et Daniel Allisy,
Sophie et Roland Machet,
Christine Allisy,
Emmanuel Allisy,
Stéphanie Allisy,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
Les familles Fouchier, Clemessy, Chaillot, Baric, Felder, Fellmann et Vigneron,
sont profondément peinés de faire part du décès du

docteur Colette ALLISY,
née Colette Fouchier,

survenu lundi 23 octobre 1989, à son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 26 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, suivie de l'inhumation à Griselles.

41, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.
Griselles,
45210 Ferrières-en-Gâtinais.

– Le mardi 24 octobre 1989,

Eugène CLAUDIUS-PETIT,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
officier de la Résistance,

a eu la grâce, à son tour, de quitter paisiblement ce monde pour gagner la Maison du Père et y rejoindre Marie-Louise.

La cérémonie religieuse aura lieu le *jeudi 26 octobre, à 10 h 30, en l'église* Saint-Gervais de Paris.

L'inhumation à Firminy, dans la Loire, le vendredi 27 octobre, sera précédée d'une messe à 10 h 30, en l'église Saint-Firmin.

Françoise et Michel Vincentelli,
Isabelle et Jean-Luc Eurin,
Dominique et Dominique Claudius-Petit,
Leurs enfants,
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Des dons pourront être adressés à l'Institut Curie pour la construction du nouvel hôpital.

15, rue des Barres,
75004 Paris.

(Lire page 12)

– Depuis sa création en 1959, jusqu'à sa dissolution en 1988, l'association Discothèque de France, a été présidée par

Eugène CLAUDIUS-PETIT.

Les anciens membres du conseil, les anciens dirigeants et animateurs de l'association se souviennent.

– Mme Armand Fardeau,
Mme Ondine Fardeau,
son épouse,
M. et Mme J.-P. Cassagne
et leurs enfants,
Mme Sylvie Lee,
Mlle Virginie Fardeau,
M. et Mme V. Fardeau,
Le professeur et Mme Ph. Reys
et leurs enfants,
M. et Mme Ph. Cavard
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel R.A. Fardeau (ER),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre TOE,
valeur militaire,
croix du combattant,

survenu à Nouméa, le 20 octobre 1989.

La *cérémonie religieuse a eu lieu le* mercredi 25 octobre, à Nouméa, Nouvelle-Calédonie, en la chapelle du Sixième-Kilomètre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Boite postale 2681, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

Une messe sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Christophe de Javel, le dimanche 29 octobre, à 18 heures, à son intention.

– Le groupe ELF-Aquitaine a la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Francis GÉRARD,
directeur du Domaine minier,

survenu le lundi 23 octobre 1989, à Pau, à l'âge de soixante ans.

Il aura toujours été le meilleur des collègues pour nous.

– Marcel et Denise Landréat,
Jean-Paul Gires,
Françoise Papinot,
Pierre-Emmanuel et Victoria Gires,
Jean-Michel et Marie-Hélène Gires,
François et *Isabelle Jacquemard*,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain LANDRÉAT,
Mines, ENSAE,
ingénieur principal hors classe
à la SNCF,

survenu à Paris, le 23 octobre 1989, à l'âge de quarante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Sulpice, 75006 Paris, suivies de l'inhumation au cimetière de Cancade à Nice.

Des dons peuvent être envoyés à la Fondation pour la recherche médicale, 54, rue de Varenne, 75007 Paris, lutte contre le cancer.

12, place Saint-Sulpice,
75006 Paris.
Les Orangers,
65, avenue Raoul-Dufy,
06200 Nice.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. André MOROSOLLI,
commandeur dans l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,
président du conseil d'administration
de l'hôpital et de la maison de retraite
Notre-Dame-de-Bon-Secours,
directeur général honoraire
des institutions sociales de l'Eglise,

survenu à Saint-Raphaël, le 21 octobre 1989, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, bd du Montparnasse, Paris-6e. Elle sera suivie de l'inhumation qui aura lieu à Alençon dans la stricte intimité.

Remerciements

– Jean-Paul Martin,
son époux,
Et toute sa famille,
très touchés des nombreuses marques d'affection qui leur ont été témoignées lors de la disparition de

Julienne MARTIN,

remercient du fond du cœur tous ceux qui ont partagé leur peine.

– Callas. Paris. Ein Hanatsiv.

Claude Samulon,
son époux,
Nicole Ostermann,
Jacqueline Samulon,
ses filles,
remercient des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès, le 25 septembre 1989, de

Jeanne SAMULON,
orthophoniste.

Anniversaires

– Voici vingt ans déjà

Paul CAILLOL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président fondateur
du Cercle Montaigne,

nous quittait.

Membres du cercle, amis,
ayons une pensée pour lui.

Communications diverses

– Mme Louise Berrebi et famille informent leurs amis et connaissances que le mercredi 11 octobre 1989 a été inaugurée, dans le cadre du développement de l'école municipale des Beaux-Arts de Migdal-Ashkelon (Israël), une salle de chorégraphie à la mémoire de

Haï Hector BERREBI,
décédé en juillet 1958,
à Sfax (Tunisie).

Une émouvante cérémonie s'est déroulée à cette occasion dans l'amphithéâtre de l'école, en présence du ministre Yancov Tsur, du maire d'Ashkelon Elie Dayan et de M. Aaron Uzan, président de la Fédération séfarade, ainsi que de nombreux invités.

Soutenances de thèses

– *Rectificatif : Université Paris-III*, le vendredi 27 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Mme Chantal Meyer-Plantureux : « La photographie de théâtre en France depuis 1945 ».

– Université Paris-Sorbonne (Paris-IV), le lundi 30 octobre, à 10 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue V.-Cousin, Mme Emmanuelle Boquet-Martin : « Urbanisation du milieu rural en France : étude géographique par utilisation de la télédétection ».

هكذا من الأصل

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 OCTOBRE 1989 A 0 HEURE TU

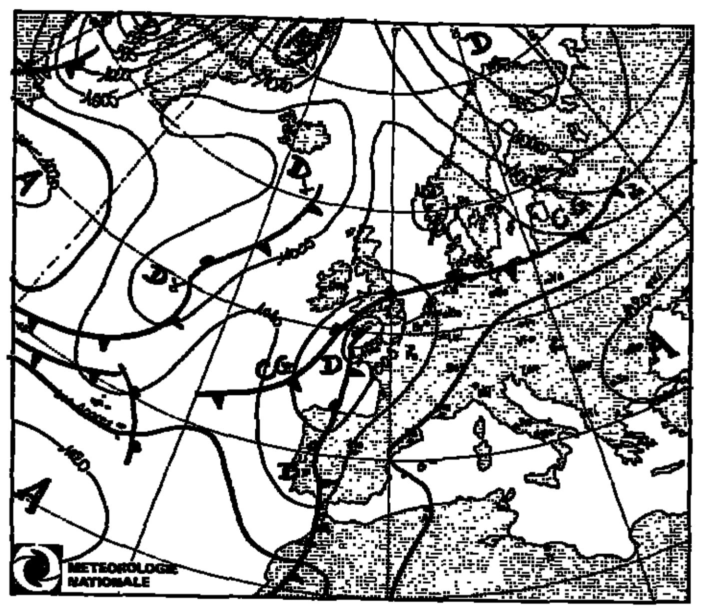

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 octobre à 0 heure et le jeudi 26 octobre à 24 heures.

L'anticyclone qui se maintiendra sur la France retardera l'arrivée des perturbations océaniques. Celles-ci continueront à circuler sur le sud des îles Britanniques, frôlant seulement les régions les plus septentrionales de la France. La plus grande partie du pays bénéficiera d'un temps doux et ensoleillé.

Jeudi : temps sec et ensoleillé, excepté près de la Manche.

Le soleil sera souvent présent dès le matin après dissipation des brouillards matinaux. Quelques régions feront toutefois exception : il s'agit du Languedoc-Roussillon où le vent maritime transportera des nuages bas, mais également de la Bretagne, du Cotentin et du Pas-de-Calais qui garderont toute la journée un temps très nuageux et risqueront de faibles pluies éparses.

Les températures minimales avoisineront 12 à 14 degrés sur les régions méditerranéennes, 9 à 12 degrés sur la moitié ouest du pays, 6 à 9 degrés sur le Nord-Est, le Centre-Est, le Bassin parisien et le Massif Central. Les températures maximales amorceront une légère hausse avec 24 à 26 degrés dans le Sud-Ouest et 21 à 23 degrés sur le reste du pays, hormis la Bretagne, la Normandie et le Nord où elles n'excéderont pas 17 à 19 degrés.

Le vent sera faible de secteur sud. Il soufflera de secteur sud-est dans le Sud-Ouest de la France.

PRÉVISIONS POUR LE 27 OCTOBRE 1989 A 12 HEURES TU

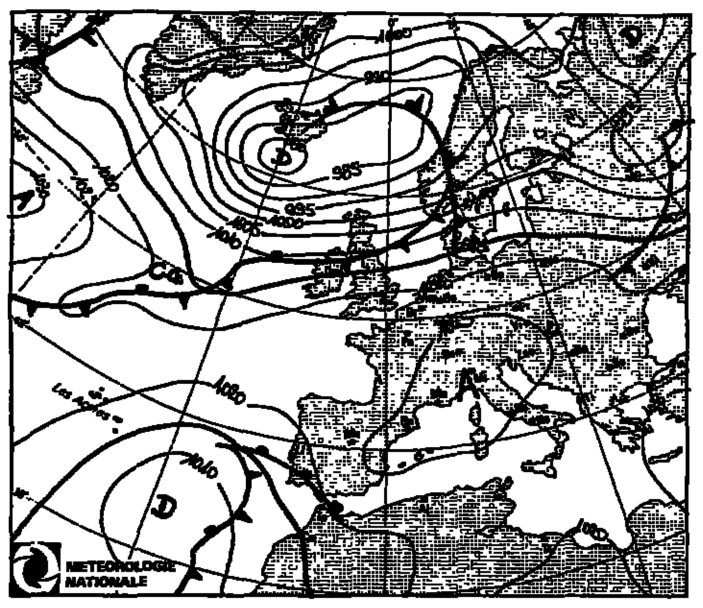

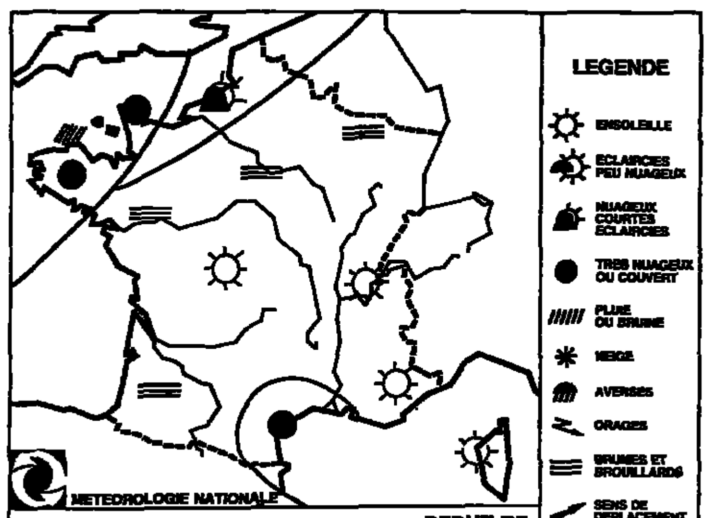

TEMPS PREVU LE Jeudi 26 octobre 1989 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-10-1989
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-10-1989 à 6 heures TU et le 25-10-1989 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	21	7	D
BIARRITZ	25	12	D
BORDEAUX	23	11	D
BOURGES	23	7	D
BREST	18	9	B
CAEN	20	5	B
CHERBOURG	17	8	C
CLERMONT-FER.	22	9	D
DIJON	22	6	D
GRENOBLE St-M-H	23	6	B
LILLE	18	7	B
LIMOGES	22	11	D
LYON	23	7	D
MARSEILLE-MAR.	21	14	C
NANCY	22	6	B
NANTES	23	10	B
NICE	21	13	D
PARIS-MONTS.	21	11	B
PAU	23	10	D
PERPIGNAN	20	12	C
RENNES	18	11	B
St-ETIENNE	21	7	D
STRASBOURG	22	7	B
TOURS	22	10	D
TOULOUSE	22	12	C
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER

ALGER	26	12	D
AMSTERDAM	15	10	N
ATHÈNES	22	11	D
BANGKOK	32	25	N
BARCELONE	23	12	D
BELGRADE	25	9	D
BERLIN	18	8	D
BRUXELLES	19	9	D
LE CAIRE	26	17	C
COPENHAGUE	14	10	C
DAKAR	32	24	D
DELHI	32	16	D
DJERBA	21	17	O
GENÈVE	19	6	D
HONGKONG	26	23	D
ISTANBUL	19	11	N
JÉRUSALEM	24	13	D
LISBONNE	24	18	N
LONDRES	16	10	C
LOS ANGELES	21	14	N
LUXEMBOURG	19	9	B
MADRID	23	7	D
MARRAKECH	30	18	N
MEXICO	23	7	D
MILAN	15	10	B
MONTRÉAL	17	5	D
MOSCOU	13	7	A
NAIROBI	29	16	C
NEW-YORK	20	6	D
OSLO	12	6	D
PALMA-DE-MAL.	25	10	D
PÉKIN	23	9	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	21	9	B
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	12	7	P
SYDNEY	23	19	C
TOKYO	18	12	A
TUNIS	22	15	B
VARSOVIE	19	8	N
VENISE	11	8	B
VIENNE	23	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 25 octobre

TF 1

20.45 **Variétés : Sacrée soirée.** Invités : Mireille Mathieu, Roger Hanin, Francis Perrin. Variétés : Soulsister, Vanessa Paradis, Claude Barzotti, Les Rubettes, Didier Marouani, Michel Barrier. Séquence nostalgie : Georges Brassens.
22.30 **Magazine : Ex libris.** Au rayon des souvenirs. Expliquez-moi : Pierre Miquel *(La troisième République)*, Gilles Perrault *(L'orchestre rouge)*, Nathalie Sarraute *(Tu ne t'aimes pas)* ; Extérieur livre : Maryvonne Braunschweig et Bernard Gidel *(les Déportés d'Avon)*, Claude Simon *(l'Acacia)*.
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Feuilleton : Heimat.**
0.55 **TF 1 nuit.**
1.30 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
1.55 **Info revues.**

A 2

20.40 **Téléfilm : Gros cœurs.**
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Magazine : Place publique.** De Claude Sérillon. La fonction publique.
23.42 **Quand je serai grand.** Invité : Tom Novembre.
23.45 **Informations : 24 heures sur la 2.**
0.10 **Soixante secondes.** Yegor Yakoulev, directeur des *Nouvelles de Moscou.*
0.15 **Magazine : Figures.** Invité : Alexandre Mnouchkine, producteur.

FR 3

20.35 ▶ **Magazine : Thalassa.** La 500e émission de Georges Pernoud. Escales à Alexandrie, Anvers, Capri, Horta, ilha de Moçambique, île de Robinson Crusoë, île de la Tortue, Macao, Pondichéry, Ras Tanura, Saint-Pierre de Martinique, Suakin, Tanger, Valparaiso.
22.10 **Journal et Météo.**
22.35 **Magazine : Océaniques.** Les heures chaudes de Montparnasse, de Jean-Marie Drot. 5. Enquête sur Modigliani.
23.30 **Cinéma : Le bar du téléphone.** ■ Film français de Claude Barrois (1980). Avec Daniel Duval, François Périer, Georges Wilson. *Règlements de compte dans la pègre. Etonnante interprétation de Daniel Duval.*
0.55 **Musiques, musique.**

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : Ada dans la jungle.** ■ Film français de Gérard Zingg (1988). Avec Richard Bohringer, Isaach de Bankolé. *En 1942, la nièce d'un lord anglais est chargée par celui-ci de retrouver le fils qu'il a abandonné dans la jungle vingt ans plus tôt. Comédie délirante. Cela manque un peu de rythme, mais on peut y trouver de l'agrément.*
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : L'as de cœur.** ■ Film américain de Hal Needham (1983).
0.05 **Cinéma : La novice.** ■ Film franco-italien d'Alberto Lattuada (1960). Avec Pascale Petit, Jean-Paul Belmondo, Massimo Girotti.
1.30 **Téléfilm : Coupable d'innocence.**

LA 5

20.40 **Série : Sur les lieux du crime.** L'invisible ennemi, de Hajo Gies.
22.25 **Série : La loi de Los Angeles.**
23.30 **Magazine : Réussites.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.30 **Téléfilm : Le jeu de la mort.**
22.00 **Série : Les années coup de cœur.**
22.30 **Documentaire : Les chemins de la guerre.** 5. L'URSS.
23.20 **Six minutes d'informations.**
23.25 **Top of the pops.**
0.05 **Variétés : Fréquenstar.**
1.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

20.30 **Feuilleton : Moravagine** De Philippe Pilard (4e épisode).
21.30 **Feuilleton : La vengeance d'une orpheline russe** (9e et 10e épisodes).
22.00 **Magazine : Imagine.**
22.30 **Documentaire : Jazz à Paris.**
23.30 **Théâtre : Crime et châtiment.** D'après Dostoïevski.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux) : Requiem, de Gorli ; Répons de l'office des Ténèbres du samedi saint, de Gesualdo, par l'ensemble vocal européen de la Chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe.
23.07 **Jazz-club.** En direct du club Latitudes-Saint-Germain, à Paris : le pianiste Tommy Flanagan, avec George Mraz (contrebasse) et Kenny Washington (batterie).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.** Maghreb, femmes en ethnologie.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

Jeudi 26 octobre

TF 1

14.30 **Série : Les chevaliers du ciel.**
15.25 **Série : Tribunal.**
15.55 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.25 **Quarté à Longchamp.**
16.35 **Feuilleton : En cas de bonheur.**
16.55 **Club Dorothée.**
17.55 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.50 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Série : Le système Navarro.** Folies de flics, de Denys Granier-Deferre. *Une bavure pour le poulain du commissaire.*
22.05 ▶ **Documentaire : D'amour et de sexe.** De Bernard Bouthier. 1. Les femmes.
23.00 **Magazine : Futur's.**
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Série : Intrigues.**
0.25 **Série : Mésaventures.**
0.50 **Documentaire : Histoires naturelles.**
1.20 **TF 1 nuit.**

A 2

14.15 **Série : Espionne et tais-toi.**
15.15 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Hommage à Irving Berlin.
16.15 **Série : Les mystères de l'Ouest.**
17.10 **Dessin animé.**
17.20 **Magazine : Graffitis 5-15.**
18.15 **Série : Les voisins.**
18.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.00 **Série : Top models.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
20.00 **Journal et Météo.**
20.33 **INC.**
20.40 **Cinéma : Le toubib.** ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1979). Avec Alain Delon, Véronique Jannot, Bernard Giraudeau. *A la suite d'une déception amoureuse, un chirurgien va servir dans une antenne pendant la troisième guerre mondiale. Un curieux film bien joué.*
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Documentaire : Quand la Chine s'éveillera.** D'Alain Peyrefitte, Nadine Lermite et Daniel Costelle. 3. L'enchaînement du malheur.
23.10 **Quand je serai grand.** Invité : Jean d'Ormesson.
23.15 **Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12.
23.35 **Météo.**
23.40 **Soixante secondes.** Laure Adler.
23.45 **Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

13.30 **Magazine : Regards de femme.** Invitée : Andrée Chédid pour *L'enfant multiple.*
13.57 **Flash d'informations.**
14.00 **Magazine : Fidelio.**
14.30 **Magazine : Dadou babou.**
15.00 **Feuilleton : A cœur ouvert.**
15.25 **Magazine : Télé-Caroline.**
17.00 **Flash d'informations.**
De 17.05 à 18.00 Amuse 3.
18.00 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.58 **Dessin animé : Kimboo.**
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Cinéma : La famille.** ■■ Film franco-italien d'Ettore Scola (1986). *Quatre-vingts ans d'histoire d'une famille italienne de Rome, à partir d'une photo de baptême prise en 1906.*
22.50 **Journal et Météo.**
23.10 **Magazine : Océaniques.** Cinq films d'animation du réalisateur tchèque Jan Svankmajer.
0.05 **Musiques, musique.** Nocturne n° 3 en si mineur, de Fauré.
0.15 **Mini-films.** Le mari de la grenouille, de Jean-Loïc Portron ; Boléros et mantilles, de Hilton McConnico; Avant l'orage, de Bertrand Stephant Andrews.

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Les enfants du silence.** ■■ Film américain de Randa Haines (1986).
15.30 **Cinéma : La petite amie.** ■ Film français de Luc Béraud (1988). Avec Jean Poiret, Jacques Villeret, Agnès Blanchot.
17.00 **Documentaire : Familles africaines.** Au Botswana avec les lions, les guépards et les éléphants.
17.25 **Cabou cadin.**
En clair jusqu'à 20.30.
18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.30 **Top album.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Eddy Mitchell.
20.30 **Cinéma : La petite fille au tambour.** ■■ Film américain de George Roy Hill (1984). *Une comédienne est enlevée par les services secrets israéliens qui réussissent à la convaincre de travailler pour eux. Excellente adaptation d'un roman de John Le Carré sur les manipulations du monde de l'espionnage.*
22.35 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : Les gens de Dublin.** ■■■ Film américain de John Huston (1987) (v.o.).
0.00 **Cinéma : Sister sister.** ■ Film américain de Bill Condon (1987).
1.30 **Documentaire : Les volcans de la mer.**

LA 5

14.30 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.30 **Série : Kung fu.**
16.45 **Dessins animés.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : Happy days.**
19.30 **Le bar des ministères.**
20.00 **Journal.**
20.40 **Téléfilm : Cléo et Léo.** *Un séducteur réincarné en femme.*
22.20 **Série : Deux flics à Miami.**
23.30 **Magazine : Désir.**
0.00 **Journal de minuit**
0.05 **L'inspecteur Derrick** (rediff.)
1.05 **Feuilleton : La guerre des insectes.**
2.00 **Feuilleton : Madame, êtes-vous libre ?**
2.55 **Le journal de la nuit.**

M 6

13.45 **Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.**
17.05 **Série : L'homme de fer.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
18.35 **Série : Mariés, deux enfants.**
19.00 **Série : Magnum.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Cinéma : Violette et François.** ■■ Film français de Jacques Rouffio (1976). Avec Isabelle Adjani, Jacques Dutronc. *Un couple marginal des années 70 berce son « mal de vivre » de chimères et vole dans les grands magasins. Cette comédie de mœurs a pris un intérêt sociologique.*
22.10 **Série : Brigade de nuit.**
23.00 **Série : Câlins d'abord !**
23.30 **Six minutes d'informations.**
23.35 **Midnight chaud.**
1.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

16.00 **Méthode Victor : Allemand.**
16.30 **Documentaire : Histoire parallèle.**
17.15 **Jazz soundies collection.**
17.25 **Documentaire : Travailler à domicile.**
17.30 **Documentaire : L'amour en France.** De Daniel Karlin et Tony Lainé.
19.25 **Film d'animation : Les cartes postales.**
19.30 **Série : L'esprit des lois** (5).
20.30 **Cinéma : Agosto.** Film portugais de Jorge Silva Melo (1987).
22.10 **Magazine : Mégamix.**
22.35 **Magazine : Club sans nom.**
23.35 **Cinéma : Cinq soirées.** ■■ Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1978).
1.20 **Film d'animation : Les têtards à la recherche de leur mère.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Le vent et la pluie, d'après Sapi Gambez.
21.30 **Profils perdus.** Robert Capa.
22.40 **Nuits magnétiques.** Maghreb, femmes en ethnologie.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie pour pouvoir, de Deo : Concerto pour piano et orchestre n° 22 en mi bémol majeur K 482, de Mozart ; Symphonie n° 6 en ré majeur op. 60, de Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. Wolfgang Doerner ; sol. : Yumi Nara (soprano) ; Rudolf Buchbinder (piano).
22.30 **Studio 116.** Interview, avec Florent Jodelet, percussionniste.
23.07 **L'invité du soir.** Irène Joachim.

Audience TV du 24 octobre 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52.8	Santa Barbara 22.1	Bande annonce 3.0	Actual. région. 17.3	Nulle part 2.7	Happy Days 5.7	Magnum 2.6
19 h 45	54.6	Roue fortune 26.2	Dessinez 9.6	19-20 info 9.6	Nulle part 3.5	Bar ministères 2.3	Magnum 3.4
20 h 16	70.6	Journal 29.0	Journal 15.6	La classe 10.0	Nulle part 3.2	Journal 6.8	Mme est servie 6.0
20 h 55	71.2	Le moustachu 24.9	Je suis rien... 22.0	Adieu Irlande 7.0	Les enfants du... 4.3	Conan... 13.3	Les japons... 1.8
22 h 8	61.3	Le moustachu 24.2	Stars à la... 7.8	Adieu Irlande 8.2	Les enfants du... 5.0	Conan... 15.6	Les japons... 1.9
22 h 44	36.7	Ciel mon mardi 17.1	Stars à la... 11.5	Bande annonce 1.6	Arizona junior 0.5	L'enfer du devoir 3.8	Hercule... 1.9

Le Monde de la Révolution française

au sommaire du n°10

Le Monde
de la Révolution française
N°10
MENSUEL
OCTOBRE
SPÉCIAL
CLEF 89
Le roi ramené à Paris
LA REVOLUTION D'OCTOBRE
JUSTICE POUR TOUS/ DROIT A LA SURETE

L'ALMANACH DE 1789 :

• Politique : la révolution d'octobre 1789. Un dossier complet sur les émeutes à Versailles et le retour du roi et de l'Assemblée à Paris. • Société : les femmes font irruption dans la Révolution avec les poissardes, mais sont-elles vraiment patriotes ? • Lire également : le tableau des Tuileries sur fond de pauvreté à Paris et l'homme du jour, Joseph Ignace Guillotin.

LE JOURNAL DES DROITS DE L'HOMME :

• Tandis que les justices d'Ancien Régime sombrent dans le discrédit général, une justice nouvelle naît après 1789. Plus que la guillotine ou les juridictions d'exception, on lui doit des garanties pour le justiciable, le jury, le Tribunal de cassation... Un legs considérable et méconnu que confirme Robert Badinter dans un entretien exclusif.

LA GAZETTE DU BICENTENAIRE :

La commémoration s'expose avec « les architectes de la liberté » aux Beaux Arts à Paris ; elle se raconte, avec les premiers bilans du Bicentenaire et des CLEF ; et elle se lit dans les ouvrages consacrés au chantier des droits de l'homme. En somme, le Bicentenaire continue et donne ses rendez-vous d'automne dans notre agenda.

OCTOBRE 1989
30 F – Mensuel

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

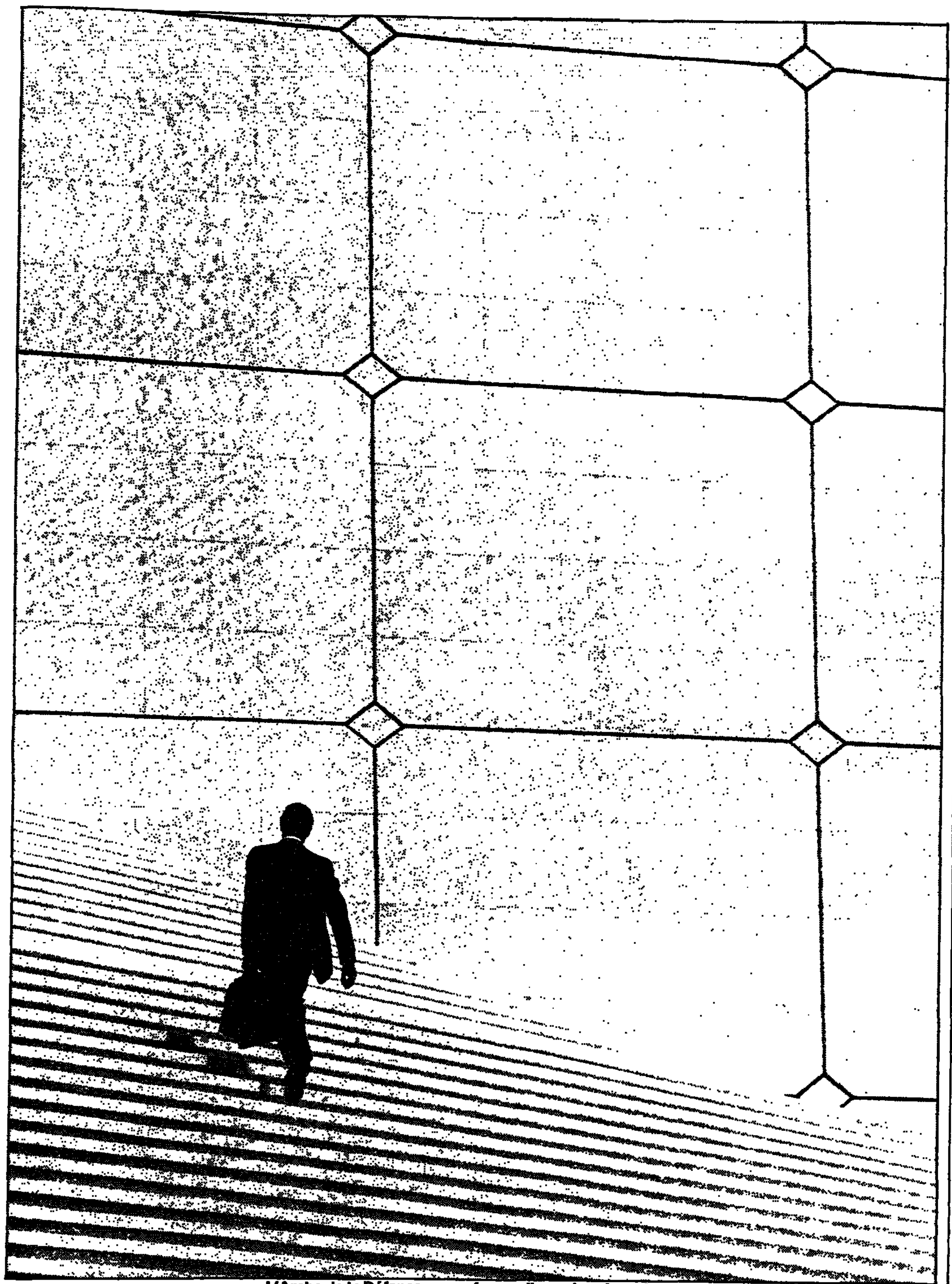

L'Arche de la Défense ramenée aux dimensions humaines.

LE DEUXIÈME SALON INTERNATIONAL DE L'ARCHITECTURE

L'année des grands travaux

La deuxième édition du Salon international de l'architecture (SIA) a lieu au moment le plus opportun de l'année la plus opportune, celle du Bicentenaire. La vague des premiers grands travaux est passée, les premières inaugurations ont eu lieu et autorisent donc un bilan. En somme, une conjonction bien gérée des calendriers a fait de cette heureuse période l'année des grands travaux. Or l'ambition internationale du SIA nous rappelle opportunément que ni Paris ni la France ne sont isolés dans la quête de la reconnaissance publique et de l'admiration universelle. Elle nous rappelle aussi que toutes ces monumentales machines, qui ont tant fait grincer les dents du personnel politique, ont une dimension plus considérable que ce qu'indique une chaîne d'arpenteur ordinaire.

Nés pour une part d'un souhait présidentiel, dont il y a trois notables prémices – le Centre Pompidou, dû à l'homme du même nom, le Musée d'Orsay et le Musée des Sciences, attribuables à Valéry Giscard d'Estaing, – et pour une autre part de besoins exprimés, sinon de nécessités absolues, les grands travaux sont souvent mis sur le compte de la seule vanité par les opposants au régime socialiste, français ou étrangers. Exagérée ? Sans doute, mais cette attitude critique, et souvent ironique, se trouve légitimée par deux facteurs au moins : l'extrême personnalisation du pouvoir et le développement exacerbé d'un phénomène de cour, notamment en matière d'architecture et de culture. Un développement dont François Mitterrand connaît les avantages, mais paraît sous-estimer les dangers.

Reste qu'on ne saurait régler son compte à l'architecture sous le seul prétexte qu'elle relève d'une vanité. Sans quoi la liste du patrimoine mondial ressemblerait à un désert. Il faut donc en prendre son parti.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 26.)

CINÉMA 28

Scénariste anglais pour « Révolution française »

David Ambrose, qui n'est pas historien, mais qui s'est fait raconter notre Révolution par de nombreux spécialistes, c'est le nom inattendu au générique de « la Révolution française », dont la première époque, réalisée par Robert Enrico, sort cette semaine. Rencontre avec ce très britannique Anglais.

THÉATRE 31

« Sarafina ! » : 25 acteurs, 25 représentations

MICHEL SARTI/ENGUERAND

Ils sont vingt-cinq, âge maximum vingt-cinq ans, à tenter de « briser le cercle de la brutalité en chantant ». Accueillis triomphalement à New-York, la troupe de jeunes gens et d'enfants de Johannesburg débarque avec *Sarafina !* pour vingt-cinq représentations aux Bouffes du Nord. Musique des banlieues noires, du rock au gospel ; le sujet est celui du grand jour où Mandela sortira de prison. Fiction ?

MUSIQUES 33

10e Festival de Paris : le jazz est là

Le jazz est partout, envahit tout, se rit des définitions : symbole d'ouverture, la marque allemande de disques ECM et son patron, Manfred Eicher, ont été chargés d'une bonne partie de la programmation de ce 10e Festival de Paris. La star d'ECM, c'est Keith Jarrett (le 28). Et la star des stars, Miles Davis (3 novembre au Zénith).

Supplément au numéro 13917. Ne peut être vendu séparément.

LE DEUXIÈME SALON INTERNATIONAL

L'avenir de la ville

(Suite de la page 25.)

D'ailleurs, se dit-on, il suffit d'aller voir ailleurs, a l'étranger, pour y chercher l'image réelle des grands travaux, pour y chercher la critique architecturale pure, dégagée des jeux politiques de l'Hexagone. Mais là, patatras ! S'il est vrai que jamais, avant cette impériale floraison d'édifices, Paris n'avait fait l'objet d'un tel feu de commentaires, de descriptions, de points de vue, d'exaltation, la plupart des commentateurs, parce que l'architecture n'est pas leur pain quotidien, se sont lancés dans un méli-mélo architecturo-sociologique avec un triple espoir : trouver une signification patente au nouveau paysage parisien, en tirer des conclusions politiques percutantes, développer enfin une morale universelle de l'exemple français pour célébrer ou déplorer la situation de leur propre pays.

Le résultat est souvent cocasse, en particulier chez les auteurs qui allient une nette propension à la caricature et une connaissance approximative du territoire parisien à une phobie persistante de la gauche française et, de préférence, à un sympathique chauvinisme. C'est ainsi que Robert Hughes, dans *Time*, aperçoit dans l'Arche de la Défense le symbole abstrait de l'économie mixte, sans doute parce qu'il voit dans la Caisse des dépôts une banque privée. La pyramide de Pei, *« architecte américain »*, *est sauvée du* purgatoire, l'un des arguments étant qu'elle s'inscrit dans l'axe historique, ce que précisément elle ne fait pas. L'aménagement de la rotonde de Ledoux, qui dépend de la Ville de Paris, est assimilée aux grands travaux mitterrandiens réussis. Et Hughes, qui ne fait pas dans le détail, n'a vu du parc de La Villette que la Grande Halle, oubliant, en même temps que ses lunettes, le bâtiment du Musée des sciences. Les détails fantaisistes abondent. Mais l'acharnement de l'auteur à condamner ce qu'il croit être le fait du prince, pour ne sauver que ce qui arrange sa démonstration, fait de son article un merveilleux document sociologique sur l'effet international des grands travaux. On ne saurait donc en priver les lecteurs.

SICAGE

Vertiges de la Pyramide.

A l'inverse, d'autres auteurs se sont lancés dans une analyse plus enthousiaste, et éventuellement critique, *de l'aventure monumentale parisienne. C'est le cas* d'*Architectural Review*, revue, il est vrai spécialisée, qui a consacré son numéro d'août aux grands projets et à la scène parisienne. On verra cependant, dans *l'éditorial de Peter Davey, que la relative réussite* parisienne sert de repoussoir aux désastres de l'urbanisme londonien. Ces désastres réels - mais aussi supposés - qui ont conduit le prince Charles d'Angleterre à *monter au créneau* architectural, ce qui ne signifie en revanche pas que l'héritier royal ait la moindre passion pour les articles de Paris.

Un des avantages, non négligable, de l'engagement princier, est cependant d'avoir mis en lumière la confrontation, et même la compétition entre Londres et Paris, pour le *leaderchip* architectural de l'Europe. Jusqu'à une date *récente*, la capitale anglaise aura vécu à l'ombre de l'urbanisme thatchérien, autrement dit d'un dirigisme d'Etat tendant à favoriser un libéralisme forcené de la construction, en désossant tout ce qui pouvait avoir une couleur rose ou rouge dans la défunte entité du Grand Londres. La méthode ne s'est pas révélée du meilleur intérêt pour l'architecture, et le libéralisme a produit davantage de monuments à la gloire d'une indigente promotion que de monuments utiles à la ville et à la vie sociale. *La* même méthode a, en revanche, permis la création du quartier des Docklands, récupéré sur l'équivalent fluvial de nos voies ferrées superfétatoires. Tout ne semble pas être rose entre les exigences *pures et dures* du libéralisme thatchérien et les aléas financiers liés aux *risques* de la promotion, mais toutefois cela existe.

Or, à l'instant où la Grande Bretagne s'avise qu'elle a certainement trop sacrifié l'hermine Architecture au plus sauvage des dieux de l'urbanisme, la France découvre à l'inverse qu'à Paris, comme dans maintes autres villes, elle a trop vite donné acte de sa disqualification à l'urbanisme d'après-guerre. Elle s'aperçoit qu'avec ou sans l'imbécillité des théoriciens du bonheur urbain, les villes ont besoin de programmes à long terme, les plus anciens d'entre eux devant être régulièrement révisés. C'est dans ce contexte, dès lors, que doit être *lue l'épopée* des grands travaux. Personne ne s'y est trompé. Ni à la mairie de Paris, qui cherche ses marques dans la redéfinition des transports. Ni à l'IAURIF, organisme régional affecté à ces *questions urbaines, où l'on s'évertue depuis longtemps* à distinguer la chèvre du chou. Ni aux directions, mandatées par le ministère, théoriquement affectées aux questions touchant l'aménagement, où les TGV emportent plus vite les ministres qu'ils ne rapportent de décisions pour la ville ; ni au ministère de l'Intérieur, où l'on pratique l'art de rectifier les frontières et d'inventorier les déséquilibres. Ni enfin à Matignon, qui semble vouloir enfin prendre les premières décisions qui s'imposent : investir ce que l'Etat doit investir, éventuellement ses terrains, pour que

J.-Y. GREGOIRE/ARCHIPRESS

L'Opéra-Bastille en majesté...

Paris, avec ou sans monuments, avec ou sans grands travaux, ne rejoigne pas définitivement le clan déjà *trop peuplé des villes asphyxiées. Où l'on voit que*, pour envisager un rôle international qui, demain, ne soit pas que de façade, d'aimable tourisme et de politesse convenue, bien des obstacles sont encore à franchir...

En fait on perçoit vite que cette stature internationale, de rôle premier que Paris dispute à Londres, repose sur trois données principales. D'une part, la fluidité des échanges, qu'ils soient virtuels, impalpables comme les flux économiques, les réseaux de télécommunication, ou singulièrement vivants comme l'est la saga des transports en région parisienne. Ensuite l'agrément de la vie, celui que donne la fameuse dimension humaine de l'architecture au jour

Paris made

Le plus révélateur des articles parus sur la saga des grands travaux est sans doute, dans le registre politico-critique, celui du magazine américain *Time*. L'auteur, Robert Hughes, ne prend pas de gants. D'entrée, le ton est donné.

« D*E tous les présidents de la Cinquième République, celui qui a montré la plus grande passion pour la construction, ou la reconstruction, celui dont les vues architecturales évoquent le plus une tentation de l'absolutisme louis-quatorzième, se révèle être un socialiste : François Mitterrand.* »

Si De Gaulle, *« reconstructeur de l'après-guerre, a laissé peu de traces nouvelles »*, Georges Pompidou, lui, *« sur un mauvais coup de folie urbanistique, a détruit les Halles, mais construit le Centre qui porte son nom, censé être un manifeste de transparence et de flexibilité : le nec plus ultra, alors, d'une rhétorique muséale fondée sur l'accessibilité. Depuis, c'est devenu un objet d'époque qui rouille sur pied, miné par un lourd déficit »*. Quant à Mitterrand, il a « ouvert les vannes des crédits pour fêter le deux-centième anniversaire de la Révolution avec une série de grand projets qui, par leur taille et leur coût, dépassent tout ce qu'ont pu imaginer ses prédécesseurs ».

D'autant que Hughes ajoute aux grands travaux de *« nombreux projets de restauration, comme le dôme redoré des Invalides de Mansart, ou l'exquise rénovation du Pavillon des douanes de Ledoux, symbole du néoclacissisme révolutionnaire, près du Bassin de La Villette. Enfin, il faut mentionner une grosse averse de sculptures. La plupart franchement banales, comme le Centaure de bronze en hommage à Picasso, avec une pelle et un balais dans le derrière ; ou, la pire de toutes, la transformation de la cour du Palais Royal en désert peuplé de souches de marbre noir et blanc »*.

Hughes avance une série de chiffres : les coûts des grands travaux qui, selon ses calculs représenteraient *« plus de 60 % du budget total du ministère de la culture »*.

Et malgré cela, *« il n'y a toujours pas de style François Mitterrand. Mais il y a un look reconnaissable, même s'il est diffus. Le high-tech spectaculaire, tel paraît être l'expression formelle du mariage mitterrandien entre l'économie privée et l'Etat. La métaphore la plus exemplaire en est probablement l'Institut du monde arabe, un bâtiment généralement apprécié »*. En homme pratique, cependant, l'auteur imagine que les panneaux articulés de la paroi sud *« vont occuper les équipes de maintenance pendant quelques décennies »*.

« Au-delà des nombreuses polémiques, concède Hughes, en bon citoyen des États-Unis, *le meilleur des nouveaux bâtiments d'Etat est la pyramide de verre de l'architecte américain I.M. Pei. (...) Rendu public en 1984, son dessin a été reçu avec des cris d'horreur »*. *« Pourtant*, nous rassure *Time*, *l'œuvre de Pei est un triomphe d'urbanisme. La forme pyramidale est un archétype plus ancien que le Louvre, et en même temps plus nouveau. Elle conduit logiquement la foule vers le hall de distribution, sous la cour. Sa transparence respecte les masses de l'ancien musée, tandis que sa position ancre l'immense cour et marque la fin sud-est de l'axe qui court le long des Champs-Elysées »*.

Le détail est techniquement faux, mais qu'importe, regardons à l'autre extrémité de l'axe, vers la Défense, *« véritable Musée Grévin de la stérilité architecturale, où tout ce qu'il y a comme architectes de second rang a reçu le soutien présidentiel depuis l'époque Pompidou - se dresse le monument d'Etat le plus gratuitement abstrait de la fin du vingtième siècle : la Grande Arche »*. Argument historique : *« S'il y a*

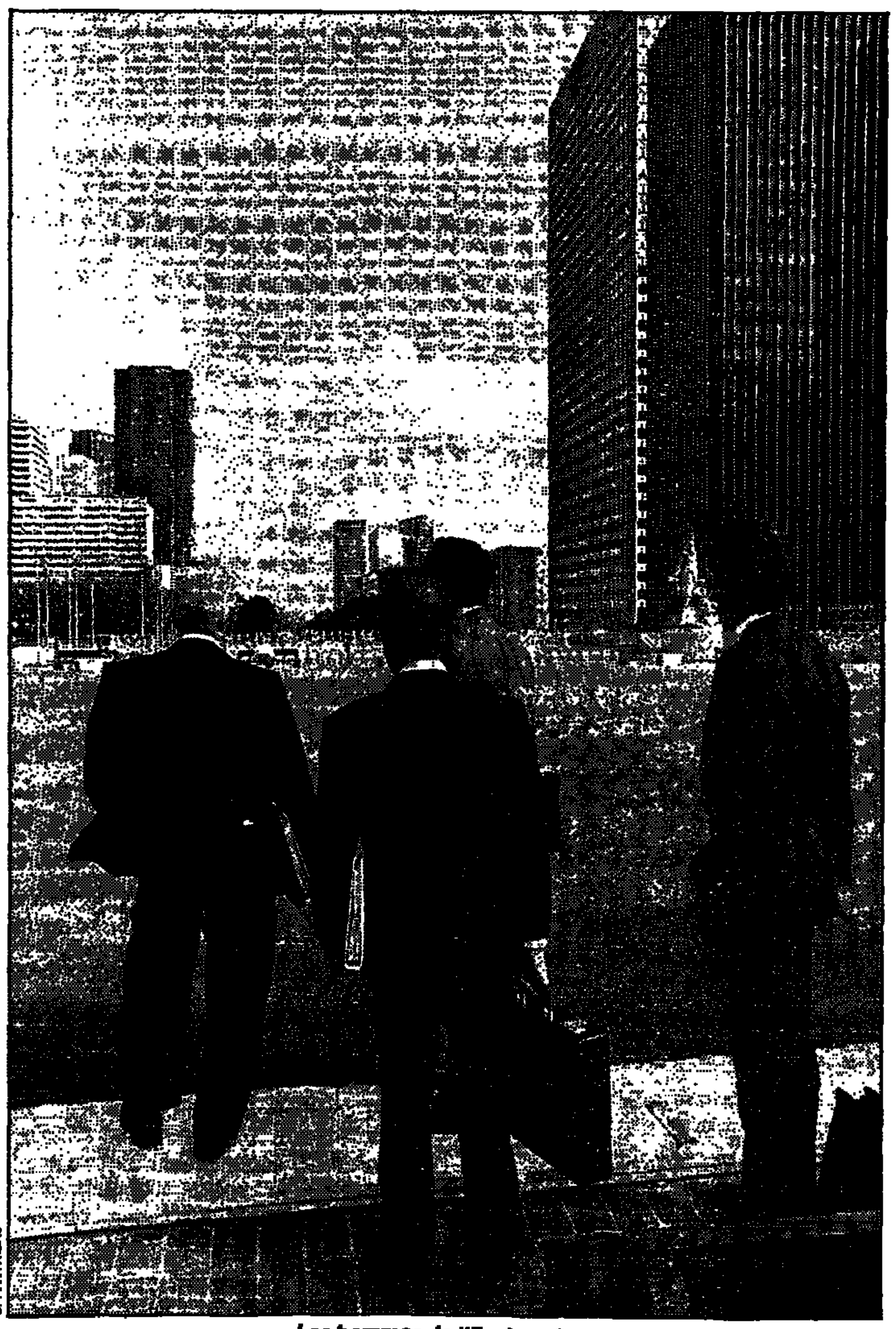
J.-P. FAVREAU

Les hommes de l'Esplanade.

Vues

« (...) *Elle aurait pu être dynamique ou dramatique*, mais, en réalité, l'Arche est un monument extrêmement silencieux. Elle est grande, mais elle est relativement élémentaire sur le plan technique (et cependant plutôt bien construite). C'est fondamentalement un grand immeuble de bureaux avec un énorme trou en plein milieu ; les bureaux en question n'apportent rien de nouveau ni aux travailleurs ni aux entreprises. Ils sont donc dépourvus d'imagination, en cette époque où abondent les propositions excitantes pour ce type d'édifices, afin d'inventer de nouvelles relations entre les employés et leurs groupes, et qui correspondent à une société d'hommes libres et instruits. (...) Si les grands projets sont, au mieux, dépourvus de signification en tant que monuments et, au pis, quelque chose comme les étoiles ou les symboles inquiétants de l'Etat ou du pouvoir architectural, on retrouve la même chose, à une échelle réduite, pour les ouvrages de la Ville de Paris et le nouvel habitat qu'elle génère. Certaines crèches et écoles pri-

URBANISME

DE L'ARCHITECTURE

après l'année des grands travaux

le jour, quand elle est réussie : sur ce point Paris et plusieurs villes de la région ont, comme l'a fait Berlin avec l'Internationale Bau Austellung (IBA), lancés des politiques innovantes et qu'on dirait généreuses si elles n'étaient contrebalancées par des fluctuations de population immédiatement favorables aux enjeux electoraux mais stérilisantes à long terme.

Enfin, ce sont les éléments spatiaux et monumentaux, l'articulation du paysage urbain, les repères quotidiens, les passions, les fiertés, les sources de polémique... En un mot les grands travaux, qu'ils soient de l'Etat ou de la Ville, et parmi lesquels on omet parfois de citer ces éléments essentiels que sont les parcs - La Villette, Bercy, Citroën - et, demain, les places - l'espace libre de la future Bibliothèque de France. L'ensemble de tous ces travaux parisiens, qu'ils soient ou non qualifiés de grands, qu'ils aient ou non le label présidentiel, l'ensemble de tous ces signes d'un temps de croissance et de paix est véritablement impressionnant, lorsqu'on se livre à leur inventaire. Et l'on s'étonne moins, dès lors, de la formidable couverture médiatique dont ils ont fait et continuent de faire l'objet.

Pas un journal, pas un magazine pas une télévision qui n'ait amplement détaillé les transformations de Paris, photos à l'appui. Une anthologie des réalités et des mythes de l'architecture et de l'urbanisme, une véritable école de l'imagination, de la propagande et du trucage réunis. Où l'on apprend aussi que la photographie, généralement présentée comme exemple ou témoignage de ce que l'écrit prétend, peut être utilisée de façon parfaitement mensongère, qu'il s'agisse de célébrer ou au contraire de ridiculiser un monument. Le grand angle fait ainsi des ravages lorsqu'on veut dénoncer le scandale des colonnes de Buren dans le Palais Royal. Les filtres, au contraire, vous tirent toutes les nuances de ce diamant qu'est, à presque tous les coups, la pyramide du Louvre.

Cet inventaire médiatique une fois fait, deux questions restent en suspens. L'une, parce qu'elle n'est jamais posée : celle du périmètre exclusivement parisien de ces grands travaux qui dervraient concerner une ville infiniment plus vaste. L'autre est celle de la qualité architecturale de tous ces monuments, de la réalité de leur portée internationale. Une question qui se pose précisément parce que le maëlstrom médiatique qui s'est abattu sur Paris a fini par complètement brouiller les cartes.

H. DE WURSTENBERGER/VU

... Le même côté rue.

La première de ces questions est fondamentale, car cette concentration des grands travaux dans les frontières des vingt arrondissements, et de leur appendice La Défense, va durablement marquer le territoire. Et cela, quels que soient les remords ou regrets dont paraissent depuis peu témoigner les nouvelles politiques urbaines du gouvernement, de la région, de la Ville. L'au-delà du périphérique, exclu de la saga des grands travaux, paraît, dans les discours technocratiques, rester voué à la seule gestion des flux de population et aux problèmes de vases communicants entre les zones de bureaux et les zones d'habitat. Les éléments monumentaux, dont on a dit plus haut qu'ils étaient une des conditions de l'équilibre urbain, semblent bel et bien refusés - on l'a encore vu récemment pour l'emplacement de la Bibliothèque de France - à ce qui restera donc les banlieues, proches ou lointaines, de la capitale. A moins de considérer, ce qui est certainement un leurre, que ce paysage-là puisse se satisfaire de symboles, d'images monumentales dépourvues de fonctions civiques, déconnectées de l'échelle véritable du territoire. De ces symboles, récupération aimable (le château d'eau de Portzamparc) ou pompeuse (les HLM, dits palais du peuple, de Bofill), édifices voués aux utilités ordinaires de la vie, les villes nouvelles sont assez bien pourvues. On découvre bien, désormais, qu'ils ne représentent pas même un pis-aller de signal urbain, mais bien des supercheries tout à fait dans la lignée des errances dogmatiques de ce long après-guerre.

Cette question de la gratuité symbolique ressort, en apparence, du seul urbanisme, de la disposition – heureuse ou non – d'équipements nationaux susceptibles de porter l'image d'un pays. Or elle se trouve être aussi au centre des critiques les plus pertinentes adressées à l'architecture des grands travaux parisiens. Au point que certains commentateurs ont pu même y trouver la caractéristique du style ou du « look » mitterrandien. La remarque vaut peut-être pour l'Arche, qui a perdu sa fonction de communication. Mais n'en a-t-elle pas retrouvé tant d'autres, qu'on puisse oublier la vocation bureaucratique de ses piliers nord et sud ? La remarque vaut sans doute pour la pyramide du Louvre, dont la forme éternelle, hautement symbolique, n'a de justification, selon Pei, que l'éclairage efficient d'un vaste soutterrain. Elle vaut encore pour les folies du parc de La Villette, si l'on veut faire abstraction de leur vocation paysagère, poétique. Elle ne vaut pas pour l'Opéra-Bastille, même si l'on peut estimer que sa devanture sur la place est franchement loupée, ni pour le ministère des finances - généralement oublié, d'ailleurs, par les commentateurs, ni pour l'IMA de Nouvel et consorts, ni pour le Musée des sciences d'Adrien Fainsilber...

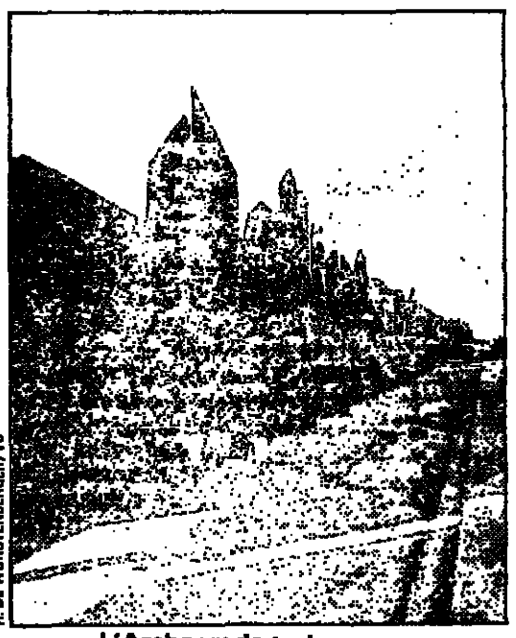
H. DE WURSTENBERGER/VU

L'Arche vu de trois quarts.

Tout cela fait-il pour autant un parc architectural de niveau international ? Paris est-il admiré pour ses nouvelles vertus, ou n'étonne-t-il que par la puissance archaïque de la volonté monarchique qui s'y est exprimée ? La réponse, évidemment, n'est pas une. Mais, dès à présent, il apparaît certain que la postérité n'acceptera pas tel quel ce buisson de frais monuments : il lui faudra s'inscrire dans le projet plus difficile du Grand Paris. Sans quoi les grands travaux seront autant de têtes démesurées sur le corps atrophié d'une ville sans avenir.

FRÉDÉRIC EDELMANN

in USA

quelqu'un qui aurait aimé cet aspect étonnant où se mêlent les pouvoirs de l'Etat et du privé, c'est sans doute Albert Speer. » Argument financier : « *L'Arche est couverte de plaques de marbre blanc virginal, avec un taux de refus des plaques de 25 %, plus que dans toute l'histoire des salles de bain de Park Avenue.* »

Argument esthétique, enfin : « *Il y a des moments où l'Arche atteint une sorte de grandeur taciturne. (...) Pour atténuer le vide de l'ouverture de l'arche, (l'architecte) a inséré (...) ce qu'il appelle avec un soupçon d'optimisme « le nuage ». Mais il faudrait une bombe atomique, et pas seulement un nuage, pour arranger ce monstre prétentieux.* » Quant à La Villette, « *un coûteux échec, avec ses fontaines sèches, ses pergolas d'acier, son jardin de bambous à moitié morts, et surtout ses folies conçues par un dessinateur de New-York, Bernard Tschumi. Abondamment présentées comme des épigrammes de l'architecture déconstructiviste, les folies sont en fait des pseudo-sculptures, en acier émaillé rouge, contraintes et suffisantes. Les visiteurs du parc ont tendance à les ignorer, et ce n'est pas étonnant* ».

Enfin, la pièce maîtresse est bien sûr l'Opéra de la Bastille, « *que chacun déteste pour des raisons différentes. Ses problèmes vont bien au-delà des polémiques sur sa politique musicale. (...)* Et Hughes de citer la dernière blague parisienne : « *Quelle différence y a-t-il entre le* Titanic *et l'Opéra de la Bastille ? Le* Titanic *avait au moins un orchestre.* »

« *De source bien informée, on murmure que le projet de la Bastille a été choisi par erreur (...) Le jury aurait choisi ce qu'il aurait pris pour une esquisse de Richard Meier.* » Heureusement, retrouvant le lyrisme propice à la grandeur américaine, le journaliste nous console, in extremis : « *Pourtant, s'il y a de quoi être désappointé par ce qu'on trouve en face du rideau, le véritable spectacle est bien l'arrière-scène de l'Opéra Bastille. Le directeur scénique a mis au point la machinerie la plus spectaculaire de tous les opéras du monde (...)*

La politique culturelle de Mitterrand apparaît empêtrée dans une symbolique dépensière. En Amérique, où l'on n'a jamais accepté l'idée d'un financement d'Etat pour la culture, de telles dépenses seraient impensables. Conclusion : « *Quand les étudiants en politique du vingt-et-unième siècle voudront savoir ce que les critiques veulent dire par monarchie présidentielle, ils pourront consulter, entre autres, les Grands Projets.* »

de Londres

maires sont particulièrement appréciées, mais davantage pour la bardiesse de leur formes architecturales que pour la sensibilité de leur attention aux enfants qu'elles accueillent. (...)

» Curieusement, ces monuments presque royaux du nouveau Paris ont été créés par un président de la gauche libérale, tandis que l'habitat social et les bonnes œuvres ont été le fait d'une mairie tenue par la droite. Il est paradoxal que l'architecture et l'urbanisme parisiens passent pour exemplaires dans le reste du monde, au moment même où ils peuvent être jugés les plus critiquables. Mais il est vrai que les Français essayent au moins de produire une structure urbeine cohérente, où les nouveaux édifices sont soigneusement insérés dans le tissu ancien, et où les monuments bénéficient d'emplacements soigneusement choisis. Et il est vrai aussi qu'à part une mauvaise affaire engagée avec Bofill au temps de Giscard ils ont évité les banales horreurs du classicisme post-moderne pour la conception de leurs monuments. Les qualités et le courage de Paris se perçoivent plus clairement si on compare la capitale française à Londres (...). La misère, la suffisance et la stupidité de la scène architecturale anglaise, fondée sur une interprétation fausse des modèles américains, fait dramatiquement ressortir la noblesse et la retenue des réalisations françaises, fondées, elles, sur une réinterprétation de la grande tradition des villes européennes. La décadence de Londres a commencé il y a dix ans, presque avec l'arrivée au gouvernement de Mme Thatcher. Chirac est maire depuis plus longtemps, Mitterrand est président depuis moins de dix ans. A eux deux, ils ont donné à Paris une position favorable dans ce que les Français ont bien compris être la bataille pour la première place européenne.

Peter Davey
The Architectural Review
(août 1989)

SIA 1989

Le SIA 89 s'est donné pour thèmes centraux l'architecture italienne et l'avenir de Paris. Ces thèmes marquent la conception des stands invités, ponctuent les débats ou président à la sélection des films. Trois expositions soulignent le caractère international du Salon. Elles sont consacrées à l'architecte irakienne Zaha Hadid et aux architectes japonais Shin Takamatsu et Toyo Ito.

DÉBATS

Quatre grands débats ayant pour thèmes les développements futurs de Paris sont organisés pendant le Salon, avec la participation de nombreux hommes politiques, décideurs, urbanistes et architectes :

– Paris, les grands travaux au quotidien : le lundi 30 octobre, 18 heures. Débat animé par François Lamarre (rédacteur en chef de la revue *Architecture-Actualité*).

– Le Grand Paris de 2030 : qui décidera ? Le mardi 31 octobre, 18 h 30. Débat animé par Frédéric Edelmann (*le Monde*).

– L'Ouest parisien en quête d'un plan : le jeudi 2 novembre, 18 heures. Débat animé par François Chaslin (rédacteur en chef d' *Architecture d'aujourd'hui*).

– Grand Paris Lobbies : le samedi 4 novembre, 11 heures. Débat animé par Lionel Du Roy (*l'Evénement du jeudi*).

PROJECTIONS

Un programme de films, organisé par le FIFARC de Bordeaux, sera présenté salle Boris-Vian. Séances à 13 heures et à 17 heures. Chaque film sera l'occasion d'évoquer une métropole occidentale.

– Venise : *la Salle de bain*, de John Lvoff (28 octobre).

– Lisbonne : *Dans la ville blanche*, d'Alain Tanner (29 octobre).

– Florence : *Chambre avec vue*, de James Ivory (1er novembre).

– Paris : *Boy Meets Girl*, de Léos Carax (2 novembre).

– New-York : *After Hours*, de David Mamet (3 novembre).

– Rome : *Fellini Roma*, de Federico Fellini (4 novembre).

– Vienne : *le Troisième Homme*, de Carol Reed (5 novembre).

★ SIA. Du samedi 28 octobre au dimanche 5 novembre. Grande Halle de La Villette. Ouvert de 12 heures à 21 heures, en semaine, et de 10 heures à 19 heures les samedi et dimanche. Nocturnes jusqu'à 22 heures le mardi 31 octobre et le jeudi 2 novembre.

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
est présent au Salon international de l'architecture
Stand L4

Il vous propose divers documents d'aide à la programmation, la construction, la rénovation des bâtiments scolaires
Ces documents sont en vente au Salon, au CNDP et dans les CRDP
Le catalogue peut vous être adressé sur simple demande en téléphonant au 16 1 45-50-08-53 au
CENTRE DE CONSEIL TECHNIQUE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
142, rue du Bac 75007 PARIS

« LA REVOLUTION FRANÇAISE », PREMIER EPISODE

Eclaircissements sur « les Années Lumière »

Vaste fresque en deux épisodes, d'une ampleur dont le cinéma français a perdu l'habitude, « la Révolution française » arrive sur les écrans, du moins son premier volet réalisé par Robert Enrico : « les Années Lumière ». Le scénariste, que nous avons rencontré, n'est pas historien et n'a même pas potassé la période dans le Mallet-Isaac : il est anglais.

ON croyait terminée la célébration du Bicentenaire. Et puis, voilà encore un film sur la Révolution. Mais, en vérité, qu'a fait notre cinéma sur ce sujet, depuis un an ? Rien. *Chouans*, de Philippe de Broca, n'était qu'une version raccourcie d'une série conçue pour la télévision. Et tout ou presque de ce qu'a offert, jusqu'à lasser, le petit écran sur le sujet a relevé de l'anecdote, de l'imagerie étriquée du feuilleton catastrophique (« la comtesse de Charny », où le père Dumas est trahi autant comme romancier que comme historien).

Donc, le cinéma enfin. Avec de gros moyens, beaucoup de figurants, des producteurs avisés (*le Monde* du 26 octobre 1988) et deux réalisateurs pour deux grands films qui forment une fresque. Robert Enrico a réalisé *les Années Lumière* (1789-1792) et Richard Heffron, *les Années terribles* (1792-1974). Avec aussi – l'entreprise l'exigeait – des acteurs internationaux. L'ensemble est un remarquable exemple de synthèse historique (à partir du scénario de David Ambrose, *lire son interview ci-dessous)* et de pédagogie intelligente, un beau cadeau pour le public qui, dans les fastes retrouvés du cinéma-spectacle, peut découvrir et comprendre le mouvement même des faits.

Commencée dans l'enthousiasme des États généraux, la Révolution s'achève, ici, à la chute et à la mort de Robespierre, sur l'exaltation de ce qui fut, en dépit de la Terreur, peut-être sa plus belle réalisation : la Déclaration des droits de l'homme.

Ne cherchons surtout pas de comparaisons avec le *Napoléon* d'Abel Gance, *la Marseillaise* de Jean Renoir, le *Danton* de Wajda ou, même, les miniatures de Sacha Guitry. A Robert Enrico est revenue la part la plus difficile : en ces « années Lumière », le peuple, la foule, sont constamment en marche. Les « années terribles », en revanche, sont celles de la lutte des partis qui se déchirent et se dévorent, de la Convention à la guillotine.

D.R.
Le respect des faits, les fastes du cinéma-spectacle.

Mais on ne plonge pas dans le peuple tête baissée ; un prologue fixe un fil conducteur. Sous la pluie, devant le collège Louis-le-Grand, le jeune roi Louis XVI, l'air ennuyé, n'écoute pas le compliment d'un élève nommé Maximilien Robespierre, dont le meilleur ami s'appelle Camille Desmoulins. Premier choc de la monarchie et de ceux qui, devenus avocat et journaliste, auront envie de l'abattre. A partir de là, Robert Enrico mène son récit (mouvementé) dans un style de fiction romanesque sur des faits réels. En suivant la vie, à Paris, de Camille Desmoulins, amoureux de sa voisine Lucile, fille de bourgeois, de Robespierre et de Danton devenu leur ami, les spectateurs vont forcément croiser tous les protagonistes de ce gigantesque affrontement qui enflamme Paris et Versailles. C'est une idée à la Dumas, si ce n'est qu'il n'y a pas, sauf quelques comparses, de personnages inventés pour les besoins de la cause.

Encore faut-il savoir éclairer les événements essentiels. Filmer la Révolution de 1789 suppose un certain nombre de « scènes obligées ». Ces scènes, on les reconnaît parfois, d'autres pas. Ainsi, on attend, après les États généraux et l'apostrophe de Mirabeau, la prise de la Bastille. La voici reconstituée (au château de Tarascon) mieux qu'elle ne le fut jamais, car elle est menée d'une façon précise, selon la topographie des lieux.

On peut en dire autant des journées des 5 et 6 octobre, avec les femmes de Paris investissant le château de Versailles et contraignant la famille royale à venir s'installer dans la capitale. Mais ce qui surprend davantage, c'est le grand chantier du Champ de Mars, la fête de la Fédération en juillet 1790, et, un an plus tard, sur les mêmes lieux, le massacre de la foule, pour mater une tentative de soulèvement républicain. On le savait ? Pas si sûr.

Robert Enrico réussit à rendre claire la complexité des événements politiques, en alternant les scènes de foule et les scènes intimistes, en brossant les caractères individuels, en décrivant les comportements plutôt qu'en invoquant les principes et les idées (pour cela, il y a le dialogue de Daniel Boulanger).

Filmer la Révolution française n'interdit pas le réalisme psychologique. Par parenthèse, il y a bien de quoi relancer le débat sur la représentation de l'histoire au cinéma. En parlant également de culture populaire, on serait dans le vif du sujet. Et c'est bien ce que l'on pouvait attendre de mieux pour ce fameux Bicentenaire.

Robert Enrico n'esquive aucun épisode célèbre (la mort de Mirabeau, la fuite à Varennes, la guerre avec l'Autriche, la prise des Tuileries le 10 août 1792, etc.), mais il en évite les clichés. Généralement repoussé, au cinéma, dans l'ombre de Marie-Antoinette, Louis XVI, qu'elle appelait le *« pauvre homme »*, trouve sa véritable dimension grâce à Jean-François Balmer. L'acteur prend en charge, au-delà du physique ingrat, la force du principe de monarchie de droit divin et du pouvoir royal tapie dans cet esprit lourd, endormi, force qui réveille, à des moments cruciaux, le velléitaire. Le rôle est beaucoup plus développé que d'ordinaire, certes, mais il y a, de la part de Balmer, une incarnation extraordinaire.

Autre personnage surprenant : La Fayette. On le connaît comme héros de la guerre d'indépendance américaine (illustré par Jean Dreville dans un film de 1961). Mais ce commandant de la garde nationale qui arrive toujours en retard quand le roi est menacé, fait tirer sur les manifestants du Champ de Mars, ferme les yeux sur la fuite à Varennes, guigne le pouvoir militaire tout en défendant – mollement – la monarchie constitutionnelle, d'où sort-il ? De l'histoire lui aussi. Et Sam Neill (parfaitement doublé par Pierre Arditi) rend crédible cette autre vision.

Robespierre (Andrzej Seweryn, physiquement bien choisi), lui, attend son heure, alors que le Danton sanguin, emporté, roublard de Klaus Maria Brandauer fait, tout de suite, sonner la sienne. On ne verra plus Camille Desmoulins autrement que sous les traits de François Cluzet, dont le rôle d'idéaliste n'était pas facile à assumer.

La suite, tragique, est pour le mois de novembre.

JACQUES SICLIER

Un entretien avec David Ambrose, scénariste, Anglais

DAVID Ambrose a écrit pour la télévision et pour le cinéma (entre autres *Nimitz*, *Retour vers l'enfer*). Il y a à peine deux ans, il a été approché par Alexandre Mnouchkine et Antoine de Clermont-Tonnerre. Ces deux producteurs français avaient l'intention de *« faire un film sur la Révolution française »* dont la sortie coïnciderait avec le Bicentenaire. David Ambrose a mis huit mois pour raconter en cinq heures ces cinq ans qui ont façonné la France et le monde. Ce travail herculéen, accompli sans expérience du film historique, peut surprendre par ses choix, agacer ou même choquer parfois. Mais il a été accompli avec passion et rigueur. David Ambrose s'en explique.

D.R.
Jean-François Balmer, Louis XVI plus que vraisemblable.

« – Vous connaissiez déjà cette période ?

– Comme tout le monde. Je l'avais étudiée. Je me souvenais d'une chose apprise à l'école : quand la bourgeoisie est mécontente, on risque une révolution. Et, en me mettant à lire, je me suis rendu compte que c'était une révolution très moderne, presque une révolution de yuppies, les personnages les plus importants étaient avocats ou médecins.

» J'ai lu les grands textes, comme Michelet. Et je me suis aperçu que les faits de la Révolution sont connus mais que les livres sont constitués à 80% de jugements. Avec l'aide d'historiens, j'ai voulu retrouver les faits et partir de là. J'ai cuisiné un professeur d'Oxford, une espèce d'archiviste de la Révolution en lui posant des questions comme « où était Danton le 12 décembre 1791 ? ». Au bout d'un moment, j'ai dit à cet historien : *« Il faut que je fasse un film avec tout ça. Je vais vous le raconter, vous m'arrêterez quand je me tromperai. »*

– Avez-vous revu des films comme le *Danton*, de Wajda ?

– Je l'avais déjà vu, je l'ai revu pendant que je préparais le film. En revanche, à ce jour, je n'ai toujours pas vu *la Marseillaise* de Renoir ; il m'a été impossible de me le faire projeter. J'avais vu deux fois le *Napoléon* d'Abel Gance bien avant de songer à travailler sur la Révolution. Quoique... Il y a quatre ans, un studio américain m'a contacté pour savoir si je voudrais me joindre à un projet. J'y ai réfléchi et j'ai refusé. Je ne voulais pas travailler avec les Américains, je savais qu'ils auraient des problèmes avec la vérité. Qu'ils feraient des suggestions comme *« Est-il vraiment indispensable de dire que Danton touchait des pots-de-vin ? »* ou *« Vous ne pourriez pas trouver une happy end. Ou une petite amie pour Robespierre ? »*

– Pourquoi ce choix de la première scène, où l'on voit le petit Robespierre dans la cour du lycée Louis-le-Grand, à genoux sous la pluie, récitant un compliment à Louis XVI, qui ne daigne même pas passer la tête hors de son carrosse ?

– Ça m'est venu comme ça. J'avais écrit deux ou trois autres scènes, dont une qui relatait le pèlerinage à pied de Robespierre à Ermenonville, pour aller voir Rousseau. Pèlerinage dont on pense qu'il a eu lieu. Cette scène était trop longue, on a été obligés de la laisser. Peut-être qu'avec elle le début du film aurait été moins abrupt.

– Les grands films historiques de la première moitié du vingtième siècle étaient portés par une idéologie, que ce soit *Naissance d'une nation*, *Octobre* ou *la Marseillaise*. Plus tard, un film comme *Reds*, sur la révolution russe, a été construit autour d'une histoire d'amour. Pourquoi avoir refusé toute autre approche que la relation des faits ?

– Neil Simon, qui aime citer GB Shaw, dit que dans un drame il faut que les deux parties aient raison sinon l'enjeu du débat perd sa valeur. Etant donnée l'ampleur du projet, j'ai voulu éviter de donner une leçon d'histoire, dégager une structure dramatique. Et le premier choix auquel j'ai dû faire face a été : est-ce que je choisis un personnage principal, ce qui impliquait forcément un recours accru à la fiction et à l'invention ? Je m'y suis refusé. Ou est-ce que je m'en tiens aux faits ? Je m'y suis efforcé.

– Vous n'avez donc utilisé, pour les déclarations publiques, que des textes d'époque ?

– Non, les discours étaient souvent interminables. Je n'en ai gardé que l'essence, comme pour le discours de Saint-Just demandant la mort du roi. En revanche, seules des bribes des déclarations de Danton à son procès nous sont parvenues, sans doute notées par des gens qui étaient à l'extérieur de la salle. Donc j'ai réinventé un discours qui, je l'espère, fonctionne.

– Avez vous purement et simplement inventé des épisodes ?

– La rencontre entre Marat et Danton à Londres pendant l'hiver 1991-1992. Mais il est établi qu'ils s'y sont trouvés en même temps : ça me permettait de résumer la situation et leur attitude respective face au conflit entre Louis XVI et la Législative. L'attitude de Marat est un attentisme magistral, que j'ai pu exposer ainsi.

– A propos de cette période, on voit beaucoup Louis XVI sans jamais rien voir de ses affrontements avec les députés. Combiné avec la performance de Jean-François Balmer, ce parti pris rend le film presque royaliste, par moments.

– Je voulais donner de Louis XVI l'image d'un homme né avec le pouvoir absolu, qui ne veut rien abandonner de ses privilèges, mais qui veut éviter l'affrontement. J'ai voulu éviter de faire un film royaliste en montrant tout de la vie du roi.

– Mais, du coup, c'est le seul personnage, avec Danton dans la seconde partie, auquel on a le temps de s'attacher.

– Les victimes sont toujours plus intéressantes. Et tout ce que je rapporte de la manière dont il a été traité est absolument exact. Mais, il y a une scène pendant laquelle Marie-Antoinette force Louis XVI à lui raconter un conseil des ministres pour qu'elle puisse le relater à la cour d'Autriche. Pour moi, il ne fait aucun doute qu'ils étaient coupables de trahison.

– Si vous aviez été député à la Convention, auriez-vous voté la mort du roi ?

– Je ne m'étais jamais posé la question. Je suppose que je dois répondre non. Mais en prenant les événements sur la durée, on se rend compte que le roi ne pouvait que mourir. Je crois que Saint-Just avait raison, que la Révolution se serait perdue si on avait laissé le roi en vie.

– Et le film se termine dans une église...

– Nous voulions nous démarquer à tout prix de cette école de pensée qui veut que la Révolution ait été un désastre qui a fait reculer la France. Emotionnellement, je ne peux pas être d'accord. Il faut admettre qu'elle a dégénéré en bain de sang. Mais les idées, les aspirations, la Déclaration des droits de l'homme résonnent encore de par le monde. Pour finir les deux films, j'ai cherché à obtenir une émotion qui nous sorte de l'horreur de la Terreur, du chaos qui a accompagné l'exécution de Robespierre. Et nous avons pris cette décision, conscients du risque de sombrer dans une sentimentalité hollywoodienne, en montrant l'enfant de Danton qui vient allumer un cierge à la mémoire de son père. Nous avons voulu nous adresser au public du monde entier, qui généralement ne connaît rien de la Révolution française, pour lui faire ressentir, par cette flamme, l'espoir qui en est sorti. »

Propos recueillis par
THOMAS SOTINEL

هكذا من الأصل

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE D'HITCHCOCK

Alfred et son double

Pour percer « *la face cachée d'un génie* », Donald Spoto a voulu tout oublier d'un cinéaste qui avait participé, non sans arrière-pensées, à l'édification de sa légende. Il a fouillé toutes les archives, rencontré tous les témoins. Le nouveau profil d'Alfred Hitchcock.

ON croyait tout savoir sur lui. Le culte entretenu par les *Cahiers du cinéma* dans les années 50, l'irremplaçable série d'entretiens avec François Truffaut, dont l'édition définitive fut réalisée après la mort du cinéaste, avaient fixé à la fois le portrait, la légende et la vérité d'Hitchcock. Pourtant, un livre auquel on n'a pas, sur le coup, prêté assez d'attention, *les Derniers Jours d'Alfred Hitchcock*, par David Freeman (1), avait fait apparaître de curieuses zones d'ombre dans le caractère et la personnalité de l'homme. Et voilà que nous arrive, comme pour un anniversaire – Hitchcock aurait eu quatre-vingt-dix ans le 13 août dernier, – la volumineuse et passionnante biographie de Donald Spoto.

Cet auteur n'est pas inconnu en France. Diplômé de Iona College et de Fordham University, professeur de langues, de littérature et de cinéma, il reçut, à dix ans, la révélation hitchcockienne en voyant *l'Inconnu du Nord-Express*. Les éditions Edilig ont publié, en 1986, son étude, *l'Art d'Alfred Hitchcock, cinquante ans de films* (2), qui n'a été, en fait, qu'un prélude à cette « *vraie vie d'Alfred Hitchcock* » (3), résultat d'années de travaux, de recherches dans toutes les archives, auprès de tous les témoins. On ne dira pas que c'est un travail de détective, car Donald Spoto ne cherchait ni secrets enfouis ni cadavres dans les placards, et son livre n'est pas fondé, à l'imitation du maître, sur le suspense. Spoto a voulu vérifier, à travers une biographie exacte et une reconstitution minutieuse d'une œuvre, ce qu'il pensait avoir découvert sur le réalisateur dans ses films. S'il n'est pas le seul, loin de là, à avoir répertorié sa fameuse thématique et analysé ses variations et ses applications, il est bien le seul, en revanche, à avoir poussé aussi loin les investigations sur « *the dark side of a genius* », comme le dit le titre américain.

Cet universitaire aurait pu nous livrer une thèse. Comme il est, aussi, un écrivain, il nous donne un roman vrai, auquel il est bien difficile, sinon impossible, de s'arracher dès que l'on a commencé à le lire ; on en perd, littéralement, le boire, le manger et la notion du temps. On savait Hitchcock mystificateur. Il est maintenant flagrant qu'il a occulté sa vie privée, familiale, et qu'il a, en particulier dans ses entretiens avec François Truffaut, arrangé à sa manière la genèse de ses films, ses rapports avec les producteurs et les acteurs. L'homme que nous révèle Spoto, marqué par son éducation catholique, est passé d'une mère possessive à une épouse (Alma Reville) maternelle, dévouée à sa carrière et à sa gloire, mais avec laquelle, après quelques années de ce mariage dont naquit une fille, Patricia, il n'entretint plus que des rapports platoniques. Alma Reville était son antithèse physique.

Ce gros garçon, influencé, dès l'adolescence, par la littérature populaire, et par Chesterton, Edgar Poe et autres écrivains du bizarre, ne surmonta jamais le handicap de l'obésité. Angoissé, boulimique, agité de pulsions qui donnaient parfois une coloration sadique à l'humour qu'il exerçait à l'égard des autres, Hitchcock a été aussi, dans le cinéma anglais des années 20, dont Donald Spoto nous restitue la très étonnante histoire, une sorte d'arriviste modelant sa conduite sur les circonstances d'une industrie en crise, acceptant des films de commande, et parvenant peu à peu à ses fins.

Célèbre après *les 39 Marches*, il se tourne sournoisement vers Hollywood. Le récit de son voyage aux Etats-Unis en 1937, puis de ses tractations avec Selznick, reconstitue chronologiquement une aventure presque aussi stupéfiante que celle d'*Autant en emporte le vent*. A cette époque, en effet, Selznick, tout attaché qu'il est à la production de ce film, s'embarque avec Hitchcock dans les péripéties de l'adaptation de *Rebecca*, de Daphné du Maurier, dont Vivien Leigh allait briguer, après avoir été Scarlett O'Hara, le rôle féminin, qui revint, finalement, à Joan Fontaine. Et quelle affaire que le déménagement de la famille Hitchcock en Californie ! C'est l'époque où le cinéaste est amoureux de sa secrétaire-assistante, Joan Harrisson. Pur fantasme, mais qui le fait basculer dans la culpabilité.

DALMAS/SIPA

Une œuvre constamment liée à la vie privée (en 1963 avec Tippi Hedren.)

Avec une maîtrise de conteur des *Mille et Une Nuits*, Donald Spoto démêle les histoires bien embrouillées de production, d'écriture et de réalisation, les manœuvres des uns et des autres, les rapports de forces, et l'évolution du caractère du gros homme, qui pèsera jusqu'à 160 kilos. A un des moments les plus noirs de sa vie, lorsque sa mère va mourir, seule, en Angleterre, où elle a voulu rester malgré la guerre, quand son frère se suicide, il projette dans *l'Ombre d'un doute* les deux faces de sa personnalité – ce qu'il refera, d'une autre manière, des années plus tard, avec *l'Inconnu du Nord-Express* et *Vertigo*, liés à des périodes de crises personnelles (pour ce dernier, un état de santé déficient, deux opérations, la crainte de la mort prochaine). En prenant de l'âge, en passant de cures d'amaigrissement à des reprises de poids, Hitchcock devient, intérieurement, de plus en plus noir et hanté.

Le grand art de Donald Spoto dans cet examen d'une œuvre constamment liée à la vie privée, telle qu'elle se reflète dans la vie professionnelle, est de s'appuyer sur des faits constatés, sur des documents et des témoignages inédits. Et ce n'est pas pour vider des corbeilles de linge sale. Il y a quelque chose de pathétique dans les passions successives – et sans espoir – qu'éprouva Hitchcock pour Ingrid Bergman, Grace Kelly, Vera Miles et Tippi Hedren, par lesquelles il s'estima trahi. Mais ces films seraient-ils ce qu'ils sont sans les obsessions, les frustrations sexuelles, sentimentales, la difficulté d'habiter cette enveloppe physique lourde, disgracieuse ? La gloire et la richesse (considérable) de Hitchcock n'ont pas été des compensations suffisantes au « côté sombre » de cet homme hanté – tiens donc ! – par le thème du double, et dont il faudra bien réexaminer la création cinématographique d'une autre manière.

La méthode de Donald Spoto l'amène à remettre en question la hiérarchie artistique des films et notre fameuse « politique des auteurs ». Si le culte d'un Hitchcock embaumé dans quelque panthéon risque d'en prendre un coup, ce livre, troublant par son audace, sa ferveur et son honnêteté intellectuelle, nous rapproche bel et bien de Hitchcock, cet inconnu.

J. S.

(1) Editions Jade, distribuées par les Editions du Seuil (1985), 72 pages, illustré, 99 F.

(2) Editions Edilig, 320 pages, illustré, 220 F.

(3) *La Face cachée d'un génie, la vraie vie d'Alfred Hitchcock*, par Donald Spoto, Editions Albin Michel, 618 pages, illustré, 250 F.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

En raison de la Toussaint, la plupart des films initialement programmés mercredi 1er novembre sortiront le 31 octobre. La liste ci-jointe est donc valable jusqu'au lundi 30 octobre seulement.

Alice

de Jan Svankmajer,
avec Kristyna Kohoutova.
Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne (1 h 24).

A la lecture du roman de Lewis Carroll, une jeune fille se trouve, elle aussi, transportée dans un pays des merveilles. Dans son premier long métrage, Jan Svankmajer utilise les techniques de l'animation et de la fiction.

VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Dernière Sortie pour Brooklyn

d'Uli Edel,
avec Stephen Lang,
Jennifer Jason Leigh,
Burt Young,
Peter Dobson,
Jerry Orbach.
Allemand (1 h 42).

Adaptation du roman, composé de six nouvelles implacables, d'Hubert Selby, décrivant le monde des déclassés de Brooklyn dans les années cinquante. A sa sortie en 1964, le livre fut interdit dans plusieurs Etats américains, et un procès retentissant eut lieu à Londres.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Great Balls of Fire

de Jim McBride,
avec Dennis Quaid,
Winona Ryder,
John Doe,
Stephen Tobolowsky,
Trey Wilson,
Alec Baldwin.
Américain (1 h 47).

Très étrangement, le rock et le cinéma vivent depuis trente ans une longue scène de ménage plutôt que l'histoire d'amour qui devrait les unir. En filmant deux ans de la vie de Jerry Lee Lewis, l'homme de toutes les frontières (entre Noir et Blanc, rock et country, Dieu et le diable, le péché et la rédemption, la gloire et l'abjection), Jim McBride a tenté un film tellement beau et furieux que sa seule idée suffit à faire oublier qu'il n'est pas vraiment à l'écran.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Mouna

de Bernard Baissat,
avec Mouna.
Français (1 h 26).

L'itinéraire chaotique de ce personnage qui a été de tous les combats, mais, surtout, de toutes les manifs, juché sur son vélo, avec sa casquette couverte de badges multicolores.

Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18).

Punisher

de Mark Goldblatt,
avec Dolph Lundgren,
Lou Gosset Jr.,
Jeroen Krabbe,
Kim Miyori,
Bryan Marshall,
Nancy Everhard.
Américano-australien (1 h 33).

Un mystérieux justicier (encore un) exécute un par un les chefs de la mafia. C'est un ancien policier, seul et traumatisé par la mort des membres de sa famille, assassinés par des gros bonnets de la drogue.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Images, handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

La Révolution française : les Années lumière

de Robert Enrico,
avec Klaus Maria Brandauer,
Jane Seymour,
François Cluzet,
Jean-François Balmer,
Andrzej Seweryn,
Marianne Basler.
Français (2 h 50).

Le Bicentenaire de la Révolution française revient à la charge. Lire les articles p. 28.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01). ➡

LE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (Salle Georges-de-Beauregard) *Copies neuves.*

Orphée
L'Aigle à deux Têtes
Le Testament d'Orphée
La Belle et la Bête

Jean Cocteau
CINÉASTE

Les Parents Terribles
Le Baron Fantôme
Le Sang d'un Poète

Télérama
CINÉ CLASSIC

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Ariel

d'Aki Kaurismäki,
avec Turo Pajala,
Susanna Haavisto,
Matti Pellonpää.
Finlandais (1 h 14).

L'épopée d'un mineur nonchalant parti chercher bonheur et fortune au sud. Il se fait blouser, voler, flouer, mais il embarque dans sa grande limousine américaine une femme débordante d'activité qui le sauvera de bien des malheurs. Leur idylle est insolite, l'humour du film ne l'est pas moins : froid au dehors, généreux en dedans, piquant sur le dessus.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Attends-moi au ciel

d'Antonio Mercero,
avec Pepe Soriano,
José Sazatornil « Saza »,
Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 34).

Comment, dans les dernières *années du franquisme*, un brave commerçant voit sa vie chamboulée parce qu'il ressemble trop au Caudillo, plus féru de chasse et de pêche que de politique. Les histoires de sosie font les meilleurs quiproquos, donc les meilleurs vaudevilles.

VO : Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Bagdad Café

de Percy Adlon,
avec Marianne Sägebrecht,
C.C.H. Pounder,
Jack Palance.
Américain (1 h 31).

Jetée sur les routes après une providentielle scène de *ménage, une Allemande* paumée fait refleurir la vie dans un désert crasseux à grands renforts de tours de passe-passe et de sourires lunaires. Tendre et attachant, le film de Percy Adlon est devenu une œuvre culte pour les amateurs de magie.

VO : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Les Baisers de secours

de Philippe Garrel,
avec Brigitte Sy,
Philippe Garrel,
Louis Garrel,
Anémone,
Maurice Garrel.
Français (1 h 23).

Déchirements et ruptures entre un metteur en scène et sa femme, dont il fait jouer le rôle dans son film par une actrice, ce qu'elle n'accepte pas. Philippe Garrel, à la recherche de ses souvenirs, pratique toujours un cinéma austère, sans concession et... en famille : dans *les Baisers de secours*, il est entouré de son fils, Louis Garrel, et de son père, Maurice.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Baptême

de René Féret,
avec Valérie Stroh,
Jean-Yves Berteloot,
Jacques Bonnaffé.
Français (2 h 03).

Le cinéaste de *la Communion solennelle* se souvient de la rencontre de ses parents, en 1935, et de ses propres débuts dans l'existence. C'est dans ce genre d'évocation familiale qu'il trouve les images de sa sensibilité.

Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

Cinéma Paradiso

de Giuseppe Tornatore,
avec Philippe Noiret,
Jacques Perrin,
Salvatore Cascio,
Marco Leonardi,
Agnese Nano,
Isa Danieli.
Franco-italien (2 h 03).

Un projectionniste bourru, au grand cœur, insuffle sa *passion du septième art à un* gamin malicieux. L'Italie n'a pas fini de pleurer sur l'âge d'or du cinéma.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (47-48-06-06).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

La Fille de quinze ans

de Jacques Doillon,
avec Judith Godrèche,
Melvil Poupaud,
Jacques Doillon.
Français (1 h 40).

Dans une villa de rêve, suspendue entre ciel et mer, Juliette séduit le père de son petit copain, troublé par la gamine. A cet affrontement de mots et de regards, le quadragénaire est le plus fort. Normal, c'est Jacques Doillon. Mais Judith Godrèche trouve son premier grand rôle.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Histoires d'Amérique

de Chantal Akerman,
avec Mark Amitin,
Eszter Balint.
Franco-belge (1 h 37).

Souvenirs douloureux, histoires drôles mêlées d'humour noir. La mémoire juive retrouvée par la réalisatrice des *Rendez-vous d'Anna*.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

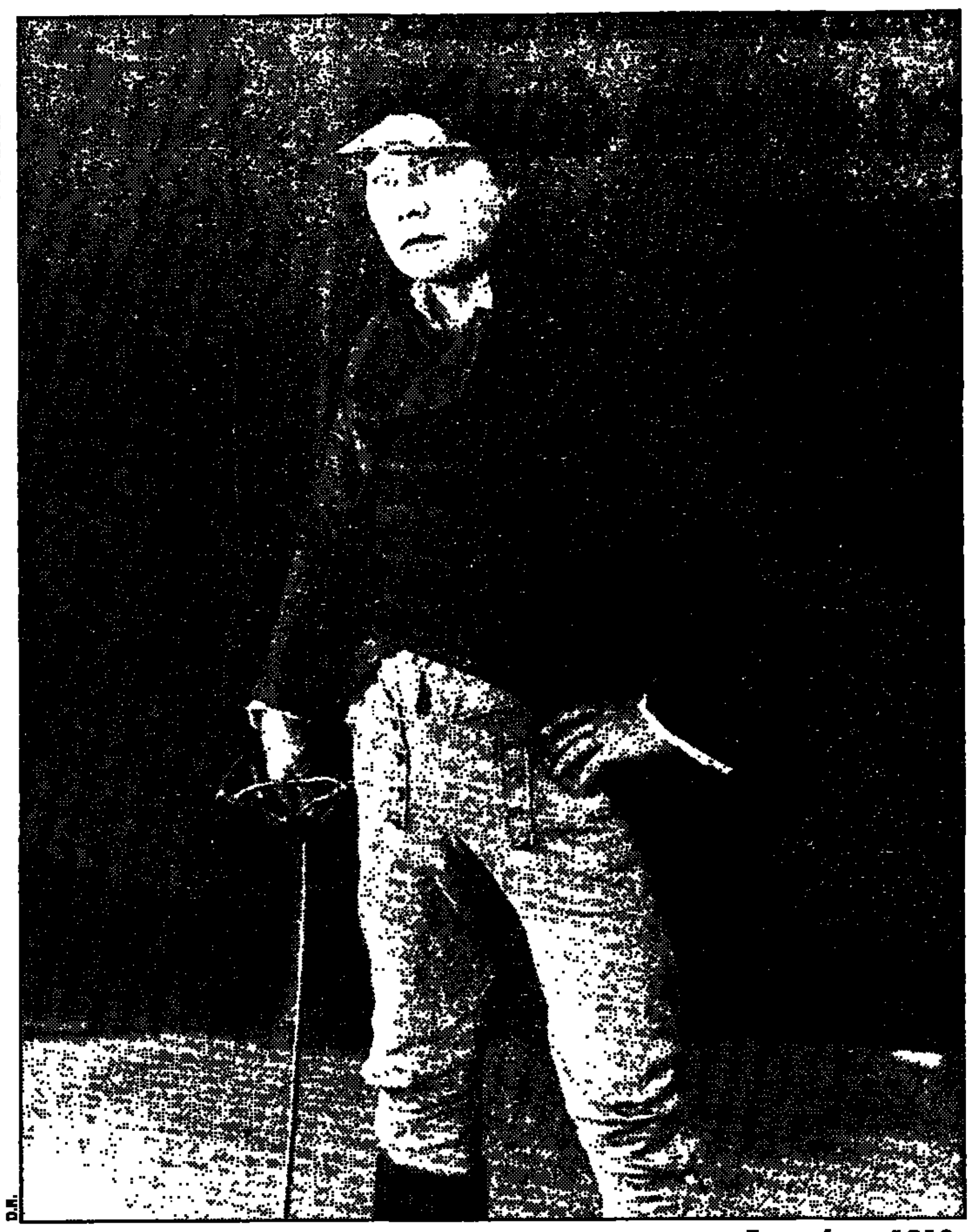

D.R.

Tourné en 1913, *l'Etudiant de Prague*, de Hanns Heinz Ewers, fut la première production cinématographique allemande à atteindre une renommée mondiale. Le film retrace la vie tragique d'un étudiant poursuivi, à chaque instant décisif de sa vie, par sa propre image, qu'il a vendue à un personnage inquiétant.

I Want to Go Home

d'Alain Resnais,
avec Adolph Green,
Gérard Depardieu,
Linda Lavin,
Micheline Presle.
Français (1 h 45).

Tourbillon de grimaces et valse de bulles de bande dessinée, Alain Resnais se penche sur le choc des cultures, des langues et des mots dans une pochade où Micheline Presle, hôtesse faussement volage, et Linda Lavin, d'une discrétion *éclatante*, sont remarquables.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81).

Indiana Jones et la Dernière Croisade

de Steven Spielberg,
avec Harrison Ford,
Sean Connery,
Denholm Elliott.
Américain (2 h 05).

Cheval contre char agressif, parapluie contre avion menaçant, balade en zeppelin et rencontre avec Hitler, Indiana Jones poursuit ses frasques héroïques pour la troisième et dernière épopée (c'est promis). Cette fois-ci, il part à la recherche du Saint Graal, épaulé par un papa, savant et aussi distrait que lui : Sean Connery. Le plus drôle, c'est que l'on plonge dans l'enfance du héros au chapeau feutre et au fouet. On connaît enfin l'origine de son nom et même la cause de sa charmante cicatrice au menton.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, TodAO, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), handicapés, dolby, TodAO, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, dolby, TodAO, 8e (43-59-19-08) ; George V, THX, TodAO, 8e (45-62-41-46) ; U.G.C. Normandie, dolby, TodAO, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, TodAO, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, TodAO, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (47-48-06-06).
VF : Rex (Le Grand Rex), handicapés, dolby, TodAO, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, dolby, TodAO, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, dolby, TodAO, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, TodAO, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Man no Run

de Claire Denis,
avec les Têtes brûlées.
Français (1 h 30).

Claire Denis n'avait pas pu intégrer la musique des Têtes brûlées dans *Chocolat*. Pour se consoler, elle a consacré un film tout entier à ce groupe camerounais. Un *road-movie* avec, dans le rôle des routes, les départementales françaises, parcourues de festival en gala. Claire Denis filme les Têtes brûlées avec affection, en prenant son temps, saisissant aussi bien la musique que le décalage permanent entre les Africains et la France.

VF : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

Meurtre dans un jardin anglais

de Peter Greenaway,
avec Anthony Higgins,
Janet Suzman,
Anne-Louise Lambert.
Britannique (1 h 50).

Une intrigue tellement compliquée que, si on la comprend, on ressort de la salle avec le sourire du cruciverbiste victorieux. Et avec l'impression sans doute d'avoir vu un film.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Mystery Train

de Jim Jarmusch,
avec Youki Kudoh,
Masatoshi Nagase,
Screamin' Jay Hawkins,
Cinqué Lee.
Américain (1 h 50).

Un jeune couple de Japonais fans d'Elvis Presley en pèlerinage, deux midinettes (qui *ne le sont plus depuis longtemps*) en mal de confidences, quelques garnements alcoolos en goguette se croisent sans se rencontrer autour d'un coup de revolver dans un vieil hôtel de Memphis. Et Jim Jarmush les observe.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Nocturne indien

d'Alain Corneau,
avec Jean-Hugues Anglade,
Clémentine Célarié.
Français (1 h 50).

L'odyssée labyrinthique et initiatique d'un homme parti en Inde à la recherche d'un ami perdu. Jean-Hugues Anglade prouve la diversité de son talent et Alain Corneau, manifestement fasciné par l'Inde, se révèle un cinéaste plein de poésie.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44).

La Petite Véra

de Vassily Pitchoul,
avec Natalia Negoda,
Andrei Sokolov.
Soviétique (2 h 15).

La libre circulation des idées détruit le mystère, mais non la fascination. Ainsi, on voit que les plus jolies filles soviétiques rêvent de flirt et de rock, tout comme leurs sœurs occidentales. Surtout lorsqu'elles sont aussi séduisantes que la Petite Véra, Natalia Negoda.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Sexe, mensonges et vidéo

de Steven Soderbergh,
avec James Spader,
Andie MacDowell,
Peter Gallagher.
Américain (1 h 40).

Une femme coincée, un mari yuppie qui couche avec sa belle-sœur nymphomane, un copain qui pose des questions embarrassantes et récolte des confessions sexuelles sur vidéo pour lui tout seul car il est impuissant. Le voyeurisme a remporté la Palme d'or du dernier Festival de Cannes.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (47-48-06-06).
VF : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

La Vie et rien d'autre

de Bertrand Tavernier,
avec Philippe Noiret,
Sabine Azéma.
Français (2 h 14).

Deux femmes qui cherchent leur mari disparu pendant la première guerre mondiale tournent autour d'un commandant rebelle et tonitruant. Ils n'ont rien en commun et, pendant quatre jours, ils s'affrontent, puis s'apprennent. Pendant ce temps, un capitaine déboussolé tente de dénicher le soldat inconnu dans les champs boueux, éventrés par le déluge de feu de la « der des ders ». Dommage que cette histoire-là soit escamotée.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (47-48-06-06).

REPRISES

Casanova

d'Alexandre Volkoff,
avec Ivan Mosjoukine,
Rudolf-Klein Rogge,
Diana Karenne.
Français, 1927, noir et blanc (1 h 30).

Présenté à la Mostra de Venise en 1988, le film a été restauré par la monteuse Renée Lichtig pour la Cinémathèque française. Pour elle, c'était presque une histoire d'enfance, une histoire d'amour. Sa mère, d'origine russe, avait dansé, jeune fille, avec Ivan Mosjoukine, la vedette de *Casanova*.

Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Chercheurs d'or

d'Edward Buzzell,
avec Groucho Marx,
Harpo Marx,
Chico Marx.
Américain, 1940, noir et blanc (1 h 40).

Comme les Marx Brothers ne font rien comme tout le monde, ils ne découvrent pas de filon miraculeux. Ils ont mieux à faire : des dizaines de gags insensés, comme toujours, et quelques pastiches de circonstance. Ils ne rapportent pas de précieuses pépites, mais ils rabibochent un couple d'amoureux séparés. On n'en attendait pas moins d'eux.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

Le ciel peut attendre

d'Ernst Lubitsch,
avec Gene Tierney,
Don Ameche,
Charles Coburn.
Américain, 1943.

Un séducteur impénitent parvenu au seuil du paradis, se souvient de sa turbulente existence. Il ne sut jamais résister à une jolie femme, et pourtant il avait Gene Tierney pour épouse. L'un des plus beaux marivaudages d'Ernst Lubitsch.

VO : Reflet Médicis Logos, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Easy Rider

de Dennis Hopper,
avec Peter Fonda,
Dennis Hopper,
Jack Nicholson.
Américain, 1968 (1 h 30).

Que reste-t-il de la chevauchée fantastique, version cuir, cheveux longs (et gras) et Harley Davidson ? Un souvenir de liberté, une bande-son tout à fait écoutable et – surtout – les vrais débuts de Nicholson à l'écran.

VO : Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

L'Etudiant de Prague

de Hanns Heinz Ewers,
avec Paul Wegener,
Lyda Salmonowa,
Lothar Körner.
Allemand, 1913, noir et blanc (1 h 30).

(Voir photo légendée.)

Mercredi 25 à 20 h 30.

Théâtre National de Chaillot, 16e (45-05-14-50).

Eve

de Joseph L. Mankiewicz,
avec Bette Davis,
Anne Baxter,
George Sanders,
Marilyn Monroe.
Américain, 1950, noir et blanc (2 h 18).

La plus belle histoire d'amour jamais réalisée sur le théâtre. Et Bette Davis, miraculeuse en actrice au faîte de la gloire et au bord de la chute.

VO : Actions Christine, 6e (43-29-11-30).

Jour de fête

de Jacques Tati,
avec Jacques Tati,
Guy Decomble,
Paul Frankeur,
Santa Relli,
Maine Vallée,
Roger Rafal.
Français, 1949, noir et blanc (1 h 10).

Juché sur son vélo, François le facteur imite ses collègues américains et déclenche une avalanche d'incidents burlesques. Premier long métrage de Jacques Tati, et premier coup de maître.

Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

Le Jour du vin et des roses

de Blake Edwards,
avec Jack Lemmon,
Lee Remick,
Charles Bickford,
Jack Klugman,
Alan Hewitt,
Tom Palmer.
Américain, 1962, noir et blanc (2 h).

Tout commence comme une comédie conjugale, légère et optimiste. Tout se termine comme un mélodrame bouleversant sur l'alcoolisme. Blake Edwards, dans un registre inattendu, cassa l'image de la gentille épouse américaine et offrit à Jack Lemmon son premier rôle tragique. Comme il eut raison !

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Vacances romaines

de William Wyler,
avec Gregory Peck,
Audrey Hepburn,
Eddie Albert.
Américain, 1953, noir et blanc (1 h 58).

Les tendres amours d'une princesse triste et d'un journaliste à la recherche d'un scoop. Avec Rome dans le rôle principal.

VO : Reflet Médicis Logos, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Les Voyages de Sullivan

de Preston Sturges,
avec Joël McCrea,
Veronica Lake.
Américain, 1941, noir et blanc (1 h 30).

(Lire l'article page 36.)

VO : Actions Christine, 6e (43-29-11-30).

La sélection cinéma a été établie par Bénédicte Mathieu et Thomas Sotinel.

[كذا في الأصل]

« SARAFINA ! » DE JOHANNESBURG AU FESTIVAL D'AUTOMNE

La revanche des écoliers

L'Afrique du Sud est dans l'actualité et la culture sud-africaine figure en bonne place au programme du Festival d'automne 1989. Invitée dans le cadre de l'année des Droits de l'Homme, avec l'aide de l'association France-Libertés, une troupe survoltée d'écoliers de Johannesburg recrée, entre tanks et barbelés, un épisode sanglant de l'apartheid. New-York leur a déjà fait fête.

MICHEL BARTI/ENGUERAND

« Le gaz lacrymogène est notre parfum »

IL n'y a pas de salle de théâtre dans les townships d'Afrique du Sud. C'est donc au Market Theatre de Johannesburg qu'en juin 1987 éclata la bombe *Sarafina !* Lorsque, un an plus tard, une nouvelle version de la comédie musicale fut présentée au Lincoln Center de New-York (*le Monde* du 4 janvier 1988), l'album *Graceland* de Paul Simon dominait les hit-parades, le concert vidéo passait sur toutes les antennes ; Paul Simon, Miriam Makeba et Hugh Masekela se produisaient ensemble au Madison Square Garden ; l'imposant Danny Glover *(l'Arme fatale)* incarnait Mandela avec force et dignité (c'était avant la disgrâce de Winnie) ; *Cry Freedom*, de Richard Attenborough, donnait bonne conscience aux libéraux de salon, et le journaliste Walter Cronkite (le Pierre Desgraupes américain) inquiétait avec *les Enfants de l'apartheid*, confrontation (par montage uniquement) entre la fille de Mandela et celle de l'ex-président Botha. L'Afrique du Sud était au premier rang de l'actualité, sinon à la mode.

Avec le débarquement aux Bouffes du Nord de *Sarafina !* et la sortie prochaine de *la Saison blanche et sèche*, d'Euzhan Palcy, elle l'est à nouveau. Même si les choses commencent à bouger. Mais les tensions ne se sont jamais vraiment apaisées.

Sarafina ! est le fruit de l'imagination de deux hommes : Mbongeni Ngema, acteur, co auteur, musicien, compositeur, metteur en scène, et le trompettiste Hugh Masekela, exilé à Londres, souvent qualifié de roi du jazz africain, ancien mari de Makeba. Depuis longtemps, ils cherchaient à faire connaître le « mbaqanga », la musique de rue des townships. Paul Simon, Ladysmith Black Mombaso et *Graceland* forçaient la brèche ; plus que les autres, c'est *Sarafina !* qui devait planter l'étendard.

Les faits : en 1976, les lycéens de Soweto protestent contre l'étude obligatoire de l'afrikaans dans les écoles. Manifestations, soulèvement, l'armée est prompte à intervenir et tire à vue sur les enfants comme sur des pigeons d'argile. Fiction : des écoliers recréent l'incident dans l'exhubérance d'un spectacle de fin d'année – c'est le fil conducteur de *Sarafina !*

UNE SALLE DE CLASSE ENTOURÉE DE BARBELÉS

L'œuvre a pour cadre la Morris Isaacson High School, d'où est partie la protestation estudiantine de Soweto, et couvre une année scolaire normale – entendez : partagée entre études, récréations, emprisonnements, manifestations, cours interrompus par les militaires venant s'assurer que le nom de Kadhafi n'est pas prononcé (et tant pis si la Libye fait partie des producteurs de pétrole). Installés sur la scène, répartis autour d'un tank derrière un grillage surmonté de fils barbelés et surplombant la classe, les musiciens quittent de temps à autre leurs instruments et entrent dans le jeu, incarnant policiers, officiels ou soldats. L'apartheid dresse aussi Noir contre Noir.

« Le gaz lacrymogène est notre parfum », dit, tout sourire, l'un des personnages. C'est doucement, par l'humour, que la revendication pointe du nez : entonné par des écolières en tablier bleu marine, le *Notre Père* quotidiennement obligatoire, plus *british* que nature, éclate, en hymne mbaqanga. En fin de parcours, plus de cols Claudine, mais une explosion de couleurs, de rythmes, et *« Rendez-nous Nelson Mandela »*.

A New-York, le succès critique et public de *Sarafina !* fut tel que, partie pour un engagement de trois semaines (mais le Lincoln Center joua dès le premier jour à bureaux fermés), la production s'installa plus d'un an à Broadway (la troupe est, depuis, revenue en Afrique du Sud). Toujours sous l'égide du Lincoln Center et de Committed Artists, une deuxième compagnie était créée (celle qui se produit à Paris et en Europe) ; une troisième le sera sans doute pour la prochaine tournée nord-américaine.

Troupes différentes, mais même état d'esprit. Tant à Johannesburg qu'à New-York, aucun des onze filles et neuf garcons – âgés de quinze à vingt ans – n'avait d'expérience théâtrale professionnelle. Ecoliers des environs de Durban (ville natale de Ngema), ils étaient filles et fils d'ouvriers, de domestiques, de prêtres ou de chômeurs, et n'avaient jamais quitté leur township.

Pour ceux de New-York, le choc culturel était considérable. Inacceptable, interdite en Afrique du Sud, l'omniprésente cacophonie des top-50 s'échappait des « boom-boxes » et autres « ghetto-blasters », ces transistors taille valise au volume poussé à fond. Tout leur paraissait énorme : les immeubles, les voitures, les ponts, les tunnels – *« Même les gens sont grands »*. Les trente-six chaînes de télévision – *« Y compris une porno ! »* – auxquelles on a droit à 3 heures du matin. L'absence de fusils et de pistolets à tous les coins de rue. En plein été indien – *« Si clément »*, disaient les New-Yorkais, – les acteurs de *Sarafina !* pelaient de froid. Et surprise devant les éboueurs : jamais, en Afrique du Sud, on ne verrait un Blanc balayer la rue ou ramasser les ordures. Intimidés par la Vᵉ Avenue, ils se détendaient à Harlem et y dévalisaient une boutique tenue par un exilé sud-africain, faisant provision de tee-shirts à l'effigie de Nelson Mandela. Pour la première fois, ils avaient plus de trois sous devant eux et s'achetaient qui des Reeboks, qui un walkman. Quitte à être (ensuite) rongés de remords à l'idée de ce que leur « folie » représentait en rands.

Que feront-ils à Paris ?

HENRI BÉHAR.

SPECTACLES NOUVEAUX

La Folie démocrate

de Bernard Raffali, mise en scène de Catherine Desté, avec Graeme Allwright, Fernando Becerril, Catherine Desté, François Kergourlay et Claude Merlin.

Sorte de conte philosophique né sous la plume de notre collaborateur Bernard Raffali, *la Folie démocrate* rassemble quelques-uns de ceux qui sont à l'origine de la pensée contemporaine, Erasme, Rabelais, Thomas More, Campanella. Mise en scène de la directrice du Théâtre des Quartiers d'Ivry autour d'une distribution où l'on retrouve, curieux, Graeme Allwright.

Théâtre des Quartier d'Ivry, 40, rue Marat, 94000 Ivry-sur-Seine. A partir du 25 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F.

Le Misanthrope

de Molière, mise en scène de Simon Eine, avec Simon Eine, François Beaulieu, Nicolas Silberg, Yves Gasc, Martine Chevallier, Véronique Vella, Catherine Sauval, François Barbin, Thierry Hancisse et Sylvia Bergé.

Reprise d'un grand classique du répertoire de la Comédie-Française dans la mise en scène non moins classique de Simon Eine et rassemblant une distribution solide sinon de grand éclat.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 31 octobre. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 40 F à 180 F.

Sarafina

de Mbongeni Ngema, mise en scène de l'auteur, avec Seipati Sothoane, Somisi Mhlongo, Velaphi Mnisi, George Simelane, Veli Masombuka, et J. Mabotja.

Le Festival d'automne continue et en musique, la musique sombre et douloureuse des townships d'Afrique du Sud. *Sarafina*, ou la révolte d'une femme dont la mère a été assassinée sous ses yeux le 1er août 1985. Une histoire vraie, donc, un spectacle exceptionnel dans son ambition, sa virulence et son actualité.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. A partir du 28 octobre. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 42-39-34-50. Durée : 3 heures. 70 F et 100 F.

SÉLECTION

L'Avare

de Molière, mise en scène de Jean-Paul Roussillon, avec Michel Etcheverry, Michel Aumont, Françoise Seigner, Alain Pralon, Dominique Rozan, Véronique Vella, Jean-Paul Moulinot, Jean-François Rémi, Catherine Sauval et Michel Favory.

Vingt ans et pas une ride ! La mise en scène de Jean-Paul Roussillon procure aujourd'hui le même plaisir qu'à sa création d'autant qu'elle s'organise autour d'un sociétaire de grand talent, le grand Michel Aumont.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le mercredi à 14 heures, le dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 40 F à 180 F.
Dernière représentation le 29 octobre.

Le Bourrichon

de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec Gérard Barreaux, Jean-Quentin Chatelain, Philippe Demarle, Jacques Denis, Raymond Jourdan, Clotilde Mollet et Denise Péron.

Voir photo légendée page suivante.

Jardin d'Hiver, cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 40. 70 F et 90 F.

➡

THEATRE
THEATRE PARIS VILLETTE
DERNIERES AU THEATRE PARIS-VILLETTE
ECLATS CREATION
CATHERINE ANNE
211, AV. JEAN-JAURES 19e
42 03 02 55 / 42 74 22 77

OPERA DE PARIS GARNIER
L'OPERA DE PARIS GARNIER, LA CINEMATHEQUE DE LA DANSE ET CINECLASSIC
présentent :
" SINGIN' IN THE RAIN "
Copie neuve en V.O. sous-titres français
LUNDI 6 NOVEMBRE A 20H30 AU PALAIS GARNIER
Europe 2 103.5 HIT FM
Prix des places : 50 F
LOCATION ouverte aux caisses de l'Opéra de Paris Garnier

FABLES de LOUIS LUDIN
dites par le comédien DOMINIQUE PATUREL
Cassette : 90 F + port 5,60 F
LUDIN
111, rue de Sèze, 69006 LYON
CCP 166.089

Théâtre de la Bastille
COUP DE SANG
D'ERIC DIDRY, SOPHIE MERIEM, GILBERT ROUVIERE
AVEC ANTOINE BASLER, ERIC DOYE, CAROLINE FARO, PATRICK PINEAU, ELISABETH VITALI, JEAN-CLAUDE VOGEL
DU 6 AU 29 OCTOBRE A 19H30
DIM. A 15H30 RELACHE LUNDI
76, R. DE LA ROQUETTE 75011 PARIS
TEL. 43 57 42 14

Café de la Plage
LES BLUES BELL BOYS
Street Jazz Band
LES DIMANCHES 8, 15, 22 et 29 Octobre
à partir de 22 h.
59, rue de Charonne Paris 11e

XVe SALON DU DIX AU QUINZE
Dans le Cadre des Premières Fêtes du Marais
Invité d'Honneur : ANDRE DUSIGNE
Hommage à JEAN PRINCES
du 15 au 30 octobre
MAIRIE DU IVe Arrond. 2, place Baudoyer, Paris

THÉATRE

➡

La Célestine

de Fernando de Rojas, mise en scène d'Antoine Vitez, avec Lambert Wilson, Valérie Dréville, Jeanne Moreau, Christine Fersen et Jean-Luc Boutté.

Jeanne Moreau continue de gravir courageusement et avec une gouaille exceptionnelle l'escalier métaphysique imaginé par Vitez et Yannis Kokkos, entre enfer et paradis. Une vision clandéfienne de Rojas qui a trouvé à l'Odéon le toit qui lui manquait à Avignon et un rythme plus soutenu.

Théâtre National de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6ᵉ. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 14 h 30. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 3 h 30. De 57 F à 180 F.

Le Chemin solitaire

d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Luc Bondy, avec André Dussollier, Jérôme Nicolin, Bulle Ogier, Didier Sandre et Didier Flamand.

Le nouveau spectacle de Luc Bondy qui s'attaque, après *Terres étrangères* il y a quelques années à Nanterre, à une œuvre d'Arthur Schnitzler très précisément adaptée par Michel Butel. Un spectacle tout noir, bouleversant.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 2 h 45. De 40 F à 200 F.

Coup de sang

d'Eric Didry, mise en scène de Gilbert Rouvière, avec Antoine Basler, Eric Doye et Jean-Claude Vogel.

Quelques jeunes gens de bonne famille se déchirent à pleine dent. Coup de cœur pour un *Coup de sang* concocté par une jeune troupe de Béziers.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11ᵉ. Du mercredi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 90 F.
Dernière représentation le 29 octobre.

Dans la nuit la liberté

d'après Frédéric Dard, Robert Hossein, prologue d'Alain Decaux, avec Maurice Barrier, Jean-Pierre Bernard, Mario David, Paul Le Person et Jean Negroni.

Tout l'art d'Hossein, sobre, peu de mouvements, des gestes contenus, des voix calmes et naturelles, pour un hommage à la Résistance française. Beau et déroutant.

Palais des Sports, porte de Versailles, 15ᵉ. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et samedi à 15 heures, le dimanche à 14 heures et 18 heures. Tél. : 48-28-40-90. Durée : 3 heures. De 105 F à 240 F.

Fantasio

d'Alfred de Musset, avec Philippine Leroy-Beaulieu, Serge Hazanavicius et Michèle Oppenot.

La première mise en scène de jeune homme qui s'est adjoint pour l'occasion deux actrices aux grandes qualités, Philippine Leroy-Beaulieu et Michèle Oppenot. Tous ceux qui sont curieux d'une relève sur les planches iront à Clichy le cœur en bandoulière.

Théâtre Rutebeuf, 16-18, Allée Gambetta, 92000 Clichy. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-39-28-58. Durée : 2 heures. 60 F et 80 F.

Faut pas tuer maman !

de Charlotte Keatley, mise en scène Michel Fagadau, avec Danièle Lebrun, Catherine Frot, Viviane Elbaz et Anouk Grinberg.

Quatuor de femmes né de la plume d'un jeune auteur anglais qui s'essaie, souvent avec succès, toujours avec efficacité, à donner la parole à quatre femmes de quatre générations différentes, de l'entre-deux-guerres à nos jours. Anecdotes savoureuses, quelques notations plus sérieuses, et la remarquable interprétation de Danièle Lebrun, Catherine Frot et la petite et incroyable Anouk Grinberg.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 2 h 30. De 110 F à 200 F.

Le Gardien

de Harold Pinter, mise en scène *de Georges Wilson*, avec Jacques Dufilho, Pierre-Marie Escourrou et Jean-Pierre Kalfon.

Dufilho dans ses œuvres, ses grandes œuvres. Chapeau !

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9ᵉ. Les mardi et mercredi à 20 h 45, le dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 h 30. De 25 F à 150 F.

Karamazov

d'après Dostoïevski, mise en scène d'Anita Picchiarini, avec Marc Berman, Michel Bony, Christine Joly, François Kuki, Sophie Paul et Michel Valette.

La première grande mise en scène d'une jeune femme qui s'est battue quatre ans pour ce *Karamazov*, créé à La Rochelle, et qui est l'une des meilleures surprises de cette rentrée théâtrale. Qualité de l'adaptation, qualité de la mise en scène et qualité de l'interprétation dominée par la présence aiguë de Marc Berman et la sensualité brûlante de Christine Joly. L'œuvre ultime de Dostoïevski audacieusement servie par la jeunesse et l'énergie.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ de Manœuvre, 12ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 20. De 40 F à 90 F.

Lorenzaccio

d'Alfred de Musset, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Jean-Luc Boutté, Redjep Mitrovitsa, Nicolas Silberg, Richard Fontana, Guy Michel, Martine Chevallier et Thierry Hancisse.

Georges Lavaudant, codirecteur du TNP de Villeurbanne, est le premier invité d'Antoine Vitez pour la nouvelle saison. Il met en scène le chef-d'œuvre de Musset autour d'un jeune homme entré au Français pour l'occasion, Redjep Mitrovitsa, que l'on avait découvert dans l'*Hernani* mis en scène par Vitez. Un spectacle de grande promesse.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1ᵉʳ. Les 26 et 30 octobre, 20 h 30 ; le 29, 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Les Meilleurs Amis

de Hugh Whitemore, mise en scène de James Roose-Evans, avec Edwige Feuillère, Guy Tréjan et Henri Virlogeux.

Feuillère-Trejan-Virlogeux, trio d'exception que l'on doit aller applaudir dans trois personnages ayant existé, une abbesse cultivée, le directeur d'une bibliothèque universitaire et l'auteur dramatique George Bernard Shaw. Savoureuse et brillante conversation.

Comédie des Champs-Elysées, 15, av Montaigne, 8ᵉ. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 2 heures. De 90 F à 250 F.

La Mort de Danton

de Georg Büchner, mise en scène de Klaus Michaël Grüber, avec André Marcon, André Wilms, Thierry Frémont, Myriam Boyer et Maurice Garrel.

Le spectacle le plus controversé du Festival d'automne. Ceux qui sont sensibles au « théâtre d'image » sont bouleversés, ceux qui sont attachés au texte sont très mécontents. Tous se retrouvent pour louer l'interprétation d'André Marcon dans le rôle-titre. Le nouvel épisode du travail au noir de l'un des meilleurs metteurs en scène européens.

Théâtre des Amandiers, 7, av Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 1 h 30. De 90 F à 120 F.
Dernière représentation le 29 octobre.

Opérette

de Witold Gombrowicz, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Bernard Alane, Maurice Antoni, Lucie Arnold et *Philippe Fretun*.

Jorge Lavelli détourne en compagnie du Polonais Gombrovicz un genre fané, l'opérette, et il en fait un spectacle jubilatoire, même s'il est parfois très méchant et qu'il pulvérise toutes les structures de la pensée.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 3 heures. 100 F et 130 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel, Gérard Caillaud, Christine Muller, Patrick Zred *et Claude d'Yd*.

Quand un auteur contemporain reprend sans complexe la plume des auteurs de vaudeville du siècle précédent et nous amuse terriblement avec la rencontre et les inventions de Pierre et Marie Curie. Quand le boulevard est ambitieux, il nous offre ce genre de spectacle tellement distrayant et drôle qu'on se dit qu'on y retournerait volontiers pour une deuxième soirée.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8ᵉ. Du lundi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.

MARC ENGUERAND

Voilà au Jardin d'hiver les doux rêveurs, les beaux parleurs, tous les heureux et malheureux du monde, disant les mots de pure poésie de Joël Jouanneau pour un *Bourrichon* qui enchanta Avignon. Une esthétique nouvelle au théâtre servie par de très bons comédiens, comme ici Denise Péron et Philippe Demarle.

Les Parisiens

de Pascal Rambert, mise en scène de l'auteur, avec Geoffroy Carey, Philippe Faure, Hammou Graïa, Dominique Frot et Claire Nebout.

Un jeune auteur qui a tous les courages, dans ses textes comme dans ses mises en scène. Une œuvre qui part dans tous les sens, reflet parfois passionnant, parfois agaçant, des inquiétudes et errances de la jeunesse contemporaine. Déconcertant.

Théâtre d'Aubervilliers Groupe Tse, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mercredi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 3 heures. De 90 F à 120 F.
Dernière représentation le 29 octobre.

La Peste

d'Albert Camus, mise en scène et adaptation de Francis Huster, avec Francis Huster.

Le charme de Francis Huster opère une nouvelle fois, d'autant que pour cette transposition du roman de Camus, il est d'une sobriété qui n'enlève rien à son audace et son orgueil.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 1 h 40. De 90 F à 200 F.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Claude Rich, Claude Brasseur, Serge Krakowski et Laurent Rey.

Le crime-Fouché-Brasseur au bras du vice-Talleyrand-Rich. Gault et Millau n'auraient pas assez de toques pour indiquer tout le bien qu'ils penseraient certainement de ce *Souper*.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14ᵉ. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi *à 18 heures*. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

La vie que je t'ai donnée

de Luigi Pirandello, mise en scène de Michel Dumoulin, avec Maria Casarès, Monique Chaumette, Yveline Ailhaud, Catherine Rétoré et Suzel Goffre.

Trop de pathos dans cette mise en scène du drame de Pirandello. On se croirait parfois à la Comédie-Française des mauvais jours. Pourtant, une nouvelle fois, Maria Casarès est magnifique. Un rendez-vous dont les contrastes laissent perplexe.

Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17ᵉ. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 30. De 80 F à 180 F.

Vous qui habitez le temps

de Valère Novarina, mise en scène de l'auteur, avec Michel Baudinat, Anne Wiazemsky, Laurence Mayor, Dominique Parent, James Smylie et Jean-Pierre Robert.

L'un de nos auteurs dramatiques les plus créatifs et remuant joue avec les mots, le sens des mots et met en scène l'époque avec l'acidité, la poésie et l'humour d'un Perec. Il sait aussi choisir ses comédiens qui sont ici tous très bons, même si l'on espérait une mise en scène plus inventive.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11ᵉ. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 2 h 15. 70 F et 90 F.
Dernière représentation le 29 octobre.

DANSE

Jiri Kylian

Tantz-Schul. Sinfonietta.

Le maître du Nederlands Dans Theater vient régler deux œuvres pour le Ballet de l'Opéra de Paris. L'une est connue, c'est la brillante Sinfonietta sur la musique de Janacek. L'autre est une création : *Tantz-Schul*, sur une musique de Mauricio Kagel, remonte aux sources baroques de la danse académique et aux jeux de la commedia dell'arte. Grand déploiement d'étoiles : Vulpian, Hilaire, Legris, Guérin, Loudières, Platel, Jude.

Les 25, 26 et 27, 19 h 30. Opéra de Paris. Palais Garnier ; le 28, 20 h 30. Opéra de Paris. Palais Garnier ; les 28 et *29, 14 h 30. Opéra de Paris*. Palais Garnier. Tél. : 47-42-53-71. De 25 F à 250 F.

Claudio Segovia Hector Orezzoli

Tango Argentino.

Le tango revient avec ses bandonéons canailles et désespérés, avec ses voix des rues, avec ses enlacements – regards, mains, jambes – avec ses affrontements fiévreux. Broadway, Tokyo, l'Europe, le spectacle de Claudio Segovia et Hector Orezzoli a fait du chemin depuis sa création en 1983 à Paris. C'était déjà à l'occasion du Festival d'automne.

Les 25, 26, 27, 28 et 31, 20 h 30. Théâtre Mogador ; le 29, 15 heures et 19 heures. Théâtre Mogador. Tél. : 48-78-75-15. De 80 F à 240 F.

Trisha Brown Dance Company

Soon of gone fishin', Newark. Glacial decoy. Astral convertible.

Trisha Brown est sans doute aujourd'hui la plus passionnante des chorégraphes américaines. Après un parcours sans faute, elle a patiemment construit une œuvre de plus en plus forte, singulière et riche. Si vous ne voyez qu'un spectacle de danse ce mois-ci, c'est celui-là qu'il faut choisir. Au programme *Son Of Gone Fishin'* et *Newark*, dans des scénographies de Donald Judd ; *Glacial Decoy* et *Astral Convertible*, sa dernière création, dans les scénographies de Robert Rauschenberg.

Du 25 au 28, 20 h 45. Théâtre de la Ville ; le 29, 15 heures. Théâtre de la Ville. Tél. : 42-74-22-77. De 85 F à 145 F.

Ballets Karole Armitage

Contempt. Go-go Ballerina.

Contempt (*le Mépris*) s'inspire à la fois du roman de Moravia et du film de Godard. Armitage dit aussi avoir été influencée par les marionnettes du Bunraku et par *Tous en scène*, de Vincente Minnelli. *Go-go Ballerina* déchaîne huit danseurs sur des musiques de Jimmy Hendrix et Public Enemy.

Les 26, 27 et 28, 20 h 30. Opéra-Comique. Salle Favart ; le 29, 17 heures. Opéra-Comique. Salle Favart. Tél. : 45-48-37-64. Location Fnac, Virgin Megastore, Minitel 3615 code BILLETEL. De 60 F à 120 F.

Compagnie Christine Bastin

Bless.

Formée au départ par Anne-Marie Debatte, qui s'inspirait directement des travaux de Jacques Copeau, Bastin mêle théâtre et danse en une alchimie très personnelle. Elle a créé sa compagnie en 1986 et aussitôt remporté le premier prix au concours international de chorégraphie de la Ville de Paris. Bless, qui réunit trois danseurs et deux comédiens se veut une pièce sur « *ce que l'homme fait à la femme par amour, sur ce que la nature fait à la femme par violence...* »

Les 27 et 28. Théâtre de la Ville, 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 85 F à 145 F.

RESERVEZ VOS PLACES
FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS 1989
LA MORT DE DANTON
GEORG BÜCHNER, KLAUS MICHAEL GRÜBER
THEATRE DES AMANDIERS
DERNIERE DIMANCHE 29 OCTOBRE
LOCATION : 47 21 18 81 – 42 96 96 94
VOUS QUI HABITEZ LE TEMPS
VALERE NOVARINA
THEATRE DE LA BASTILLE
DERNIERE DIMANCHE 29 OCTOBRE
LOCATION : 43 57 42 14 – 42 96 96 94
SARAFINA !
SPECTACLE MUSICAL DE
MBONGENI NGEMA
THEATRE DES BOUFFES DU NORD
PREMIERE SAMEDI 28 OCTOBRE
LOCATION : 42 39 34 50
LOCATION PAR CORRESPONDANCE
FESTIVAL D'AUTOMNE 156, RUE DE RIVOLI, 75001 PARIS
PUB PROMOREY

هكذا عن الأصل

LE FESTIVAL DE PARIS, ÉTAT DES LIEUX DU JAZZ

Les parfums d'un fruit étrange

De Wynton Marsalis à Miles Davis en passant par Ray Charles, Keith Jarrett et l'écurie ECM, tout le monde est au rendez-vous du dixième Festival de jazz de Paris. Avec une nouveauté : le groupe vocal Take Six.

« STRANGE FRUIT »; un fruit étrange : c'est un peu ce qu'est devenu le jazz. La dernière fois que j'ai entendu *Strange Fruit*, chanté par Billie Holiday, c'était au moment de rendre cet article. Billie Holiday ne chante pas *Strange Fruit*, elle en arrache lentement les mots et les sons. Déchirante, sa voix est pourtant paisible.

Cette chanson raconte une histoire de nègres lynchés, pendus à des branches, le col étiré, fruits étranges des arbres du Sud. Ce n'est pas si ancien. La chanson de Billie Holiday passe aujourd'hui à la radio. Naguère, elle ne passait pas. Pour des raisons ou pour d'autres. Toute l'histoire du jazz est là : « *Il nous apporte sa douleur et on s'en fout* », disait à peu près Erik Satie. Il avait déjà raison.

Le jazz est aujourd'hui partout, dans les flacons de parfum, dans les publicités de télévision, à la radio où il passe sans qu'on l'entende, sur cassettes où on l'entend sans l'écouter. L'été, des musiciens en vacances se font une douce violence de participer à d'immenses reconstitutions récréatives. L'hiver, ils recommencent à sillonner les routes de l'Europe de l'Est et du Japon où on les attend. Le jazz est tellement là qu'il n'est plus nulle part.

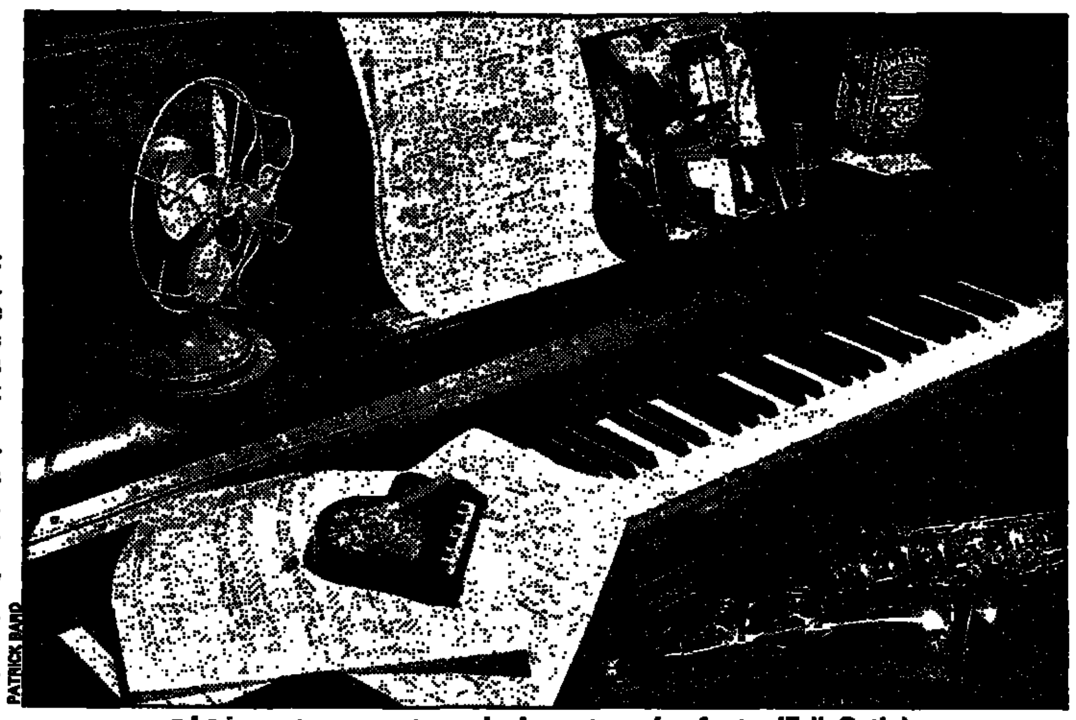

PATRICK BARD

« Le jazz nous apporte sa douleur et on s'en fout » (Erik Satie).

Le jazz. Quel jazz ? La question du jazz, plus que jamais, ce n'est ni son début, introuvable, ni sa fin, qu'on a déjà assimilée, sans attendre, à la « fin de l'histoire », vue de Washington. La question, aujourd'hui, c'est : qu'est-ce qu'on produit, qu'est-ce qui se vend sous le nom de jazz ? Qu'est-ce qui se diffuse et se répand sous cette étiquette ? De quoi parle-t-on dans les chroniques de jazz ? Où s'arrête, où se déplace l'idée du jazz ?

CHRISTIAN DUCASSE

Keith Jarrett, l'ouverture.

LA CHANCE D'UN FESTIVAL ? UNE PROGRAMMATION INCERTAINE

Le plus souvent, mais ce n'est pas la règle, le spectacle qu'on donne aujourd'hui du jazz est celui d'un néo-orléanisme planétaire. Tous styles confondus. Un spectacle gai, sentimental et souvent « dévitalisé », comme une dent. Max Roach, paraît-il, tient les rappers de Harlem, du Bronx, danseurs, diableurs, sampleurs d'enfer, enfants du bitume et des rythmes, pour les bobbers d'aujourd'hui. Changement de rôle, mais pas de sens. Ornette Coleman, que sollicite la Scala de Milan, voit également les rappers comme les créateurs spontanés de la pulsation des villes. La vie et la musique continuent, de plus en plus indémêlables. Prête-t-on assez d'attention aux images qu'on reçoit aujourd'hui, comme celles du film *Do The Right Thing* ? Et aux impressions qu'on prend de plein fouet dans les rues des grandes villes américaines ?

Le refuge le plus sûr dans cette bourse des valeurs affolée, c'est l'idée même de festival. Au passage, l'idée de fête s'est étendue. Perçue comme celle de promesse d'« ouverture » et d'action, elle est devenue slogan. N'ont plus qu'à s'exprimer les étonnements des ravis (« le jazz est sympa »), les affres des meurtris (« le jazz, cette douleur ») et les dogmes finis (« le jazz, crépuscule des dieux »). Historiens et chroniqueurs se faufilent en tentant de faire infatigablement l'état des lieux.

La dernière fois que j'ai entendu *Strange Fruit* chanté sur scène, c'est dans un festival, par Lester Bowie, l'hyper-chicaguan reconverti en postmoderne cuivré. Pendant qu'il évoquait sobrement la tragédie de Billie Holiday, quelques braillards, tout épatés de leur propre ébriété, meuglaient comme des veaux. C'est aussi le risque des festivals. On y entend tant de musiques qu'on ne les écoute pas beaucoup.

La chance d'un festival, c'est tout de même de rester jusqu'au bout si incertain qu'on ne peut jamais dire ce qu'il va donner. Même avec un programme taillé sur mesure. Chacun continue de jouer le jeu jusqu'au bout. Le jazz a des ressources, garde des secrets, des points de déplacement et de disjonction. Comme Take Six, ce groupe chantant *a capella* et naviguant entre religiosité nunuche et tradition formidablement intégrée. Du gospel virtuose pour grandes variétés.

FRANCIS MARMANDE

Une carte blanche, deux stars noires...

Allons tout de suite au Zénith pour les deux concerts de clôture : Miles Davis (le 3 novembre) et Ray Charles précédé du on ne peut plus à la mode Take Six (le 4). Il est impossible que vous n'ayez jamais vu le fameux trompettiste voyou en culottes chamarrées, jamais entendu sur scène le légendaire chanteur aveugle aux bras croisés de joie sur la poitrine. Et si vous les avez vus cent fois, il est impossible que vous n'ayez pas une furieuse envie de les revoir. Take Six sera en prime pour briller dès le lundi suivant dans les salons, dans les bureaux ou dans les salles de classe.

Reprenons au début : Wynton Marsalis vient de faire l'ouverture de la Carte blanche à Manfred Eicher. L'ambitieux producteur munichois sort le meilleur de ses troupes des si prisés disques ECM. *« Le plus beau son après le silence ! »* même le slogan publicitaire sonne ECM. Le label munichois a su escorter avec beaucoup d'élégance les progrès de la hi-fi. John Surman et Dino Saluzzi, les délicieux Tamia et Pierre Favre, Jan Garbarek ou le son le plus problématique au saxophone (mais il a une armée d'enthousiastes), Nana, Eberhard Weber et sa basse acéphale, la Carte blanche est du meilleur effet. Soirées à La Cigale (les 26 et 27), mondanités, beaucoup de ravissement et d'élégance dans le public sans doute.

Soirée de luxe au Théâtre des Champs-Elysées le 28. Keith Jarrett (petits glapissements garantis) en trio joue des standards. Donc du jazz tendance jazz. Ne pas perdre une note, un geste du drummer Jack Dejohnette. Et surtout, surtout, ne pas quitter des yeux Gary Peacock, le bassiste le plus fin de cette fin de siècle.

Retour à La Cigale le lundi 30. Présentation du premier prix du concours international de piano Martial Solal. Trois candidats viennent de partout... Logique : le premier prix devrait jouer à la perfection. En deuxième partie, Geri Allen, Charlie Haden et Paul Motian. C'est de l'esthétique ECM (courant conversation swinguée), mais c'est la maison d'en face, chez JMT. Le 31, dans les mêmes murs, le déploiement de force de Christian Vander, toujours démesuré, encore excessif, mais il n'y a pas d'excès quand il s'agit d'un chant d'amour pour Coltrane.

Les cordes dans le jazz sont une tradition européenne et le point de passage vers les vraies innovations. Escoudé String Plus (guitares, violoncelle, basses, plus Marcel Azzola) et le Super String System de Didier Levallet (violons, alto, violoncelle, guitare, mandoline) donneront au Festival de Paris son ultime son, son dernier mot et sa soirée la moins « publique », mais... (le 5 novembre au studio 104).

F. M.

DÉCOUVERTE DE LA SEMAINE

Mozart
Sonate n° 8 KV 296
Prokofiev
Sonate n° 1 op. 80
Nell Gotkovsky (violon), Ivar Gotkovsky (piano).

Nell Gotkovsky dans la rubrique découverte ! C'est une anomalie de classement à laquelle nous sommes bien obligés de recourir puisque cette violoniste de haut rang s'est fait tellement discrète ces dernières années qu'elle a fini par être oubliée par les organisateurs de concerts, puis par le public. (Au fait : comment savoir si c'est elle qui s'est volontairement retirée, où si elle est la victime de la main-mise de certains agents sur la vie musicale ?).

Il y a vingt ans, elle se faisait pourtant applaudir dans le monde entier, jouant avec Giulini, Klemperer, Boult, Sargent, remportant partout les suffrages du public, de la critique et des musiciens ; elle enregistrait pour EMI (les *Duos* de Bartok avec Yehudi Menuhin), chaperonnée par le terrible Walter Legge (le producteur à qui l'on doit les disques de Dinu Lipatti, de Karajan seconde époque, de Schwarzkopf, Klemperer, Maria Callas). Un producteur qui ne s'est jamais trompé.

Elle revient aujourd'hui avec son excellent pianiste de frère pour un récital au Châtelet, précédée tout de même par des disque des concertos de Bartok et de Chostakovitch salués par une critique unanime.

Le 30. Châtelet. Théâtre musical de Paris. 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

SÉLECTION

Mercredi 25

Gesualdo
Repons de l'office des ténèbres du samedi saint
Gorli
Requiem
Ensemble vocal européen de la Chapelle royale, Philippe Herreweghe (direction).

Un programme taillé sur mesure pour la formation européenne de Philippe Herreweghe. Et pour une fois, un concert donné dans une acoustique idoine.

Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h 30. Location Fnac, Virgin Megastore. De 90 F à 120 F.

Mozart
Adagio KV 261
Martinu
Concerto pour violon
Brahms
Symphonie n° 1
Josef Suk (violon), Orchestre de Paris, Rudolf Barshaï (direction).

Les concerts donnés par Rudolf Barshaï et l'Orchestre national n'ont pas tous été des réussites. Tant s'en faut. Va pour son Chostakovitch, mais son Beethoven n'apportait non seulement rien de neuf, mais, en plus, ne se faisait pas remarquer par une particulière qualité de mise au point. Il passe à l'Orchestre de Paris. Comment dirigera-t-il Brahms ? Non, l'intérêt véritable de ces concerts réside dans la venue du violoniste tchèque Josef Suk qui va jouer dans le *Concerto* de Martinu. Un compositeur dont l'actuelle renommée ne laisse pas deviner qu'il est l'un des compositeurs importants du milieu du vingtième siècle.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 26). Tél. : 45-63-88-73. De 48 F à 190 F. ➡

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre – P.M.R. : prix moyen du repas – J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e 40-15-00-30/40-15-08-08	T.l.j.	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
AU PETIT RICHE 47-70-68-68/47-70-86-50 25, rue Le Peletier, 9e	F. dim.	MENU GOURMAND à 180 F VIN COMPRIS FORFAIT THÉÂTRE 290 F à 420 F. Service assuré jusqu'à 0 h 15 Décor 1880. Salons particuliers-Banc d'huîtres & fruits de mer. Parking Drouot
LE RELAIS D'EGUISHEIM 6, place de la République, 11e	Brasserie alsacienne 47-00-44-10	T.L.J. jusqu'à 1 heure du matin. Huîtres et fruits de mer toute l'année. Poissons du marché. Choucroutes.
YVONNE 13, rue de Bassano, 16e	F. ven. soir et sam. 47-20-98-15	Vieille Cuisine de Tradition. Spéc. de POISSONS, Huîtres et Gibiers en saison. Foie gras frais, confit de canard. Carte 250/300 F. Diplomé Club P. Montagné. OUVERT DIM.
LE GOURMAND CANDIDE 6, pl. Maréchal-Juin, 17e	43-80-01-41 (pl. Pereire)	Cuisine traditionnelle française personnalisée, menu bourgeois 195 F. Salon particulier de 8 à 45 personnes. Tous les jours sauf samedi midi et dimanche.

RIVE GAUCHE

YUGARAJ 14, rue Dauphine, 6e	43-26-44-91 F. lundi	SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » (Gault Millau.)
LE SYBARITE 6, rue du Sabot, 6e	F. sam. midi et dim. 42-22-21-56	AU CŒUR DE ST-GERMAIN-DES-PRÉS. Maison du XVIe s. Déj. d'affaires, dîners aux chandelles. CUISINE TRADITIONNELLE. Menu à 165 F. SOIRÉE JAZZ en fin de semaine.
RESTAURANT THOUMIEUX 79, rue Saint-Dominique, 7e	47-05-49-75	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. OUVERT TOUS LES JOURS, Y COMPRIS LE DIMANCHE.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir.
Décor : « Brasserie de Luxe »
JARDIN D'HIVER au pied de l'Opéra-Bastille.
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

CONGRÈS MAILLOT
Porte Maillot : 80, av. de la Grande-Armée
HUITRES, COQUILLAGES toute l'année
POISSONS, VIANDES à l'os grillées
45-74-17-24 - Ouvert t.l.j.

MUSIQUES

KAREL HRUSA

Vaclav Neumann a pris la succession de Karel Ancerl, à la tête de l'Orchestre philharmonique tchèque, en 1968. Paris le connaît pour ses interprétations mahlériennes données avec l'Orchestre national. Il revient cette fois-ci avec l'illustre formation tchèque.

→

Jeudi 26

Dao

Symphonie pour pouvoir, pour orchestre et soprano

Mozart

Concerto pour piano et orchestre n° 22 KV 482

Dvorak

Symphonie n° 6 op. 60

Yumi Nara (soprano), Rudolf Buchbinder (piano). Orchestre national de France, Wolfgang Dœrner (direction).

Ca ne tourne plus rond à Radio France. Que font les coordinateurs ? Comment est-il possible que deux symphonies de Dvorak soient programmées la même semaine par les deux formations symphoniques ? N'y a-t-il vraiment pas d'autres œuvres à présenter ? Des symphonies de Sibelius à celles de Vaughan-Williams, les chef-d'œuvres qui attendent vainement d'être régulièrement joués en France ne manquent pas. Pour se rattraper, le responsable artistique a inscrit une œuvre de Dao au programme d'un concert hélas ! sacrifié. Puisqu'il est bien connu qu'à Paris, le public ne se déplace que pour écouter des stars. Ce ne sont ni Wolfgang Dœrner, ni Rudolf Buchbinder qui l'attireront. La formation prétendument prestigieuse de Radio France ne présente pas une programmation digne de ses prétentions.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 70 F à 180 F.

Bach
Vivaldi

Œuvres pour orgue

Moussorgski

Tableaux d'une exposition, transcription de Jean Guillou

Jean Guillou (orgue).

Un programme comme les affectionne Jean Guillou : des œuvres originellement composées pour orgue, des transcriptions. Là où le bât blesse c'est quand l'organiste joue les *Tableaux d'une exposition*. Le passage à l'instrument à tuyaux dénature une œuvre conçue pour le piano et que même Ravel n'a pu orchestrer sans redondance. Une curiosité, sans plus.

Eglise Saint-Eustache, 20 h 30. Location Fnac, Billetel, Agences. De 70 F à 120 F.

Vendredi 27

Elgar

Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 85

Dvorak

Symphonie n° 8 op. 88

Misha Maïsky (violoncelle). Orchestre philharmonique de Radio France. Franz Welser-Mœst (direction).

Décidemment en très grande forme, l'Orchestre philharmonique de Radio France accueille Franz Welser-Mœst, le nouveau chef qui monte, pour un programme qui, s'il ne brille pas par son originalité, poussera aux comparaisons. Inévitables comparaisons avec le National, un orchestre qui attend un chef à sa mesure, un chef capable de motiver des musiciens dont le potentiel qui se manifeste encore de temps en temps (les concerts avec Lorin Maazel) reste à exploiter de façon structurée et soutenue. Pour le moment l'Orchestre philharmonique sort grand vainqueur de cette confrontation. Six années de travail assidu et serein avec Marek Janowski portent leurs fruits.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 65 F à 160 F.

Beethoven

Les Créatures de Prométhée, ouverture

Concerto pour piano et orchestre n° 2
Symphonie n° 8

Nelson Freire (piano). Ensemble orchestral de paris, Jerzy Semkow (direction).

Il y a trois ans, Nelson Freire avait fait pleurer d'émotion les musiciens d'un orchestre soviétique (du coup, ils en avaient raté quelques entrées) quand il avait interprété le *Quatrième concerto* de Beethoven au Festival de la Roque d'Anthéron. Ce soir, il joue le *Deuxième concerto*. Une œuvre moins mystérieuse, moins rare aussi, plus frivole. Mais ce pianiste a plus d'un tour dans son sac : il excelle aussi dans la virtuosité malicieuse.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 170 F.

Dimanche 29

Brahms

Sonate pour violoncelle et piano n° 1 op. 78

Debussy

Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur

Mischa Maïsky (violoncelle), Evgeni Koroliov (piano).

Inspiré, Mischa Maïsky éblouit par sa maîtrise et son lyrisme. Bien entouré (Martha Argerich, Nelson Freire, le regretté Youri Egorov), il fascine par la beauté de sa sonorité et une tension de chaque instant. Mal entouré, il se laisse trop souvent aller à des petits effets de manche, des glissades, une exhibition de son rôle de soliste plutôt gênants. Evgeny Koroliov saura-t-il le brider dans ses envolées ?

Théâtre Renaud-Barrault, 11 heures. Tél. : 42-56-60-70. 80 F.

Haydn

Sonates Hob 16 n° 49 et 16 n° 52

Catherine Collard (piano).

Catherine Collard est de plus en plus souvent à l'affiche. Qui s'en plaindra ? Sûrement pas Haydn dont elle va jouer deux sonates à 15 h 30 et Mozart dont elle jouera la *Fantaisie KV 475* et la *Sonate KV 332*, une heure et demie plus tard.

Ecouen. Château. 15 h 30. Tél. : 42-65-07-22. 80 F. Dans le cadre du Festival de l'Ile-de-France.

Lundi 30

Smetana

La Moldau

Tchaïkovski

Concerto pour violon et orchestre

Dvorak

Symphonie n° 7

Vaclav Hudecek (violon). Philharmonie tchèque. Vaclav Neumann (direction).

Cette formation n'est plus ce qu'elle a été lorsqu'elle était dirigé par Vaclav Talich et Karel Ancerl. Jusqu'à la fin des années soixante-dix, elle était l'une des rares formations qui se reconnaissaient immédiatement tant sa sonorité était typique : *vents agrestes*, cordes râpeuses. Son intégrale des symphonies de Mahler et ses plus récents concerts parisiens l'ont montré sous un mauvais jour. Récemment reprise en main, par Jiri Belohvalek, l'orchestre serait en passe de retrouver son lustre. Une bonne occasion de le vérifier.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 50 F à 380 F.

D'Amico

Dal filo di Arianna

Liszt

Malédiction
Sonate en si mineur

Condé

Rêve d'amour

Jean-Claude Pennetier, Catherine Cournot (pianos), Françoise Kubler (soprano). Armand Angster (clarinette basse). Frédéric Stochl (contrebasse, récitant), Orchestre philharmonique de Radio France, Maîtrise de Radio France, Michel Swierczewski (direction).

Un beau programme placé sous le signe du romantisme, et un hommage à Liszt. Composée en 1981, la pièce de notre collaborateur Gérard Condé qui sera créée ce soir utilise un instrumentarisme peu habituel : une voix de soprano, une *clarinette basse*, une contrebasse (qui tient aussi le rôle du récitant), un petit ensemble de cordes, des cuivres et neuf voix d'hommes. *Rêve d'amour*, né d'un rêve de Franz Liszt, est un hommage à ces trois pièces pour piano (originellement des mélodies) célèbres entre toutes.

Maison de Radio France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 90 F.

RÉGIONS

Lille

Beethoven

Quatuor à cordes op. 133 « Grande Fugue »

Xenakis

Evryali pour piano
Ikhoor pour trio à cordes
Akea pour quatuor à cordes et piano
Tetras pour quatuor à cordes

Dusapin

Quatuor à cordes n° 2

Claude Helffer (piano). Quatuor Arditti.

Les Arditti auront créé le second quatuor de Dusapin à Paris, au Festival d'automne, avant de le reprendre à Lille et après avoir été les commanditaires du premier. Grands propagateurs de la musique de leur siècle, les quatre Anglais se mettent, pour ce même programme, au service de Xenakis, avec ou sans l'un des autres interprètes attitrés du compositeur d'origine grecque : le pianiste Claude Helffer. Démonstration, enfin, que la musique n'est pas tout entière soumise à des réseaux : non, les Arditti n'ont pas commandé la *Grande fugue* à Beethoven !

Le 28. Hospice Comtesse, 20 h 30. Tél. : 20-42-09-77. De 65 F à 80 F.

Lyon

Fauré

Cantique de Jean Racine pour chœur à 4 voix et orgue avec orchestre
Masques et Bergamasques
Pavane pour orchestre
Requiem

Catherine Dubosc (soprano), François Le Roux (baryton), Jean-Louis Gil (orgue), Chœur et Orchestre national de Lyon, Emmanuel Krivine (direction).

Krivine et son orchestre lyonnais se sont-ils donné pour tâche de réhabiliter un Français actuellement mal aimé ? Programme parfaitement agencé, en tout cas, qui s'interdit d'enfermer Fauré dans son sempiternel *Requiem*, replaçant la messe des morts, composée en 1887, entre le *Cantique* que le compositeur acheva à l'âge de 20 ans, et les *Masques* créés en 1919, cinq annés avant sa mort. La *Pavane* fait le lien entre les deux périodes, composée à l'époque du *Requiem*, mais créée à l'origine comme épilogue aux *Masques*, pour en être dissociée ensuite.

Les 26 et 27. Auditorium Maurice Ravel, 20 h 30. Tél. : 78-60-37-13. De 90 F à 130 F.

Toulouse

Poulenc

Dialogues des carmélites

Brigitte Lafon, Edwige Bourdy (sopranos), Rita Gorr, Nadine Denize (mezzo-sopranos), Jean-Philippe Courtis (basse), Léonard Pezzino ténor), Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction).

Encore toute une époque de la musique française : le Poulenc des années 50 ou la Révolution française revisitée par Bernanos et vue du côté des « perdants ». Avec l'Orchestre National, Michel Plasson avait arraché ces *Dialogues* au risque de la contagion saint-sulpicienne. Le voici dans son territoire toulousain, avec une distribution en partie modifiée ; mais pour la fidélité au style français, on peut toujours compter sur Plasson.

Le 26. Halle aux Grains, 20 h 30. Tél. : 61-22-80-22. De 80 F à 210 F.

JAZZ

Ivan Lins

Carré, énergique, auteur à succès avec son parolier Victor Martins, ce Brésilien joue du piano en bougeant sans cesse, avec une ferveur saccadée et contagieuse. Après son album *Love Dance*, très américanisé, le voici en tournée, à la conquête de l'Europe. Remplir les salles de Rio ne lui suffit plus. L'enthousiasme du public doit déborder, comme le sien.

Le 25 octobre, 21 h 30, New Morning. Tél. : 45-23-51-41.

Rézé

Marc Perrone, Bernard Lubat, Jacques Di Donato

Marc Perrone ? L'un des accordéonistes les plus originaux, les plus poétiques et les plus fins de l'instrument. Il se confronte à des musiciens qui n'ont pas l'expérience de la musique traditionnelle, mais celle de la folie : le percussionniste Bernard Lubat et le clarinettiste classique Jacques Di Donato. Curiosité et invention.

Le 27 octobre, « Jazz sur Loire », à Rézé. Tél. : 40-75-44-68.

ROCK

The Residents

Les Residents, toujours aussi anonymes, proposent cette année leur interprétation du mythe Presley. Les chansons du King, de Mystery Train à In the Ghetto, sont passées à la moulinette, histoire de faire réfléchir à ce qu'est la substance du rock. Sur scène, le spectacle devrait valoir le détour.

Le 26. Elysée-Montmartre, 20 heures. 110 F.

The Sugarcubes

Les Islandais se sont retrouvés propulsés au grade d'avenir du rock'n'roll à la sortie de leur premier album. Le second subit très logiquement le choc en retour. En fait les Sugarcubes sont un groupe intelligent, parfois lassant, et toujours charmant.

Le 30. Olympia, 20 heures. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac. 110 F.

Les VRP
Stella

Soirée rigolote avec l'affligeant couple de Belges qui constitue Stiella : lui avec son ventre à bière sur son string, elle habillée par Emmaus, coiffée par sa voisine, et leurs jeux de mots qui font sangloter ou hurler. Ensuite les VRP, vrais musiciens, vrais comédiens.

Le 31. New Morning, 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Saint-Brieuc

Festival art rock

Quatre jours aventureux avec du théâtre rock venu des Balkans (les Yougoslaves de Rdeci Pilot), de la pop destructurée venue de Reykjavik (les Sugarcubes islandais), des tambourinaires afro-américains venus de Nevers (les Tambours du Bronx) et du rock-ska-reggae-raï-salsa en provenance de Paname (la Mano Negra). Et, telle la cerise couronnant le gâteau, un festival des tous les clips qu'on ne voit jamais à la télévision.

Festival art rock, du 2 au 5 novembre, Saint-Brieuc. Renseignements, Tél. : 96-33-52-02.

CHANSON

Charles Trenet

On y va en se disant que dans cinquante ans, on pourra raconter à ses arrière-petits enfants qu'on a vu Trénet sur scène et en sortant on a qu'une hâte, raconter à ses amis et connaissances l'excellente soirée qu'on a passé la veille

Les 25, 26, 27, 28 et 31, 20 h 30. *Palais des Congrès* ; le 29, 15 heures. Palais des Congrès. Tél. : 46-40-28-20. Location Minitel 3615 code *EUROPE N° 1. De 140 F à* 280 F.

Bourk's Band
Laurel Aitken
les Busters
Dirty District

Le cirque Annie Fratellini s'ouvre au rock et les organisateurs de l'opération proposent une soirée ska avec les Busters, rude boys germaniques, Lauren Aitken, l'un des anciens du genre (la première génération, celle du milieu des années 60) et Dirty District, groupe français dont la bonne réputation va croissant.

Le 28. Cirque Annie Fratellini, 22 heures.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech et Anne Rey
« Jazz » : Francis Marmande
« Rock » : Thomas Sotinel

ARTS

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

David (1748 - 1825)

Voir photo légendée.

Château de Versailles, Salle du sacre - appartement de Mme de Maintenon, Versailles. 78000. Tél : 30-84-74-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 45 à 17 h 30. Du 29 octobre au 12 février 1990. 23 F.

Musée du Louvre, galerie et salle Mollien, Entrée par la pyramide, direction Denon, Paris, 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 17 h 45 (fermeture des caisses à 17 h 15). Du 29 octobre au 12 février 1990. 35 F (prix d'entrée du musée).

SÉLECTION

Arabesques et jardins de paradis

Une exposition d'art islamique, la première organisée dans l'enceinte du Louvre. Elle tourne autour des images de la nature et réunit des miniatures, des textiles, des reliures, des céramiques, du huitième au dix-huitième siècle appartenant aux collections publiques françaises.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la Pyramide, Paris, 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h. Fermeture des caisses à 21 h 30. Jusqu'au 15 janvier 1990. 25 F (possibilité de billet couplé avec billet d'entrée du musée).

Corps sculptés, corps parés, corps masqués

La coopération culturelle ne verse pas toujours dans la rhétorique ou l'académisme. A preuve, cette belle exposition montée grâce aux efforts conjoints de la France et de la Côte-d'Ivoire. Le musée d'Abidjan, bien qu'abondamment pillé, recèle plus de trésors qu'on ne le croit. Et l'apport ivoirien a été intelligemment complété par des pièces venant de musées français et de quelques collections privées.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 15 décembre. 32 F.

Je suis le cahier : les carnets de Picasso

Les carnets de Picasso achèvent à Paris une tournée qui les a baladés à travers l'Europe et les Etats-Unis. Ils forment le journal de bord de l'artiste qui raconte au crayon et à l'encre ses recherches et ses trouvailles. D'une inventivité à effarer le plus blasé des amateurs.

Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris, 1er. Tél : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 décembre. 20 F.

Le beau idéal

Ou les avatars d'un concept occidental illustrés par quatre-vingt dix dessins de Michel-Ange à Géricault et de Raphaël à Ingres

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 18 h (fermeture des caisses à 17 h 15). Jusqu'au 31 décembre. 25 F (ticket d'entrée au musée).

Les Amériques de Claude Lévi-Strauss

Jubilé pour Claude Lévi-Strauss. Le musée de l'homme organise une exposition autour de « l'homme deslindiens ». La vie de l'ethnologue est en effet jalonnée de rencontres faites sur le continent américain, de la forêt amazonienne à la côte nord-ouest du Pacifique. Les pièces présentées ont été collectées ou choisies par lui. L'occasion de suivre l'itinéraire d'un chercheur et de découvrir des œuvres d'art capitales.

Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris, 16e. Tél : 45-53-70-60. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 24 avril 1990. 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée).

Les architectes de la liberté

La Révolution a peu bâti mais beaucoup imaginé : des pyramides, des arcs de triomphe, des palais pour le peuple, des cénotaphes. Pourtant, les grands architectes auxquels elle se réfère, Boullée, Ledoux ou Wailly sont morts, trop âgés... ou en prison. C'est la génération suivante qui réalisera, en mineur, sous l'Empire, une partie des rêves éclos sous la Révolution.

Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais, Paris, 6e. Tél : 42-60-34-57. De 10 h à 19 h. Jusqu'au 7 janvier.

L'invention d'un art

Développant, entre autres, la relation de la photographie avec les beaux-arts, l'exposition organisée par Alain Sayag reconstitue partiellement plusieurs grandes manifestations phares qui ont marqué l'histoire de la photographie au vingtième siècle. Elle présente aussi un vaste panorama de la création aujourd'hui. Et c'est la première fois que le cinquième étage du Centre Pompidou est consacré à l'image fixe.

Centre Georges-Pompidou, musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 1er janvier 1990.

L'invention d'un regard

De Nadar à Muybridge, de Cameron à Degas et de Fox-Talbot à Bonnard, le musée d'Orsay présente 280 tirages originaux. Pour une exploration, des origines à 1918, d'un art de la photographique qui invente immédiatement un langage neuf, et entretient avec ses grands « rivaux » des relations riches et ambiguës.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris, 7e. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, mardi de 9 h 45 à 18 h, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, samedi, dimanche de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Jusqu'au 31 décembre. 20 F (billet jumelé exposition musée : 32 F).

Bram Van Velde

Un classique du XXe siècle. En organisant cette rétrospective, le Musée national d'art moderne fait plus que réparer un oubli et une injustice : il met Bram Van Velde à son vrai rang, celui de peintre majeur de l'histoire de l'abstraction.

Centre Georges Pompidou, musée d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 1er janvier 1990.

MUSÉE DU LOUVRE/CABINET DES DESSINS

Dessin de David pour son « Serment du Jeu de Paume » demeuré inachevé. Le format gigantesque de cette œuvre (et de quelques autres) n'a pas permi aux organisateurs de la rétrospective consacrée à cet artiste de la concentrer en un seul lieu. Après avoir parcourus les salles du Louvre, les visiteurs devront se rendre à Versailles.

GALERIES

Geneviève Asse

Toujours plus dépouillée, la peinture de geneviève Asse semble avoir trouvé, ces dernières années, son élément : le bleu, un bleu doux essentiel, bain d'air et de lumière vibrante mordant parfois une simple ligne à la verticale ou à l'horizontale.

Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts, Paris, 6e. Tél : 43-26-97-07. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 10 novembre.

Duchamp, Man Ray, Picabia

Trois des pères fondateurs de l'avant-garde artistique du vingtième siècle parrainent cette nouvelle galerie qui vient d'ouvrir dans le huitième arrondissement.

Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne, Paris, 8e. Tél : 47-23-32-35. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 novembre.

Robert Indiana

Robert Indiana est sans doute le moins connu des artistes pop américains, à Paris tout au moins, où ses peintures n'ont jamais été présentées en grand nombre. Cette exposition nous le rappelle en une quinzaine d'œuvres des années 60 : signes, sigles, cibles aux couleurs tonitruantes pour des mots-clefs tels *Eat, Die, Love*.

Galerie Natalie Séroussi, 34, rue de Seine, Paris, 6e. Tél : 46-33-03-37. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 novembre.

Paul Klee

Récemment ouverte, la galerie Gianna Sistu n'envisage de proposer que des choses un peu rares en deux ou trois expositions par an. Par exemple ce choix de dessins de Klee de 1913 à 1938.

Galerie Gianna Sistu, 29, rue de l'Université, Paris, 7e. Tél : 42-22-41-63. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

Twombly

Aujourd'hui Cy Twombly est célèbre, mais il a fallu du temps pour qu'il parvienne à la notoriété. Peut-être parce que le peintre avait quitté New-York pour Rome. Peut-être parce qu'il était insaisissable à travers sa culture très particulière d'une écriture tremblée, du gribouillis et des graffitisrelevés de quelques essences de couleurs rares dans la blancheur des tableaux.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris, 6e. Tél : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 23 décembre.

Warhol, Basquiat

En 1984 et 1985, à la Factory, le célèbre atelier new yorkais de Warhol, la vedette américaine et le jeune Jean-Michel Basquiat ont réalisé ensemble de grandes peintures décontractées qui mêlent allègrement les logos publicitaires de l'un et les graffitis et figures de l'autre.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris, 8e. Tél : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h, lundi de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 25 novembre.

RÉGIONS

Beauvais

Thomas Couture

Cela fait des décennies que l'on a pas organisé d'exposition autour de Thomas Couture, pompiérissime peintre d'histoire, auteur des *Romains de la décadence*, qui trône au Musée d'Orsay. Le Bicentenaire aidant, le musée de Beauvais exhibe une de ses oeuvres majeures – 45 mètres carrés –, *l'Enrôlement des volontaires de 1792*, et quatre-vingts tableaux de la même veine, célébrant la Patrie en danger.

Musée de Beauvais. Ancien palais épiscopal, 60000. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu' au 31 décembre.

Darnetal (Rouen)

Skulptur

Baselitz, Immendorff, Kirkeby, Lüpertz, Penck : cinq peintres allemands, qui font aussi de la sculpture, certains depuis longtemps. C'est la première fois qu'une exposition importante les réunit pour leur œuvre sculpté.

Usine Fromage, Ecole d'architecture de Normandie, 27, rue Lucien-Fromage, 76160. Tél. : 35-08-07-70. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 décembre.

Grenoble

Helmut Federle

Quelques grandes compositions fondées sur la droite, les horizontales, les verticales et les plans peints en jaune et gris de ce Suisse de quarante-cinq ans très fortement marqué par les découvertes des pionniers de l'abstraction. Un « néo-géo » ?

Musée des beaux-arts, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-09-82. Jusqu'au 20 novembre.

Labège-Innopole

Beuys et Hrdlicka

Dessins et aquarelles de Beuys réalisés entre 1945 et 1973, où les thèmes majeurs de l'artiste – fragilité de l'homme, blessures, besoin de chaleur – émergent dans la fragilité du graphisme et des papiers. Dessins et gravures d'Hrdlicka le Viennois, inspirés par la Révolution française, mais portés très loin de l'histoire événementielle, avec violence, ironie, causticité.

Centre régional d'art contemporain Midi-Pyrénées, 31328. Tél. : 61-39-29-29. De 12 h 30 à 20 heures, fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 20 décembre.

Lyon

Anselmo, Larry Bell, Toni Grand

Anselmo est un Italien qui vient d'arte povera. Larry Bell est un Américain, minimaliste de souche. Toni Grand est français.Tous trois sont de la même génération, et c'est bien de les rapprocher. Pour voir si par-delà les différences ils n'ont pas plus d'un point commun.

Musée d'art contemporain, 16, rue du Président Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 19 novembre.

Marseille

Peinture cinéma peinture

De l'influence du septième art sur la peinture du vingtième siècle, ses thèmes, son espace. Un beau sujet curieusement inexploré jusque-là, et que les Marseillais traitent en grand : quelque trois cents œuvres, de Léger, Richter et Duchamp à aujourd'hui, sont en effet réunies dans l'exposition, qui occupe tous les étages de la Vieille-Charité.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. De 10 heures à 17 heures. Samedi et dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 janvier.

Orléans

Judit Reigl

Peintre, très bon peintre de la génération de Hantaï, Degottex, Joan Mitchell, Judit Reigl n'a cessé d'allier au fil du temps coulures et couleurs, accidentel et gestes déterminés, écriture automatique et matérialité des tableaux. Les grands formats ne lui ont jamais fait peur. Elle les affrontent d'ailleurs très bien. A Orléans elle présente vingt-cinq peintures de 1986 à 1989.

Centre d'arts contemporains, carré Saint-Vincent, 45000. Tél. : 38-62-45-68. Du mardi au samedi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre.

Saint-Etienne

Jochen Gerz

Bien que Jochen Gerz ne corresponde pas à l'image convenue du peintre d'expression germanique en vogue dans les années 80, son audience s'est beaucoup accrue ces dernières années. Cet artiste fixé à Paris est plutôt un conceptuel qui confronte froidement des images photographiques et des textes dont l'absence de rapport engendre inquiétude et insécurité.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-58-59. De 10 heures à 19 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 14 novembre.

Saint-Priest

Zen 49

Ou la renaissance de l'art abstrait allemand, dans le même temps que naissait la République fédérale. Cela, à travers un groupe d'artistes, Zen 49, dont faisaient parti, entre autres, Willi Baumeister, Fritz Winter et Julius Bissier.

Galerie municipale, centre d'art contemporain, place Ferdinand-Buisson, 69800. Tél. : 78-20-02-50. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé le lundi. Jusqu'au 26 novembre.

La sélection Arts a été établie par : Geneviève Breerette, Philippe Dagen, Frédéric Edelmann, Patrick Roegiers et Emmanuel de Roux.

Galerie de la Présidence
90, fgb St-Honoré
75008 Paris - 42 65 49 60
GROMAIRE
50 années de dessins
du 13 oct. au 30 nov.

Galerie Beaubourg
Cesar
c/o
Marianne & Pierre
Nahon
3 RUE PIERRE AU LARD - PARIS - 42 71 20 50

EXPOSITION
créteil Maison des Arts
JUSQU'AU 20 DECEMBRE
PIERRE OLIVIER
"TRENTE ANS DE PEINTURE"
Avec le concours de la Maison de la Région Nord / Pas-de-Calais et de l'ORCEP.

art makondé
Tradition et modernité
MUSEE NATIONAL DES ARTS AFRICAINS ET OCEANIENS
293, avenue Daumesnil, 12e, du 25 OCTOBRE AU 8 JANVIER
en semaine, sf mar. 10h/12h et 13h 30/17h 30 - sam. et dim. 10h à 18h
Ministère des Affaires Etrangères Secrétariat d'Etat aux Relations Culturelles Intern.
Association Française d'Action Artistique
43, rue Boissière - 16e
Ministère de la Coopération et du Développement
20, rue Monsieur - 7e

CINÉMA

LE RETOUR DE PRESTON STURGES

Maestro du crescendo

Preston Sturges, l'ami et l'égal d'Ernst Lubitsch, revient... Après la rétrospective intégrale que lui a consacrée le dernier Festival de Locarno, un de ses meilleurs films, *les Voyages de Sullivan*, est repris à Paris. Et le mois prochain sortiront aux Etats-Unis deux livres, l'autobiographie de Sturges, complétée par sa femme Sandy, et une monographie de Donald Spoto, auteur de l'ouvrage sur Hitchcock dont parle Jacques Siclier page 29.

L'ÉNERGIE électrisante du cinéma de Preston Sturges nous manquait. Auteur dans la vie d'inventions bizarres comme le rouge à lèvres qui ne laisse pas de traces et un modèle d'avion qui décolle à la verticale, Preston Sturges (arrivé au cinéma et au théâtre par la parfumerie) a inventé pour le cinéma des « divertissements » renversants, qui nous faisaient monter très haut au ciel de la satire et du comique pur. Un comique qui a l'élégance et la finesse ironique de Lubitsch, son maître et ami, la folie et la drôlerie « physique » des Marx Brothers, la charge subversive de Billy Wilder, son élève le plus doué. Et le rythme vertigineux, en « crescendo », de Gioacchino Rossini, un compositeur que l'on retrouve – ce n'est pas un hasard – dans plusieurs de ses films (*la Semiramide* et en leitmotiv dans *Infidèlement vôtre*).

Qui est Preston Sturges ? Que signifie son retour ? Et pourquoi est-il tombé depuis les années 50 (il est mort en 1959) dans un étrange oubli ? Nous en avons parlé avec Sandy Sturges, quatrième femme du metteur en scène (quand ils se sont mariés en 1950, elle avait vingt ans, lui cinquante-deux), et Donald Spoto.

« *L'éclipse de Preston Sturges,* dit Donald Spoto, *est celle qu'ont connue beaucoup de classiques du cinéma américain, de Stroheim à Griffith, de Keaton à Capra. Les grands humoristes, en particulier, ont une notoriété brève : leur génie consiste à être en concordance avec l'époque qu'ils représentent. Pour Preston et Capra, il s'agissait des années 30 et des années 40. L'après-guerre a tout balayé. Les producteurs avaient changé, mais aussi la société. Sturges n'y a plus trouvé sa place.*

Mais son retour, aujourd'hui, est plus intéressant que son déclin, hier. Pourquoi suscite-t-il à nouveau l'intérêt ? Le rire est un besoin biologique, les gens ont de plus en plus de mal à rire au cinéma, ils se tournent donc naturellement vers la grande tradition. Après Lubitsch et les Marx, c'est le tour de Preston Sturges. »

– Lorsqu'on revoit ses films, on est frappé par leur indiscutable modernité. A quoi tient-elle ?

–*Sandy Sturges :* « Preston est parti très jeune pour la France avec sa mère, divorcée, il y a fait quelques études désordonnées. Moins lié que d'autres à la mentalité américaine, il a pu l'observer et la représenter avec plus de détachement et d'ironie. Preston a toujours reproché à Capra – que par ailleurs il estimait – de créer des personnages trop monolithiquement positifs, sans péché originel. Preston est plus réaliste, plus vrai que Capra. Son « cynisme » – un masque pour cacher sa tendresse, il suffit de voir comment les enfants sont traités dans ses films – est une forme de refus du sentimentalisme, du manichéisme. L' homme comme il est, non comme il devrait être selon Roosevelt et Capra...

KOBAL COLLECTION

Le Rossini d'Hollywood

– *Donald Spoto :* Son humour est universel, dépasse le constat idéologique d'une époque. Juste avant la guerre, Roosevelt avait demandé aux cinéastes américains de traiter certains thèmes comme la responsabilité sociale et morale, la célébration de l'honnêteté comme antidote à la vénalité, au cynisme et au matérialisme. Capra s'est plié à ce mot d'ordre, ses films de cette époque sont un hymne à la bonté qui triomphe de tous les obstacles. Preston Sturges pour sa part préfère continuer à faire rire. Représentant ironiquement la corruption politique (*Mc Ginty*), l'obsession de la richesse (*Christmas in July*) la stupidité de la vie des riches (*Lady Eve, Palm Beach*), mais sans moralisme facile, ni message. Curieusement, son film le plus porteur de message est un film... contre les films à message ! (Lire l'article de Louis Marcorelles).

– Plus réaliste et désenchanté que Capra, Preston Sturges est aussi plus frénétique et physique que Lubitsch, qui a été son maître.

– *Donald Spoto :* Oui, Lubitsch est plus élégant et sophistiqué. Mais ils avaient en commun une sympathie marquée pour les vaudevilles de Feydeau et de Labiche.

– Avant de devenir auteur de comédies (1927), scénariste (1933) et cinéaste (1940), Preston Sturges s'occupait de la parfumerie de sa mère...

– *Sandy Sturges :* Oui, et il avait d'ailleurs (provisoirement) gagné à la fréquentation de cette femme excentrique la haine de l'art et des artistes ! Entre deux escales à Paris, elle parcourait en effet l'Europe entière, sautant d'un musée à une salle de concert, entraînant dans son sillage son fils et sa meilleure amie Isadora Duncan. A noter que ce fut elle qui offrit à la fantasque danseuse l'écharpe qui devait lui être fatale...

– Preston est arrivé à la mise en scène sans avoir été l'assistant de personne...

– *Donald Spoto :* Il a appris en rendant visite aux réalisateurs qui tournaient ses scénarios. Il est bien dommage que les dirigeants de la Paramount l'aient fait attendre sept ans avant de lui confier la mise en scène d'un film. Mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque aucun scénariste n'osait rêver passer à la réalisation : Preston a été le premier dans l'histoire de Hollywood à le faire. Et a ouvert ainsi la route à Huston, Mankiewicz, Wilder, Daves, qui lui en ont été fort reconnaissants.

– A partir de 1946-1948, Sturges a commencé à avoir de sérieux problèmes avec ses producteurs. Peut-on parler de déclin ?

– *Sandy Sturges :* Les producteurs voulaient intervenir sur le montage de ses films (*The Great Moment, The Beautiful Blonde*) Sturges s'est défendu bec et ongles mais s'est bientôt retrouvé sur la liste noire. Les producteurs n'ont jamais aimé les originaux et les indépendants.

– *Donald Spoto :* Quand Sturges a quitté la Paramount, son ami Billy Wilder a commencé ironiquement : « Parfait, comme ça, il ne reste plus qu'un génie sur le terrain. »

– On sait que le script de *Citizen Kane* est inspiré du premier scénario écrit par Preston Sturges, *The power and the Glory (1933). Quelle a été la réaction de Preston quand il a vu le film d'Orson Welles en 1941 ?*

Sandy Sturges : A l'époque, je ne le connaissais pas encore, je ne peux donc pas répondre sur ce point. Dans les années 50, nous nous sommes trouvés dans un dîner à Paris, Preston et moi. Parmi les invités, Orson Welles. A un moment, quelqu'un a parlé de *The Power and the Glory.* Welles s'est levé, un verre à la main, et a dit, très cavalièrement : « S'il vous plaît, ne parlons plus de ce petit incident. »

– Grand humoriste, bon vivant, propriétaire d'un restaurant, Sturges devait être très populaire à Hollywood ?

– *Donald Spoto :* Le seul qui le détestait était Cecil B. De Mille. A soixante ans, De Mille était le dictateur de la Paramount et la popularité croissante du jeune Preston lui faisait de l'ombre. Ses films solennels et ruineux demandaient des mois de prises de vues. Sturges, lui, tournait à toute vitesse des films à petit budget... Tous les visiteurs étaient les bienvenus sur ses plateaux. Et si quelqu'un lui suggérait une réplique, il acceptait immédiatement la proposition, exigeant seulement que l'auteur occasionnel reçoive aussitôt un salaire symbolique : 50 cents ! »

Propos recueillis par
ALDO TASSONNE

Reprise des « Voyages de Sullivan »

Les Voyages de Sullivan **est une œuvre-clé dans le Hollywood triomphant, période qui s'étend des débuts du parlant à l'entrée en guerre des Etats-Unis. Avec l'arrivée du parlant, les studios font venir de la côté Est les meilleurs talents du journalisme et de la litturature : Ben Hecht, les frères Mankiewicz. Les plus illustres ? Faulkner, Hemingway, Bertolt Brecht. Et Preston Sturges.**

Très vite, Sturges impose sa marque aussi bien à la Fox et à Universal qu'à la Paramount dont il deviendra en peu de temps le scénariste le plus brillant, avant de passer à la réalisation début 1940. Il a connu une jeunesse d'enfant gâté, a été éduqué en Europe, a fréquenté le beau monde de l'émigration américaine au temps des années folles. Il gardera un souvenir assez amer de cette époque, le snobisme déchaîné lui paraissant le comble du ridicule. Au pays de John Ford et de Frank Capra (fils ou petits-fils d'immigrants, conquérant de haute lutte le Hollywood des temps héroïques), des Louis B. Mayer et des William Fox (construisant leur empire à la force du poignet), Preston Sturges représente une sorte d'aristocratie de la culture et de l'argent. Pour lui, le rêve américain des années 30 n'est en effet qu'un rêve.

Tout comme Sturges, John Lloyd Sullivan, héros des *Voyages* qui portent son nom, triomphe dans la comédie américaine, le divertissement léger et inoffensif (étincellante *Lady Eve*, de la même année que *Sullivan*). Saisi par la débauche ou, plus précisément, par une prise de conscience des réalités de la société, il part à la découverte de l'Amérique pauvre, encore mal relevée de la crise et de la dépression (Hollywood avait frôlé le sujet avec *Ceux de la zone* et *les Raisins de la colère*).

LES GRANDS FILMS CLASSIQUES

Joel McCrea et Veronica Lake

Dès le coup d'envoi ou presque, Sturges abat ses cartes avec l'extraordinaire tirade du majordome expliquant à Sullivan qu'on ne joue pas avec la misère. Le héros en apprendra la dure leçon au gré d'une véritable descente aux enfers parmi les clochards et les vagabonds de tout poil, pour finir au bagne. Comme le Candide de Voltaire, il croit que la nature humaine est toute bonne et découvre son erreur.

Le sommet du film voit Sullivan, enchaîné à d'autres forçats, rire dans une salle de patronage du Sud, parmi une communauté noire, aux aventures de Pluto. Notre naïf finira par regagner le sérail et retrouver ce meilleur des mondes qui vient, sous nos yeux, d'exploser en morceaux.

La satire selon Sturges culminera en 1944 avec deux portraits au vitriol de l'Amérique en guerre, *Miracle au village* et *Héros d'occasion* interprétés par un merveilleux ahuri, Eddie Bracken. Devenu ensuite l'ami du milliardaire Howard Hughes, Sturges, étrangement, quitte la Paramount malgré l'offre d'un nouveau contrat mirobolant, refuse une offre tout aussi fabuleuse de la MGM, s'acoquine avec Hughes qui vient de racheter la RKO, pour y laisser et ses rêves et ses talents.

Humoriste sans concession, « homme de la Renaissance », comme dira de lui son ami René Clair, Sturges aura été finalement bouffé par cette Amérique qu'il avait voulu tourner en dérision. Comédie noire, *le Voyage de Sullivan* constitue en ce sens son testament.

LOUIS MARCORELLES

Le Monde

ÉCONOMIE

38 La balance des paiements ... 39 Paris-Ile-de-France | 44-45 ... dans les PTT britanniques | 46 Marchés financiers 47 La Bourse de Paris

BILLET

Le double langage américain

Aider l'autre Europe, celle de l'Est, tous les dirigeants occidentaux y travaillent. Du moins, affirment-ils. La réunion à Paris mercredi 25 et jeudi 26 octobre du COCOM (1), ce comité informel créé il y a quarante ans pour contrôler et empêcher les exportations de matériels susceptibles de renforcer la puissance militaire de l'Est, démontre qu'il n'y a pas unanimité sur les chemins à suivre. Malgré les beaux discours du président américain, les Etats-Unis ne souhaitent pas un véritable assouplissement dans la politique d'exportation de technologie vers l'Est. Ils s'opposent à ce sujet à l'ensemble des seize autres pays membres de ce groupe. L'administration américaine prétexte des « intérêts stratégiques ».
« Rivalités commerciales » *rétorquent les Européens, en particulier les Allemands de l'Ouest, principaux intéressés.*

Deux thèmes sont à l'ordre du jour de la réunion (secrète) du COCOM cette semaine à Paris : l'allégement des restrictions commerciales à l'égard des deux pays les plus engagés dans les voies de la réforme, la Pologne et la Hongrie d'une part, la réduction de la liste des produits interdits à la vente à l'Est d'autre part. Depuis plusieurs semaines maintenant, les Américains ont, semble-t-il, lancé une offensive contre ces projets. M. Georges Bush aurait envoyé, d'après le Herald Tribune *de mercredi, une lettre personnelle aux dirigeants occidentaux leur demandant de ne pas assouplir la politique dans l'immédiat. Simultanément, les Américains ont révélé de nouvelles ventes illégales de certaines machines-outils à l'Union soviétique. Après avoir dénoncé la société japonaise Toshiba en 1987, ils engagent une vaste offensive contre la société italienne Olivetti. L'accusant d'avoir livré à Moscou des machines pour la fabrication de moteurs d'avions de combat, ils menacent la firme de M. De Benedetti de se voir interdire l'accès au marché américain.*

Pour cette réunion, les Américains se retrouvent seuls contre tous. Les discussions de Paris pourraient s'achever sur un maintien du statu quo. Les Américains autorisent bien les Européens à vendre des Airbus à la RDA... dans l'espoir de pouvoir à leur tour écouler les Boeing à l'Est. Ils obtiennent pratiquement automatiquement les dérogations qu'ils demandent (80 % des entreprises qui bénéficient de dérogations aux listes Cocom sont américaines). L'Europe peut-elle accepter longtemps ce double langage ?

E. I.

(1) Le comité de coordination pour le contrôle multilatéral des échanges Est-Ouest réunit des représentants de l'ensemble des pays de l'OTAN moins l'Islande mais auxquels il faut ajouter le Japon, et depuis cette année l'Australie.

Un entretien avec M. Carlos Solchaga ministre de l'économie espagnol

« L'Espagne devra, durant les prochaines années, se développer plus rapidement que ses voisins »

« *Notre objectif consiste aujourd'hui à imprimer à l'économie espagnole un rythme de croissance plus modéré.* » C'est le tout-puissant ministre espagnol de l'économie, M. Carlos Solchaga, qui l'affirme, dans l'entretien qu'il nous a accordé à quelques jours des élections législatives du dimanche 29 octobre. Des élections qui devraient permettre aux socialistes – les sondages sont unanimes sur ce point – d'entamer avec une commode majorité leur troisième législature.

MADRID

de notre correspondant

Face à la surchauffe actuelle de l'économie espagnole et aux déséquilibres qui s'en suivent, les socialistes s'apprêtent-ils à mettre en œuvre, au lendemain du rendez-vous avec les urnes, un sévère plan de « refroidissement ».

« *Le gouvernement a perdu le contrôle de l'économie* », affirment les Cassandre de l'opposition, qui évoquent le redoutable précédent du plan de stabilisation implacablement mis en œuvre par les socialistes après leur arrivée au gouvernement en 1982.

Une comparaison que M. Solchaga s'empresse de rejeter. « *La situation est tout à fait différente*, souligne-t-il. *En 1982, nous ne faisions pas face comme aujourd'hui à un problème d'excès de demande. Au contraire : avec la crise, la consommation et l'investissement étaient en dessous de la production (...). Notre première tâche en arrivant alors au gouvernement était donc de rétablir les équilibres afin d'assurer la compétitivité des entreprises et de réduire le déficit du budget de l'Etat, gonflé par les pertes des entreprises publiques. C'est aujourd'hui chose faite.* »

La demande trop forte

« *Tout cela n'a rien à voir avec la situation actuelle*, poursuit notre interlocuteur. *Désormais, nous créons des emplois au rythme même où nous en perdions en 1982. L'investissement croît depuis trois ans à un rythme annuel de 15 % alors que sa croissance était négative à l'époque de la crise. Notre problème, aujourd'hui, c'est que la demande se développe trop vite, d'environ 7 % par an, plus de deux points au-dessus de la croissance de la production. Et c'est ce déphasage là qui est réellement à la base de nos déséquilibres, bien davantage qu'un problème de compétitivité insuffisante.* »

« *A problème distinct, solution distincte*, affirme M. Solchaga. *En 1982, il fallait centrer notre action sur les conditions structurelles de l'offre : reconvertir l'industrie, rendre plus flexible le marché de l'emploi, réduire les salaires réels. Aujourd'hui, il s'agit au contraire de se concentrer sur la demande, ce que nous sommes en train de faire depuis le début de l'année.* »

Cela sera-t-il suffisant ? L'économie espagnole ne tarde-t-elle pas à réagir à ces mesures ? M. Solchaga le reconnaît, mais ajoute : « *Il faut attendre encore quelques mois avant de pouvoir réellement mesurer l'impact des mesures prises. Nous avons choisi une stratégie d'atterrissage en douceur de l'économie. Ce qui implique d'avoir la patience d'accepter un certain décalage dans le temps entre la mise en œuvre de ces mesures et leur effet pratique.* »

L'Espagne peut-elle se permettre un tel décalage ? Le secteur extérieur ne risque-t-il pas de devenir, pour les socialistes espagnols, un dangereux goulet d'étranglement, comme il l'avait été en 1981 pour leurs camarades français ?

THIERRY MALINIAK

Lire la suite page 38

Toujours perturbée par l'affaire United Air Lines

La Bourse de New-York chute, puis rebondit

« *Le marché bullish, c'est terminé pour un bout de temps ; le taureau a les cornes limées...* ». Cette allusion désabusée à l'animal fétiche de Wall Street (le « *bull* », ou taureau), symbole de la hausse (par opposition au « *bear* », l'ours, représentant une tendance baissière) devenu, tout au plus, une vachette pour course landaise, montre bien le désarroi de l'élève boursier à l'issue de cette séance du mardi 24 octobre qui lui a encore infligé de sérieuses frayeurs.

NEW-YORK

de notre correspondant

Dix jours après le plongeon qui a fait perdre plus de 7 %, en moins d'une heure, au marché new-yorkais, les mêmes causes – apparentes – ont failli produire les mêmes effets. Comme le 13 octobre, c'est le énième épisode du feuilleton financier UAL qui a fortement perturbé les premières transactions. La dernière fois, on apprenait que le tour de table destiné à assurer la reprise de la compagnie par un équipage – assez disparate – fait des pilotes de la société, des syndicats et de British Airways avait bien du mal à être bouclé. Mardi, dès le premier son de cloche, UAL Corp, la société mère de la compagnie, perdait 32 points après l'information selon laquelle, en dépit de ses récents déboires concrétisés par un effondrement de son cours boursier, la société persistait dans son intention de rester indépendante. Sans très bien expliquer comment...

Aussitôt la suspicion affectait à nouveau le titre UAL, et c'est l'ensemble des valeurs de transport qui pliait l'échine, entraînant par mimétisme les actions en voie de restructuration par LBO (Leveraged Buy Out), c'est-à-dire par effet de levier financier. Naturellement, l'indice majeur du marché, le Dow Jones des valeurs industrielles, en prenait son grade, et tout au long de la séance, on a vu la courbe du Dow épouser fidèlement la dégringolade du cour d'UAL, puis sa reprise à l'approche de la clôture.

Finalement, après avoir perdu jusqu'à 88 points une heure après les premières cotations, le Dow Jones ramenait son recul final à 3,69 points, pour s'établir à 2 659,22 points, soit, *grosso modo*, son niveau avant le krach d'octobre 1987. *Exit* la hausse de ces deux dernières années.

A l'heure des comptes de cette journée un peu folle à Wall Street, où le volume des échanges a approché les 240 millions de titres, chacun sent bien que les cartes à jouer ne sont plus les mêmes. Quel que soit le sort réservé à UAL et à American Airlines, c'est l'ensemble du secteur qui apparaît fragilisé. La morosité de l'indicateur des valeurs de transport (il a perdu 25,96 points, à 1 210,70, mardi) en témoigne. De même que les baisses subies par d'autres compagnies telles que PanAm, Delta ou encore US Air. « *La réaction est normale* », explique un spécialiste du secteur. « *Ce type d'affaires reste très cyclique, et, dans l'ensemble, les compagnies sont très fortement endettées et les montages présentés à la communauté financière parfois à la limite de la fantaisie* », ajoute-t-il.

« *Dorénavant, on y regardera à deux fois* », assure cet autre familier des opérations d'*investment bank* (banques d'affaires). « *Le marché va faire son tri ; comme il a commencé à le faire sur les* junk bonds ». De fait, la société IMO, bien notée, n'a pas eu trop de mal, lundi, à placer ses « obligations pourries ». Mais vingt-quatre heures plus tard, au cœur de la tourmente, deux autres firmes, TW Services et West Point, avaient des difficultés à trouver preneur. Déjà passablement chahuté depuis plusieurs semaines, ce marché a pâti, lui aussi, de « l'effet UAL ».

Et maintenant, que faire ? Jamais en panne d'imagination, certains conseillers en valeurs mobilières se sont empressés d'inciter leur clientèle à délaisser les valeurs vedettes, décidément trop « sensibles » en ce moment, pour se reporter sur les actions de second rang. Mais, là aussi, la purge a été sévère, si l'on en juge par les cours du Nasdaq, un marché boursier traité uniquement sur écran et qui regroupe des milliers de ces sociétés de moindre importance à travers les Etats-Unis. De plus, réflexe bien connu, « *quand ça tangue, on s'accroche au mât, même s'il bouge beaucoup* ». En l'occurrence les « blue chips », les chouchous de Wall Street, qui, en dépit de leurs accès de faiblesse à répétition, ont pour elles l'effet de taille. Et de volume.

Lâcher un peu la bride

Pour nombre d'observateurs, la phase de consolidation du marché new-yorkais n'est pas achevée. « *On va sans doute continuer jusqu'au Thanksgiving Day* », assure un professionnel du marché à terme de Chicago, lui aussi perturbé par les soubresauts de Wall Street. En attendant cette journée d'actions de grâce célébrée le 23 novembre prochain, le « Big Board » prie pour que les prochains indicateurs économiques ne soient pas trop mauvais. Mardi 24 ctobre, il a fait les frais d'une baisse de 0,1 % des commandes de biens durables en septembre (après une hausse de 3,8 % le mois précédent), confirmée en début de séance.

Une baisse de 0,1 %, d'un vague indicateur, c'est bien peu pour influencer un marché comme Wall Street. Sans doute, mais, dans un climat empreint de morosité après la tombée d'une série d'indices macro-économiques qui, exception faite de l'inflation, vont tous dans le même sens – une mini-récession susceptible de remplacer l'atterrissage en douceur initialement escompté, – les dépêches d'agence sont emaminées à la loupe. Cette légère diminution des commandes de biens durables, pour les spécialistes, c'est le signe avant-coureur d'un malaise qui a maintenant atteint l'ensemble de l'industrie américaine. Déjà le mois dernier, les commandes de biens d'équipement professionnel – non militaire, toujours – avaient sensiblement chuté. Pour la première fois depuis deux ans. Dans ces circonstances, chacun attend avec un soupçon d'anxiété les statistiques préliminaires sur la croissance du PNB américain au troisième trimestre, prévues pour le 26 octobre. Le jour même où devraient être connus les chiffres de la masse monétaire. Deux indicateurs-clé pour M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, qui en est certainement à se demander s'il ne va pas devoir à nouveau lâcher un peu la bride sur le cou à l'économie américaine.

SERGE MARTI

L'écart d'inflation avec la RFA à son plus bas niveau

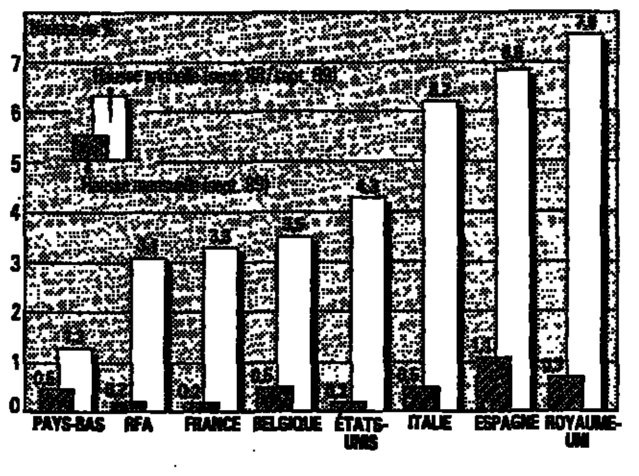

En France, la hausse des prix aurait de nouveau été modérée en septembre (+ 0,2 % comme en juillet et en août). La hausse sur un an serait de 3,3 %. Mais l'inflation reviendrait à un rythme annuel de 2,4 % (calculé sur les trois derniers mois connus). L'écart de hausse annuelle avec la RFA descendrait à son plus bas niveau depuis fort longtemps, 0,2 point, la RFA enregistrant une augmentation de 3,1 % entre septembre 1988 et septembre 1989, conséquence éloignée de la poussée des prix en janvier 1989 (Bonn avait augmenté sensiblement un certain nombre de taxes indirectes pour réduire le déficit budgétaire). L'écart France-RFA se creusera donc brusquement en janvier 1990, mois à partir duquel « l'effet taxe » aura cessé de jouer en RFA. Pour éviter un mouvement trop brusque qui pourrait avoir des conséquences sur le franc, M. Bérégovoy pourrait avancer la hausse de certains tarifs (ceux d'EDF par exemple) comme il a retardé le relèvement de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) en février.

Timbres fiscaux, déblocages de fonds, vignette

Les effets de la grève des finances commencent à toucher des particuliers

L'interfédérale CGT-CFDT-FO-SNUI des finances a proposé, mardi 24 octobre, lors d'une conférence de presse, la réouverture des négociations et annoncé une manifestation, jeudi, autour de l'hôtel Matignon, ainsi qu'une *« grande initiative nationale »* la semaine prochaine. Quant à M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, dont l'entourage discerne une tendance à la reprise du travail – hormis dans l'administration des impôts, – il a reçu, le même jour, un soutien qu'il attendait depuis longtemps : celui des députés socialistes, dont le porte-parole, M. Jean Le Garrec, a souhaité que *« le travail reprenne »* dans la mesure où le gouvernement *« a pris en compte les revendications »*.

Après les entreprises, les particuliers commencent à ressentir les effets de la grève des agents des finances. Pour certains d'entre eux, la gêne est réelle. Il s'agit en premier lieu des acquéreurs ou des vendeurs de biens immobiliers qui peuvent se trouver dans l'impossibilité de se procurer certains documents administratifs indispensables délivrés par les services de la Conservation des hypothèques et du cadastre, notamment. Il arrive ainsi, selon le Conseil supérieur du notariat, que le déblocage des fonds pour l'achat d'un appartement ou d'une maison ne puisse être effectué. Les représentants de la profession et les pouvoirs publics ont bien tenté de trouver des solutions mais, pour le moment, cette concertation n'a guère permis d'améliorer la situation. Plusieurs dizaines de milliers de contrats concernant les achats de fonds de commerce ou les transactions immobilières (plus de soixante mille dans ce dernier cas, selon la Fédération nationale de l'immobilier) seraient actuellement suspendus.

D'autre part, il devient difficile de se procurer les timbres fiscaux nécessaires pour obtenir un permis de séjour, une carte d'identité, faire valider son permis de conduire ou renouveler son passeport. Le ministère des finances envisage, en liaison avec celui de l'intérieur, de généraliser la procédure du « *paiement sur état* » (qui consiste à régler le prix du timbre, l'administration apposant ensuite un cachet certifiant que le paiement a bien eu lieu), mais, pour l'heure, aucune décision n'a été prise. De même, le versement des droits de succession ne subira qu'un retard limité. Dans le cas contraire, les départements, auxquels ce prélèvement rapporte quelque 10 milliards de francs chaque année, en pâtiraient.

Enfin, quelques menaces commencent à se dessiner autour de la perception des impôts locaux, dont les échéances s'étalent du 15 octobre au 15 décembre. La paralysie de nombreux centres informatiques des impôts risque fort de perturber le traitement des dossiers, ce qui pourrait pénaliser financièrement les collectivités locales. Néanmoins de nombreux contribuables (y compris certains dirigeants syndicaux des finances) ont déjà reçu leur avis d'imposition pour la taxe d'habitation.

J.-M. N.

INSOLITE

Une taxe d'Allemand

Et le marché unique ? Le gouvernement ouest-allemand a adopté, le mardi 24 octobre, un projet de loi instituant, à partir du 1er mai, une taxe sur tous les poids lourds empruntant le réseau routier de la RFA. Cette taxe, de 3 400 F à 30 600 F, selon le poids et le nombre des essieux du véhicule, sera aussi acquittée par les camions allemands... mais ceux-ci verront le coût de leur vignette diminuer d'un montant équivalent. Aux camionneurs néerlandais, belges ou espagnols qui crient au protectionnisme, les Allemands répondent qu'ils ne peuvent se permettre de laisser circuler gratuitement sur leurs routes et autoroutes les camions des autres pays, alors que leurs poids lourds sont contraints de payer des taxes ou des péages autoroutiers chez les voisins. Le patronat ouest-allemand, qui redoute des mesures de rétorsion, déplore cette initiative. Le gouvernement néerlandais la dénonce. La Commission de Bruxelles s'apprête à traîner la RFA devant la Cour européenne de justice de Luxembourg. Bonn fait valoir à sa décharge que cette taxe durera seulement jusqu'à la fin de 1993. Ce sera toujours ça de gagné !

ÉCONOMIE

Grande-Bretagne

Légère amélioration des paiements courants en septembre

Le déficit de la balance des paiements courants britanniques s'est élevé, en septembre, à 1,64 milliard de livres soit une très légère amélioration par rapport au solde négatif de 2 milliards de livres en août.

Sur les neuf premiers mois de l'année, le déficit atteint, 15,6 milliards de livres, dépassant les 14,6 milliards prévus par le gouvernement pour l'année.

Les échanges de marchandises ont été particulièrement dynamiques en septembre. Les exportations se sont élevées à 8,34 milliards (+ 3 % par rapport à août) et les importations à 10,37 milliards (+ 6 %), portant le déficit commercial à 1,94 milliard.

Commentant ce chiffre, M. Nigel Lawson a fait part de son intention de maintenir des taux d'intérêt élevés.

« Essayez celles-ci teintées rose... » (The independent, 25 octobre).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVENIR

MISE EN PLACE DES ACCORDS AVENIR/HMR/MAI

Réunie sous la présidence de Philippe Santini, l'assemblée générale extraordinaire d'AVENIR, du 24 octobre, a approuvé les différentes dispositions permettant la concrétisation des accords signés entre HAVAS MEDIA REGIONS (HMR) et MILLS AND ALLEN INTERNATIONAL Plc (MAI Plc) le 6 juillet dernier, à savoir :

1) les apports partiels d'actifs effectués par HMR constitués des participations qu'elle détient dans les sociétés HAVAS REGIES (100 %), COMAREG (52 %), LIBERATION PRESSE (80 %) et SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PRESSE (80 %) ;
2) les apports partiels d'actifs effectués par MAI Plc, et sa filiale MAHFE (Mills and Allen Holdings Far East), constitués des participations qu'elles détiennent respectivement, dans les sociétés MILLS AND ALLEN GROUP LTD (100 %) et LION INTERNATIONAL FAR EAST LTD (100 %), sociétés regroupant toutes les activités médias de MAI Plc ;
3) les apports partiels d'actifs effectués par la CAIXA ANDORRANA DE SEGURETAT SOCIAL constitués des participations qu'elle détient dans les sociétés LIBÉRATION PRESSE (20 %) et SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PRESSE (20 %).

A la suite de ces apports, préalablement approuvés par les assemblées générales d'HMR et de MAI Plc et conseil d'administration de la CAIXA ANDORRANA DE SEGURETAT SOCIAL, AVENIR créera 1 723 565 actions nouvelles et augmentera son capital de 86 178 250 F.

Le capital sera donc réparti de la façon suivante :

- HAVAS-MEDIA REGIONS .... 50,42 % avec 1 541 226 actions
- MAI Plc .... 40,20 % avec 1 228 980 actions
- Public .... 9,38 % avec 286 682 actions

L'assemblée générale a, ensuite, adopté le principe d'une augmentation de capital à hauteur de 50 000 000 F nominal et donné au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour procéder à celle-ci en une ou plusieurs fois et selon les modalités qu'il déterminera.

Dans un premier temps, AVENIR procédera à une augmentation de capital en numéraire, avec maintien du droit préférentiel des actionnaires, pour un montant global de l'ordre de 500 000 000 F. Les modalités en seront définies par le conseil d'administration qui se tiendra le 13 novembre prochain.

En outre, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de procéder à la division de valeur nominale de l'action qui de 50 F sera ramenée à 10 F. La date de mise en application, qui interviendra en tout état de cause dans le courant de l'année 1990, sera déterminée par le conseil d'administration.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire a adopté un certain nombre de modifications statutaires desquelles il résulte, notamment, que le conseil d'administration ne sera composé que de quinze membres représentant les actionnaires.

Enfin, cette assemblée a décidé de changer le nom de la société qui devient :

AVENIR-HAVAS MEDIA

Au cours de cette assemblée, Philippe Santini a déclaré : « AVENIR devient une véritable société multimédias puisque, à côté de l'affichage, elle exercera dorénavant ses activités dans la régie de Presse quotidienne, dans l'édition de Gratuits, de distribution publicitaire et dans l'édition de Presse.

Elle est aussi une véritable société internationale puisque 40 % de ses résultats viendront de l'étranger. »

Cette assemblée a été suivie d'une assemblée générale ordinaire qui a nommé administrateurs — la société HAVAS, sir Ian Morrow, M. Jean-Pierre Caillard, M. Jean-Claude Carenso, M. Nicholas Cosh, sir Graham Day, M. Paul Dini et M. Charles Gregson, les sociétés COMPAGNIES DES GRANDES MARQUES et SOCIÉTÉ COMMERCIALE INTERNATIONALE POUR LA COMMUNICATION,
qui rejoindront les membres actuels du conseil : M. Philippe Santini, président, MM. de La Baume, Chadeau, Daniels et Hollick.

∴

AVENIR
RÉSULTATS AU 30 JUIN 1989

Le conseil d'administration réuni le 24 octobre 1989 sous la présidence de Philippe Santini a arrêté les comptes consolidés du 1er semestre 1989 dont les principaux éléments sont rappelés ci-dessous :

	30.6.89	30.6.88	Variation %	année 1988
Nombre d'actions composant le capital social	1 333 323	1 049 922		1 333 323
C.A. Net	654 449	565 573	15,71 %	1 099 317
Résultat d'exploitation	91 392	75 317	21,34 %	116 815
Marge %	13,96 %	13,31 %		10,62 %
Résultat net part du Groupe	69 447	43 879	58,27 %	79 751
● intégration globale	50 043	43 879	14,04 %	66 411
● mise en équivalence	19 404	0		13 340
Ratio de résultat	10,61 %	7,75 %		7,25 %
Résultat net par action	52,08	41,79		59,81

Les modifications de périmètres intervenues entre le 30 juin 1988 et le 30 juin 1989.
- Prises de participations réciproques à hauteur de 21 % dans le capital de MILLS & ALLEN LTD,
- Création d'EUROPOSTER et prises de participtions en ESPAGNE, au PORTUGAL, en BELGIQUE et en ITALIE,

se traduisent dans les comptes au 30 juin 1989 par la création d'une nouvelle rubrique en Résultat part du Groupe pour les sociétés mises en équivalence, s'élevant à 19,4 MF sans contrepartie au 30 juin 1988.

Les éléments financiers et exceptionnels au 30 juin 1989 sont globalement insignifiants (— 2,5 MF) pour être mis en évidence et ne préfigurent en rien des chiffres annuels.

Tous les autres postes de comparaison sont homogènes d'une période à l'autre et dénotent la bonne progression du Groupe.

Le résultat net consolidé de l'exercice 1989 tient compte des opérations de fusion-absorption à effet du 1er juillet 1989 ainsi que de l'augmentation de capital qui se déroulera entre le 27 novembre et le 18 décembre 1989. Il a été déterminé en ajoutant au résulat net consolidé du 1er semestre 1989 du Groupe AVENIR (cf tableau) la quote-part de résulat du 2e semestre 1989 du périmètre de consolidation du nouveau Groupe AVENIR HAVAS MEDIA, et devrait se situer dans la fourchette des 150 à 160 millions de francs.

Les leçons du mini-krach

Suite de la première page

Le pronostic est difficile. Les économistes sont cette année beaucoup plus prudents dans leurs déclarations qu'ils ne l'étaient il y a deux ans. Des événements récents, trois leçons peuvent néanmoins déjà être tirées. Le mini-krach a confirmé l'emprise croissante du Japon sur la finance mondiale. L'issue a démontré que si le système financier mondial reste fragile, il n'est pas « hors du contrôle » des grands argentiers. Enfin, l'événement a été l'occasion de rappeler au monde occidental que ce dont il souffre, ce n'est pas tant d'un système financier inefficace mais d'un excès de dettes... ou d'une insuffisance d'épargne.

La première leçon porte sur le rôle joué par le Japon — ses investisseurs et ses banquiers — dans la tempête. Très tôt, les Américains ont accusé Tokyo d'avoir mené la danse. Ils en ont multiplié les preuves. On sait que le détonateur dans le mini-krach de Wall Street, le 13 octobre, ce fut l'échec dans la mise au point d'un financement destiné au rachat de la compagnie aérienne United Airlines. Or, si la Citicorp américaine n'a pas réussi ce montage financier, c'est que les banques japonaises initialement acquises à l'opération ont, à la dernière minute, décidé de se retirer du tour de table. Ont-elles ainsi agi sur ordre du gouvernement, comme l'ont insinué les Américains ? M. Makoto Utsimi, vice-ministre des Finances, a catégoriquement démenti avoir *« envoyé un signal quelconque »*.

La main de Tokyo

Quoi qu'il en soit, la Bourse de New-York a plongé — une chute de 7 % le vendredi en fin de séance. Lundi 16 octobre, le monde entier avait les yeux tournés vers... la Bourse de Tokyo. Le Kabuto-Cho a donné le *la* au reste des places boursières, avec une baisse de 1,8 % semblant signifier aux opérateurs américains qu'ils avaient peut-être été un peu trop loin. Dès lundi donc, Wall Street — où les investisseurs japonais occupent une place croissante — rectifiait le tir et se redressait sensiblement. Dans le même temps, Tokyo obtenait, grâce au mini-krach, un coup de frein à la hausse du dollar et le début d'un assouplissement de la politique monétaire américaine. Déterminés avec les six autres pays du G7 (les grands pays industriels) lors de la réunion de Washington, le 23 septembre dernier, ces objectifs n'avaient pu être atteints jusqu'alors.

Certes, il est quelque peu réducteur de voir sur tous les marchés et en toute occasion la « main de Tokyo », comme sont tentés de le faire certains analystes américains. Il n'en reste pas moins vrai que le Japon conforte désormais sa suprématie dans la finance mondiale. La Bourse de Tokyo constitue, avec ses mystères (le niveau exceptionnellement élevé des cours en particulier), la première place financière mondiale par sa capitalisation. Les huit premières banques mondiales sont japonaises. Le pays dégage chaque année une épargne considérable qui s'investit dans toutes les formes d'actifs disponibles.

La seconde leçon concerne la fragilité du système financier. Une fois de plus, l'informatique a été mise en cause. A Wall Street, des programmes automatiques d'achat et de vente — quelque peu abandonnés après le krach d'octobre 1987 — avaient été remis en fonctionnement il y a peu. Ils ont, à n'en pas douter, contribuer à accentuer la tendance à la baisse. En Europe, notamment à Paris mais aussi à Bruxelles, les cotations n'ont pas pu être réalisées pendant un certain temps, les systèmes informatiques n'étant pas capables de résister aux quantités d'offres de vente reçues.

Au-delà, certains produits financiers ont de nouveau été mis en cause. Les junk bonds — ces obligations « pourries » à haut risque et à haut rendement, ont été jugées en partie responsables de la débâcle. Utilisées pour le financement d'achat d'entreprises (les LBO notamment, les leverage buy out), ces junk bonds ont connu outre-Atlantique un succès foudroyant au cours des dernières années. Près de 200 milliards de dollars de titres de ce type ont déjà été émis. La qualité de ces titres inquiètent, à juste raison, la communauté financière internationale. Après la dette du tiers-monde et les problèmes des caisses d'épargne, ils constituent désormais une nouvelle bombe à retardement pour le système financier américain et, au-delà, international.

Gestion réussie de la crise

Malgré cette fragilité, le système a réussi à surmonter la bourrasque. Les « grands argentiers » (les ministres des finances et les autorités monétaires des grands pays industriels) ont géré avec succès la crise. Tout au long du week-end qui a suivi la chute du vendredi 13, ils ont organisé un concert de déclarations rassurantes. Mais surtout, ils ont, les uns et les autres, fait preuve d'un grand pragmatisme.

Par rapport à leurs principes « libéraux » : à Tokyo comme à Paris par exemple, les investisseurs institutionnels — privés et publics pour la France — ont été « invités » par leur Trésor respectif à se porter acheteur pour éviter une trop rapide chute des cours.

Par rapport à leur politique monétaire, les gouverneurs des banques centrales ont tous très rapidement compris la nécessité pour eux d'abandonner les principes auxquels ils étaient pourtant attachés. Alors qu'il avait confirmé, quelques jours auparavant et en direct de Moscou, son opposition à tout assouplissement de sa politique monétaire, M. Alan Greenspan, président de la Fed, a accepté d'injecter d'importantes quantités de liquidités dans l'économie américaine, là encore, pour éviter un effondrement de la Bourse. D'autres en firent autant, même la Bundesbank.

Ce pragmatisme des dirigeants financiers des sept grands pays industriels a permis d'éviter une véritable crise financière. Pour l'instant, néanmoins, les causes profondes de la tempête subsistent : elles résident dans la persistance des grands déséquilibres financiers et du premier d'entre eux, celui entre épargne et investissement. Le monde occidental continue à manquer d'épargne et à chercher à surmonter cette pénurie par la dette sous toutes ses formes (du junk bond des entreprises au crédit *revolving* du particulier...). Le système financier ne fait qu'imaginer des solutions pour faire face à ce déséquilibre. Ce n'est pas l'outil qui est en cause, mais les ingrédients utilisés.

Sous l'effet du *now nowism* (tout, tout de suite) — pour reprendre l'expression du directeur du budget américain, M. Richard Darman (*le Monde* du 11 août), tous les acteurs de la vie économique (les Etats, les entreprises et les ménages) s'endettent. Après les pays en développement (1 300 milliards de dollars de dettes), ce sont les Etats industrialisés qui accumulent les découverts. La dette publique américaine approchera les 3 000 milliards de dollars à la fin de 1989. Les entreprises et les particuliers empruntent — les uns pour acheter tout de suite leur principal concurrent, les autres pour consommer immédiatement quelques loisirs.

Un appel à l'épargne

Si le Japon a pu donner l'impression, au cours de la tempête récente, qu'il menait désormais la danse, c'est en grande partie grâce à sa capacité d'épargne. Son épargne nette représente encore 20,2 % de son PNB en moyenne (contre 25,6 % dans les années 70). Si le système financier américain est fragile. C'est qu'il se développe sur une épargne insuffisante : le taux d'épargne nette y est tombé à 3,9 % dans les années 1980 (pour 10,6 % dans les années 70). Le mini-krach du 13 octobre rappelle aux Occidentaux le risque d'une économie fondée sur l'endettement. Il devrait être un rappel aux vertus de l'épargne, mais n'est peut-être plus seulement là une question économique.

ÉRIK IZRAÉLEWICZ

Un entretien avec M. Carlos Solchaga ministre de l'économie espagnol

Suite de la page 37

« C'est en effet la question la plus importante, répond le ministre. *Il est évident que l'Espagne devra, durant les prochaines années, se développer plus rapidement que ses voisins : parce que son taux de chômage reste plus élevé, parce que sa population active croît plus vite, parce qu'elle a un besoin urgent de développer ses infrastructures. Et il faut donc se résoudre à voir se maintenir durant plusieurs années, en raison de ce différentiel de croissance, un certain déficit de notre balance des paiements courants. »*

« L'important, c'est que nous soyons à même de le financer. Et je crois que nous en avons les moyens. D'une part, parce que nous pouvons compter sur un flux continu de capitaux étrangers à long terme qui compense ce déficit. Durant les huit premiers mois de cette année, les investissements étrangers ont encore augmenté de 80 % par rapport à la même époque de 1988. Et nous sommes persuadés que cette situation se maintiendra tant que la stabilité politique du pays apparaît assurée, et tant que le gouvernement fait preuve de sa volonté de lutter contre l'inflation. Deux conditions que remplissent les socialistes. En outre, nous avons un niveau de réserves de devises qui atteint les 47 milliards de dollars (soit plus d'une fois et demie le total de la dette extérieure espagnole). *En un mot, nous disposons aujourd'hui d'une confortable marge de manœuvre pour financer notre relance : c'est la grande différence avec la France de 1981, ou avec l'Espagne de 1982. »*

Le talon d'Achille de la croissance espagnole ne réside donc pas, aux yeux de M. Solchaga, dans le secteur extérieur. C'est au contraire à l'intérieur qu'il pourrait se cacher : dans le faible taux d'épargne national, qui risque de faire office de goulet d'étranglement. Comme les Etats-Unis du président Reagan, l'Espagne socialiste n'est-elle pas obligée, pour compenser la faiblesse de l'épargne interne, d'attirer l'épargne extérieure par des taux d'intérêt artificiellement élevés ? Des taux qui contribuent à surévaluer la peseta... et donc à désespérer les exportateurs espagnols !

Un pays de technologie avancée

« Il y a quand même une différence de chiffre : aux Etats-Unis, le taux d'épargne se situait aux alentours de 7 % du PIB, tandis qu'en Espagne, il était l'an dernier de 22 %, rétorque notre interlocuteur. *Notre véritable problème aujourd'hui, c'est que l'investissement s'est développé tellement vite qu'il a provoqué un déséquilibre avec l'épargne interne, qui n'a pas suivi le rythme. Surtout au niveau des particuliers : les entreprises ont* grosso modo *maintenu leur taux d'épargne, et ce sont les familles qui l'ont réduit au profit de la consommation. Mais ce phénomène était prévisible. Après dix ans de restrictions, nous sommes entrés, avec la récupération du pouvoir d'achat des salariés et la diminution du chômage, dans un cycle normal de renouvellement des biens durables : la vente d'automobiles, par exemple, a doublé par rapport à 1982. »*

Maintenant qu'elle a résolument pris le train de la croissance, l'Espagne peut-elle aspirer à rejoindre bientôt le peloton de tête au sein de la Communauté ? Quel est au juste son créneau, entre les pays à la technologie la plus avancée, telle l'Allemagne, et ceux dont les faibles coûts salariaux constituent toujours le principal atout, comme la Grèce ou le Portugal ? *« Notre ambition est bien sûr de devenir un pays de technologie avancée,* assure M. Solchaga. *Mais nous sommes réalistes : nous savons que nous partons d'un faible niveau de recherche et de développement technologique, et que notre dépendance, en la matière, à l'égard des multinationales est très élevée. Il nous faut donc réaliser désormais une véritable accumulation technologique. Mais, pendant cette période transitoire, force est de profiter de notre avantage comparatif actuel, qui est celui de nos moindres coûts salariaux. »*

Et d'ajouter : *« Cela dit, l'Espagne n'est bien sûr pas encore l'Allemagne, mais il est évident que ce n'est plus non plus Taïwan. Plus d'interpénétration des économies européennes se produira, et plus les coûts salariaux espagnols se rapprocheront immanquablement de la moyenne. Ce qui obligera nos entreprises, ne serait-ce que pour une raison de survie, à se préoccuper toujours davantage de recherche et d'innovation. C'est tout simplement une nécessité historique. »*

THIERRY MALINIAK

EN BREF

□ **Fonction publique : prime de croissance et réforme de la grille.** — Le conseil des ministres du mercredi 25 octobre devait examiner un projet de décret présenté par M. Michel Durafour, ministre de la Fonction Publique, sur l'attribution d'une prime de croissance de 1.200 F en novembre aux fonctionnaires de l'Etat. C'est ce même mercredi que le groupe de travail sur la catégorie B, présidé par M. Bernard Pêcheur, directeur général de l'administration et de la fonction publique, commence ses travaux en préalable à l'engagement en décembre de la négociation sur la rénovation de la grille unique. La CGT organise à Paris une manifestation de fonctionnaires.

□ **Agriculture européenne : supression de la taxe de coresponsabilité.** — Les ministres de l'agriculture de la CEE ont accepté, le mardi 24 octobre, à Luxembourg, que les producteurs européens de céréales ne paient pas, cette année, de prélèvement supplémentaire de coresponsabilité, c'est-à-dire la taxe imposée en cas de surproduction. Les Douze ont demandé à la Commission *« d'accélérer les travaux »* pour que cet accord de principe soit transformé en décision formelle lors d'un prochain Conseil des ministres en novembre. La Commission avait suggéré, la semaine passée, d'exempter de taxe tous les producteurs de la CEE malgré le fait que son estimation de la récolte de céréales pour 1989-1990 (160,5 millions de tonnes) dépasse le plafond de production (garantie) fixé à 160 millions de tonnes. Selon la Commission, le dépassement était assez faible pour justifier une exonération. La taxe aurait rapporté cette année près de 600 millions de francs, si l'on se base sur l'évaluation des récoltes faite par Bruxelles. — *(AFP.)*

□ **Beghin-Say se sépare de ses activités dans le papier et le négoce.** — Le conseil d'administration de cette société du groupe Ferruzzi a décidé, le mardi 24 octobre, de céder 50 % du capital de Papeterie Beghin Corbehem au groupe allemand Feldmuehle AG et ses 50 % de Kayseaberg à une société italienne contrôlée par Montedison Spa (groupe Ferruzzi). Le montant total de ces transactions, qui interviendront, sous réserve de l'accord des autorités françaises, avant le 31 janvier 1990, s'élèvera à environ 2,025 milliards de francs. Beghin-Say a aussi décidé de céder avant le 31 décembre 1989 les 25 % qu'il détient dans ATB (holding des sociétés de négoce international de Ferruzzi) à une société du groupe italien de M. Raul Gardini pour un montant de 258 millions de francs. Pour expliquer ces opérations, le groupe Beghin-Say a souligné qu'il poursuivait *« sa stratégie de recentrage sur l'agro-industrie »* et désirait réduire son endettement.

PARIS-ILE-DE-FRANCE

Une initiative du conseil régional

130 entreprises de la région se sont exposées à Madrid

Du 18 au 21 octobre, 130 entreprises de l'Ile-de-France – des PME pour la plupart, travaillant souvent dans les hautes technologies – ont participé à l'exposition organisée à Madrid sur l'initiative du conseil général. Elles trouvaient ainsi l'occasion de présenter leurs productions sur le marché espagnol, de prendre contact avec d'éventuels acheteurs ou partenaires. Réciproquement, des entreprises madrilènes participeront à une manifestation similaire au cours du deuxième semestre 1990, au palais du CNIT à la Défense.

Cette exposition n'est qu'un des aspects de la coopération qui s'est instaurée entre la région Ile-de-France et la communauté de Madrid et s'est concrétisée par un accord signé en septembre dernier. Les annexes concrètes de l'accord ont d'ailleurs été officiellement paraphées à Madrid le jour de l'ouverture de l'exposition par Pierre-Charles Krieg, président du conseil régional d'Ile-de-France, et Joaquim Leguina, président de la communauté de Madrid.

Le développement économique, la formation professionnelle, l'aménagement urbain au sens le plus large, l'éducation et la culture, sont les quatre grands axes des actions que les deux collectivités entendent mener ensemble. Chaque année un programme précis sera élaboré et un premier contingent de stagiaires sera échangé dès 1990 entre Madrid et Paris.

L'Espagne est aujourd'hui, pour les investisseurs européens, un pays à la mode. Il était normal que l'Ile-de-France, qui trouvait dans la communauté de Madrid un partenaire à sa mesure, doté de compétences plus étendues mais comparables, décide, elle aussi, de franchir les Pyrénées. Ce n'est pourtant, comme l'explique ci-dessous Michel Elbel, qu'un premier pas dans sa démarche de désenclavement international.

Michel Elbel : « Les régions doivent apprendre à franchir les frontières »

Michel Elbel se défend d'être l'ambassadeur de l'Ile-de-France, d'en être le ministre des relations extérieures. Vice-président, UDF, de la région, ancien questeur, il fut, au départ, chargé à la fois de l'administration générale et des relations internationales mais cette dernière tâche, par goût et par nécessité, tend à l'occuper entièrement tant il devient important pour une collectivité de la taille et du poids de celle-ci d'entretenir avec ses homologues étrangères des relations fréquentes et suivies.

L'exposition organisée à Madrid est un bon exemple de ce qui peut et doit être fait dans ce sens. « *La région joue un rôle d'appui et de sensibilisation en faveur des acteurs économiques de l'Ile-de-France,* dit Michel Elbel. *Nous n'avons quant à nous rien à vendre, notre objectif est d'aider les petites et moyennes entreprises à se présenter sur le marché espagnol pour y rechercher des clients ou des partenaires. Par ailleurs, nous avons amené avec nous un certain nombre de grandes sociétés de services nationales – spécialisées dans le traitement des eaux, du câble, des ordures ménagères, etc., travaillant pour les collectivités locales – qui font connaître leur savoir-faire et, indirectement, les entreprises qui mettent en œuvre celui-ci.* »

Madrid, dans cet esprit, n'est pas une première. « *Il y a eu, il y a deux ans, un jumelage entre la région Ile-de-France et la ville-région de Pékin ; l'année dernière, après l'exposition organisée à Osaka en 1982, un accord signé avec Tokyo prévoit l'échange régulier de missions entre les deux pays sur les questions d'urbanisme et d'environnement. Parmi les projets : à la fin de cette année un accord avec la région du Latium (celle de Rome), une reprise des relations avec Pékin lorsque la situation politique de la Chine sera éclaircie. Enfin, à la demande du président Krieg, des contacts sont pris ou vont l'être avec les pays de l'Est, des villes comme Prague, Budapest, Varsovie. Tout cela, bien entendu, sans aucun préjugé politique puisque ni la communauté de Madrid, par exemple, ou la région du Latium, ne sont du même bord que la région Ile-de-France.* »

Trois questions

En fait ce que recherche, ce qu'a pour tâche de rechercher Michel Elbel, c'est à multiplier les contacts, à organiser, il insiste sur les termes, « *l'action internationale de la région et non la politique internationale de la région* », à travers trois canaux principaux.

Des actions économiques comme celle-ci menées en collaboration avec les chambres de commerce, les services des ambassades. Une action plus spécialisée dans le domaine de l'urbanisme qui transite par l'IAURIF, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région, qui entretient depuis longtemps de nombreuses relations avec des villes ou des régions étrangères, Le Caire par exemple, ou Buenos-Aires, ou encore l'autorité portuaire de New-York. Une action, enfin, d'un ordre plus général par l'intermédiaire de Métropolis, association créée en 1985 et qui rassemble aujourd'hui quarante grandes métropoles internationales, dont la dernière en date, Moscou.

Une grande question qui en recouvre en réalité trois. Quelle peut être la vraie portée de l'« action internationale » d'une région comme l'Ile-de-France compte tenu des compétences limitées qui sont les siennes, de l'existence en son sein d'une grande capitale comme Paris, de la susceptibilité connue et normale du Quai d'Orsay vis-à-vis d'initiatives risquant de remettre en cause ses responsabilités internationales.

« *Nos compétences,* reconnaît Michel Elbel, *sont, bien entendu, limitées. Nous sommes une administration de mission dans les domaines en particulier du développement économique de l'urbanisme et de la formation. Cela dit nous ne pouvons empêcher certains de nos interlocuteurs étrangers qui ont des compétences plus étendues que les nôtres de nous solliciter pour des actions, par exemple culturelles, comme c'est le cas pour l'accord que nous venons de signer avec Madrid. Nous ne refusons pas de prendre leur message que nous renvoyons sur les autorités auxquelles ils s'adressent chez nous. Ainsi ce que les Madrilènes nous demandent de faire pour la culture nous demandons à la Ville de Paris de le faire.* »

Paris notre chance

Paris. N'est-ce pas une gêne de se présenter comme la région de Paris ? A l'intérieur même des frontières nationales et à plus forte raison à l'extérieur, l'Ile-de-France n'est pas toujours bien identifiée. Pour beaucoup elle reste la région parisienne. « *Paris,* répond Michel Elbel, *reste la grande chance de la France et donc de l'Ile-de-France. Dans le monde actuel, celui des Eurocités, il faut jouer sur les grandes métropoles et plus exactement sur les grandes agglomérations à l'intérieur desquelles se posent dans leur vraie dimension tous les problèmes d'urbanisme, de transport, de développement économique. Encore une fois nous avons une grande chance, que, par exemple, l'Allemagne nous envie, d'être la région où existe une grande métropole de taille internationale.*

» *Cela dit, il est vrai que notre action est d'autant mieux identifiée que nous nous adressons à des régions qui ont des tailles et des structures comparables à la nôtre, Madrid par exemple, ou Sao-Paulo. Notre force c'est de nous adresser à nos homologues étrangers. Reste, quoi qu'il en soit, que nous travaillons la main dans la main avec les responsables de la capitale. Un exemple : Pékin a d'abord pris contact directement avec Paris et ce sont les autorités parisiennes, lorsqu'elles ont vu les questions posées – questions d'urbanisme, d'environnement, – qui, spontanément, ont renvoyé leurs interlocuteurs sur nous.* »

L'exposition de Madrid a été inaugurée très officiellement par les présidents de l'Ile-de-France et de la communauté de Madrid avec la présence tout aussi officielle de l'ambassadeur de France en Espagne. Et celui-ci se sentait tout à fait dans son rôle. Il est normal, explique-t-il, que les régions européennes nouent entre elles des contacts pour s'enrichir de leurs expériences réciproques et s'aider mutuellement dans les domaines qui sont de leurs compétences. Le tout est qu'elles n'empiètent pas sur les pouvoirs régaliens qui, comme leur nom l'indique, relèvent de la compétence exclusive des Etats. Ce partage est d'autant plus évident dans le cas de l'Espagne que l'accord de coopération, conclu en 1985 entre les gouvernements français et espagnol, comporte un volet régional prévoyant expressément un développement de la coopération entre les régions des deux pays.

On a pu craindre, c'est vrai, un moment, que se multiplient dans le désordre les interventions de différentes collectivités territoriales françaises dans les pays étrangers. Non seulement ces initiatives locales tendent – ne serait-ce que pour être plus efficaces – à se coordonner mais le Quai d'Orsay lui-même, instruit par l'expérience, se montre beaucoup moins ombrageux. « *Les choses se passent très bien,* confirme Michel Elbel. *Non seulement le Quai est informé de nos interventions à l'étranger, mais nous travaillons le plus souvent avec l'appui de ses services. Dans la mesure où nous restons dans notre rôle, nous pouvons même parfois faciliter les missions des responsables de notre politique étrangère en leur apportant des éléments d'information, en nouant des contacts dans les pays où ils souhaitent intervenir.*

» *Mais encore une fois à chacun sa tâche ; nous devons toujours nous effacer derrière les intérêts d'Etat. Un exemple : en visite à Berlin-Ouest, je souhaitais prendre contact avec le maire de Berlin-Est. J'y ai tout de suite renoncé lorsqu'on m'a fait savoir que si le gouvernement français avait reconnu la RDA, il n'avait pas pour autant reconnu Berlin comme capitale de cet Etat.* »

JACQUES-FRANÇOIS SIMON

Un nouveau système plus sélectif

Le ravalement au coup par coup

De nouvelles dispositions vont être prises par la mairie de Paris pour simplifier et rendre plus efficace la politique engagée pour ravaler les immeubles de la capitale.

A partir du 1er janvier 1990, les campagnes lancées à ce propos et les périmètres correspondants seront supprimés. Leur est substitué un repérage systématique, exhaustif et permanent, de tous les bâtiments sales et dégradés. Les propriétaires ou syndics de copropriété seront informés individuellement par courrier des obligations auxquelles ils devront satisfaire.

Selon M. Jacques Chirac, « *ce système sera beaucoup plus simple, puisque propriétaires et syndics n'auront plus à se préoccuper de savoir si leur immeuble est inclus dans une campagne de ravalement, mais seulement de son état de propreté* ».

En fait, il s'agit là d'une petite révolution dans la longue histoire de la propreté de la capitale. Louis-Napoléon Bonaparte signe le premier, en 1852, un décret enjoignant aux propriétaires d'immeubles parisiens de « *gratter, repeindre, badigeonner au moins une fois tous les dix ans la façade des maisons* ». En 1904, un arrêté préfectoral étend cette obligation aux cours et aux parties communes. Mais cette disposition tombera peu à peu en désuétude. Il faudra attendre 1959 et le passage d'André Malraux au ministère de la culture pour relancer vigoureusement la politique du ravalement des immeubles parisiens, qui est aussi une manière de protéger le patrimoine. Désormais, chaque année à Paris un arrêté municipal fixe le périmètre à l'intérieur duquel les immeubles doivent être mis en état de propreté. Quatre mille façades environ sont annuellement nettoyées au jet de sable pour effacer la crasse des pierres, mais aussi les débarrasser des mousses, pollens et autres cryptogames.

Plusieurs facteurs sont intervenus pour modifier un système qui, s'il fut performant en son temps, a mal vieilli. Les campagnes de ravalement sont en effet lancées tous les dix ans dans des zones dont l'état de propreté des bâtiments est de plus en plus hétérogène : retards anciens dans l'exécution des travaux sur certaines façades, aptitudes très différentes des immeubles à résister aux « salissures » diverses. Bref, selon les services de la ville : « *Les bâtiments inscrits dans un même périmètre ont un degré de propreté différent à l'issue de la campagne de nettoyage. Le ravalement a perdu l'essentiel de ses vertus.* » Enfin, il est évident que propriétaires et syndics étaient insuffisamment informés de leurs obligations : l'immeuble se trouvait-il dans le périmètre ? l'état du bâtiment justifiait-il des travaux de ravalement ? quelles techniques fallait-il employer ?

Les nouvelles dispositions prises par la mairie de Paris devraient corriger le tir et permettre d'ici à l'an 2000 de traiter un nombre plus élevé d'immeubles dans la capitale. A commencer par les bâtiments municipaux, puisque le budget de la ville pour 1990 présentera une forte hausse des crédits alloués au « nettoyage » du patrimoine municipal.

JEAN PERRIN

C'est nouveau, c'est beau
c'est la Fiat Uno

Dire que j'ai un Cx fantastique et qu'il ne s'intéresse qu'à ma ligne !

M.A.O.

Aujourd'hui chez votre concessionnaire Fiat: la Uno avec sa nouvelle ligne, ses nouveaux équipements, ses nouvelles motorisations. 15 modèles 3/5 portes. 4/7 CV, essence, Diesel, turbo injection, turbo Diesel, automatiques.

36.15 + FIAT

FIAT

Fiat Uno, comment lui résister !

Grand Centre d'Essais à Paris Place Clichy.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde INTERNATIONAL

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

AVEC 4000 COLLABORATEURS, NOUS SOMMES UN GROUPE DE SOCIÉTÉS INDUSTRIEL ESPAGNOL, SPÉCIALISÉ DANS LES SECTEURS DES BIENS D'ÉQUIPEMENTS LOURDS ET DE TECHNOLOGIE DE POINTE. ATTACHÉ A NOTRE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER, NOUS RECHERCHONS UN

RESPONSABLE INFORMATIQUE

MADRID

VECTEUR CONSEIL
Conseil en Recrutement

A 35/45 ans, vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou équivalent. Vous maîtrisez couramment le français et l'espagnol et votre anglais est souhaitable.

Vous avez par votre expérience en secteur industriel, développé vos qualités de manager de projets informatiques d'envergure et vous êtes familiarisé à l'environnement IBM.

Correspondant priviliégié de notre Directeur Informatique, vous bénéficiez de l'appui de notre infrastructure pour mener à bien vos objectifs de restructuration générale de nos informatiques (en gestion, en production,...).

Vous pilotez et coordonnez les projets, vous modernisez et homogénéisez nos systèmes informatiques en vous appuyant sur des méthodes et des outils de développement performants.

Au-delà de vos compétences techniques, votre ouverture et curiosité d'esprit, votre rigueur, votre sens de l'initiative, votre aisance relationnelle seront les atouts majeurs de votre réussite.

Pour ce poste basé à MADRID,

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) sous réf. P/R/87 à notre conseil - VECTEUR CONSEIL - 83 rue Michel Ange - 75016 PARIS.

MEDIAPA

SOFIRAD

Société Financière de Radiodiffusion,

recherche

pour une de ses filiales Radio implantée au GABON :

1 JEUNE INGENIEUR-ELECTRONICIEN

notion mécanique - goût de la formation - contrat annuel renouvelable - 2 mois de congés - logement fourni - rémunération environ 300/350 KF. Libre rapidement.

La formation au poste sera assurée par T.D.F.

Candidature à adresser : SOFIRAD

à l'attention de M. Hervé COQUERELLE

78, Avenue Raymond Poincaré

75116 PARIS

Responsable de zone Afrique

EDICEF est une société d'édition d'**OUVRAGES SCOLAIRES** du Groupe Livre **HACHETTE**.

Elle publie pour les pays d'**AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE** et de l'Océan Indien et connaît auprès des responsables du système éducatif de ces pays une forte notoriété.

Le Responsable de zone que nous recherchons représente **EDICEF** sur le Continent Africain. Il joue un rôle primordial dans le développement de ses activités éditoriales par les contacts à haut niveau qu'il entretient. Sa mission le conduit à identifier les besoins en ouvrages de chaque pays, à rechercher les auteurs chargés des projets, à suivre leur réalisation. De plus, il assure les contacts avec les responsables politiques et pédagogiques de chaque pays et les bailleurs de fonds internationaux. Enfin, il est auprès des "prescripteurs" et des libraires le promoteur des ouvrages du catalogue **EDICEF**. Ce poste impose, bien sûr, de fréquents séjours sur le Continent Africain.

Les candidats doivent justifier d'une formation universitaire de niveau maîtrise et d'une expérience liée à la pédagogie, aux relations publiques ou aux négociations à haut niveau en **AFRIQUE NOIRE**.

Merci d'adresser votre lettre de candidature sous la référence 89075/M, à la Gestion des Cadres du Groupe Livre HACHETTE - 24, boulevard Saint-Michel - 75006 PARIS.

HACHETTE
GROUPE LIVRE

AVEC 4 000 COLLABORATEURS, NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ESPAGNOLE SPÉCIALISÉE DANS LES SECTEURS DES BIENS D'ÉQUIPEMENTS LOURDS, DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE ET DE LA RECHERCHE. POUR NOTRE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER, NOUS RECHERCHONS UN

COLLABORATEUR D.A.F.

MADRID

VECTEUR CONSEIL
Conseil en Recrutement

A 30-40 ans, avec une réelle expérience bancaire, vous êtes diplômé d'une école de gestion française ou espagnole (Barcelone-Bilbao).

Nous vous proposons, au sein de notre société à Madrid, de prendre en charge la gestion financière et crédits, les prêts inter-société; la trésorerie et l'assistance de nos services commerciaux à l'export.

Rigoureux et méthodique, bilingue français et espagnol, pour réussir dans cette mission vous êtes parfaitement à l'aise dans le monde économique espagnol que vous maîtrisez et connaissez.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf.P/R/90 à notre conseil VECTEUR CONSEIL 83, rue Michel Ange - 75016 PARIS

MEDIAPA

TUNNEL SOUS LA MANCHE

Transmanche Link, le consortium formé des dix principales sociétés de travaux publics (5 britanniques et 5 françaises) est responsable du contrat de construction pour la conception et la réalisation des travaux et du système de transport.

Pour renforcer nos équipes existantes, nous recherchons actuellement :

UN PLANIFICATEUR

- **Formation :** Ingénieur ou équivalent.
- **Expérience :** Une dizaine d'années en ingénierie ou entreprise (industries mécaniques ou BTP) ; Ayant une bonne connaissance de la planification de grands projets avec utilisation du langage ARTEMIS 9000.
- **Langue de travail :** Anglais courant indispensable.
- **Lieu de travail :** Banlieue sud de Londres.

Merci d'adresser votre CV et prétentions à :

M. P. GIRAUDEL (*réf. JLR*)
T.M.L.
Surrey House Throwley Way
SUTTON SM1 4WA
ANGLETERRE

Toutes les candidatures seront traitées comme confidentielles

---

Importante société de services de dimension internationale, recherche pour la zone Moyen Orient son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

MOYEN-ORIENT

Agé de 30-35 ans, de formation supérieure (ESC, université...) plus DECS, vous avez une expérience d'environ 7 ans dans des postes de responsable administratif et financier acquise en France et dans un contexte international.

Rattaché au directeur général, vous serez responsable de tous les aspects du management financier de la zone : contrôle de gestion, suivi juridique et fiscal, finances, trésorerie, organisation reporting...

Vous aurez par ailleurs la responsabilité de la circulation des informations vers les directions opérationnelles et vers le siège du groupe.

Vous managerez une équipe et suivrez sur le terrain l'application des politiques.

Anglais courant impératif.

Poste basé à Ryadh (Arabie Saoudite).

Merci d'adresser CV + lettre + prétentions s/réf. LM 298 DAF à SODEXHO - Service Recrutement - BP 67 - 78185 St Quentin en Yvelines.

CONTESSE

SODEXHO
Là où vivent les hommes.

SANDOZ

Pour notre service « Méthodes et Modèles », chargé de la Recherche opérationnelle et du département de systèmes experts, dans la division finance du groupe, nous recherchons un (une) :

MATHÉMATICIEN OU ÉCONOMISTE

Il sera chargé de la résolution de problèmes d'optimisation complexes dans les domaines financier, marketing, production et recherche.

Cette fonction donne l'occasion d'acquérir une connaissance approfondie de divers secteurs dans notre entreprise et permet une évolution future vers une responsabilité opérationnelle.

Le candidat idéal pour ce service aura fait des études de mathématiques et d'économie. Il pourra être un ingénieur avec de bonnes connaissances en économie et en recherche opérationnelle. De plus, il devra avoir un minimum d'expériences dans l'application des méthodes quantitatives et une bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand.

Si vous pensez pouvoir remplir les critères de sélection, veuillez contacter :

SANDOZ AG,
M. M. Panozzo
Bureau du personnel, réf. 9505
Boite postale
CH-4002 Bâle

SANDOZ

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
recherche pour sa Filiale située en EXTREME ORIENT

UN RESPONSABLE OPERATIONNEL ET COMMERCIAL

Dont la mission sera essentiellement de superviser et de contrôler les exploitations para-hôtelières existantes (chantiers, bases-vie et unités offshore) et de prospecter commercialement le marché environnant.

Agé d'environ 30 ans, diplômé d'une Grande Ecole de Gestion ou d'une Grande Ecole Hôtelière, le candidat devra avoir déjà exercé un rôle complet de Gestionnaire de centre de profit (hôtellerie ou services), de préférence dans le domaine du CATERING, et à l'expatriation.

Une expérience minimum de 3 à 5 ans est requise.
Pratique opérationnelle de la langue anglaise exigée.

Les personnalités intéressées par cette recherche peuvent adresser leur lettre de candidature et C.V. sous référence 2449 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex qui fera suivre votre dossier et vous assurera d'une réponse.

PARIS - STRASBOURG
LYON - MARSEILLE
EUROMESSAGES

ORC

Important GROUPE IMMOBILIER FRANÇAIS

recherche le

DIRECTEUR

de la filiale qu'il crée à Madrid
en association avec une banque française

Homme de contact autour de 35 ans, de formation IEP, Ecole de commerce ou similaire. Le candidat devra :

- **Etre parfaitement bilingue français-espagnol ;**
- **justifier d'une expérience réussie de monteur et gestionnaire d'opérations immobilières à un poste de responsabilités.**

Rémunération motivante : 500 000 F et + suivant qualités et expérience.

Poste basé à Madrid.

Adresser CV et prétentions sous n° 8604
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Le Monde INTERNATIONAL

MANAGER

EN THAJLANDE

Pour créér, puis diriger son usine en Thailande, un important Groupe français (5 milliards de C.A.), leader européen dans son domaine (produits techniques pour l'industrie), cherche un Directeur capable d'une grande autonomie.

Ingénieur grande école, vous êtes spécialiste mécanique, vous possédez l'Anglais courant. Vous avez déjà fait vos preuves dans un poste à responsabilités variées. Nous vous offrons une expérience enrichissante.

L'importance de notre Groupe permet d'envisager des perspectives d'affectation au retour, en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/réf.4653 à RSCG Carrières - 48, rue Saint Ferdinand - 75017 Paris qui transmettra.

Le Monde CADRES

CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES

recherche pour son bureau de ST-QUENTIN (Aisne)

COLLABORATEUR

pour secrétariat juridique, rédaction d'actes. Bonnes connaissances en droit des sociétés et première expér. dans fonction similaire indispensables. Intéressantes perspectives d'évolution.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous nº 8592
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Le lycée français du Caire recrute : 2 instituteurs titulaires (expérience classes maternelles et primaires). 1 instituteur titulaire pour remplacements (expérience classe unique). Postes plein-temps 89/90, grille française + prime installation. Téléphoner : Le Caire 350 35 74.

LA D.D.A.S.S. de SEINE-ET-MARNE recherche pour compléter son équipe de l'hygiène du milieu

1 INGÉNIEUR

de génie sanitaire contractuel 1re catégorie

2 TECHNICIENS

sanitaires contractuels 3e catégorie.
Pour tous rens.
Acte de candidature

S'adresser : D.D.A.S.S. 77, Serv. du personnel, B. 318, 49-51, av. Thiers, 77011 MELUN Cedex. 64-37-72-12, p. 11-19.

ECONOMISTE RÉDACTEUR BILINGUE

25 à 30 ans environ, 2 à 5 ans exp. prof., formation Eco, gestion ou droit des affaires
MAITRISE DE L'ANGLAIS
Capacités rédact. et de synthèse. Mobilité

CV et lettre manuscrite
I2S SA
8, rue C.-Delavigne
75006 Paris.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX-BRILLANTS

Le plus formidable choix, que des affaires exception., écrit le guide Paris pas cher en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA

angle boul. des Italiens-4, Chaussée-d'Antin
Achat ts bijoux ou échanges. Autre magasin, autre choix Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

Vins

Salon du Club des vignerons lauréats (28 au 31 octobre 89)
60 vignerons venus de la France entière exposent et font déguster leurs vins médaillés durant le week-end et jusqu'au 31 octobre, au Palais de Chaillot. Premier grand salon de vins d'après vendanges, le 15e Carrefour du Club de ces vignerons lauréats du concours général agricole de Paris vous permettra de déguster de grands crus et d'acheter, dans le calme, des vins de fêtes.
Grand foyer du théâtre national de Chaillot, pl. du Trocadéro, Paris 16e du 28 au 31 octobre. Entrée gratuite de 12 h à 21 h.

Cours

COURS D'ARABE

JOURNÉE, SOIR, ET SAMEDI
AFAC, 42-82-82-62

Vacances

Tourisme

Loisirs

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
100 £ par sem., demi-pension.
Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB. 19-44-1-703-41-75.

SKI DE FOND HAUT-JURA

3 h de Paris par T.G.V.

Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIe s., confortablement rénovée, chbre avec s.d.b., w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique. De 2 200 F à 2 700 F par pers. et semaine tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski.
Tél. : (16) 81-38-12-61 ou écrire : Le Crêt-l'Agneau, 25650 MONTBENOIT.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

LOCATION

2e PROX. BOURSE
Imm. ancien, 110 m², rénové, réception + 4 bureaux.

8e CARREFOUR HAUSSMANN-TRONCHET
Imm. rénové de très grand stand., 97,5 m², 166 m², 193 m², 533 m², 848 m², parkings sous immeuble. Prestations exceptionnelles, locaux adaptés aux besoins informatiques actuels.

8e MADELEINE
Bureaux prof., 240 m², récept. + 8 bureaux, 2 entrées, location ou vente.

9e R. DE MAUBEUGE
Imm. neuf de bureaux, 150 m², 233 m², 422 m², très belles prestations.

15e VAUGIRARD
Imm. indépendant, R. + 2, bon standing, cloisons amovibles, 840 m², parkings.

16e PTE DE ST-CLOUD
Hôtel particulier 280 m², 10 burx, kitchen., douches, très bon état, disponible immédiatement.

17e COURCELLES
6e ét., très clair, 300 m² fonctionnels, dispon. imméd.

LIMITE COURBEVOIE S/BD NATIONAL
Locaux commerciaux + burx, r.-de-ch. 200 m² + s/sol 130 m², r.-de-ch. 300 m² + s/sol 130 m², parkings, imm. moderne, excellent état, dispon. 1er janvier 90.

FÉAU HAMPTON

40-08-10-90.

UFFI

ST-LAZARE
1 400 m², rénov. de qualité

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
1 200 m² rénovés

10e HAUTEVILLE
2 000 m², imm. ind., rénovés

PROX. MONTPARNASSE
2 200 m², imm. indép.

NEUILLY
2 000 m², imm. neuf

BOULOGNE
1 100 m², neuf, div. 280 m²

SAINT-DENIS TOUR PLEYEL
1 500 m², 34-35e étages

PTE BAGNOLET
3 000 m² divis. 320 m²

MONTREUIL
1 700 m² activités, bureaux

LES ULIS
3 imm. de 1 500 m² div. 500 m²

45-22-12-00

Neuilly. Imm. neuf, gd stand., 5-6 burx + s. de conférence, 2 park. 42-42-80-41 (9 h 30-13 h).

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de sociétés, démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

VUE PANORAMIQUE
à Montparnasse pour quelques
PRIVILÉGIÉS
BUREAUX EQUIPÉS
avec services télex, tél., fax, domiciliation
CANAL 75 : 45-38-70-90
3, rue de l'Arrivée 75015 Paris.

TOUR MAINE-MONTPARNASSE
1 250 m² divisibles
VAUGIRARD
500 m²
COGETOM
Tél. : 45-38-52-22.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches RC, RM.
SODEC SERVICES
CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81

immobilier information

IDÉAL INVESTISSEMENT
Proximité pt de Neuilly Puteaux, 934 m²
Excellent emplacement
16 MF
COMIMOB
47-89-06-06.

DOMICILIATION
Burx, télécopie, télex
AGECO 42-94-95-28

CIDES

DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
AV. CHAMPS-ELYSÉES
AV. VICTOR-HUGO
R. DE PONTHIEU 8e
ETOILE IÉNA 16e
PASSY TROCADÉRO
Burx équipés 1/2 j., secrét. téléph., services, télex, Fax, Eurosignal.
DOMICILIATION
190 à 390 F/m.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10

SAINT-LAZARE
85 m² avec show-room 1er étage, 12 500 F.
40-20-02-15

PRÈS BOURSE 130 m²
ref. nf avec show-room. 13 000 F c.c.
40-20-02-15

8e PONTHIEU
CHAMPS-ELYSÉES
DOMICILIATION COMMERCIALE
BUREAUX EQUIPÉS
PETITES ET GRANDES SURFACES
A LA JOURNÉE, AU MOIS
43-59-04-04

BURX ÉQUIPÉS, TTES DURÉES
Salles de réunion, parkgs
MONCEAU MESSINE
TOUS SERVICES DOMICILIATIONS
ASKEA, 42-89-31-95
19, av. de Messine, Paris-8e.

DOMICILIATION DEPUIS 50 F/m. PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e.
CREADOM 17e
42-67-05-89
INTER DOM 12e
43-40-31-45

OPÉRA
bureaux stand. 60 m² vis. 18, r. Volney, 17 500 F + ch. + drt au bail. Loc. précaire. 42-45-44-71.

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES
Propose Bureaux et Salles de réunion équipés ttes durées + ts services : Tél, Télex, Fax, Secrét. TTX, SIÈGES SOCIAUX
BOULOGNE, 46-20-22-25
VINC. et MARNE, 80-17-18-19
MARSEILLE, 91-72-45-00
ROUEN, 35-71-80-80
PARIS-8e, 9e, 15e, 42-93-60-50
+ DE 20 CENTRES EN FRANCE
Infos Minitel : 3616 ASPAC

MÉTRO BOISSIÈRE
440 m² grand standing
UFFI, 45-22-12-00

locaux commerciaux

Locations

20e, 500 m²
Très grand local en rez-de-chaussée 10 000 F + C.B.
40-20-02-15

2e GRAND LOCAL
en rez-de-ch. 220 m² accès camionnette. 20 000 F.
40-20-02-15

GOBELINS
local en boutique 130 m² avec sous-sol. 15 000 F.
40-20-02-15

3e FACE LES BAINS
Superbe show-room 110 m² sans pas-de-porte, 25 000 F mensuel, 2e ét.
Tél. : 40-26-42-47.

PRÈS BOURSE 130 m²
ref. nf avec show-room 13 000 F c.c.
40-20-02-15

locaux industriels

Ventes

PRÈS Mo MICHEL-BIZOT
LOCAL D'ACTIVITÉ 160 m²
usage professions libérales parking sous-sol
RÉALISATION BRÉGUET
Tél. : 43-07-69-69
de 14 h à 19 h
(sauf mercredi et dimanche)

A VENDRE A LYON
Centre du centre
Immeuble 3 300 m² commercial. Libre de tous locataires. Ecrire sous chiffre F. 18-115486 Publicitas - CH 1211 GENÈVE 3.

Locations

SAINT-DENIS CENTRE
1 200 m² + burx atel. park. quai de déchargement. Accès gros porteur, 25 000 F.
40-20-02-15

fonds de commerce

Ventes

1 h Paris direct aut. Sud
RÉGION CENTRE (45)
Vd important cabinet immo. Situation unique, emplac. 1er ordre. Belle installation. Gros bénéfice.
Affaire tenue depuis 15 ans. Long crédit poss.
Tél. : (16) 38-85-22-82.

boutiques

Ventes

CARDINET-PEREIRE
Boutique. Bureaux ref. neufs. Libres. Excellent placement. 43-45-37-00.

Immobilier d'entreprise
Dossier spécial
avec « le Monde » du jeudi 2 nov. daté 3

Jones Lang Wootton
Consultants Internationaux en Immobilier d'Entreprise

BUREAUX EN LOCATION

1er RIVOLI
800 m² RENOVES
imm. standing

8ème AVENUE HOCHE
dans imm. gd standing
340 m² BUREAUX RENOVES
dispo. : immédiate
idéal institution financ.

8ème FG SAINT-HONORE
2600 m² RENOVES
570 m² par plateau

8ème PLACE DE LA MADELEINE
410 m² – EXCEPTIONNELS
climat. gardien

9ème OPERA HAUSSMANN
IMM. INDEP. 1250 m²
rénové – gd standing

15ème FRONT DE SEINE
Imm. récent standing
2365 m² DONT 1791 m²
sur 1 plateau
division possible - parks.

16ème IENA - GALILEE
365 m² ETAGE ELEVE
disponibilité fin 89

16ème IENA
1500 m² DIVISIBLES
sur 3 niveaux
r-d-c : idéal show room

17ème PEREIRE
338 m² SUR 2 NIVEAUX
idéal show room
dispo : 1er semestre 90

17ème PTE MAILLOT
320 m² STANDING
VENTE POSSIBLE

LE BOXER

47.23.54.06

AGENDA IMMOBILIER

25 APPARTEMENTS TRÈS SOIGNÉS
AU PIED DU TELEPHERIQUE DE L'AIGUILLE DU MIDI
LE MORGANE
A CHAMONIX MONT-BLANC
1035-4807m

RENSEIGNEMENTS ET VENTE — Schmidhauser & Cie — GENEVE — ANNEMASSE

COTE D'AZUR
DOMAINE PRIVE DU CAP BENAT
140 hectares de privilèges

Terra rare

Dernière chance d'acquérir à 5 km du Lavandou, face aux îles d'Or, l'un des plus beaux terrains constructibles... protégé à tout jamais au cœur d'un parc de 140 hectares, classé, privé, gardienné toute l'année.

Documentation réservée. Pour la recevoir, adressez aujourd'hui même votre carte de visite à POSIDONIA — Département vente, Domaine privé du Cap Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ou téléphoner à M. JEANNOT au 94-71-27-28. Télécopie : 94-64-85.05.

Provence

Piscine et tennis privés

Avec 8.760 F à la réservation (4%)
Votre maison 2 pièces tout équipée au calme d'un village typiquement provençal, dans l'arrière-pays de Hyères.
*à partir de... Prix au 1/10/89
Existe également en maisons 3 pièces.
Financement personnalisé.
Crédit 100% possible.

(1) 42.25.25.25

Bon documentation sur FORCALQUEIRET — LM 26-10-89
Nom ____
Adresse ____
Tél. Dom. ____
Tél. Bur. ____
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS

FERINEL Vacances

Praz-sur-Arly

329.000 F*
Megève en voisin

Avec 13.160 F à la réservation (4%)
Au cœur d'une station-village typiquement savoyarde, votre appartement 2 pièces tout équipé proche des pistes et des commerces.
*à partir de... Prix au 1/10/89
Existe également en studios et appartements 3 pièces.
Financement personnalisé. Gestion locative assurée.

(1) 42.25.25.25

Bon documentation sur PRAZ-SUR-ARLY — LM 26-10-89
Nom ____
Adresse ____
Tél. Dom. ____
Tél. Bur. ____
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS

FERINEL Vacances

Le Monde

REPRODUCTION INTERDITE

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

J'ai trouvé un prêt immobilier à 9,07 %*

NUMERO VERT 05 40 20 20

Crédit Mutuel

* Taux nominal indexé hors assurance pour un prêt résidence principale sur 15 ans. Coût total du crédit pour 10 000 Francs empruntés 8 900 Francs assurance comprise. Conditions réservées aux habitants de l'Ile de France

appartements ventes

1er arrdt

St-Eustache, r. du Jour, imm. ancien ravalé, gd studio + 11 m² terrasse, sans vis-à-vis, soleil, charme, excellent état, idéal pied-à-terre. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

PALAIS ROYAL
Louvre des Antiquaires, imm. ancien, studio 33 m², 3 gdes fenêtres sur rue. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ST-EUSTACHE
Superbe 3 P. duplex, env. 78 m², beaux volumes, charme, soleil, vue magnifique. 2 050 000 F. Tél. : 40-26-42-47

A SAISIR
ST-EUSTACHE/LES HALLES
Du 2 au 5 P. dans bons immeubles. 40-26-42-47.

2e arrdt

2e GDS BDS Près. Imm. ravalé, beau studio s/cour, cuis., s-de-bns; wc, asc. Px : 329 000 F, crédit total poss. 48-04-85-85.

3e arrdt

PRÈS PLACE DES VOSGES dans imm. 18e, 103 m² par créateur restructurat. STYLE LOFT. Pour R.V. 40-15-04-94

FILLES-DU-CALVAIRE bon imm. 4 P. tt cft, 110 m² rénovés, prof. lib. poss. 2 600 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

5e arrdt

NOTRE-DAME
Très beau 3 P. 63 m² PRIX JUSTIFIÉ C.M.F. 45-04-63-00.

CENSIER-DAUBENTON
RUE MONGE imm. 1972, 2 P., 54 m² + balc. 8 m², 7e ét., asc., vue sur Paris, soleil. Prix 1.650.000 F François FAURE. 45-49-22-70

5e EXCEPTIONNEL
IDÉAL PLACEMENT ou PIED-A-TERRE

NEUF JAMAIS HABITÉ dans immeuble XVIIIe siècle
Restant :
- RC + 1er ét., 154 m² en duplex 8 000 000 F.
- 4e étage, 98 m², style atelier. Possib. faire mezzanine. 5 950 000 F.

46-22-03-80.
43-59-68-04, poste 22.

R. CENSIER stand., bel espace, 53 m² env. tt équipé s/belle cour pavée, possib. prof. lib. Px 1 484 000 F. Tél. : 42-60-65-65

62, RUE MONGE. RARE 121 m², dble récept., bur., 3 chbres, 3e ét., asc., pierre de t., vd pr cause réemploi. SITI : 40-55-04-49.

PROPRIÉTAIRE VEND dans imm. ravalé, asc., tapis, gd liv. dble + 1 chbre, bains, cuis. équipée. Prof. libérale ou commerciale. 45-04-23-15.

6e arrdt

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, rue N.-D.-des-Champs, sortie Mº St-Placide
R. Madame, studio 850 000
P. Royal, 2 P. 50 m² 1 400 000
Bac 2 P. neuf 1 450 000
Raspail 2 P. asc. 1 700 000
St-Jacques 3 P. Park. 2 100 000
Luxembourg 4 P. 3 500 000
St-Sulpice 5 P. 4 400 000

RECHERCHONS APPARTS TTES SURFACES 45-44-22-36.

N.-D.-DES-CHAMPS, pierre de t., 5e ét., asc., beau 2 P., soleil, calme. 1 700 000 F. FLEURUS. 45-44-22-36

FLEURUS MADAME
beau studio 2e ét. cour pavée, travaux à prévoir. 850 000 F. FLEURUS. Tél. : 45-44-22-36

N.-D.-DES-CHAMPS
3 P. 68 m² environ, asc., pierre de taille. Prix 2 890 000 F. Tél. : 42-22-12-25.

DUROC dans IMM. pierre de t., fond de cour, petit atelier 13 m² env. Prix 260 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

Mº LUXEMBOURG
VUE EXCEPTIONNELLE
215 m² + 40 m² balc. + serv. Imm. pierre de t., park. poss. 45-46-26-25 ou 43-26-73-14

Mº VAVIN
6 P. 155 m² + serv., étage élevé, asc., pierre de t., 3 bains, travx à prévoir, expo sud. 5 900 000 F. FRANCE CONSEIL 48-28-00-75

LUXEMBOURG imm. ancien, 5e ét. s/cour, clair, petit STUDIO 16 m² environ, confort, à rénover. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ODÉON
RUE GUENEGAUD immeuble pierre, 37 m² en 2/3 pièces. 4e ét. rue et cour. 1 100 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

SÈVRES-BABYLONE
R. St-Placide, imm. ancien ravalé, 2 P. rue et cour, poutres, cheminée, charme. 1 150 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

VANEAU, R. de Sèvres, imm. pierre de t., 5e ét., séj. 2 fenêtres + 1 chbre vue dégagée, soleil, calme, travaux. Prix 1 420 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

PRÈS ECOLE ALSACIENNE
ATELIER JARDIN
3/4 chbres, park. 10 000 000 F.

SERGE KAYSER 43-29-60-60
RECH. APPARTEMENTS HORS DU COMMUN

SEVRES-BABYLONE
BEAU STUDIO
parfait état. Bel imm. ancien. Digicode. 950.000 F. Tél. : 45-66-43-43.

DUROC. SUPERBE 3 P. Caractère, 6e ét. avec asc., cuis., clair. Imm. standing. A VOIR. 1 690 000 F. Tél. : 45-66-43-43

SÈVRES-BABYLONE
4 P. s/jard. terrasse, park., imm. gd standing, récent. 4 500 000 F. Tél. : 45-66-43-43

8e arrdt

8e GEORGE-V
VUE ET EMPLACEMENT EXCEPT.
Appt sur 3 étages avec asc. int. superficie env.

450 m² + TERRASSE 100 m²

Possibilité créer 100 m² verrière. Possibilité division et vente séparée de 200 m² env. avec chbre de service et parking.
Prix total 27 000 000 F
Tél. : 46-22-03-80
47-59-68-04 P. 22

9e arrdt

FG POISSONNIÈRE
Imm. pierre de t., 4e ét. 4/5 P., cuis. équipée, parquet, moulures, cheminées. Très calme. 110 m². 1 800 000 F. Tél. : 40-26-42-47 ou 40-26-42-74

9e, RUE RODIER
2 p., avec chbre enfant, cuis., confort, travaux, 2e ét. Px : 699 000 F, crédit poss. 48-04-84-48.

R. PIGALLE, Mº Anvers, studio entièrement réf. nf, cuis. équipée, s-de-bns, wc, pas habité depuis rénovation. 460 000 F, crédit total poss. 48-04-85-85.

TRUDAINE (PRÈS)
RARE 4/5 PCES
128 m². 2 700 000 F. 45-26-99-04.

PLACE ST-GEORGES. Près. BEAU STUDIO plein sud, coin cuis., douche, w.-c., petits travaux. 460 000 F. CRÉDIT. 43-27-81-10

MÉTRO CADET. Bel imm. GRAND STUDIO + cuis., w.-c., bains, chff. centr. 7e ét., asc., vue dégagée. 515 000 F. CRÉDIT. Tél. : 43-70-04-64

R. ST-LAZARE TRINITÉ
Beau studio 2 gdes fenêtres, plein sud, coin cuis., dche, w.-c., petits travaux, bel imm. 459 000 F. Tél. : 43-27-81-10.

10e arrdt

Près Folies-Bergères, gd stand., rare, dernier ét., dble liv., 2 chbres, 100 m² + 110 m² terrasse, calme, soleil, 2 parkings. 3 500 000 F. 43-35-18-36

LUXUEUX 6 P.
BONNE NOUVELLE
Plein sud - service
A.S.M. 42-46-25-33

RÉPUBLIQUE HOTEL DES MARÉCHAUX, très beau 5 p, cuis. équip., 118 m², park., 2 875 000 F. PASTORI 42-93-60-50 ou 39-18-08-91/99.

Mº BONNE-NOUVELLE
Imm. ravalé, 2 PCES cuis., tt cft, peintures à revoir. 475 000 F crédit poss. 48-04-84-48.

Mº Gare-Est, face square St-Laurent, beau 2 pces, tt cft, s. de bns, w.-c. indép. expo ouest, clair, caves. 605 000 F. 42-71-87-24.

3 P. - 780.000 F
A DÉBATTRE. Appart. tt confort, clair, 2e ét. Bel imm. Proche CANAL. 48-04-35-35.

11e arrdt

PRÈS PARMENTIER
boutique + appt 130 m², poss. 3 lots, 2 000 000 F PASTORI - 42-93-60-50 ou 39-18-08-91/99 soir.

Près NATION. BEAU 2 P., cuis., wc, bains, REFAIT NEUF. 2e ét., clair. Faibles charges. Prix 515.000 F. CREDIT. 43-70-04-64.

ATELIER D'ARTISTE
60 m² + TERRASSE SUD, dans villa privée, bon état

DERN. ET. TERRASSE
parfait état, 2 chambres, bon prix 7.000.000 F.

FEAU RIVE GAUCHE
47-05-50-36

12e arrdt

STUDIO 48 m². Judicieusement aménagé, proche pl. d'Aligre. 1 050 000 F. Tél. : 45-46-26-25.

STUDIO 48 m², judicieusement aménagé, proche pl. d'Aligre, 980 000 F. Tél. : 45-46-26-25

ALIGRE
Dans bon imm. beau studio, 35 m² + balc., rénové vrai. s. de bns et cuis., à saisir. 580 000 F. 40-26-42-47/40-26-42-74.

DAUMESNIL
Imm. rénové, asc., 43 m², à aménager. 42-72-40-19.

Mº REUILLY-DIDEROT
2-3 p. tt cft, cheminée, parties communes refaites, cave, digicode, gardienne. 795 000 F. 42-71-93-00.

DAUMESNIL
Beau 2 p., 4e ét. asc., bel imm. stand., pierre de t. 995 000 F, 48-04-35-35.

PL. DAUMESNIL, près
Bel imm. pierre de t., asc., salon, s. manger, 2 chbres, 2 cab. toil., bains, 2e ét./rue, chf. centr. Pptaire. Tél. : 43-45-37-00

PRÈS NATION
Gd 2 P., entrée, cuis., bains, 4e ét./rue. Tél. : 43-45-37-00

13e arrdt

Peupliers stand. 5 P. tt cft, 130 m², balc., vue imprenable, park. A saisir. 2 470 000 F. Tél. : 43-35-18-36

14e arrdt

EXPERTISE GRATUITE
ETUDE DUVERNET 45-41-11-00.

ALÉSIA bon imm. 3 P. confort. PX 1 150 000 F. AGENCE 41 Tél. : 43-27-28-60.

PLAISANCE
RUE FURTADO-HEINE Imm. pierre de t., 2 P., 45 m², cft. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

14e ALÉSIA
Bel appart. env. 120 m², Grand liv. + 4 chbres, cuis. équip., box, état impecc. Poss. prof. lib. 3 950 000 F. Tél. : 46-22-03-80 et 43-59-68-04, p. 22

ALÉSIA gd stand. vue panoramique 3 P. tt cft 72 m², terrasse 20 m². 2 250 000 F. 43-35-18-36

ALÉSIA séj. + 3 chbres, tt cft. 108 m², 2 950 000 F. AGENCE 41 Tél. : 43-27-28-60

INVESTISSEURS - R. Losserand, nf, avant. fiscaux. Méhaignerie studio + park. couvert. VEFA. 900 000 F. Frais réduits. SITI 40-55-04-50.

PARC MONTSOURIS. Près, dans rue calme, petit 2 PCES, cuis., douche, w.-c., SOLEIL, confort. Px 479 000 F. CRÉDIT. 43-27-81-10

MONTPARNASSE-OBSERVATOIRE original et rare, vue sur parc, 4 P., 100 m², 4e ét., asc., pierre de t., dble expo, bon plan. Tél. : 47-05-76-76

15e arrdt

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
MÊME OCCUPÉS.
M. BRUNET 45-41-11-00.

Convention, imm. brique, liv., 3 chbres, 2 bns, 80 m², état nf, calme, soleil. 1 850 000 F. 43-35-18-36

VAUGIRARD
1 600 000 F, 65 m², 6e ét. 1, PLACE HENRI-ROLLET. Visite le 26 octobre uniquement de 12 h à 15 h.

LA MOTTE-PICQUET, charm. 2 p. 2e ét. s/cour, calme, très clair, digicode, gardien. 730 000 F. 39-12-24-33.

VOLONTAIRES
BEAU 2 PIÈCES
tt cft, parfait état, imm. pierre de t., 960 000 F. Tél. : 45-66-43-43

BELLE MAISON dans rue calme. 6 PCES, refaite à neuf. CARACTÈRE. Terrasse, s/sol. 6 000 000 F. Tél. : 45-66-43-43

FÉLIX-FAURE
5 p. réc., bon std., 7e ét., asc., exc. plan, park. 3.840.000

ATELIER D'ARTISTE
100 m², 5,50 m haut. sous plaf., 4e ét. sa asc., à rén.

FEAU RIVE GAUCHE
47-05-50-36

Idéal étudiant ou placement
CH.-MICHELS 2 P.
980.000 F. 43-41-59-95

Dans bel immeuble récent, tout confort, 3 pces principales, balcon, 5e étage, calme. 1 700 000 F. Tél. : 43-29-57-01.

16e arrdt

16e NORD
CHOIX D'APPARTEMENTS allant de 200 à 350 m². FRANCE CONSEIL 48-28-00-75

AUTEUIL
Ds imm. récent, stand. s/jardin, très beau studio, tt cft, balc. 46-34-13-15.

56 m², 1 080 000 F
IMMEUBLE RÉCENT
45-26-99-04.

TROCADÉRO, pptaire vd dans imm. p. de taille, stand., ét. élevé, petite terrasse, 3 récept., gde galerie, 4 chbres, 2 sanit. + cab. toil., box poss. 45-04-23-15.

PASSY. Pptaire vd dans imm. p. de taille, asc., beau liv. dble, 2 chbres, 2 bains, refait neuf + services, loué. 45-04-24-30.

SUPERBE 2 PIÈCES
TOUT EQUIPÉ
refait neuf. Bel imm. PRIX : 1 220 000 F Tél. : 45-66-43-43

17e arrdt

17e arrdt, part. vd. rue Ampère dans IMMEUBLE stand. PETIT APPART. genre garçonnière, avec entrée indép. Pour visite et rens. Ecrire sous le nº 8596 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

FACE JARDIN PUBLIC
Mº Brochant, grand studio rénové 34 m² en r.-de-ch. s/cour. Bon imm., interphone, 450 000 F. Tél. : 40-26-42-47 ou 40-26-42-74

appartements ventes

17e, RUE GAUTHEY
Mº BROCHANT. Imm. ravalé, 3 p. s/rue, cuis., tt cft. Px : 665 000 F Crédit poss. 48-04-85-85.

IDEAL INVESTISSEUR
AVENUE DE CLICHY
2 P. TT CFT 425.000 F
APPT CLAIR 3e étage. Bon imm. 48-04-35-35.

Mº GUY MOQUET
EXCEPT. 3 P. cuis., s. de bains, w.-c., double expo. 749 000 F, créd. Tél. : 48-04-08-60

18e arrdt

Montmartre très agréable 2 P. cft s/rue piétonne, 12, r. Chevalier-de-la-Barre. 990 000 F. Samedi : 10-18 h.

L'AFFAIRE
2 P., 45 m² + park., asc., interphone, imm. récent. A saisir. 590.000 F. 40-26-42-47 ou 40-26-42-74.

18e, RUE DAMREMONT
Mº JULES-JOFFRIN
2 p., cuis., tt cft, BELLE DISTRIBUTION. 680 000 F, crédit poss. 48-04-85-85.

R. D'ORSEL
2 p., cuis., rangements, cft poss. 369 000 F, crédit poss. 48-04-84-48.

CIMETIÈRE MONTMARTRE. Beau 4 p., stand., pierre de t., interphone, tt cft, très clair, vue s/Sacré-Cœur + chbre serv. 1 880 000 F. 42-71-93-00.

Mº JULES-JOFFRIN
3 p., s-de-bns, wc, petits travaux à prévoir, vue s/jard., calme, clair. 690 000 F. 42-71-93-00.

JULES-JOFFRIN
BEAU 2 P. 655.000 F
PARFAIT ETAT. 1er ét. Bon imm. 48-04-35-35.

RUE PHILIPPE-DE-GIRARD EXCEPT. 2-3 P., cuis., salle d'eau, w.-c., Prix : 589 000 F, créd. total poss. Tél. : 48-04-08-60

MÉTRO LAMARCK-CAULAINCOURT. Résidence les Vignes de Montmartre, récent, stand., 3 P., entr., cuis. équip., s. de bns, w.-c. séparé, 4e ét., asc., s/rue et jard., 2 balc., cave. 1 469 000 F, crédit. Tél. : 48-04-08-60

Bon 18e, imm. pierre de t., dernier ét. asc., 2/3 p., 75 m² de caractère, 1 790 000 F Sté de Vinci. 42-61-61-55.

19e arrdt

MONTMARTRE
Imm. brique ravalé, asc., beau 2 p. cuis., w.-c., 739 000 F.
SQUARE CARPAUX
stand., gd studio 850 000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

MAISON 200 m²
Refait, terrasse 40 m², gar. 3.900.000 F. PASTORI. 42-93-60-50 ou 39-18-08-91/99

Mº CRIMÉE quart. en rénovation, gd 2 p., tt cft, s-de-bns, wc, indépend., nombreux rangements, vue s/jard., très clair, gardien, park. en s/sol. 810 000 F. 42-71-87-24.

BUTTES-CHAUMONT, près, imm. récent, stand., GRAND STUDIO, vue s/jardin, asc., cft, calme. A SAISIR. 620 000 F. Tél. : 43-27-81-10

BUTTES-CHAUMONT
STUDIO + cuis., wc, bains, 1er ét. s/rue, chauff. centr. Imm. gard. 375.000 F. CREDIT. - 43-70-04-64.

20e arrdt

Mº JOURDAIN
3 pces, 50 m², cuis., cft, travx. 660 000 F Crédit poss. 48-04-84-48.

Mº ALEXANDRE-DUMAS
Beau 2 P, tt cft, excellent état, séjour, chbre, s-de-bns, CALME. 500 000 F 42-71-93-00.

MÉTRO SAINT-FARGEAU, EXCEPT. 2 P., entr., cuis., s. de bains, w.-c., Px 519 000 F, crédit total. Tél. : 48-04-08-60

PL. GAMBETTA. Réc., 6e ét., asc., 2/3 pces + terrasse, cuis. équip., stand., calme, soleil, urgt. 1 195 000 F, box poss. 43-70-57-56.

GAMBETTA PELLEPORT.
5 pces, dans imm. récent, 112 m² + balc., séj. 38 m² + 3 chbres, cuis. équip., 2 bns, park. + box. 2 250 000 F. 43-70-57-56.

Mº MÉNILMONTANT. BEAU 2 PCES, tt cft, excellent état, séj., chbre, s. de bns, cuisine. CALME. 580 000 F. Tél. : 42-71-93-00.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Grand 2 p. 57 m², grande cuis., 4e ét. s/cour, calme, clair, bon imm., 1 050 000 F. 40-26-42-47 ou 40-26-42-74.

LEVALLOIS, Mº LOUISE-MICHEL, EXCEPT. 2 p., cuis., équipée, s-d'eau, wc. SOLEIL. 449 000 F, crédit total. 48-04-08-60.

MONTROUGE, GRAND 2P cuis. bns, w.-c. séparé, balcon, cave, plein sud, bon état, imm. ravalé, à saisir. 519 000 F. 43-27-81-10.

93 Seine-Saint-Denis

Mº MAIRIE MONTREUIL
EXCEPT., récent, asc. 3 p., entrée, cuis., s-de-bns, wc. PX : 569 000 F, crédit total. 48-04-08-60.

94 Val-de-Marne

VILLEJUIF
3 p, 66 m², tt cft, balc., park., 550 000 F. 4 p, tt cft, 87 m², balc., park., 750 000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

MAISON-ALFORT, Mº Ecole-Vétérinaire, EXCEPT. VUE S/MARNE, 5e ét., asc., 3 p., cuis., bains, wc, 659 000 F, créd. 48-04-08-60.

ST-MAURICE
Particulier vends Appts grand STANDING sur Marne situé sur île, face moulin classé 57 m², balcon + parking. Prix : 18 000 F le m². Tél. : bureau 43-78-45-75. Domicile ap. 20 h 48-89-69-62.

FONTENAY, 100 M RER ET BOIS, 4 p. + gd balc. PLEIN SUD, 4e asc., dernier étag. refait neuf, box. 2 000 000 F. 43-70-57-56.

VINCENNES PRÈS BOIS
FR.-ROOSEVELT. BEAU 2 P. cuis., tt cft, clair, faibles charges. Px : 498 000 F CRÉDIT. 43-70-04-64.

VINCENNES, Mº BERAULT LOFT. TRIPLEX. 3 niveaux + s/sol, réf. neuf, cuis. équipée, s-de-bns + s.-d'eau, très clair, 3 800 000 F. 45 66 01 00.

Province

FACE AU MONT BLANC
à Cordon, duplex F4 de 80 m² Prix : 795 000 F Tél. : (16) 50-03-03-78.

SÈTE
Plein sud — Face à la mer
VUE IMPRENABLE
Résidence trois étages avec pontons pour bâteaux
Studio-cabine 4 personnes
Terrasse avec loggia close
Tout confort - Parking privé
Tous commerces sur place
280 000 F.
(1) 46-45-21-60 (p. 412)
(1) 46-44-30-61 (soir).

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes superficies
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

AGENCES FRANÇOIS FAURE
45-49-22-70
5, rue Littré Paris 6e et 11, rue Rousselet Paris 7e
recherchent appartements ttes surfaces, préférence RIVE GAUCHE avec ou sans travaux pour clientèle avertie. PAIEMENT COMPTANT.

IMMO MARCADET
Rech. tte surface même à RENOVER. PARIS ou PORTE. Tél. : 42-52-01-82.

Recherche 1 à 3 p., PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans trav., PAIE CPT chez notaire (1) 48-73-48-07, même soir.

M.G.N. (34e ANNÉE)
38, bd Batignolles
75017 PARIS. 43-87-71-55
dans le cadre du réseau ORPI recherche pour sa clientèle locale et étrangère, APPTS, HOTELS PARTICULIERS, PARIS PROCHE BANLIEUE.

PAIEMENT COMPTANT
Je rech. UN APPARTEMENT PARIS ou proche BANLIEUE. M. DESBOIS : tél. 42-71-93-00.

J'ACHÈTE COMPTANT
MEILLEUR PRIX STUDIO ou 2 P. PARIS RIVE DROITE. Me contacter rapid. SVP : 42-71-12-00

EMBASSY SERVICE
rech. pour clients étrangers appts à Paris-Neuilly, de 200 à 350 m². 45 000 F à 80 000 F le m². 45-62-16-40 ou fax : 42-89-21-54.

URGT achète COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON même av. travaux M. VALLERAND Tél. : 43-70-18-00

maisons individuelles

BRY-S/MARNE, bordure Marne, pav. ancien, s/400 m² terrain, 5 pces, cuis., bains, 1 250 000 F.
LE PERREUX, bordure Marne, agréable pav., séj., 3 chbres, cuis., bns, jard., 350 m², gar. 1 400 000 F.
AG. RÉGNIER, 254, av. P.-Brossolette, Le Perreux, 43-24-17-83.

terrains

ENTREMONT (74)
Terrain, 2 090 m² 200 000 F HT (16) 50-67-08-34.

locations non meublées offres

PARIS-19e
Résidence MANIN CHANTE-COQ
Rue Manin (Angle rue Goubert)
à 500 m des Buttes-Chaumont et de la Porte-de-Pantin
Petit immeuble de 7 étages (68 logements)
Mise en location prévisionnelle : décembre 1989.

Studio 25 m² à 27 m² : 2 630 F à 2 860 F
Studio 33 m² + terrasse 15 m² : 3 610 F
2 P. 50 m² à 56 m² : 4 200 F à 4 700 F
3 P. 63 m² à 68 m² : 4 980 F à 5 500 F
3 P. Duplex 90 m² + balcon 10 m² + terrasse 30 m² : 7 760 F
4 P. Duplex 98 m² + balcon 15 m² + terrasse 55 m² : 8 910 F
5 P. Duplex 96 m² + balcon 14 m² + terrasse 29 m² : 8 220 F
6 P. Duplex 128 m² + balcon 11 m² + terrasse 23 m² : 10 210 F

Parking et cave compris - Charges en sus (immeuble tout électrique)

Appartement témoin ouvert lundi-mercredi-samedi, de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h
Renseignements SEFIMEG - 45-65-37-02 heures bureaux

Paris

Location pour profession libérale (de préférence médecin), PARIS 13e, 121, avenue d'Italie, 44 m², 2 pièces, w.-c., rangement, parking (en option), métro devant immeuble. Tél. : 43-36-22-11

PORTE D'ITALIE, 13e arrdt, 64 m², 2 P., étage élevé, ensoleillé, immeuble résidentiel, poss. park., 3 495 F + charges. Le Plan sur votre ECRAN 3615 code KIOSK Tél. : 47-66-02-75

RUE DES BALKANS, 20e arrdt, balcons, parkings. 1 P. 43 m², 3 100 F + chauff. 4 P. 82 m², 5 875 F + chauff. 3615 code KIOSK Tél. : 47-42-17-61

Av. LEDRU-ROLLIN, 11e arrdt. 3 P., 80 m², ensoleillé, refait neuf, cuisine équipée, 7 500 F + charges. 3615 code KIOSK Tél. : 42-67-34-99

HALLES
Beau 3-4 P., charme, poutres. Bel imm. rénové. 7.200 F charges comp. 40-26-42-47 ou 40-26-42-74

LE MARAIS, prox. pl. des Vosges, 51 m², 2 P., refait neuf. 5.100 F. Disp. rapid.
3615 code KIOSK
Tél. : 47-66-02-75

BERCY
Grand studio neuf 35 m² 4e étage, cave, parking 4 200 F + Ch. Tél. : 42-66-34-56, P. 2805

Région parisienne

VERSAILLES, près gare 89 m², 3 P., double séjour. Poss. park. 4.895 F + ch. Le plan sur votre écran.
36-15 code KIOSK
Tél. : 47-66-02-75

locations non meublées demandes

Paris

GROUPE GRISS
48-74-43-79, cherche pour clientèle sélectionnée du Studio au 5 P. vides ou meublés à la location.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
(1) 45-62-78-99

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 42-80-20-42.

Pr cadres et employés mutés IMPTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE INFORMATIQUE rech. du STUDIO au 5 p. PARIS et environs. Assurance loyer. 45-04-48-21.

locations meublées offres

Etranger

MARRAKECH
A louer en plein centre-ville MAGNIFIQUE APPARTEMENT en attique dans un immeuble neuf, vue magnifique Entièrement climatisé ou chauffé
3 chbres à coucher (double lit), 2 salles de bains, grand living, cuisine équipée ultra-moderne, balcons, téléphone, ascenseur
Service à disposition si désiré.
Libre de suite.
Tél. : 19-41-22-29-35-38.

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6, place VENDOME
40-20-96-00
recherche pour clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL

immeubles

FONCIÈRE BORESSAY
ACHÈTE COMPTANT
Imm. PARIS INTRA-MUROS
Intermédiaire bienvenu
3, rue Vieux-Colombier (6e)
45-24-93-33. FAX 47-45-75-08

Nous avons plusieurs APPARTEMENTS A VENDRE dans le cadre de
LA LOI MALRAUX
LILLE
BORDEAUX-ROUEN
MONTPELLIER
Renseign. : C.P.I.I. SA 25, rue d'ARGENTEUIL 75001 PARIS Tél. (16.1) 42-60-65-65

J. H. THOMASSIAN
ACHÈTE
TERRAINS
IMMEUBLES
PARIS
RÉGION PARISIENNE
COTE D'AZUR
43-36-82-82
TELEX 270937-F

GROUPE F.C.2.I.
ACHÈTE CPT IMMEUBLES libres ou occupés, habit., commerc. av. faible rapp. ET TERRAINS, PARIS ET PROCHE BANLIEUE, intermédiaires sollicités, décision dans les 48 heures. Tél. : 48-28-00-75. FAX 48-28-61-69.

hôtels particuliers

VINCENNES Centre. Maison de charme 180 m² habit., triple récept. 48 m² + 3 chbres, cuis. équipée, jard. paysagé clos. Gar. 2 v. Parf. état intér. et extér. 2.625.000 F. 43-70-57-56.

pavillons

GAMBAIS 78
Vds PAVILLON. 4 chbres, 1 séjour double 45 m², cheminée, cuisine aménagée, sous-sol complet, 2 salles de bains, dressing. 710 m² de terrain clos paysagé et herborisé. Prix : 1 400 000 F Tél. : 34-87-12-52.

A SAISIR
1 H PARIS DIRECT. AUT. SUD
MONTARGIS (45)
Ville desservie par train direct Paris. Ecole, ts commerces s/pl. Pav. nf plain-pied, gd séj., chem., cuis. équipée, 3 gdes chbres, bns, w.-c., tt cft. Le tout s/son terrain clos 2 300 m², pelouse et jard., gar., atelier. Px tot. : 429 000 F. Crédit 100 % remboursab. comme un loyer. (16) 38-85-22-92, 24 h/24.

villas

URGENT - NICE
Cause départ
A vendre affaire exceptionnelle. Magnifique villa pleine de charme, env. 190 m². Gd séjour + 4 chbres + studio indépend. + park. + 400 m² jardin de rêve. Prix : 2 000 000 F. Tél. : 46-22-03-80 ou 43-59-68-04, p. 22.

maisons de campagne

Castelmoron (47), 20 km de Villeneuve/Lot, vd maison de campagne entièrement restaurée, cuis. équipée, 2 pces, séj. avec chem., grenier, s. de bns, 130 m², grange 330 m², le tout sur 6 000 m² de terrain. 42-46-91-96, p. 651, Paris.

propriétés

NORMANDIE
120 km Paris, ppté 18e s., 200 m² hab. + dépend. sur terrain 3 000 m², beaux arbres, tt cft, 3 s. de bns, 3 w.-c., séj., chem., 5 chbres. 950 000 F. 46-05-56-61, ou w.-e. (16) 32-29-89-71.

IMMO 106
33, R. DE LA MADELEINE ÉPERNON (28230) (16-37) 83-73-73 rech. pour sa clientèle PARIS ET BANLIEUE PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS FORETS, ETC. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

ST-P.-EN-FAUCIGNY
20' de Genève, 35' d'Annecy et de La Clusaz, propriété de 400 m² hab. sur 20 000 m² de terrain. Vue imprenable sur la vallée de l'Arve. Calme absolu, promenades pédestres et jogging. La maison est entièrement rénovée et en excellent état, avec dépendances. 4 000 000 F. (16) 50-97-08-34.

MONTFORT-L'AMAURY (78)
Pté résid., terrain arb. 2 000 m², maison tradit. réc. 150 m². R.-de-ch., ét., grenier aménag., gd ss-sol, 2 s. d'eau. 2 100 000 F. à déb. 40-27-01-70. Tél. : 43-57-16-44, soir.

ILE D'OLÉRON
A vendre grande maison type F 5 + studio attenant. Tt confort. Chauff. central. Petite cour. Libre de suite. Prix 390.000 F Tél. : (16) 46-76-73-95 après 20 heures.

chalets

Petit Bornand, 950 m alt., chalet savoyard rénové de 354 m² hab., sur 615 m² terrain dans petit hameau. 945 000 F. (16) 50-03-03-78.

Petit Bornand : grenier sur fondation à aménager sur 355 m² de terrain. 80 m² au sol (poss. 2 nivx). 157 500 F. (16) 50-03-03-78.

FAUCIGNY
(prox. Bonneville)
dans petit village, chalet, madriers sur sous-sol, 1 400 m² de terrain. 1 496 000 F. (16) 50-97-08-34.

viagers

A SAISIR
1 H PARIS DIRECT. AUT. SUD
MONTARGIS (45)
Belle villa neuve en
VIAGER LIBRE
de suite, petit apport de 50 000 F + 4 400 F/mois. Beau séj. rustique, chem., salon, cuis. équipée, 3 chbres, bains, w.-c., gar. Le tout sur terrain clos 2 200 m² paysagé. (16) 38-85-22-92, 24 h/24.

Exceptionnel VIAGER occupé 1 tête 68 ans, maison plein centre de Ferrières, en excel. état, proche terrain de golf, à 1 h de Paris, direct par A 6. Comptant 190 000 F 1 575 F mensuels. A saisir. Tél. : (16) 38-96-65-96.

Immobilier d'entreprise

Dossier spécial avec le Monde du jeudi 2 novembre daté 3

[هكذا من الأصل]

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces 100 m², 4e étage	8, rue d'Uzès CIGIMO - 48-24-50-00	8.390 + 1.050
2 pièces 61 m², 6e étage	5, rue Volney GCI - 40-16-28-71	5.903 + 1.061

3e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces 89 m², 2e étage	9, rue des Arquebusiers SAGGEL - 47-42-44-44	9.600 + 622
Studio, park. 27 m², 3e étage	7-7 bis, rue Saint-Gilles COFIMEG - 43-21-63-21	4.670 CC
2 pièces, park. 59 m², r.-de-ch.	7-7 bis, rue Saint-Gilles COFIMEG - 43-21-63-21	7.677 CC
4/5 pièces 101 m², 4e étage	7-7 bis, rue Saint-Gilles COFIMEG - 43-21-63-21	15.548 CC

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 pièces, parking 124 m², 2e étage	2, rue Crillon LOCARE - 45-79-20-22	9.376 + 1.438

10e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
1/2 pièces, park. 37 m², 7e étage	41/43, quai de Valmy SAGGEL - 40-34-38-50	3.800 + 460
5 pièces, parking 107 m², 7e étage	1, place R.-Desnos SAGGEL - 40-34-38-50	7.828 + 1.056

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 74 m², 1er étage	12, imp. Carrière-Mainguet SGI/CNP - 43-71-48-17	4.448 + 893
Studio, meublé 28 m², r.-de-ch.	74, rue Amelot HOME PLAZZA - 40-21-20-00	3.150 CC/SEM.
Studio, meublé 36 m², r.-de-ch.	74, rue Amelot HOME PLAZZA - 40-21-20-00	3.675 CC/SEM.
2 pièces, meublé 45 m², 5e étage	74, rue Amelot HOME PLAZZA - 40-21-20-00	6.300 CC/SEM.
2 pièces, parking 53 m², 3e étage	6/8, rue des Bluets AGF - 43-38-74-46	4.335 + 430

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, park. 40 m², 1er étage	7/15, rue Sidi-Brahim LOC INTER - 47-45-19-97	3.670 + 485
4 pièces, parking 74 m², 3e étage	7/15, rue Sidi-Brahim LOC INTER - 47-45-19-97	5.850 + 784
2 pièces 55 m², 6e étage	107, av. Michel-Bizot CIGIMO - 48-24-50-00	4.000 + 588
3 pièces, parking 72 m², 2e étage	32, rue de Picpus SOLVEG - 40-67-06-99	5.800 + 910

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 87 m², 5e étage	199, av. du Maine LOC INTER - 47-45-19-97	9.576 + 700

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 114 m², 1er étage	69, rue Fondary SOLVEG - 40-67-06-99	11.600 + 1.000

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 73 m², 3e étage	14, bd Exelmans LOCARE - 45-79-20-22	6.200 + 854
5 pièces, parking 128 m², 4e étage	4, rue Félicien-David SOLVEG - 40-67-06-99	18.000 + 1.500
Studio, park. 38 m², 4e étage	46 bis, rue Saint-Didier SEFIMEG - 47-04-62-25	4.390 CC
2 pièces 58 m², 2e étage	126, bd Suchet SEFIMEG - 45-45-00-95	5.543 + 1.116

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 83 m², 3e étage	9, rue des Dardanelles GCI - 40-16-28-71	8.285 + 1.382

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 pièces, park. 85 m², 1er étage	29, villa Curial SAGGEL - 40-34-38-50	4.200 + 1.330

77 - SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 83 m², 5e étage	Noisiel 72, cours des Roches SGI/CNP - 60-06-75-30	4.034 + 914
6 pièces, parking 118 m², 5e étage	Noisiel 18, av. P.-Mendès-France SGI/CNP - 60-06-75-30	4.723 + 1.272

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio 32 m², r.-de-jardin	Bailly 32, square des Marronniers SOLVEG - 40-67-06-99	1.440 + 330
7 pièces, parking 129 m², r.-de-ch.	Bailly 34, square des Marronniers SOLVEG - 40-67-06-99	6.000 + 1.650
4/5 pièces, parking 106 m², 5e étage	Chatou 6, rue de la Liberté SAGGEL - 47-78-15-85	5.200 + 1.514
4 pièces, parking 89 m², 2e étage	Guyancourt 3, av. de la Liberté SGI/CNP - 30-44-01-24	2.883 + 1.069
2 pièces, parking 53 m², 3e étage	St-Germain-en-Laye 40 bis, rue des Ursulines AGF - 39-73-09-34	4.093 + 450
4 pièces, box sous imm., 87 m²	Versailles 13, av. Général-Pershing COFIMEG - 39-54-21-98	4.817 + 1.113
Studio, parking 47 m², r.-de-ch.	Versailles 22, promen. Mona-Lisa AGF - 39-50-91-04	2.500 + 570
4 pièces, parking 102 m², 1er étage	Versailles 20/22, promen. Mona-Lisa AGF - 39-50-91-04	5.810 + 1.350
4 pièces, parking 105 m², 4e étage balcon	Viroflay 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	8.500 + 1.050

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 76 m², 1er étage	Gif-sur-Yvette Rés. Les Grandes-Coudraies GCI - 40-16-28-69	3.427 + 750
Maison, 4 pièces 115 m², jardin 216 m²	Longjumeau 3, rue des Noisetiers SGI/CNP - 60-11-77-40	5.284 + 368
Pavillon, 4 pièces 104 m², garage	Verrières-le-Buisson 4, allée des Tamaris SAGGEL - 46-08-80-36	6.200 + 165

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 50 m², 2e étage	Asnières 4, rue Pierre-Durand SAGGEL - 42-66-61-05	3.509 + 589
3 pièces, parking 68 m², 1er étage	Asnières 4, rue Pierre-Durand SAGGEL - 42-66-61-05	4.142 + 761
Studio, parking 40 m², 12e étage	Courbevoie 2, av. du Parc, pl. Charras AGF - 43-34-96-98	3.220 + 230
2 pièces, parking 46 m², 11e étage	Courbevoie 3, av. du Parc, pl. Charras AGF - 43-34-96-98	3.060 + 290
Studio, parking 42 m², r.-de-jardin	Courbevoie 29, rue de Bezons SAGGEL - 47-78-15-85	2.635 + 565
2 pièces 60 m², 14e étage	Courbevoie 12, place des Dominos SAGGEL - 47-78-15-95	3.200 + 1.075
5 pièces 106 m², 3e étage	Garches 11 bis, rue des Suisses CIGIMO - 48-24-50-00	8.165 + 800
3 pièces, parking 73 m², r.-de-ch.	Neuilly-sur-Seine 34/36, bd Victor-Hugo SAGGEL - 42-66-61-05	7.300 + 1.168

92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, park. 87 m², 1er étage	Neuilly-sur-Seine 34/36, bd Victor-Hugo SAGGEL - 42-66-61-05	8.700 + 1.562
6 pièces, parking 150 m², 3e étage	Neuilly-sur-Seine 34/36, bd Victor-Hugo SAGGEL - 42-66-61-05	12.200 + 2.550
5 pièces 131 m², 2e étage	Neuilly-sur-Seine 9/11, av. Sainte-Foy AGF - 47-45-06-53	12.600 1.400
3 pièces, parking 70 m², 6e étage	Puteaux 39/41, rue Voltaire SAGGEL - 47-78-15-85	3.400 + 1.358
3 pièces, parking 78 m², 13e étage	Puteaux 12, sq. Léon-Blum AGF - 47-74-95-74	5.050 + 1.100
3 pièces, parking 80 m², 9e étage	Puteaux 57/58, quai de Dion-Bouton SOLVEG - 40-67-06-99	5.100 + 800
3 pièces, park. 72 m², 1er étage	Saint-Cloud 2, square Ste-Clotilde AGF - 49-11-11-81	5.460 + 470
3 pièces, park. 73 m², 1er étage	Saint-Cloud 21, rue de la Libération SAGGEL - 46-08-80-36	5.100 + 439

93 - SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces 44 m², 4e étage	Montreuil 70, rue de Lagny GCI - 40-16-28-71	3.200 + 280

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces 57 m², 2e étage	Créteil 5, passage Saillenfait GFII - 42-07-94-18	2.680 + 760
2 pièces, park. 47 m², r.-de-ch.	Fontenay-s/Bois 120, av. du Mal-Joffre SAGGEL - 42-66-61-05	2.215 + 641
3 pièces, park. 71 m², 4e étage	Fontenay-s/Bois 120, av. du Mal-Joffre SAGGEL - 42-66-61-05	3.550 + 982
3 pièces, park. 64 m², 3e étage	Nogent-sur-Marne 31, rue du Port SAGGEL - 42-66-61-05	4.014 + 658
4 pièces, park. 84 m², 1er étage	Nogent-sur-Marne 31, rue du Port SAGGEL - 42-66-61-05	5.200 + 782
5 pièces, park. 101 m², 3e étage	Nogent-sur-Marne 31, rue du Port SAGGEL - 42-66-61-05	5.733 + 971
3 pièces, 2 park. 71 m², 2e étage	Nogent-sur-Marne 68, rue F.-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	6.500 + 870
4 pièces, 2 park. 87 m², 2e étage	Nogent-sur-Marne 68, rue F.-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	7.800 + 1.070
Maison, 4/5 pièces 145 m², jardin garage	Ormesson 52, av. des Tourelles CIGIMO - 48-24-50-00	5.650 + 100
Studio, park. 41 m², 6e étage	Saint-Mandé 2, av. Joffre LOC INTER - 47-45-19-97	3.849 + 499
2 pièces, park. 50 m², 2e étage	Saint-Mandé 31/33, av. Joffre LOC INTER - 47-45-19-97	4.546 + 579
4 pièces, park. 98 m², 6e étage	Saint-Mandé 7, rue Fays LOC INTER - 47-45-19-97	8.841 + 995
4 pièces, park. 84 m², 2e étage	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	7.592 + 940
3 pièces, park. 70 m², 2e étage	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	5.744 + 730

Les locations des institutionnels - Prochaine parution : jeudi 2 novembre daté 3.

Les réparations

Comme les charges, les réparations d'un logement sont réparties entre bailleur et locataire. Dans le secteur libre, le bail définit généralement la répartition entre les deux parties. Si le contrat de bail reste silencieux, le code civil s'applique. Pour le secteur réglementé, le décret du 26-08-1987 s'applique, celui de la loi du 6-07-1989 n'étant pas encore paru.

— Les réparations à la charge du propriétaire.

Secteur libre ou réglementé, les obligations du propriétaire sont sensiblement les mêmes : faire les réparations nécessaires à l'entretien normal du logement, soit les grosses réparations dues à la vétusté, les malfaçons, les vices de construction, la force majeure. Mais si les réparations dépassent l'entretien normal pour devenir une reconstruction (en cas d'incendie par exemple), le propriétaire n'est pas obligé de les faire.

Si les travaux durent plus de quarante jours, le locataire a le droit d'exiger une diminution du loyer, en fonction du trouble de jouissance qu'il subit.

— Les réparations à la charge du locataire.

Dans le secteur libre, les réparations locatives sont fixées par le bail ou le code civil : elles concernent les cheminées, les bas de murs (jusqu'à un mètre), les pavés, parquets, vitres et portes, etc.

Dans le cadre du secteur réglementé, les réparations à la charge du locataire sont définies très précisément par le décret du 26-08-1987. Bien entendu, si ces réparations entrent dans le cadre de la vétusté, la force majeure, le cas fortuit, la malfaçon ou le vice de construction, il appartient au propriétaire de les payer.

Elles concernent :

— les parties extérieures, dont le locataire a un usage exclusif (jardin, terrasse, auvents, cheneaux, gouttières, etc.) ;
— les ouvertures : portes et fenêtres (réparations des poignées, graissage des gonds...), vitres, stores, serrures, grilles, etc. ;
— les parties intérieures : les plafonds et murs (menus raccords, rebouchage de trous), les parquets et moquettes (pose de raccords, remplacement et remise en état), entretien des plinthes, baguettes et moulures, etc. ;
— la plomberie : remplacement de menues pièces de canalisations, vidange de la fosse sceptique ou du puisard ;
— l'électricité : remplacement des interrupteurs, des prises de courant, etc.

Hormis la liste des réparations locatives déterminées par le décret du 26-08-1987, peuvent également être à la charge du locataire des réparations mentionnées dans le contrat de location : entretien d'appareils électroménagers, d'antennes de télévision, de glaces...

Enfin, si le propriétaire omet de faire les réparations qui sont à sa charge, plutôt que de commencer vous-mêmes les travaux, écrivez-lui une lettre avec accusé de réception : vous éviterez ainsi des contestations de sa part sur l'urgence des travaux.

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

AGF — CIGIMO GROUPE GTF — cofimeg — GENERALI — Gfii — RÉSIDENCES HÔTELIÈRES HOME PLAZZA — LOC INTER — saggel vendôme « GROUPE UAP » — LOCARE — SGI-CNP GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS — SOLVEG LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES

AFFAIRES

La vague de déréglementation

Grande-Bretagne : la poste au public, le téléphone au privé

Partie au début des années 80 *des Etats-Unis, la vague de* déréglementation dans les PTT fait tache d'huile. Premier pays européen à avoir emboîté le pas, la Grande-Bretagne est allée le plus loin et le plus vite. Mais un à un les pays s'y mettent... même la sage Allemagne qui vient d'adopter une réforme somme toute plus radicale que ce que l'on avait cru d'abord. Aujourd'hui, seuls le Danemark, le Luxembourg et... la France n'ont pas modifié leur organisation. Deux mois après la publication du rapport Prévot, le gouvernement français n'a pas encore fait connaître ses décisions, se donnant le temps de la concertation. Et il est peu probable qu'un texte soit déposé lors de la session d'automne devant le Parlement.

LONDRES

de notre correspondant

Les Britanniques se flattent d'avoir un service postal public depuis que le Parlement en a décidé ainsi en 1657, et d'avoir inventé le timbre. Poste et téléphone ont été séparés en 1981, la *première restant dans le domaine* public, le second étant privatisé en 1984. La poste royale détient toujours le monopole de la distribution de toutes les lettres dont l'affranchissement est inférieur à une livre (10,3 F).

Des économistes ultra-libéraux réclament périodiquement le *démantèlement de cette institution* plusieurs fois centenaire et l'instauration de la concurrence. C'est déjà le cas pour les plis urgents, dont l'expédition coûte plus d'une livre, généralement plus près de dix que d'une, et que se disputent les services de messageries privées. Les motocyclistes casqués porteurs de lettres et de colis, laissant en permanence branchés à tue-tête le talkie-walkie qui les relie au standard de leur entreprise, font partie de la vie quotidienne londonienne. A certaines heures de la journée on ne voit et n'entend pratiquement qu'eux dans la City.

La privatisation du courrier général est une autre paire de manches. Mme Thatcher a refusé, comme prématuré, ce projet lors de la rédaction du programme de son parti pour les élections de juin 1987. Ses conseillers sont d'ailleurs partagés, leur zèle idéologique en *faveur du moins d'Etat étant* contrebalancé par la crainte de voir les compagnies privées concurrentes abandonner la desserte des zones rurales. Le *Financial Times* se posait d'autre part très sérieusement, il y a quelque mois, la question de savoir si l'effigie de la souveraine pourrait dans ce cas figurer sur des timbres émis par des sociétés privées. Dans l'expression « poste royale » l'adjectif n'a pas perdu toute sa signification. La souveraine elle-même, dont les initiales sont inscrites sur les camions postaux, comme celles de son aïeule Victoria restent gravées sur les célèbres boîtes aux lettres rouge vif, est, dit-on, hostile à la privatisation.

Les postiers sont des fonctionnaires qui remplissent d'autres tâches de service public que la simple distribution du courrier. Ce sont eux, par exemple, qui délivrent certains documents officiels tels que les passeports, les vignettes automobiles, et les attestations de paiement de la redevance audiovisuelle. Mais les 21 000 bureaux de poste britanniques ont souvent de quoi dérouter un Français : dans les zones rurales et les petites villes, mais aussi parfois à Londres, il ne s'agit que d'un guichet installé au fond d'une épicerie ou de tout autre magasin.

Les avatars de British Telecom

Les syndicats, très puissants et hostiles à la privatisation, font valoir que la poste royale, qui ne bénéficie d'aucune subvention, dégage un bénéfice depuis douze années consécutives, ce qui n'est le cas d'aucune de ses homologues des pays industrialisés. Celui-ci a été de 212 millions de livres, en 1988, sur un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de livres. L'affranchissement du courrier de première classe, à 19 *pence* (*environ* 2 *F*), est plutôt moins cher que dans les autres pays européens.

La privatisation du téléphone, en 1984, n'est pas, de toute façon, un précédent enthousiasmant. L'opération a été un succès politique pour Mme Thatcher, qui peut se targuer des 1,3 million d'actionnaires actuels de British Telecom. Mais le bénéfice pour l'usager est moins évident. La société qui est passée en bloc, avec ses 230 000 salariés, du secteur public au privé a conservé beaucoup des reflexes bureaucratiques et des lenteurs de jadis. Il faut prendre rendez-vous plusieurs semaines à l'avance avec l'employé chargé d'une quelconque modification, et celui-ci a tôt fait de déclarer que le problème relève d'un autre service...

La mauvaise humeur des usagers avait été à son comble au cours de l'été 1988 au point de provoquer un débat national. On s'était alors aperçu qu'une cabine téléphonique sur quatre était hors d'usage, et que la pose d'une ligne demandait parfois six mois. Les responsables de British Telecom s'avouaient d'autre part incapables, face à la montée des réclamations, de fournir des factures détaillées.

La situation s'est nettement améliorée depuis. Des centraux modernes informatisés sont livrés à un rythme acceléré et British Telecom promet que 60 % des factures porteront, en 1990, mention du *numéro appelé, du jour et de* l'heure de la communication, et de sa durée. Le plus important peut-être a été l'abandon de la brutale politique de dégraissage des effectifs menée depuis la privatisation. 5000 emplois par an avaient été supprimés depuis 1984. 1500 ont été crées en 1988.

British Telecom n'a plus le monopole du téléphone, et le ministère du commerce et de l'industrie s'efforce d'instaurer une situation de concurrence. La société rivale *Mercury commence ainsi* à s'implanter dans l'ensemble du pays à partir de sa base, située en Ecosse et dans le nord de l'Angleterre.

Très combatif, le principal syndicat de British Telecom continue de réclamer, comme le Parti travailliste, le retour de l'entreprise *dans le giron de l'Etat. Le climat* reste tendu dans cette entreprise où s'affrontent, parfois de façon caricaturale, des dirigeants partisans du capitalisme sauvage, et des salariés façonnés par des décennies de pouvoir syndical et de monopole public.

DOMINIQUE DHOMBRES

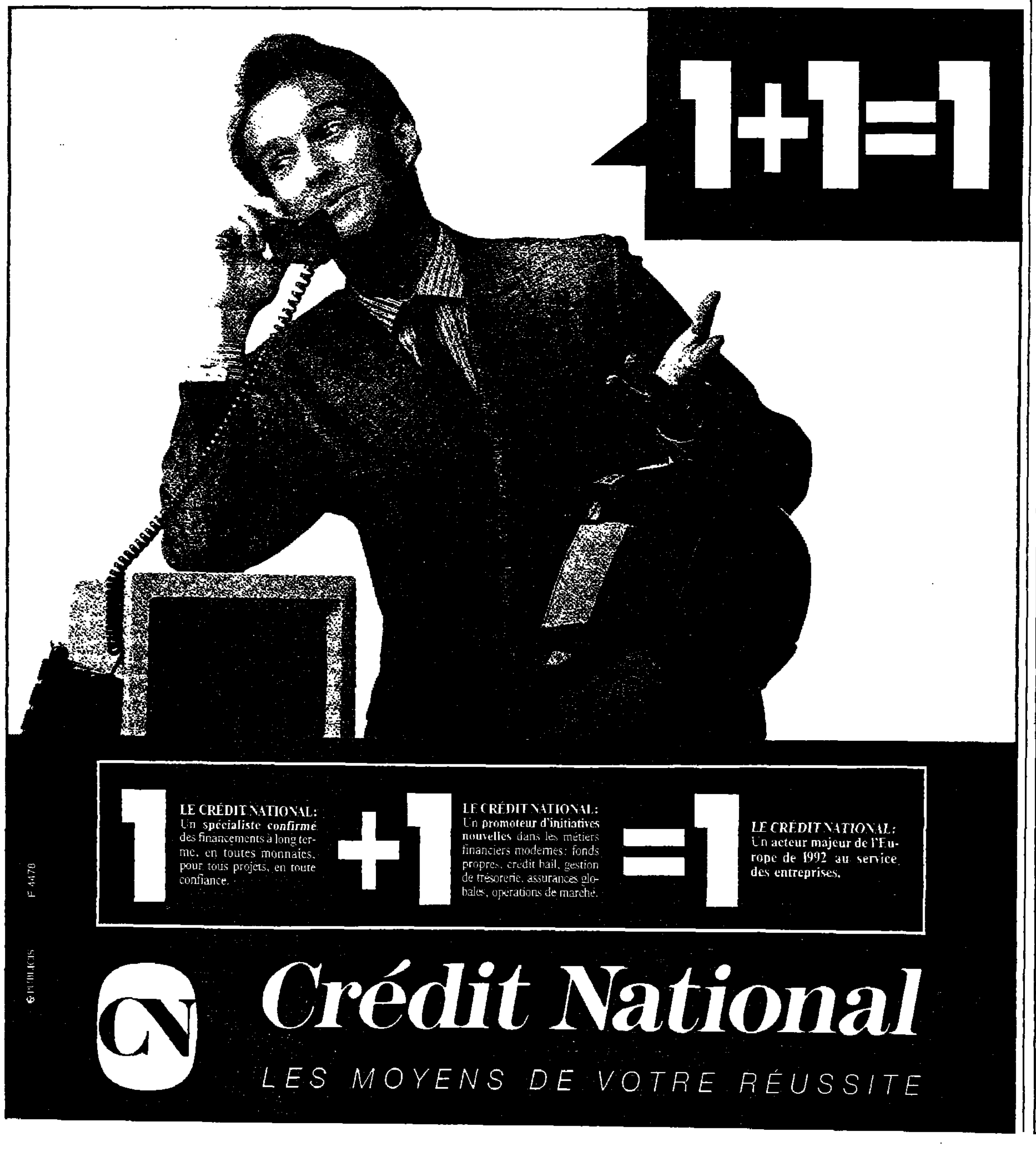

L'élève turbulent de la classe

La Grande-Bretagne est le pays européen qui a la position la plus originale en matière de télécommunications. Avant sa privatisation, British Telecom offrait un service de médiocre qualité qui alimenta les thèses des partisans de sa dénationalisation. En 1984, la Grande-Bretagne opta, dans les télécommunications, pour un duopole entre British Telecom, privatisé (*mais dans lequel les* intérêts publics demeuraient importants), et Mercury, département de Cabble and Wireless, ancien opérateur du *Commonwealth. Mercury* focalisa son action sur les gros clients de la City et les grandes villes. Il bâtit un réseau tout à fait neuf, équipé en fibres optiques et en commutateurs numériques (achetés à l'étranger).

Parallèlement, le gouvernement — tout en confiant le pouvoir réglementaire au DTI (Departement of Trade and Industry) — institua pour l'assister un organisme, l'Oftel, qui, d'une part, lui fait des propositions en matière de règlements et de tarifs et, d'autre part, joue un rôle de gendarme (*watchdog*) pour s'assurer que la concurrence est bien respectée.

Accusé de privilégier son image boursière ainsi que sa diversification et de négliger la modernisation du réseau britannique, British Telecom fut sévèrement critiqué il y a deux ans, ce qui amena la chute de son président. Depuis, la barre a été redressée, l'entreprise rééquilibrant à l'occasion ses tarifs : elle augmenta le prix des communications locales (de loin les plus onéreuses pour un exploitant), abaissant à l'inverse ses tarifs urbains et internationaux..., ce qui posa des problèmes à ses concurrents européens, fréquemment irrités des « détournements de trafics » auxquels se livrent de grosses entreprises qui font transiter par Londres leurs communications transatlantiques, par exemple. En règle générale, British Telecom (comme d'ailleurs Cabble and Wireless) se signale par une politique internationale très agressive, soucieux de rester parmi les grands opérateurs mondiaux de téléphone qui demeureront en lice dans les prochaines décennies.

F. V.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

dans les postes et télécommunications

Etats-Unis : les enfants de « Ma Bell »

WASHINGTON
correspondance

Des millions d'Américains continuent d'évoquer avec un certain regret le bon vieux temps où, pour leur service téléphonique, ils s'adressaient à ce qu'il appelaient familièrement *« Ma Bell »*, c'est-à-dire les vingt-deux compagnies du système Bell, propriété de l'American Telephone and Telegraph Company (ATT). Pour l'installation, la réparation des appareils ou pour vérifier leurs notes mensuelles, les usagers avaient un seul interlocuteur. Aujourd'hui, plus de cinq ans après la rupture du monopole d'ATT, ils ont affaire à des compagnies différentes. D'une manière générale, sollicités par diverses sociétés leur offrant des services variés, ils sont amenés à faire des choix difficiles.

Cet inconvénient est compensé par les nombreux avantages découlant de la fin du monopole, acceptée en 1982 par ATT à la suite d'un long procès anti-trust. L'ère de la compétition s'est ouverte pour les télécommunications le 1er janvier 1984 avec, pour conséquence, une restructuration complexe de l'ensemble du système des télécommunications : les vingt-deux compagnies Bell ont été regroupées dans sept nouvelles entités indépendantes (1), ATT garde ses activités de longue distance et est autorisé à s'engager dans de nouveaux secteurs, comme l'informatique.

La rupture du monopole n'a affecté ni le développement de l'usage du téléphone, ni celui de l'industrie des télécommunications : 93 % des foyers américains (contre 91 % en 1983) ont le téléphone et le secteur des télécommunications représente 185 milliards de dollars, soit une augmentation de 60 % par rapport à 1983. Et cela bien que les usagers non commerciaux – la très grande majorité (80 % du total) – ont dû subir une augmentation d'environ 35 % des tarifs des services locaux (installation, communications). En effet, pendant la période du monopole, les tarifs élevés des liaisons longue distance pratiqués par ATT subventionnaient en quelque sorte les tarifs plus bas des services locaux. Mais le prix des communications longue distance a diminué de 38 % (certaines compagnies ont pu ainsi réduire de plus de moitié leurs frais de téléphone) avec pour effet d'augmenter la demande générale des appels longue distance et internationaux.

Cette réduction est la conséquence directe de l'âpre lutte que livrent à ATT des sociétés concurrentes pour le marché des longues distances. ATT a reculé, certes, mais contrôle encore plus de 70 % de ce marché (au lieu de 90 % avant 1984) devançant les plus importantes compagnies comme MCI Communication (11 %) et US Sprint (7 %), elles-mêmes aux prises avec 500 nouvelles compagnies offrant à leurs clients potentiels d'innombrables services répondant à leurs besoins spécifiques.

Le résultat le plus positif de la compétition est d'avoir favorisé la modernisation de l'équipement et l'introduction de nouvelles technologies, ce qui a eu pour effet d'améliorer sensiblement la qualité des services. Ainsi, le réseau d'US Sprint repose entièrement sur des câbles à fibres optiques assurant une meilleure qualité que les câbles conventionnels. ATT a été ainsi obligé de convertir son réseau en fibres optiques beaucoup plus rapidement qu'il l'avait envisagé. Des tarifs préférentiels accordés à certaines heures ont été assurées aux entreprises clientes mais aussi aux particuliers soumis, d'autre part, à une intense campagne de publicité pour les amener à augmenter leurs appels longue distance et internationaux.

Les sept compagnies Bell, les « baby Bell » comme on les appelle familièrement, dont on craignait qu'elles ne survivent pas à la rupture avec ATT, ont au contraire prospéré. Elles ont investi des millions de dollars dans la modernisation de leurs équipements et même ont diversifié leurs investissements dans d'autres secteurs, avec plus ou moins de succès. Elles ont demandé à la FCC (Federal Communication Commission), l'organisme fédéral supervisant l'ensemble du système téléphonique (notamment en matière de tarifs), de pouvoir assurer les communications longue distance, des services d'informations sur ordinateur et de fabriquer de l'équipement. Elles ont hérité de l'ATT un monopole sur les communications locales. Les « baby Bell » voudraient maintenant se débarrasser des restrictions qui leur sont imposées. Mais, jusqu'à nouvel ordre, le juge Green, qui supervise l'application de sa décision anti-trust de 1982, ne veut pas lever ces restrictions tant, a-t-il dit, qu'elles jouiront de leur monopole local susceptible de fausser la concurrence.

Etant donnée sa position prédominante dans le domaine des longues distances, l'ATT continue d'être soumis au contrôle de la FCC. En revanche, ses concurrents sont libres de fixer leurs tarifs. ATT voudrait maintenant avoir plus de liberté pour maintenir sa position dans un marché très compétitif. Mais ATT, MCI et Sprint sont unis pour demander le maintien des restrictions empêchant les « baby Bell » de les concurrencer sur le marché des longues distances.

HENRI PIERRE

(1) Bell South, Nynex, Bell Atlantic, Ameritech, Pacific Telesys, US West, Southwestern Bell.

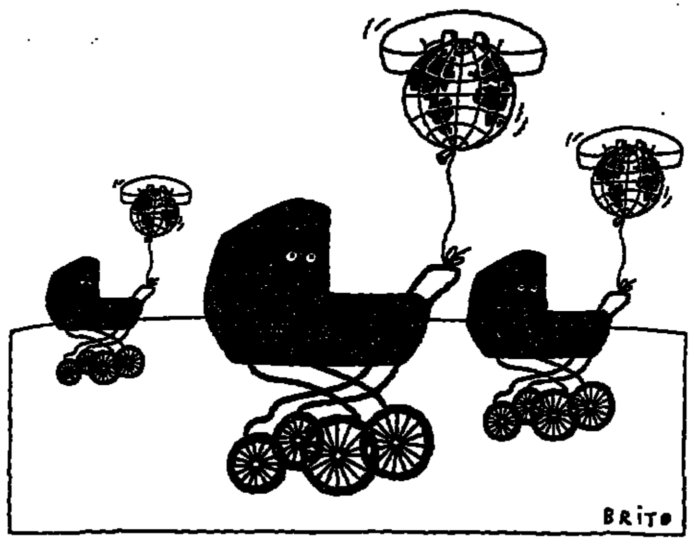

RFA : trois sociétés mais pas de privatisation

FRANCFORT
correspondance

La réforme des PTT allemandes qui est entrée en vigueur le 1er juillet dernier a permis la création de trois entités indépendantes : Deutsche Bundespost Postbank, Deutsche Bundespost Postdienst, Deutsche Postbank Telekom. En choisissant de nommer, à la mi-septembre, trois managers pour diriger ces nouvelles sociétés, les autorités allemandes montrent qu'elles sont déterminées à lutter contre la concurrence du secteur privé.

Le ministre de tutelle, M. Christian Schwarz-Schilling, n'a pas caché sa satisfaction, le jeudi 14 septembre, en dévoilant les noms des trois nouveaux présidents du directoire des PTT allemandes. Le secret avait été bien gardé pendant tout l'été, alimentant les spéculations sur tel ou tel candidat. Coupant court aux rumeurs portant notamment sur le montant des rémunérations que Bonn avait dû consentir pour attirer des prétendants valables, le ministre s'est ouvertement réjoui de la qualité de ses recrues, *« tous trois des gestionnaires aguerris dont la réputation n'est plus à faire »*.

La tâche qui attend M. Günter Schneider, ancien porte-parole de la banque KKB, à la tête des services bancaires postaux, M. Klaus Zumwinkel, jusqu'alors président de la firme de vente par correspondance *Quelle*, à celle des services postaux, et M. Helmut Ricke, directeur de la compagnie Loewe Opta, qui prend la tête des télécommunications, n'est pas facile. Scindées en trois entreprises indépendantes au niveau de la gestion, les nouvelles entités continuent toutefois d'appartenir au secteur public. Mais leur structure doit être complètement refondue. Or M. Schwarz-Schilling a été tout à fait clair : elles doivent être pleinement opérationnelles à partir du 1er janvier 1990. Ce qui leur laisse peu de temps pour mener les réformes destinées à les rendre plus performantes, notamment dans les télécommunications.

Certes l'abandon du monopole en vigueur jusqu'ici dans le radiotéléphone, les services à valeur ajoutée, les communications par satellite ou le marché des équipements terminaux ne s'est pas traduit, pour l'instant, par l'entrée en force de concurrents privés. Ceux-ci préfèrent sans doute dans un premier temps se réserver pour tel ou tel segment du marché plus porteur. Ainsi BMW propose-t-il à ses clients un système de transfert de données par satellite. Son concurrent, Daimler-Benz, va même plus loin : s'appuyant sur sa filiale spatiale Dornier, il a décidé de mettre sur pied un système de distribution reliant directement une entreprise avec ses clients. De son côté, le réseau privé Meganet – qui appartient à Deutsch-Atlantische-Telegraphen et au consortium d'assurances réunissant Colonia et Magdeburger – joue la carte de la qualité en doublant les liaisons techniques entre ses abonnés pour réduire les risques de pannes.

En RFA, comme ailleurs, les énormes besoins en informations des entreprises (notamment les banques) poussent au développement d'un système de communications mondial collant mieux au marché. Jusqu'à présent, les PTT allemandes avaient assuré les investissements nécessaires au transport de l'information, négligeant les services à valeur ajoutée comme la gestion de trésorerie ou l'échange de documents. Avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 37 milliards de deutschemarks (126 milliards de francs) et quelque 200 000 employés, les nouvelles Telekom conservent une confortable avance dans le secteur des télécommunications. Mais l'étroitesse du marché allemand ainsi que son extrême complexité rendent le développement de nouveaux services très onéreux, même pour la puissance publique.

Le développement du radio-téléphone

Le téléphone cellulaire est sans doute le meilleur exemple. Alors que la mise en place d'un réseau digital va permettre de réduire drastiquement le coût moyen d'un radiotéléphone (de 6 000 deutschemarks aujourd'hui à 1 000 deutschemarks), le système implanté actuellement en RFA (C-Netz) est saturé avec des interruptions fréquentes dans les grandes villes en raison d'une trop forte utilisation. L'ouverture des frontières avec l'installation en 1991 d'un nouveau réseau européen (D-Netz) devrait permettre de résoudre le problème de l'engorgement. D'ores et déjà une dizaine de consortiums inernationaux, parmi lesquels des géants allemands comme Daimler-Benz ou BMW, se sont formés pour obtenir le contrôle du réseau privé (D2-Netz) du téléphone mobile. Les Telekom allemandes, qui se réservent la moitié de ce marché (D1-Netz), doivent faire connaître leur décision le 12 décembre en ce qui concerne l'octroi de la licence nécessaire à l'exploitation du réseau privé.

Un seul consortium sera autorisé et les spéculations vont bon train pour savoir qui sera choisi dans la mesure où ce marché potentiel représente un chiffre d'affaires global de 4 milliards de deutschemarks d'ici à 1998 quand deux millions de téléphones cellulaires auront été intallés. Mais la rareté des fréquences en RFA, dont la plus grande partie est réservée aux troupes de l'OTAN stationnées sur le territoire ouest-allemand, et les coûts de revient beaucoup plus élevés qui en résultent, notamment par rapport aux concurrents japonais, scandinaves ou américains, risquent toutefois de réduire d'autant les possibiliés de gains.

Dans un secteur plus traditionnel, celui de l'expédition, la poste a adopté une double stratégie pour lutter contre la concurrence du secteur privé tout en relâchant son monopole sur la distribution du courrier. Les taux de croissance (de 20 % à 30 % par an) des expéditeurs privés, malgré une concurrence féroce dans certaines grandes villes où leur nombre peut atteindre plus d'un millier, expliquant sans doute que les PTT allemandes cherchent à récupérer une partie de ce pactole. A cette fin, elles ont créé, depuis le 1er septembre, un service express qui existait déjà depuis 1983 dans sept grandes villes.

Les coûts prohibitifs pratiqués par les PTT allemandes pour ce service – 35 deutschemarks (120 francs) pour la livraison d'un paquet par porteur dans un rayon de 12 kilomètres contre 13 deutchemarkes en moyenne ailleurs – ont provoqué l'hilarité des expéditeurs privés qui ne se sentent pas outre mesure menacés par cette nouvelle initiative.

En revanche, certaines entreprises ont très mal réagi à la décision de la poste d'autoriser ses concurrents à livrer du courrier à des fins professionnelles. C'est le cas, notamment, des OPS (Overnight Parcel Services) à Düsseldorf, qui s'étaient spécialisés dans le transport de paquets et de lettres après les heures de bureau. UPS (United Parcel Service) dont le siège allemand est à Neuss, a décidé, pour sa part, de saisir cette opportunité. La compagnie a annoncé, au début du mois, qu'elle allait étendre ses services à l'ensemble du territoire, y compris Berlin-Ouest, à des prix que la poste est incapable de battre. Et, maintenant que le monopole a commencé à se relâcher, il est à parier que la pression du secteur privé ne va pas s'arrêter là.

Ch. HOLZBAUER-MADISON

Pays-Bas : les PTT à l'aise dans leurs nouveaux habits

AMSTERDAM
de notre correspondant

Devenues société anonyme, *le 1er janvier 1989*, les PTT néerlandaises se portent bien. Le président de la nouvelle société dont l'Etat détient toujours 100 % des actions, M. William Dik, s'est montré optimiste en présentant ses premiers résultats semestriels.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 19,4 milliards de francs dont 67 % à l'actif des PTT-Telecom et 31 % à l'actif des PTT-Post. Les PTT, dans leur ensemble, ont dégagé un bénéfice avant impôt de 3,7 milliards de francs.

C'est la première fois, changement de statut oblige, que les PTT publient des résultats intermédiaires... qu'il est donc impossible de comparer. Mais M. Dik a pris les devants en extrapolant les chiffres de janvier à juin à l'ensemble de l'année. Au terme de leur premier exercice en tant que société gérée comme une entreprise privée et intervenant sur un marché partiellement libéralisé (*le Monde* du 3 janvier), les PTT enregistreraient un chiffre d'affaires annuel de 39 milliards de francs et dégageraient un bénéfice net de 4,35 milliards.

Par rapport à 1988, le chiffre d'affaires progresserait ainsi de quelque 5 % et le bénéfice net ferait un bond de 14 %.

La comptabilité des PTT ayant changé d'une année sur l'autre, ces prévisions montrent avant tout que la société a bien négocié le virage du changement de statut et de culture. De 1987 à 1988, le « chiffre d'affaires » de ce qui était alors une administration d'Etat avait progressé de 6,3 %, le « résultat d'exploitation » chutant en revanche de plus de 40 %.

Ces premiers résultats constituent une heureuse surprise pour M. Dik qui, au début de l'année, ne prévoyait qu'une croissance assez faible, sinon nulle, compte tenu *« du développement de la concurrence »*. Or, a-t-il constaté, *« les PTT ont mieux réussi que prévu à préserver leurs marchés »*.

C'est la seule explication qu'il ait donnée à la bonne santé de l'entreprise. Celle-ci a aussi bénéficié de l'embellie des ventes entraînée par la dérégulation d'une partie du marché des télécommunications. M. Dik n'a cité aucun chiffre précis, mais, dans les milieux spécialisés, on estime que les PTT-Telecom ont conservé 70 % du marché des centraux téléphoniques d'entreprises (150 lignes au moins) et ont perdu encore moins de terrain dans le secteur des petits équipements (téléphones, télécopieurs, sémaphones). M. Dik a par ailleurs réfuté les accusations de « dumping » portées à l'encontre de sa société.

Recours au marché financier

Selon lui, c'est dans le secteur des télécommunications que se situent les meilleures opportunités de croissance et notamment sur le marché des transmissions de données et de la télématique (qui en est aux Pays-Bas à ses balbutiements). Les PTT ne détiennent actuellement que 6 % de ce marché. Elles ambitionnent de passer à 20 % en se lançant notamment dans le rachat d'entreprises. Une nouveauté liée à la liberté de mouvement acquise par les PTT qui entendent visiblement en profiter.

Autre nouveauté : pour la première fois de leur histoire, les PTT vont avoir recours au marché financier. Elles lanceront dans les prochaines semaines plusieurs types de « papiers » pour un montant de 4,5 milliards de francs. Cette politique d'emprunts, appelée à prendre un caractère permanent, est destinée à financer les investissements. Cette année, les PTT envisagent d'investir 14 milliards de francs. Jusqu'au 1er août, elles ont déjà investi près de 5 milliards dont 89 % dans le secteur des télécommunications.

Dans le secteur des postes proprement dites, l'heure serait plutôt au désinvestissement. La fermeture de plusieurs centaines d'agences postales rurales (sur un total de 2 600 bureaux de poste) est sérieusement étudiée. Aucune décision n'a encore été prise mais l'analyse de M. Dik ne laisse planer aucun doute. Ces bureaux de poste travaillent encore à 70 % pour la Postbank, la banque postale qui a été dissociée des PTT en 1986. Mais, celle-ci développant un réseau de distributeurs, la rémunération que tirent les PTT-Post de la location de leurs services à la Postbank est appelée à diminuer, déséquilibrant les conditions de gestion de nombreuses antennes postales. *« Nous devons trouver le juste équilibre entre une fourniture optimale de services et une gestion économiquement responsable de l'entreprise »*, a affirmé M. Dik qui n'a apparemment rien oublié de son passage par la multinationale Unilever.

CHRISTIAN CHARTIER.

Vienne vous fait une Scène D'HIVER

A présent le journal de Vienne est diffusé chez vous. Gratuitement. Pour que rien ne vous échappe. Que ce soit musique et théâtre, comédie musicale et exposition, shopping et cafés. Retirez le journal de Vienne auprés d'Austrian Airlines et à l'Office National Autrichien du Tourisme: 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris ou téléphonez tout simplement au (1) 47427857. Vienne ne laissera cet hiver personne indifférent. Servus, Bienvenue en Autriche!

Vienne
Wien · Vienna · Viena · ウィーン

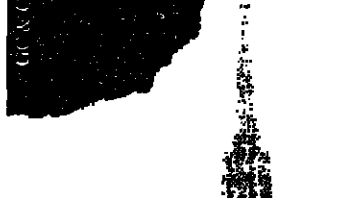

MARCHÉS FINANCIERS

Après quatre-vingt-huit ans d'absence

Les Rothschild reviennent en Allemagne

FRANCFORT
correspondance

Longtemps attendue, la décision des Rothschild de revenir dans la ville où naquit il y a plus de deux siècles leur illustre ancêtre Mayer Amschel, s'est enfin concrétisée. Lors d'une conférence de presse, lundi 23 octobre à Francfort, le baron Elie de Rothschild, président du conseil d'administration de la banque suisse Rothschild AG de Zurich, où toutes les branches de la famille sont représentées, s'est félicité de l'accueil *« extrêmement chaleureux »* rencontré auprès des autorités de la ville.

Faute d'héritier mâle, la dernière banque Rothschild, qui est devenue aujourd'hui le siège du seul musée entièrement consacré à la culture juive en RFA, avait fermé ses portes en 1901 après la mort du baron Wilhem Carl von Rothschild.

Ce retour au bercail de l'une des plus illustres familles de Francfort est loin d'être triomphal. L'ouverture dans un premier temps d'un simple bureau de représentation, dans lequel sont également présentes les branches britanniques (N.M. Rothschild & Sons Ltd) et françaises (Rothschild & Cie), atteste de la prudence avec laquelle le groupe a décidé d'aborder le marché allemand.

Mais l'importance grandissante de Francfort comme place financière internationale et la perspective du grand marché européen de 1993 rendaient d'autant plus incompréhensible une absence prolongée des Rothschild que le groupe a déjà des bureaux dans dix-neuf pays, notamment l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

En ce qui concerne la nouvelle antenne qui ouvre avec seulement trois employés, le soutien qu'elle trouvera auprès de ce réseau devrait lui permettre de compenser la modestie des moyens mis en place pour la prospection de nouveaux clients. Chacun des trois établissements apportera en effet son savoir-faire et sa clientèle par le biais de cette représentation, afin d'offrir la gamme la plus diversifiée possible de services. Zurich, dont c'est le point fort, sera chargé de la gestion de portefeuilles. Une activité qui lui a permis de dégager, l'an dernier, 20,9 millions de francs suisses de profits nets.

Jouer le réseau

Les relations avec l'Allemagne, déjà importantes en raison de la similitude linguistique, vont donc s'intensifier dans ce secteur.

En ce qui concerne les branches de Londres et Paris, c'est un tout autre type d'activité qui les intéresse : les fusions et acquisitions d'entreprises. N.M. Rothschild & Sons Ltd, qui est l'un des principaux actionnaires de la compagnie financière Smith New Court PLC, a acquis une considérable expérience dans ce secteur. Depuis le début, elle a manifesté son intérêt pour le marché allemand. De son côté, Rothschild & Cie, banque du baron David, qui a retrouvé en 1986 l'usage bancaire du patronyme Rothschild (après la nationalisation de la Banque Rothschild en France devenue l'Européenne de banques), s'est également spécialisée dans les fusions et acquisitions. Elle considère sa présence en RFA comme indispensable, particulièrement au vu des relations privilégiées entre Paris et Bonn à un moment aussi important pour la construction de l'Europe.

Interrogé, le baron David, qui était seul à défendre les couleurs de sa banque face à une délégation impressionnante du côté anglais, n'a pas exclu la possibilité d'une compétition entre les deux branches en ce qui concerne le marché des fusions et acquisitions. Mais ainsi qu'il l'a souligné lui-même, la question ne sera vraiment à l'ordre du jour qu'en cas de pertes au niveau de l'activité : *« Le partage des dividendes ne devrait poser aucun problème, s'il y a bénéfices. »*

C. HOLZBAUER-MADISON

Dans le BTP

Fougerolle va renforcer ses liens avec la SGE

Le groupe de bâtiment et de travaux publics Fougerolle va se rapprocher un peu plus de la SGE, pôle BTP du conglomérat Générale des eaux. L'opération pourrait être bouclée d'ici à la fin de l'année, indiquent, mardi 25 octobre, *les Echos*.

Fougerolle est déjà dans le giron de la Générale, puisque le groupe que préside M. Guy Dejouany possède 33 % du capital. Mais le principal actionnaire de Fougerolle, avec près de 40 %, est Paribas. La banque devrait progressivement se désengager et céder une bonne part de ses actions à la SGE précisément. En échange, Paribas entrerait dans le capital de la SGE. Mais à la Générale des eaux on refuse de commenter et de confirmer ces informations.

Avec un chiffre d'affaires de 9,8 milliards de francs en 1988, Fougerolle se classe parmi les *« moyens »* du BTP, loin derrière Bouygues (50), la SAE (23), Dumez (22) et SGE (33). Mais son rapprochement avec SGE, dont les résultats se seront beaucoup améliorés en 1989, va donner naissance à un pôle très important de nature éventuellement à inquiéter le « grand » Bouygues. On notera surtout les bonnes performances financières de Fougerolle avec son bénéfice net de 200 millions en 1988, soit une hausse de 51 % par rapport à l'année précédente.

En entrant sur le marché des gros ordinateurs

DEC dans le fief d'IBM

Petite révolution dans le monde de l'informatique : DEC (Digital Equipement), champion des mini-ordinateurs, victime de la concurrence des micros, sort par le haut et se lance sur le marché des grosses machines, terrain de prédilection d'IBM.

L'annonce constitue incontestablement un changement de stratégie pour le numéro deux mondial de l'informatique (12,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit 80 miliards de francs), dont les performances piétinent, et prélude à une jolie bataille avec le numéro un mondial, qui tire la moitié de ses bénéfices de ce marché.

Reste à savoir si, en proposant sa nouvelle machine deux fois moins cher à l'unité que celle d'IBM, DEC est en mesure de supporter une guerre des prix face à IBM, cinq fois plus gros que lui.

« Big Blue » a d'ailleurs commencé à réagir en faisant une nouvelle annonce complétant sa gamme de grands systèmes 3090, le même jour où DEC dévoilait son dernier-né en grande pompe.

EN BREF

□ **Protocole d'accord entre Groupama et la Compagnie bancaire.** – La Compagnie bancaire (groupe Paribas) et Groupama, groupe des assurances mutuelles agricoles, ont signé un protocole d'accord (qui se concrétisera dans le courant de 1990) pour collaborer dans le domaine du crédit aux particuliers et des assurances-dommages. Groupama et Cetelem, filiale de la Compagnie bancaire, constituent à 50-50 Finama, qui proposera aux clients de Groupama une gamme de services financiers autour de la carte Aurore. Sera également créée à 50-50 l'Union européenne d'assurances (UEA) entre Cardif, autre filiale de la Compagnie bancaire, et Groupama, pour distribuer des produits d'assurance-dommages, en commençant par l'assurance automobile. Enfin, Cardif et Soravie, société d'assurance-vie de Groupama, qui avaient échangé des participations de 10 % en avril dernier, vont développer leur coopération dans l'assurance-vie et la collecte de l'épargne, chacune des sociétés distribuant des produits de l'autre.

□ **Nouvel emprunt d'Etat en écus.** – L'Etat procédera le jeudi 26 octobre à une adjudication d'obligations assimilables du Trésor (OAT) libellée en écus. Son montant sera compris entre 250 et 350 millions d'écus (entre 1,75 et 2,45 milliards de francs), et elle s'ajoutera au gisement d'emprunts de l'Etat en écus, qui atteint 1,3 milliard d'écus. La France avait pour la première fois émis de telles obligations en avril dernier.

NEW-YORK, 24 oct. ⬇

Très violente secousse

Alerte rouge, mardi, à Wall Street, où, quelques instants après l'ouverture du marché, les cours ont commencé à dégringoler à qui mieux mieux. Si rapidement même, qu'au bout d'une heure et demi de cotations, l'indice des industrielles accusait une baisse de 92,62 points. Nouveau krach ? La confusion était totale autour du Big Board, et l'activité frénétique. Progressivement cependant, une reprise s'amorça, et, malgré la très grande volatilité des cours, la remontée se fit lentement grâce aux Blue Chips. A la clôture, le Dow Jones n'accusait plus qu'une perte de 3,69 points, à 2 659,22. Mais le bilan général portait, lui, les traces de la terrible secousse. Sur 1 956 valeurs traitées, 1 214 étaient en baisse, 361 en hausse et 381 n'avaient pas varié. Pas vraiment un séisme, mais une sérieuse réplique, en tout cas, de l'avis des professionnels. Le mauvais coup, si l'on peut dire, est encore venu d'UAL, dont la direction a fait savoir que la compagnie n'était plus à vendre. Cette annonce a résonné comme un glas pour les nombreuses méga-OPA, faites à coup de « junk bonds », initiatrices du dernier mouvement de hausse. Mais l'annonce d'une baisse des commandes de biens durables en septembre (– 0,1 %, mais – 3,9 % hors militaires) a fait craindre l'approche d'une récession. Une très forte activité a régné, avec 237,96 millions de titres échangés, contre 135,86 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 oct.	Cours du 24 oct.
Alcoa	71,5	70,5
A.T.T.	43,1	42,87
Boeing	57,7	57,75
Chase Manhattan Bank	39,6	38,87
Du Pont de Nemours	115,5	114,87
Eastman Kodak	44,2	44
Exxon	45,6	45,37
Ford	49,8	49,12
General Electric	56	55,75
General Motors	45,6	46,75
Goodyear	46,5	43,87
I.B.M.	103,6	102,87
I.T.T.	59,5	58,75
Mobil Oil	58	57,62
Pfizer	68,12	67,50
Schlumberger	43,7	44,87
Texaco	51,7	51,37
UAL Corp. ex-Allegis	178	170
Union Carbide	24,6	24,62
U.S.X.	33,6	33,62
Westinghouse	64,6	64,37
Xerox Corp.	61,6	62,75

PARIS, 24 octobre ⬇

Forte baisse

Rien ne va plus rue Vivienne. La Bourse de Paris, que l'on croyait remise des émotions causées par ce mini-krach du 16 octobre dernier, s'est remise mardi à s'affaiblir. La séance avait pourtant bien commencé (0,44 %). Mais, progressivement le marché reprendra le terrain gagné initialement. A 13 heures, *revenu dans le rouge*, l'indice CAC 40 affichait un léger repli de 0,18 %. Ce n'était encore rien. A l'annonce du plongeon de Wall Street à l'ouverture, ce fut la débandade. Vers 15 h 30, la baisse frôlait les 3 % avant de se limiter à 1,75 % en clôture.

« Que se passe-t-il », murmurait, inquiet, un habitué en prenant connaissance du score ? En cours de mois, une pareille glissade n'aurait guère suscité de commentaires. Mais cette séance n'était pas ordinaire. C'est en effet la première du nouveau mois boursier à fin novembre. Et, sauf événement exceptionnel, les investisseurs reprennent toujours, ou presque, des positions en pareille occasion. Or une certaine morosité semblait peser sur la Bourse, d'autre part généralement peu active.

A dire vrai, la rechute de Wall Street a ravivé la peur du krach. *« Chat échaudé craint l'eau froide »*, assure le proverbe. Si les dégâts causés à la cote par la forte secousse du 16 octobre ont, en apparence, été à peu près effacés, certains opérateurs n'en ont pas moins été sévèrement pénalisés. Et quelques soldes débiteurs vont être coquets.

Beaucoup ont donc préféré alléger leurs positions, d'autant que l'on attend la publication aux Etats-Unis des dernières statistiques sur l'évolution économique ; PNB du troisième trimestre jeudi prochain. Du coup, sous les colonnes, nul n'a prêté attention au bon chiffre de l'inflation en France pour septembre (+ 0,2 %, comme en août).

Le taux des reports a été fixé à 10 1/2 % fin octobre contre 10 1/4 % le mois dernier.

LONDRES, 24 oct. ⬇

Rechute

Dans le sillage de la chute de Wall Street, les cours des valeurs cotées à l'International Stock Exchange ont fortement baissé. L'indice Footsie a cédé 40,4 points, à 2 149,3. Ce recul de 1,8 % s'est effectué dans un marché calme, mais sensiblement plus actif que la veille, puisque le montant des transactions a porté sur 405,4 millions d'actions, contre 351,2 millions la veille. Les mauvais chiffres de la balance des paiements courants britanniques pour le mois de septembre, conforme à l'attente des analystes financiers, avaient déjà initialement assombri le marché. La majorité des secteurs se sont affaiblis, notamment les pétrolières, les brasseries, les magasins, les aéronautiques, les électriques, les alimentaires et les chimiques. Eurodisneyland, coté sur le marché gris officiel, s'est nettement apprécié. L'action s'échangeait à 835 pence, soit 128 pence de plus que le prix proposé lors de l'offre de vente. La société britannique de réparation automobile Kwik-Fit a grimpé dans l'espoir du lancement d'une OPA par la firme allemande Continental, après que celle-ci eut accru sa participation de 10 % à 13,3 %. Le groupe de mécanique Ross Catheral (aciers spéciaux) s'est envolé après l'annonce du lancement d'une OPA amicale de 108 millions de livres par la compagnie Vickers.

TOKYO, 25 oct. ⬇

Repli

Deuxième séance de baisse, mercredi, à Tokyo. La journée avait pourtant assez bien commencé, et, en fin de matinée, l'indice Nikkei enregistrait une avance de 71,90 points. Mais la rechute de Wall Street a cassé le mouvement. En clôture, le thermomètre de la Bourse nippone accusait une perte de 84,15 points (– 0,24 %), à 35 442,40.

Visiblement, les investisseurs ont gardé leur sang-froid. Selon les professionnels, les échanges ont surtout été techniques. Les principales transactions ont porté sur les actions de chemins de fer et les valeurs d'immobilier. La spéculation s'en est mêlé, et des investisseurs ont acheté et revendu durant la même séance. Finalement, des prises de positions ont été enregistrées en liaison avec l'espoir d'une stabilisation à New-York. L'activité s'est un peu accrue, avec 1 100 millions de titres échangés, contre 900 millions la veille.

VALEURS	Cours du 24 oct.	Cours du 25 oct.
Akai	800	800
Bridgestone	1 910	1 850
Canon	1 870	1 840
Fuji Bank	3 220	3 220
Honda Motors	1 880	1 870
Matsushita Electric	2 330	2 330
Mitsubishi Heavy	1 070	1 080
Sony Corp.	8 590	8 550
Toyota Motors	2 720	2 680

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Eurodisneyland : cotation anticipée à Paris des titres dès le 26 octobre.** – La cotation des actions Eurodisneyland, prévue normalement pour le 6 novembre à la Bourse de Paris, a été avancée au jeudi 26 octobre, a annoncé la Société des Bourses françaises (SBF). Cette décision a été prise par les autorités boursières françaises, après la décision de leurs homologues britanniques de coter, dès mardi, ces titres à Londres. Les actions Eurodisneyland n'étant pas encore créées, ce sont des promesses d'actions qui seront négociées à Paris du 26 octobre au 3 novembre par quotité de cent titres sur le marché à règlement mensuel.

□ **Matra Communication : report de l'introduction sur le second marché au 27 octobre.** – L'introduction sur le second marché de la Bourse de Paris des actions du groupe Matra Communication a été reportée au vendredi 27 octobre, en raison de l'affiux de demandes mardi. 155 millions de titres ont été demandés pour une offre de 850 000 actions, représentant 10 % du capital de Matra Communication. Vendredi, les 850 000 actions seront proposées au public selon la procédure d'OPV au prix de 156 F l'action.

□ **La Banque de Montréal augmente ses provisions pour pertes.** – La Banque de Montréal, quatrième plus importante banque privée du Canada, a annoncé, mardi, qu'elle augmentait de 850 millions de dollars canadiens, ses provisions pour des pertes éventuelles sur ses prêts à treize pays en développement. Cet ajout porte à 1 milliard de dollars canadiens (5,3 milliards de francs), sa couverture pour l'exercice en cours. Les réserves ainsi accumulées ces dernières années totalisent 2,7 milliards de dollars, soit environ 61 % des engagements de la banque à l'égard de ces pays, principalement latino-américains. Il y a deux semaines, une autre institution privée, la Banque canadienne impériale de commerce, avait accru ses provisions de 525 millions de dollars, à 1,24 milliard de dollars, un montant couvrant environ 70 % de ses prêts à des pays endettés.

□ **Progression des résultats semestriels de firmes de courtage japonaise.** – Les grandes maisons de courtage japonaises ont enregistré, au premier semestre (avril-septembre), une hausse record de leurs bénéfices. Nomura Securities Co. a ainsi vu son bénéfice avant impôt totaliser 248,9 milliard de yens (10,9 milliards de francs), en hausse de 0,9 % sur le semestre précédent. Daiwa Securities Co. a enregistré une hausse de 9,6 % de son bénéfice semestriel avant impôt, à 171 milliards de yens (7,75 milliards de francs). Les bénéfices de Nikko Securities Co.'s ont augmenté de 1,6 %, à 130,3 milliards de yens (5,7 milliards de francs). Enfin, Yamaichi Securities Co. a vu son bénéfice grimper de 8,9 %, à 117,9 milliards de yens (5,18 milliards de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	388	Matra Communication	....	....
Asystel	....	149 90	Metallurg. Minière	....	280
B.A.C.	....	287 50	Métroservice	....	180
B. Demachy & Assoc.	....	586	Métroservice (bons)	14 50	12 20 o
Banque Tarneaud	191	188	Molex	212	221
B.I.C.M.	....	811	Navale-Delmas	....	1250
Boiron	....	415	Olivetti-Logabax	258	....
Boisset (Lyon)	....	....	Om. Gest.Fin.	....	500
Câbles de Lyon	....	2300	Pierrefeu	....	580
Calberson	....	895	P.F.A. S.A.	....	831
Cardif	....	830	Prouvost (C la & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	770	Présence Assurance	....	730
C.D.M.E.	....	1800	Publicat. Filipacchi	....	794
C. Equip. Elect.	....	....	Razel	....	710
C.E.P.-Communication	....	581	Rémy & Associés	....	312
Ciments d'Origny	....	738	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	310
C.N.I.M.	....	658	St-Honoré Matignon	....	242
Codetour	....	275	S.C.G.P.M.	....	800
Conforama	....	1170	Segin	296	....
Creeks	....	400	Sélection Inv. (Lyon)	....	110
Delan	....	182	S.E.P.	....	485
Dauphin	....	635	Seribo	....	485
Devanlay	....	1263	S.M.T.Goupil	....	302 50 d
Deville	....	579	Sodinforg	....	450
Dollfus	....	189 90	Supra	....	261
Editions Belfond	....	185	Thermador Hold. (Lyon)	....	295
Elysées Investissem.	....	16 d	TF 1	....	317
Finacor	....	225 10	Unilog	....	187
Garonor	....	539	Union Financ. de Fr.	....	520
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	315	Viel et Cie	....	207
Guintoli	....	1005	Yves Saint-Laurent	....	1057
I.C.C.	....	288			
Idia	....	290			
Idianova	....	152			
IN2	....	301			
Int. Metal Service	....	1008			
La gd livre du mois	....	....			
Loca Investissement	....	275 50			
Locamic	....	141			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 24 octobre 1989

Nombre de contrats : 17 993.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	800	55	–	30	45
CGE	480	18,30	30	36	–
Elf-Aquitaine	440	76	–	6	–
Eurotunnel SA-PLC	60	5,50	10	8,40	10
Lafarge-Coppée	1 700	19	65	180	–
Michelin	200	4	10,50	27	–
Midi	1 500	50	120	–	–
Paribas	520	105	–	9	19
Peugeot	850	65	110	45	–
Saint-Gobain	640	24	–	28	35
Société générale	520	16	35	28	–
Thomson-CSF	180	23	39,50	8,50	14
Source Perrier	1 600	440	–	23	–
Suez Financière	400	19	40	20	22

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 octobre 1989
Nombre de contrats : 60 011.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 89	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90
Dernier	106,90	106,78	106,84
Précédent	106,62	106,62	106,86

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Mars 90
108	0,16	0,63	0,42	1,85

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,24 F ⬇

Le dollar était en baisse le mercredi 25 octobre, s'échangeant à 6,24 F, contre 6,2700 F la veille à la cotation officielle. Une vague de vente de billets verts est intervenue la veille, alors que les opérateurs redoutaient un nouveau décrochage des indices à Wall Street. Ils attendent maintenant la publication du résultat du PNB américain au troisième trimestre.

FRANCFORT	24 oct.	25 oct.
Dollar (en DM)	1,8385	1,8375
TOKYO	24 oct.	25 oct.
Dollar (en yens)	142,10	141,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 oct.) ..... 10 1/16-10 3/16 %
New-York (24 oct.) ... 8 5/8-8 11/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	23 oct.	24 oct.
Valeurs françaises	124,6	123,1
Valeurs étrangères	112,6	111,5
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	527,3	530,7
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 865,54	1 832,88
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	516,21	504,30

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles ..... 2 662,9 — 2 659,2

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 772,6	1 739,3
Mines d'or	196,3	195,1
Fonds d'Etat	84,66	84,88

TOKYO

	24 oct.	25 oct.
Nikkei Dow Jones	35 526,55	35 442,40
Indice général	2 681,21	2 672,57

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	6,2370	6,2400	+ 70	+ 83	+ 145	+ 170	+ 480	+ 520
$ can.	5,3239	5,3311	– 113	– 84	– 211	– 173	– 513	– 450
Yen (100)	4,4016	4,4068	+ 130	+ 152	+ 262	+ 302	+ 749	+ 798
DM	3,3958	3,3987	+ 53	+ 69	+ 107	+ 130	+ 302	+ 339
Florin	3,0065	3,0094	+ 45	+ 56	+ 87	+ 105	+ 261	+ 289
FB (100)	16,1786	16,1868	+ 14	+ 110	+ 30	+ 189	+ 237	+ 506
FS	3,8727	3,8770	+ 72	+ 88	+ 138	+ 161	+ 371	+ 420
L (1 000)	4,6286	4,6342	– 157	– 124	– 244	– 203	– 600	– 536
£	10,0291	10,0402	– 431	– 385	– 823	– 793	– 2258	– 2146

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	8 7/8	8 1/2	8 5/8	8 7/16	8 9/16	8 5/16	8 7/16
DM	7 3/4	8	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16
Florin	7 3/4	8	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4
F.B. (100)	9 1/4	9 3/4	9 9/16	9 7/8	9 9/16	9 7/8	9 7/6	9 13/4 16
F.S.	6 3/4	7	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 11/16	7 13/16
L (1 000)	15	16	13	13 1/2	12 5/8	13 1/8	12 3/8	12 7/8
£	14 15/16	15 3/16	15	15 1/8	15	15 1/8	14 13/16	14 /1516
F franç.	9 15/16	10 3/16	10	10 1/8	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3700	C.N.E. 3% ★	3671	3700	3700	+ 0 79
1080	B.N.P. T.P.	1070	1080	1080	– 0 93
1225	C.C.F. T.P.	1234	1234	1234	....
1099	Créd. Lyon. T.P.	1099	1101	1101	+ 0 18
1885	Renault T.P.	1888	1845	1790 c	– 0 33
2100	Rhône-Poul. TP	2000	2100	2100	+ 5
1290	St-Gobain T.P.	1285	1286	1286	+ 0 08
1255	Thomson T.P.	1255	1260	1260	+ 0 40
825	Accor	818	820	805	– 1 36
620	Air Liquide	618	620	612	– 0 97
2200	Als. Superm.	2201	2300	2300	+ 4 50
595	A.L.S.P.I. ★	610	610	610	....
2890	Arjom. Prioux ★	2940	2950	2860	– 2 72
670	Aussedat-Rey ★	636	637	640	+ 0 79
970	Aux. Entrepr. ★	967	970	961	– 0 62
605	Av. Dassault ★	598	605	606	+ 1 17
380	BAFP ★	380	381 10	389	+ 2 50
370	Bail-Equipem. ★	366	370	358	– 2 47
950	Bail Investiss. ★	945	945	925	– 2 12
385	B.N.P. C.I. ★	382 50	386 50	385	+ 0 65
930	Bolloré Tech.	928	940	925	– 0 32
600	Cie Bancaire ★	603	601	580	– 3 81
850	Bazar H.-V. ★	888	875	910	+ 2 48
705	Béghin-Say ★	699	710	680	– 2 72
1830	Berger (Me)	1830	1820	1820	– 0 55
730	Bic ★	730	735	731	+ 0 14
995	B.I.P. ★	998	995	995	– 0 30
615	B.I.S. ★	612	624	601	– 1 80
3190	Bongrain S.A. ★	3155	3130	3150	– 0 16
980	Bon-Marché ★	966	980	975	+ 0 93
700	Bouygues ★	701	702	703	+ 0 29
130	B.P. France ★	129	134 50	132	+ 2 33
695	B.S.N. ★	694	698	677	– 2 45
750	Canal Plus ★	748	750	735	– 1 74
495	Cap Gem. S. ★	496	505	482 50	– 2 72
3400	Carrefour ★	3419	3400	3400	– 0 56
205	Casino ★	204	207	212	+ 3 92
129	Casino A.D.P. ★	127	129	127 60	+ 0 47
1080	Castorama D.I.	1080	....	....	....
119	C.C.M.C.	119 50	123	120	+ 0 42
790	C.E.G.I.D.	765	800	810	+ 5 88
235	Centrest	240	240	240	....
620	Cetelem ★	618	625	621	+ 0 49
425	Cerus ★	425	430 10	423	– 0 47
630	C.F.A.O. ★	642	639	635	– 1 09
465	C.G.E.	465	460	455 90	– 1 96
1780	C.G.I. Informat.	1720	1730	1680	– 2 33
1580	C.G.I.P. ★	1550	1550	1540	– 0 65
725	C.G.P.	727	706	720	– 0 96
1090	Chargeurs S.A ★	1105	1089	1072	– 2 99
825	Cica	827	829	829	+ 0 24
1680	Ciments franç. ★	1705	1676	1660	– 2 64
610	Club Méditerr. ★	611	615	598	– 2 13
220	C.M.B. Packag.	226 50	230	231 50	+ 2 21
170	Codetel ★	170 50	171 50	171	+ 0 29
365	Cofimeg ★	378	370	389	+ 2 91
975	Colas ★	991	995	990	– 0 10
245	Cpt. Entrepr. ★	240	250	234	– 2 50
1080	Compt. Mod. ★	1100	1071	1098	– 0 18
340	Concept S.A.	347	345	352	+ 1 44
1210	Créd. Foncier ★	1215	1195	1189	– 2 14
500	C. F. Internat. ★	490	500	490	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
185	C.C.F. ★	186	190 80	189 50	+ 1 88
660	Cr. Lyon. (CI) ★	665	666	640	– 3 76
1140	Crédit Nat. ★	1164	1140	1138	– 2 23
425	C.S.E.E. ★	405	409	395	– 2 47
3950	Damart S.A. ★	3950	3840	3800	– 3 80
1890	De Dietrich ★	1900	1950	1940	+ 2 11
220	Dév. R.d.C. (Li)	219	....	....	....
345	Dév. R. Sud-Est	345	350	336 50	– 2 75
570	D.M.C.	547	553	531	– 2 93
....	Drouot Assur ★	....	500	482	– 3 79
4700	Docks France ★	4719	4785	4700	– 0 40
985	Dumez ★	989	975	988	– 0 10
1100	Duménil Leblé	1160	1110	1108	– 4 48
2070	Eaux (Gén.) ★	2090	2100	2089	– 1
515	Ecco ★	512	517	495	– 3 32
1180	Electrofinanc. ★	1184	1172	1179	– 0 42
580	El. S. Dassault ★	540	552	540	....
500	Elf-Aquitaine	504	503	494	– 1 98
420	– (certific.) ★	415	410	411	– 0 96
1300	Epeda B.-F.	1272	1345	1360	+ 6 92
2920	Essilor ★	2940	2980	2979	+ 1 33
1470	Essil. Int.(DP) ★	1468	1453	1449	– 1 29
460	Esso S.A.F. ★	465	456	452	– 2 80
2350	Eurafrance ★	2365	2370	2450	+ 3 59
1890	Eurocom ★	1855	1870	1800	– 2 96
4160	Euromarché ★	4120	4090	3975	– 3 52
880	Europe n°1 ★	885	880	848	– 4 18
59	Eurotunnel ★	58	58 95	56	– 3 45
1850	Exor ★	1880	1879	1819	– 3 24
1600	Facom ★	1570	1600	1560	– 0 64
1210	Fichet-Bauche ★	1220	1290	1150	– 5 74
215	Financial ★	219	214	217 90	– 0 50
375	Fives-Lille ★	375	379	375	....
2650	Fromager. Bel ★	2700	2620	2620	– 2 96
2110	Gal. Lafayette ★	2115	2115	2151	+ 1 70
610	Gascogne ★	610	610	610	....
1700	Gaz et Eaux ★	1690	1698	1680	– 0 59
820	Géophysique ★	820	810	765	– 6 71
685	Gerland ★	685	693	671	– 2 04
3800	Groupe Cité ★	3750	758	711	– 5 20
2230	Gr. Victoire	2231	2235	2250	+ 0 85
1120	– (certif.)	1120	1122	1122	+ 0 18
1190	GTM-Entrep. ★	1228	1226	1216	– 0 98
1020	Guyenne-Gas. ★	1008	1034	990	– 1 88
405	Hachette ★	408	402	410	+ 0 49
1220	Havas ★	1206	1204	1180	– 2 16
685	Hénin (La) ★	660	680	640	– 3 03
1330	Hutchinson ★	1280	1280	1230	– 3 91
335	Imétal ★	338	339 20	317	– 6 21
220	Ingénico ★	226	235	228	+ 0 88
6400	Inst. Mérieux ★	6610	6700	6490	– 1 82
530	Interbail ★	529	536	524	– 0 96
1600	Intertechnique ★	1580	1600	1587	+ 0 44
1300	J. Lefebvre ★	1300	1300	1300	....
1180	Labinal ★	1165	1165	1120	– 3 86
2280	Lab. Bellon ★	2300	2330	2221	– 3 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1570	Lafarge-Coppée	1568	1586	1491	– 4 91
1300	Lebon ★	1295	1310	1300	+ 0 39
3390	Legrand ★	3380	3400	3380	....
1900	Legrand (DP) ★	1885	1899	1858	– 1 43
1690	Leroy-Somer ★	1689	1700	1660	– 1 72
780	Locabail Im. ★	775	780	765	– 1 29
500	Locafrance ★	490	500	485	– 1 02
840	Locindus ★	819	820	831	+ 1 47
460	Luchaire ★	450	465	460	....
4720	L.V.M.H. ★	4795	4795	4670	– 2 61
470	Lyonn. Eaux ★	471	470	471	....
69	Mais. Phénix ★	71 10	73	72	+ 1 27
275	Majorette (Ly) ★	266	276	269 80	+ 1 43
475	Mar. Wendel ★	474	475	463 90	– 2 13
425	Matra ★	427	435	420	– 1 64
4360	Merlin-Gerin ★	4370	4450	4315	– 1 26
245	Metaleurop ★	243	245	227	– 6 58
255	Métrologie Int. ★	257 90	259 80	247	– 4 23
179	Michelin	178	180	174	– 2 25
1400	Midi (Cie)	1410	1421	1413	+ 0 21
188	Midl. Bk SA ★	185	186 50	185 10	+ 0 05
420	Min. Salsig (Me)	419	420	410	– 2 15
215	M.M.B.M. ★	215	220	209 80	– 2 42
145	Moulinex ★	144 40	147	138	– 4 43
1800	Navig. Mixte ★	1800	....	....	....
195	Nord-Est ★	201	204 90	198	– 1 49
356	Norton (Ny)	356	365	365	+ 2 53
735	Nouvelles Gal. ★	750	750	762	+ 0 27
770	Occid. (Gén.) ★	785	782	785	....
1520	Omn.F.Paris ★	1540	1540	1550	+ 0 65
415	Olipar ★	414 50	414 90	396	– 4 70
4310	Oréal (L') ★	4325	4300	4290	– 0 81
630	Paribas	610	615	601	– 1 48
460	Paris-Réesc. ★	464	480 20	459 90	– 1 10
1630	Pechelbronn ★	1612	1600	1610	– 0 12
340	Pechiney CIP ★	333 50	332	320	– 4 05
205	Pechiney Int.	202 10	203 50	195 10	– 3 46
495	Penhoët ★	472 30	461	465	– 1 55
1600	Pernod-Ricard ★	1630	1630	1492	– 2 48
885	Peugeot S.A.	875	889	858	– 1 94
526	Plastic Omn. ★	536	534	535	....
710	Poliet ★	677	690	668	– 1 33
1160	Prétabail Sic. ★	1160	1178	1162	+ 0 17
845	Primagaz ★	844	860	854	+ 1 18
750	Printemps ★	739	750	695	– 5 95
3990	Promodès ★	3900	3900	3900	....
565	Radiotechn. ★	551	570	560	+ 1 63
165	Raff. D. Total ★	163	162	157	– 3 68
3700	Redoute (La) ★	3700	3700	3650	– 1 35
515	R.-Poulenc CIP ★	517	515	499	– 3 48
360	Rober financ.	348	358	356	+ 2 30
170	Rochette (La)	169	172	162	– 4 14
2310	Roussel-Uclaf ★	2325	2350	2400	+ 3 23
4810	R. Impér. (Ly)	4880	4800	4950	+ 1 43
185	Sade	187	187	186 70	– 0 16
1500	Sagem ★	1515	1451	1452	– 4 16

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
640	Saint-Gobain	640	649	620	– 3 13
1350	St-Louis ★	1425	1425	1390	– 2 46
3000	Salomon	3004	3030	2850	– 5 13
615	Salvepar	617	614	615	– 0 32
985	Sanofi ★	1000	1001	986	– 1 40
1390	S.A.T. ★	1365	1315	1330	– 2 56
336	Saul-Chât. (B) ★	342	340	349	+ 2 05
900	Saupiquet (Na)	905	945	945	+ 4 42
900	Schneider ★	882	882	880	– 0 23
59	S.C.O.A. ★	56 40	55 50	54 80	– 1 08
....	S.C.R.E.G. ★	....	1100	1100	– 1 43
975	Seb ★	986	985	1000	+ 1 42
485	Sefimeg ★	489	495	510	+ 4 29
670	Sextant Avionic	660	660	640	– 3 03
1680	S.F.I.M. ★	1750	1750	1635	– 6 57
265	S.G.E. ★	269	268	255	– 5 20
810	Silic ★	815	802	800	– 1 84
610	Simco	610	600	610	....
1140	Sk. Rossignol ★	1130	1131	1130	....
980	Sligos ★	964	950	950	– 1 45
485	Société Génér.	493 10	500	480	– 2 66
142	Sodexco	142	142 50	142 50	+ 0 35
170	Sodero (Na)	170 30	179	179	+ 5 11
4190	Sodexho ★	4229	4229	4200	– 0 69
....	Sogenal (Ny)	....	111	111	....
405	Sogerap ★	401 60	418	403	+ 0 37
2500	Somm-Allib. ★	2505	2505	2440	– 2 59
1980	Source Perrier ★	1998	2010	1953	– 2 25
760	Sovac ★	768	770	750	– 2 34
730	Spie-Batignol. ★	740	748	717	– 3 11
1180	Strafor ★	1185	1200	1153	– 2 70
400	Suez	405 60	410	395	– 2 61
435	Synthelabo ★	439	449	438	– 0 23
190	Thomson-C.S.F.	198 80	203 50	191	– 3 92
465	Total (CFP) ★	466	467	460 50	– 1 18
93	– (certific.) ★	97 70	100	93	– 4 81
1530	T.R.T. ★	1585	1600	1586	+ 0 06
400	Truffaut (Fin.)	412	414 50	413	+ 0 24
555	U.F.B.-Locab. ★	555	562	562	+ 1 26
1110	U.I.C. ★	1080	1100	1055	– 2 31
620	U.I.F. ★	618	625	621	+ 0 49
960	U.I.S. ★	961	966	960	– 0 10
285	U.C.B. ★	285	270	280	– 1 88
780	Unibail ★	789	785	765	– 3 04
825	Valéo ★	815	839	798	– 2 09
470	Vallourec ★	471 50	479	470	– 0 32
390	Via Banque ★	405	425	428	+ 5 68
1200	Zodiac	1180	1200	1120	– 5 08
945	Elf-Gabon ★	949	950	940	– 0 95
148	Amax Inc.	149	144 50	139	– 6 71
240	Amer. Express	239 50	233	233	– 2 71
275	Amer. Teleph.	277 30	269 20	269 20	– 2 92
136	Anglo Amer. C.	136 50	135 20	135 20	– 0 95
485	Amgold	485	482	482	– 0 62
320	Banco Santander	322 10	322 40	322 40	+ 0 09
935	BASF (Akt)	940	938	938	– 0 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
890	Bayer	880	883	884	– 0 61
74	Buffelsfont.	73 90	78	78	+ 2 84
250	Chase Manh.	251 10	248	248	– 1 23
90	Echo Bay Mines	89 90	88 80	88 70	– 1 33
83	De Beers	83 50	81 50	81 50	– 2 40
2230	Deutsche Bank	2236	2221	2220	– 0 72
1080	Dresdner Bank	1085	1090	1089	+ 0 37
66	Driefontein Cld	66	66 50	66 20	+ 0 30
730	Du Pont-Nem.	731	721	718	– 1 78
285	Eastman Kodak	284	278	275	– 3 17
14	East Rand	13 86	14 10	14 06	+ 1 44
260	Electrolux	261 50	261	261	– 0 19
810	Ericsson	809	806	801	– 0 99
290	Exxon Corp.	290	284 50	283	– 2 41
315	Ford Motors	315	314	314	– 0 32
51	Freegold	50 55	51 60	51 60	+ 2 08
145	Gencor	144 90	145	145 20	+ 0 21
360	Gén. Electr.	357 50	352	351	– 1 82
550	Gén. Belgique	561	551	565	+ 0 73
285	Gen. Motors	286	289	289	+ 1 05
141	Goldfields	141 50	141 50	141 50	....
55	GdMetropolitain	54 70	54	53 10	– 1 85
29	Harmony	28 90	29	28 60	– 1 04
315	Hewlett-Packard	317	315	315	– 0 63
66	Hitachi	66 50	65 55	67	+ 0 75
935	Hoechst Akt.	938	930	930	– 0 84
117	Imp. Chemical	117 20	116 70	116 10	– 0 94
855	IBM	855	849	847	– 1 22
370	ITT	371	370 50	370 50	– 0 13
200	Ito-Yokado	201 90	205	204 80	+ 1 44
190	Mac Donald's	189 50	196	195 90	+ 3 38
103	Matsushita	103	102 50	102 50	– 0 49
485	Merck	487	485	481	– 1 23
485	Minnesota M.	457	464 50	464 50	+ 1 64
370	Mobil Corp.	369	362 80	362 80	– 1 68
275	Morgan J.P.	274 50	275	272	– 0 21
32880	Nestlé	32810	32800	32800	– 0 84
1180	Nixdorf	1162	1131	1131	– 2 67
134	Norsk Hydro	135	135	134 20	– 0 59
125	Ofail	125 30	125 30	125 30	....
1980	Petrofina	1981	1986	1987	+ 0 30
1110	Philip Morris	1113	1096	1091	– 1 29
142	Philips	142 60	139 70	139 70	– 2 17
99	Placer Dome	99 25	99 50	99 50	+ 0 25
405	Quilmès	407	406	406	– 0 25
310	Randfontein	310	312	311	+ 0 32
430	Royal Dutch	430	426 50	426 50	– 0 81
51	Rio Tinto Zinc	51 30	51 10	51 30	....
32	Saat. & Saatchi	32 40	31 85	31 85	– 1 70
43	St Helena Co	42 90	43 50	43 50	+ 1 40
280	Schlumberger	280 50	274 90	274 90	– 2
44	Shell transp.	44	43 50	43 50	– 1 14
1880	Siemens A.G.	1879	1851	1851	– 1 49
385	Sony	385	383	383	– 0 52
53	Telefonica	52 70	52 30	52 50	– 0 38
265	T.D.K.	266 50	265	265	– 0 56
52	Toshiba Corp.	52 10	51 30	51 40	– 1 34
455	Unilever	454	455	455	+ 0 22
345	Unit. Techn.	347	340	340	– 2 02
485	Vaal Reefs	485	492	492	+ 1 44
490	Volvo	491	491	485	– 1 22
196	West Deep	198	195	195	– 1 52
390	Xerox Corp.	391 50	391 50	391 50	....
167	Yamanouchi	167	162	162	– 2 99
2 84	Zambia Corp.	2 83	2 96	2 94	+ 3 89

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	121 35	3 713
9,80 % 78/93	100 30	2 792
10,80 % 79/94	102 50	1 479
13,25 % 80/90	101 93	5 191
16,20 % 82/90	101 25	12 805
16 % juin 82	103 48	6 005
14,60 % fév. 83	105 80	9 800
13,40 % déc. 83	113 78	11 271
12,20 % oct. 84	107	0 536
11 % fév. 85	112 15	7 384
10,26 % mars 86	105	6 353
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	107 40	4 110
OAT 9,90 % 1997	106 35	8 544
OAT 9,80 % 1996	103 90	7 189
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	100 05	2 753
CNB Paribas	101 50	2 753
CNB Suez	101 50	2 753
CNI janv. 82	100 05	2 753
PTT 11,20% 85	107	9 196
CFF 10,30% 88	103 20	7 036
CNE 11,50% 85	104 40	4 055
CNT 9% 86	97 30	4 438
CRH 10,90% déc. 85	108 47	8 009
C.N.C.A. T.P.	....	117
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	49
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 480

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1620
A.G.F. (St Cent.)	....	1070
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1080
Arbel	....	1036
Astorg	....	260
Avenir Publicité	....	1590
Axa Midi Assurances	....	358
Ban C. Monaco	....	545
Banque Hypoth. Eur.	....	385
Béghin-Say (C.I.)	....	480 50
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	330
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	105
Caïf	....	880
Cambodge	....	770
C.A.M.E.	....	195 20
Carbone-Lorraine	....	1020
Case-Poclain	....	34
C.E.G.Frig.	....	465
Centen. Blanzy	....	6350
Cerabati	....	....
Champex (Ny)	165	158 90
C.I.C. (Financ. de)	....	212 10
C.I. Maritime	....	775
Citram (B)	2060	2050
Clause	....	1250
Cofradel (Ly)	....	1460
Cogifi	....	385 10
Comiphos	....	720
Cie Industrielle	....	....
Comp. Lyon-Alem.	....	530
Concorde (La)	....	1780
C.M.P.	....	....
Créd. Gén. Ind.	....	....
Cr. Universel (Cie)	....	610
Crédital	....	137
Darblay S.A.	....	631
Degremont	....	510
Delalande S.A.	....	1860
Delmas (S.N.C.D.V.)	....	4200
Didot-Bottin	....	1135
Eaux Bass. Vichy	....	....
Eaux Vittel	....	4180
E.C.I.A.	....	1820
Electro-Banque	....	341
Elf-Antargaz	....	....
E.L.M. Leblanc	....	591
Enelf-Bretagne	....	328 50
Entrepôts Paris	....	358
Europ. Accumul.	....	90
Europe Soudure Indust.	....	106
Esnit	....	2430
Finalens	....	219
FIPP	....	265
Fnac	....	1779
Foncière (Cie)	....	675
Fonc. Lyonnaise	....	....
Foncina	....	480 50
Forinter	....	1100
Fougerolle	....	894
France I.A.R.D.	....	....
France (La)	....	15780
From. Paul Renard	....	1572
GAN	....	2179
G.F.I.I.	....	278 50
Gaumont	....	678
Genefim	....	302
Gévelot	....	490
Gr. Fin. Constr.	....	425
Gds Moulins Paris	....	1427
G. Transp. Ind.	....	....
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	410
Immobanque	....	880
Immob. Marseille	....	9000
Immofice	....	531
Invest. (Sté Cent.)	....	3290
Jaeger	....	235
Lambert Frères	....	398
Lille-Bonnières	....	1736
Loca-Expansion	....	289
Locafinancière	....	393
Locatel	....	368
Louis Vuitton	....	1670
Louvre (Sté)	....	3850
Lucia	....	2080
Machines Bull	....	91 90
Magasins Uniprix	....	158
Magnant S.A.	....	85 20 o
Maritime Part.	....	391
Métal Déployé	....	581
Mors	....	130
Navig. (Nat. de)	....	225
Nozal	....	300
Optorg	....	434
Oréal (L') C.I.	2220	....
Origny-Desvroise	....	1360
Palais Nouveauté	....	1020
Paluel Marmont	....	740
Parfinance	....	229
Paribas-CIP	423	394 o
Paris France	....	260
Paris-Orléans	....	286
Partonia	....	488
Patern. Risq. Div.	....	1840
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2050
P.L.M.	....	405
Porcher	....	719
Promodès	1760	1760
Publicis	....	1120
Rochefortaise S.A.	....	1005
Rosario (Fin.)	....	570
Rougier et Fils	....	335 10
Rozières (usine de)	....	770
Sacer	....	870
SAFAA	....	359
Safic-Alcan	....	....
SAFT	....	3340
Saga	....	265
Salins du Midi	....	595
Satam	....	157
Savoisienne (M)	360	360
SCAC	....	800
Senelle Maubeuge	....	480
S.E.P. (M)	177	175
Sicli	....	....
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	396
Siph (Plant. Hévéas)	....	496
Sofal financière	....	771
Sofical	....	1020
Soffo	....	537
Soficomi	....	....
S.O.F.I.P. (M)	405	420 d
Sofragi	....	1600
Sopagri	....	160
Sophia-Bail	....	429
Soudure Autog.	....	885
Souvabail	....	615
Suez (Fin. de)-CIP	244 70	246 80
Stemi	....	783
Taittinger	....	4310
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	890
Tour Eiffel	....	330
Ufiner S.M.D.	....	878
Ugine A. Chat. Gueug.	....	480
U.A.P.	....	805
U.T.A.	....	2800
Vicat	....	3300
Viniprix	....	2150
Virax	....	156 d
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	....
Étrangères		
A.E.G.	781	786
Akzo	366	368
Alcan Alum.	140	135
Algemene Bank	125	125 10
American Brands	460	454
Am. Petrofina	490	....
Arbed	1105	910 o
Asturienne Mines	184	189
Bco Pop Espanol	485	490
Banque Ottomane	1995	1795
B. Régl. Internat.	34000	35000
Br. Lambert	701	701
Canadian-Pacific	130	131
Chrysler corporation	143	....
CIR	25 20	24 50
Commerzbank	860	848
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	620	605
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1220	....
Glaxo	145	144 50
Goodyear	300 10	309 80
Grace and Co	206	200
GTE corporation	389	....
Honeywell Inc.	507	495
Johannesburg	1100	1070
Kubota	53 90	53 90
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	32	....
Mineral-Ressourc.	103 40	99 60
Noranda	132	127
Olivetti	23 50	23
Pakhoed Holding	405	405
Pfizer Inc.	423	421
Procter Gamble	785	780
Ricoh Cy Ltd	55	52 80
Rolinco	331 50	328 30
Robeco	390	326 50
Rodamco	241 20	239 60
Saipem	10 30	10 20
Sams Group	36 50	36 60
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	137	....
Steel Cy of Can.	105	106
Tenneco	362	317
Thorn EMI	77	77 40
Torry indust. inc	42	42
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1320	1300
West Rand	7 20	7
Whitman Corporation	190	191
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	320	....
[illegible]	900	900
Calciphos	182 50	195
Chambourcy (M.)	878	....
Cochery	370	....
Cogenbor	84 50	115 d
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	360 10	....
Gachot	170	169
Guy Degrenne	600	....
Hacho-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marin Immobilier	240	....
Nicolas	915	915
Particip. Perrier	365 10	....
Rorento N.V.	179 10	179 20
St-Gobain-Emballage	2000	....
Seam-Matra	342 10	342 10
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.E.P.R.	3000	2540 o
S.P.R.	590	....
Sté Lecteurs du Monde	550	550
Ulimex	380	....
Union Brasseries	144	112 20 o
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 24/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1126 72	1099 24
Action	242 96	236 46
Actions France	585 44	584 28
Actions sélectionnées	677 64	653 15
Audificandi	669 48	644 30
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1235 97	1205 24
A.G.F. 5000	895 09	878 14
A.G.F. ECU	1064 96	1054 32
A.G.F. Foncier	122 58	118 59
A.G.F. Interfonds	447 50	436 59
A.G.F. Invest	137 41	134 06
A.G.F. OBLIG.	1104 75	1099 25
A.G.F. Sécurité	10840 42	10840 42
Agimo	701 78	694 64
Alteli	209 24	201 68
A.L.T.O.	179 05	172 58
Ameri-Gan	6536 38	6239 98 ◆
Amplitude	862 91	843 60
Arbitrages court terme	5632 30	5621 05
Associc	1152 61	1152 61
Atout Futur	382 46	369 88
Aurecic	1424 59	1383 09
Avenir C.I.C.	113 34	110 04
Avenir Alizés	1540 42	1510 22
Axa Europe	124 34	118 70
Axa Investissements	134 81	128 70
Axa N.P.I.	......	......
Axa Valeurs PER	134 77	128 66
Bred Associations	2573 36	2565 66
Capitacic	1038 97	1023 62
Capital Plus	1691 02	1691 02
Cardeo-Plans	35 70	34 16
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conxis	1047 91	1032 42
Compravalor	5524 71	5518 44
Comptemaille	112 52	109 24
Convertimmo	419 01	402 89
Credister	558 42	540 21
Crédit Mutuel Capital.	1031 92	1011 69
Dine	1132 71	1095 46
Drouot-France	919 12	877 44
Drouot-Investiss.	1187 91	1134 04
Drouot-Sécurité	258 87	245 22
Drouot-Sélection	146 24	138 61
Ecucic	1150 27	1133 27
Ecureuil Capitalisation	2058 58	2038 20
Ecureuil Investissement	409 30	397 38
Ecureuil Monepremière	52450 67	52450 67
Ecureuil Monétaire	30899 70	30899 70
Ecureuil Trimestriel	2018 98	1998 99
Elicash	2178288	2178288
Energia	269 43	257 21 ◆
Eparcic	2820 60	2820 60
Eparcourt Sicav	4280 41	4269 74
Epargne Associations	25059 91	25022 38
Epargne-Capital	8614 30	8529 01
Epargne Court-Terme	537 94	537 94
Epargne Croissance	1671 68	1628 94
Epargne-Industr.	100 39	95 84
Epargne Inter	628 31	611 49
Epargne-J	55045 62	55045 62
Epargne Long-Terme	192 51	187 36
Epargne Monde	1405 64	1388 02
Epargne Première	11740 74	11653 34
Epargne-Oblig.	198 02	193 69
Epargne-Quatre	1092 81	1063 56
Epargne-Unie	1426	1374 46
Epargne-Valeur	468 20	455 87
Epsilon	1183 89	1172 17
Eurocic Leaders	1127 82	1094 78
Eurodyn	1192 52	1153 31
Euro-Gan	7236 83	6807 71 ◆
Fonsicav (div. par 10)	11219 88	11219 88
Foncival	283 19	274 28
France Avenir 4/4 Ret.	......	......
France-Gan	9576 12	9140 93 ◆
France-Garantie	268 52	267 98
France-Index Sicav	113 40	110 63
France-Investiss.	465 12	453 78
France-Obligations	460	455 45
Francic	499 69	495 14
Francic Pierre	121 70	118 16
Francic Régions	1313 17	1274 82
Fructi-Associations	28 28	28 28
Fructi-Epargne	29 63	29 10
Fructicapi	34 13	33 63
Fructicourt	111729 65	111729 65
Fructidor	241 84	238 36
Fructifrance	966 40	942 83
Fructimmo	31 88	31 20
Fructivar	4363 21	4362 33
Fructi ECU	574 79	566 30
Fructi-Première	10966	10793 10
Futuroblig	1155 44	1117 46
Gestilion	58768 93	58622 37
Gestion Associations	160 30	156 77
Horizon	1237 86	1201 81
Interpar	106002 33	104856 63
Interoblig.	12187 41	11718 68
Intellect France	558 12	541 86
Japacic	203 33	197 41
Jeune épargne	241 29	237 72
Laffitte-Amérique	247 59	236 36
Laffitte Europe	297 38	283 90
Laffitte-Expansion	297 17	283 69
Laffitte-France	378 26	362 06
Laffitte-Immobilier	271 76	259 44
Laffitte-Japon	460 30	439 43
Laffitte-Oblig.	142 21	135 76
Laffitte-Rend.	185 76	186 88
Laffitte-Tokyo	406 63	388 16
Latitude	5347 37	5339 36
Lion-Associations	11590 46	11590 46
Lion-Institutionnels	23534 73	23476 04
Lionplus	774 38	768 71
Lion Trésor	2147 81	2128 54
Livret Bourse Investiss.	548 92	532 93
Livret portefeuille	747 18	725 42
Méditerranée	204 96	195 67
Mensuel CIC	10134 26	10032 92
Mondiale Investissem.	449 05	428 69
Monecic	5603 81	5603 81
Moneden	52847 87	52847 87 ◆
Moné.J	57368 49	57368 49
Mutualité Dépôts	10761 93	10740 46
Mutuelle Unie Sél.	158 69	149 58
Natio-Epargne	14146 12	14005 07
Natio-Epargne Trésor	6314 77	6302 17
Natio-Court terme	222103	222103
Natio-Inter.	1231 22	1198 27
Natio-Monétaire	20100 55	20100 55
Natio-Obligations	558 42	543 47
Natio-Patrimoine	1559 31	1517 58
Natio-Placements	85975 20	85975 20
Natio-Revenu	1044 76	1034 41
Natio-Sécurité	11984 05	11984 05
Natio-Valeurs	856 35	833 43
Nippon-Gan	6947 90	6632 84 ◆
Nord-Sud Développ.	1247 37	1244 88
Normatif	13168 65	12610 44 ◆
Obli Association	122 07	120 86
Oblicic Mondial	9336 13	9188 16
Oblicic Régions	1050 10	1034 58
Oblig. toutes catég.	153 09	150 83
Oblilion	1096 47	1085 61
Oblisécurité	10839 66	10839 66
Oraction	1261 31	1219 84
Ovalor	6035 14	5817
Paribas Epargne	16349 82	16317 29
Paribas Opportunités	125 90	120 77
Paribas Patrimoine	557 97	536 22
Paribas Revenu	88 88	88 59
Patrimoine Retraite	177 15	173 68
Pervalor	695 69	675 42
Phénix Placements	255 96	254 69
Pierre Investiss.	786 93	787 64
Placement A	1199 40	1175 88
Placement ct-terme	71925 51	71781 95
Placement J	56763 92	56840 64
Placement Premier	53826 13	53716 69
Plénitude	115 77	112 67
Première Obligations	10844 21	10833 38
Prévoyance Ecureuil	112 81	109 79
Prir'Association	23203 35	23203 35
Quartz	127 57	124 43
Rentacic	168 86	164 49
Revenus Trimestriels	5424 69	5370 98
Revenu Vert	1139 35	1122 51
St-Honoré Bio-aliment.	963 95	920 24
St-Honoré Global	285 58	272 63
St-Honoré Matignon Pl.	240 98	230 05
St-Honoré Pacifique	636 81	606 98
St-Honoré P.M.E.	565 08	539 46
St-Honoré Réel	11881 46	11814 19
St-Honoré Services	548 15	527 07
St-Honoré Technol.	852 41	813 76
Sécuricic	5584 14	5558 58
Sécuri Taux	11057 67	11057 67
Sicaden (Caden BP)	718 81	708 19
Sicav-Associations	1470 63	1468 43
S.F.I. fr. et étr.	731 16	709 86
Sicav 5000	437 37	425 66
S.I.G.	869 11	839 43
Silvafrance	687 97	669 58
Silvam	461 55	448 20
Silvarente	214 10	211 98
Silvinter	464 69	452 25
S.N.I.	1300 20	1262 33
Sogepargne	337 76	325 54
Sogenar	1178 81	1125 36
Sogintar	1437 17	1372
Soleil Investissement	576 31	550 18 ◆
Stratégie Actions	1242 40	1194 62
Stratégie Rendement	1158 16	1121 70
Technocic	1214 11	1178 75
Techno-Gan	6574 10	6275 99 ◆
Thesora	524 24	519 05
Transcontinents	88 90	87 16
Trésor Plus	1026 94	1018 75
Trésor Réel	11319 11	11319 11
Télécic	109772 32	109772 32
Tollon	5205 45	5153 81
U.A.P. Investiss.	497 08	479 12
U.A.P. moyen terme	109 98	108
Uni-Associations	116 60	116 50
Unifrance	608 86	586 85
Unifoncier	1482 60	1428 92
Uni-Garantie	1353 24	1326 68
Uni-Régions	3416 52	3292 07
Uniacte	2330 82	2254 18
Univer	191 64	191 64
Univers-Actions	1330 07	1286 33
Univers-Obligations	1610 84	1557 87
Valorem	595 25	580 73
Valorg	1670 70	1669 03
Valrei	4218 92	4140 86
Vadem	23012 85	22989 94

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 306	6 270	6 070	6 520
ECU	6 967	6 969	....	....
Allemagne (100 DM)	339 550	339 710	329 500	350
Belgique (100 F)	16 158	16 166	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	300 630	300 820	291 500	310 500
Danemark (100 krd)	87 200	87 250	84	90
Norvège (100 k)	91	90 930	88	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 031	10 023	9 700	10 500
Grèce (100 drachmes)	3 795	3 797	3 550	4 250
Italie (1 000 lires)	4 624	4 627	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	387 390	387 450	376 500	399 500
Suède (100 krs)	97 830	97 820	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 230	48 255	46 800	49 900
Espagne (100 pes.)	5 323	5 326	5 050	5 600
Portugal (100 esc.)	3 972	3 968	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	5 377	5 380	5 170	5 570
Japon (100 yens)	4 430	4 416	4 280	4 500

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/10
Or fin (kilo en barre)	74400	74100
Or fin (en lingot)	74450	74150
Pièce française (20 fr)	427	430
Pièce française (10 fr)	388	.....
Pièce suisse (20 fr)	457	459
Pièce latine (20 fr)	428	428
Souverain	542	539
Pièce de 20 dollars	2690	2700
Pièce de 10 dollars	1390	1376
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	2785	2785
Pièce de 10 florins	445	447
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats

Démocratie : « Après l'Est, le Sud », par Moncef Marzouki ; Europe : « Qui pose la question allemande ? », par Freimut Duve ... 2

Le Liban après l'accord de Taëf

Malgré le soutien populaire dont il bénéficie, le général Aoun est politiquement isolé dans le camp chrétien ... 4

La coopération avec l'Afrique

Un budget en augmentation, mais le marasme sur le continent noir ne contribue pas à la mobilisation .. 5

La contestation en Roumanie

Un front de salut national demande aux délégués, au prochain congrès du PCR, de limoger M. Ceausescu. 6

La discussion budgétaire

Recherche et technologie. Collectivités locales. Coopération 10

La crise du communisme

Les points de vue de Michel Naudy et d'Anicet Le Pors ... 12

La mort d'Eugène Claudius-Petit

De la Résistance à l'idéal européen ... 12

SECTION B

Le foulard islamique en classe

Le ministre de l'éducation nationale affirme que le port du foulard islamique ne doit pas interdire l'accès en classe ... 14

Le « suicide social » de Roger Knobelspiess

Porte-drapeau de la lutte contre l'erreur judiciaire et du combat pour l'humanisation des prisons, Roger Knobelspiess comparaît, pour la cinquième fois, en cour d'assises. Il répond d'une attaque à main armée. Selon les experts psychiatres, son comportement peut être assimilé à un « suicide social » ... 15

Epargne et création

Indispensables au financement du cinéma et de l'audiovisuel, les SOFICA, sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel, demandent à l'Etat des garanties pour leurs souscripteurs ... 16

Football : une nouvelle affaire Cantona

Suite à une bagarre avec un coéquipier, Eric Cantona, l'« enfant terrible » du football français, devrait être renvoyé du club de Montpellier ... 16

CAMPUS

L'enseignement de l'architecture en perpétuel chantier ● La revalorisation des carrières universitaires ● Les stages de la semaine .. 17 à 20

SECTION C

ARTS ◆ SPECTACLES

Scénariste anglais pour « la Révolution française »

« Les Années Lumière », premier volet de *la Révolution française*, réalisé par Robert Enrico, arrive sur les écrans. Un entretien avec David Ambrose, le scénariste anglais . 28

« O Sarafina ! » au Festival d'Automne

Invitée dans le cadre de l'année des Droits de l'homme, une troupe survoltée d'écoliers de Johannesburg recrée, entre tanks et barbelés, un épisode sanglant de l'apartheid. 31

Le Festival de jazz de Paris

De Wynton Marsalis à Miles Davis en passant par Ray Charles, Keith Jarrett et l'écurie ECM, tout le monde est au rendez-vous du dixième Festival de jazz de Paris. 33

SECTION D

Le conflit des finances

M. Bérégovoy reçoit le soutien des députés socialistes ... 37

Un entretien avec le ministre espagnol de l'économie

« L'Espagne devra se développer plus rapidement que ses voisins » ... 37

Affaires

La vague de déréglementation dans les postes et télécommunications en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en RFA ... 44 et 45

Francfort : le retour des Rothschild

Après quatre-vingt-huit ans, la célèbre famille revient dans la ville où elle naquit ... 46

Services

Abonnements ... 8
Annonces classées ... 40 à 43
Automobile ... 22
Carnet ... 22
Marchés financiers ... 46 et 47
Météorologie ... 23
Mots croisés ... 22
Radio-Télévision ... 23

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 25 octobre 1989 a été tiré à 528 275 exemplaires

Au conseil des ministres

Amnistie totale en Nouvelle-Calédonie

Le conseil des ministres, réuni mercredi matin 25 octobre, a adopté un projet de loi portant amnistie d'infractions commises à l'occasion des événements de Nouvelle-Calédonie. La loi référendaire du 6 novembre 1988 ne comportait qu'une amnistie partielle. Le seul et unique article de ce projet de loi étend le bénéfice de celle-ci aux auteurs de crimes de sang. Elle concerne quarante personnes inculpées d'assassinat, au nombre desquelles figurent les trente-deux inculpés de l'attaque de la brigade de Fayaoué à Nouméa.

« L'examen des faits démontre que tous ne pouvaient avoir été auteurs directs d'assassinat », a précisé M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, qui a également affirmé que les *« auteurs directs »* de l'assassinat des quatre gendarmes de la brigade de Fayaoué sont morts dans les opérations d'Ouvéa du mois de mai 1988.

M. Le Pensec a également précisé qu'une telle loi d'amnistie n'est pas sans précédent puisque des dispositions analogues avaient été prises en janvier 1959 pour des événements liés à l'insurrection du Maroc, et en mars 1962 pour les événements d'Algérie. Il a ajouté : *« Clore par le pardon le passé de violences et d'affrontement, représentait, avec le retour au débat démocratique et le partage des responsabilités et des fruits du développement, l'une des trois nécessités exprimées lors des accords de Matignon de l'été 1988. »*

Démission de M. Pierre-Yves Ligen président du Grand Louvre

M. Pierre-Yves Ligen, président du conseil d'administration de l'établissement public Grand Louvre – organisme responsable de la construction du nouveau musée et de ses aménagements annexes – a annoncé, mercredi 25 octobre, sa démission. Elle est due à des divergences avec le ministère du budget et le secrétariat d'Etat aux grands travaux – portant notamment sur la galerie commerciale et le parking souterrain, – et prendra effet à la fin du mois d'octobre.

M. Ligen – âgé de cinquante et un ans – avait été nommé en conseil des ministres le 29 juillet 1987, au temps de la « cohabitation », en remplacement de M. Emile Biasini, atteint par l'âge de la retraite et devenu depuis secrétaire d'Etat aux grands travaux.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Humain, trop humain

ÇA y est, c'est reparti ! Ils sont en train de se payer une nouvelle affaire Rushdie, les British. Avec menaces de mort et tout ce qui s'ensuit contre un prof d'université d'origine indienne, lui aussi. Bhikhu Parekh, il s'appelle. Retenez bien ce nom, vous n'avez pas fini d'en entendre parler. Qu'est-ce qu'il a fait ? Un bouquin sur Gandhi où il aborde, sans mâcher ses mots, le chapitre délicat de sa vie sexuelle, au Mahatma.

Vous pensiez qu'il en avait pas ? Qu'il avait fait vœu de célibat ? Exact. Il trouvait que l'éjaculation nuisait à la concentration et il estimait, calcul très précis, qu'en répandant sa semence une fois par jour on se vidait la cervelle pour vingt-quatre heures. Seulement voilà, au bout de trente ans d'abstinence, il s'est réveillé un beau matin, mort de honte, dans un lit trempé. Pollution nocturne. Alors, il a décidé de surmonter ces désirs incontrôlés en dormant à poil avec les plus jolies femmes de son entourage, ses deux petites-nièces en particulier. Il n'en faisait pas mystère, remarquez. C'était un secret de polichinelle.

Ils en prennent vraiment pour leur grade, en ce moment, les dieux et leurs prophètes. Après Jésus, Allah et puis, là, Vichnou et Krishna. Ah oui, parce que, aux yeux des intégristes hindous, il les réincarnait, ces deux-là, Gandhi. Vous imaginez le tollé quand des extraits de ces révélations sataniques sont sortis dans un hebdomadaire londonien. La communauté s'est enflammée. Appel au meurtre et demande d'autodafé. La vie privée du Mahatma, c'est sacré. On a pas le droit d'y toucher dans le seul but de faire scandale et d'assurer la promo d'un best-seller. Le précédent Rushdie aurait dû le faire réfléchir, Parekh.

Entre nous, je crois que c'est très exactement ce qui s'est passé. D'ailleurs, il ne s'en cache pas. Il enfonce le clou en établissant lui-même des parallèles entre leurs ouvrages, consacrés l'un et l'autre à la naissance d'une religion ou d'une nation. Maintenant, suffit d'attendre qu'un juif anglais nous apprenne que Yahvé s'est tapé Moïse sur les tables de la Loi, pour avoir fait le tour de la question. Ah non, pardon, j'oubliais les frasques du Bouddha sous son arbre à Bodh-Gaya !

EN BREF

□ **POLOGNE : visite du ministre soviétique des affaires étrangères.** – M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, est arrivé, mardi 24 octobre, à Varsovie pour une *« visite de travail »* de quarante-huit heures à l'invitation de son homologue polonais, M. Krzysztof Skubiszewski. Le chef de la diplomatie soviétique doit ensuite participer à la réunion des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie, jeudi et vendredi, dans la capitale polonaise. Pendant son séjour, M. Chevardnadze doit avoir des entretiens avec le chef de l'Etat, le général Jaruzelski, ainsi que le premier ministre, M. Mazowiecki, et le premier secrétaire du Parti communiste.

□ **Nouvel essai nucléaire français en Polynésie.** – La France a procédé, mardi 24 octobre, à un essai nucléaire sur l'atoll de Mururoa, selon les autorités néo-zélandaises, qui évaluent la puissance de cette explosion à environ 25 kilotonnes (soit une puissance presque double de celle de la bombe sur Hiroshima). De même source, on précise que c'est le cent huitième tir nucléaire français depuis 1975, date à laquelle la France a décidé de passer à des expériences souterraines en Polynésie. – *(AFP.)*

□ **Un marin tué en Méditerranée.** – Le remorqueur *le Fort* de la marine nationale a été touché par le tir d'une roquette, depuis un avion Alizé du porte-avions *Foch* en exercice, mardi 24 octobre, au large de l'île du Levant en Méditerranée. Le *le Fort* remorquait, à 9 kilomètres de distance, un vieux bâtiment de la marine, qui servait de cible lors d'un exercice de tir réel de douze Super-Etendard et d'un Alizé. Le maître-manœuvrier Gérard Legrand, 36 ans, a été tué et trois autres marins blessés. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cette erreur de tir, selon la préfecture maritime de Toulon.

□ **M. Jean-Louis Giral (CNPF) veut réexaminer la retraite à 60 ans.** – Dans une interview publiée par *le Figaro* du mercredi 25 octobre, M. Giral le président de la commission sociale du CNPF, estime que *« compte tenu de l'allongement de la durée de vie et de celle des études, et donc du raccourcissement de la durée de vie active, nous aurons du mal à financer la retraite à 60 ans sans que cela devienne insupportable »*. Doutant que les actifs continuent *« d'accepter éternellement des hausses de cotisations »*, M. Giral considère *« qu'il faudra à tout le moins imposer une durée d'activité supérieure aux 150 trimestres actuels demandés par le régime d'assurance vieillesse de la sécurité sociale.*

PÉROU

Le Sentier lumineux accentue sa pression pour le boycottage des municipales

LIMA

de notre correspondante

Quatre provinces du département de Lima ont été déclarées, mardi 24 octobre, en état d'urgence et seront donc, désormais, contrôlées par l'armée. Cette décision a été prise trois semaines avant les élections municipales du 12 novembre. Le mouvement de guérilla maoïste Sentier lumineux, qui a décidé de saboter cette consultation, ne cesse, en effet, d'accroître son emprise sur les vallées qui relient les contreforts des Andes à la capitale. Lima vient d'ailleurs de connaître une nouvelle vague d'attentats : une dizaine d'autobus ont été dynamités ou incendiés par les terroristes. Il s'agit là d'un premier geste d'intimidation envers la population de la capitale, afin qu'elle s'abstienne de participer au scrutin.

Un peu plus du tiers du pays vit actuellement sous l'état d'urgence. L'armée, cependant, ne parvient pas à contrôler ce vaste territoire. Deux attaques du Sentier lumineux, dans les départements andins d'Ayacucho et de Huancavelica, ont provoqué, lundi, la mort de vingt-huit personnes : treize militaires ont été tués lors d'une embuscade tendue par une centaine d'insurgés ; six *senderistas* seraient également tombés au cours du combat ; enfin, neuf paysans membres du Groupe d'autodéfense de la communauté de Sallally (Ayacucho) ont été exécutés sur la place du village après une parodie de justice populaire au cours de laquelle ils ont été accusés de *« soutenir le régime »*.

Face à cette escalade de violence, qui menace le processus électoral, le procureur général de la nation a convoqué ministres, parlementaires, autorités politiques, chefs militaires et représentants de l'Eglise catholique à coordonner *« une stratégie efficace, mobilisant toute la nation contre ceux qui prétendent saper l'Etat de droit et l'économie du pays »*. Cent soixante mille membres de la police et de l'armée sont à pied d'œuvre, afin de déjouer le boycottage du Sentier lumineux, a annoncé le président Alan Garcia, au cours d'une visite éclair à Ayacucho. Mais, dans ce bastion de la subversion, seule l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine), le parti au pouvoir, présentera un candidat : ceux des coalitions, respectivement de gauche et de droite, ont démissionné.

Dans toute la zone contrôlée par le Sentier lumineux (huit départements des Andes et de la vallée tropicale du Haut-Huallaga, sur les vingt-quatre que compte le pays), soixante-quatre maires ont été assassinés depuis la mi-1984. Les démissions de fonctionnaires ou d'élus et les désistements de candidats ne se comptent plus. Assurer la protection de plus de quatre mille aspirants maires et de milliers de futurs conseillers municipaux dépasse les moyens de la police. Les forces de l'ordre devront également tenter d'empêcher les sabotages d'installations électriques. Un nouvel *apagon* (coupure générale du courant) serait, en effet, mis à profit par les *senderistas* pour lancer une vague d'attentats contre les bureaux de vote.

L'enjeu des municipales est, en fait, capital : si le Sentier lumineux impose son boycottage dans de larges zones du pays, les élections présidentielles d'avril pourraient elles-mêmes être remises en cause.

NICOLE BONNET

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 octobre

Indécision

Après la secousse de Wall Street mardi, l'heure était à l'indécision rue Vivienne. L'indice CAC 40, qui avait perdu 1,75 % la veille, se maintenait à + 0,01 % en fin de matinée. Il avait ouvert la journée sur un recul de 0,13 %. Les plus fortes hausses étaient emmenées par Fichet Bauche (+ 7,8 %), Laboratoires Roger Bellon (+ 5,8 %), TRT (+ 4 %) et SAT (+ 3,8 %). En baisse, on notait Institut Mérieux (– 4,8 %), CGP (– 4,2 %) et Marine Wendel (– 3,8 %).

(Publicité)
Courses

Duriez super favori

Dans la course d'obstacles que se livrent les distributeurs en bureautique et informatique pour offrir les meilleurs produits et services à leur clientèle, les imprimantes de l'écurie DURIEZ sont données gagnantes d'une courte tête... de lecture ! Par leur simplicité d'utilisation, leur prix compétitif, elles ne souffrent d'aucun handicap. Il faut dire que les conseillers DURIEZ savent les bichonner et cravachent dur pour "mener le train". Alors, vous aussi, pariez sur le bon cheval et venez chez DURIEZ ! EN BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE, DURIEZ, C'EST L'EVIDENCE

3, RUE LA BOÉTIE (8e) TÉL. : 47.42.91.49
112, BD St-GERMAIN (6e) TÉL. : 46.33.20.43
132, BD St-GERMAIN (6e) TÉL. : 43.29.05.60

Catalogue gratuit sur place ou par poste contre 3 timbres à 2,20 F. MI6

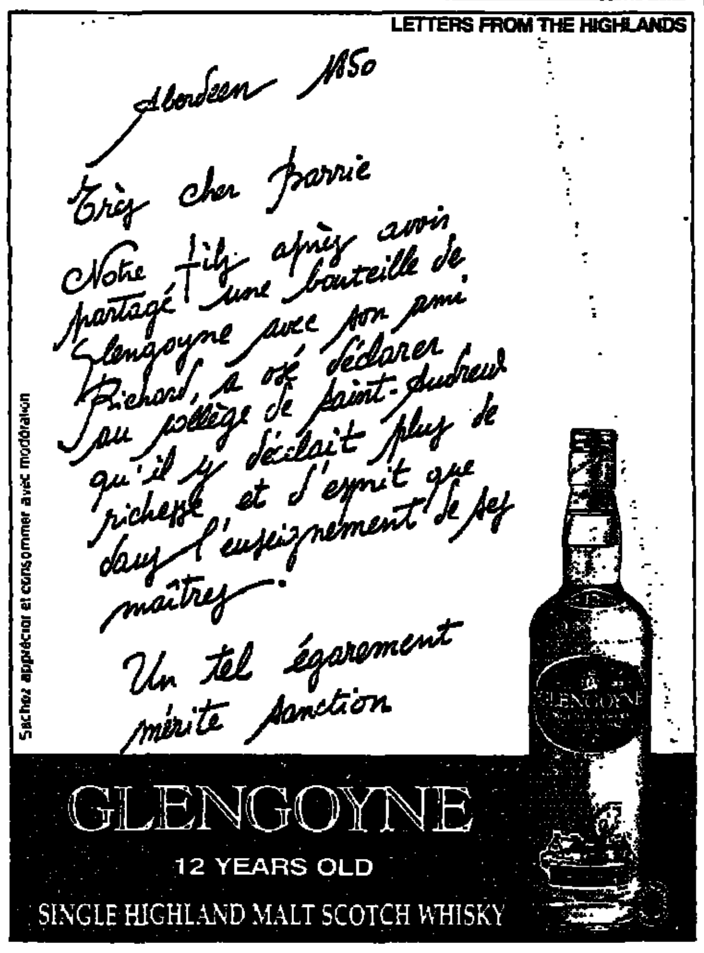
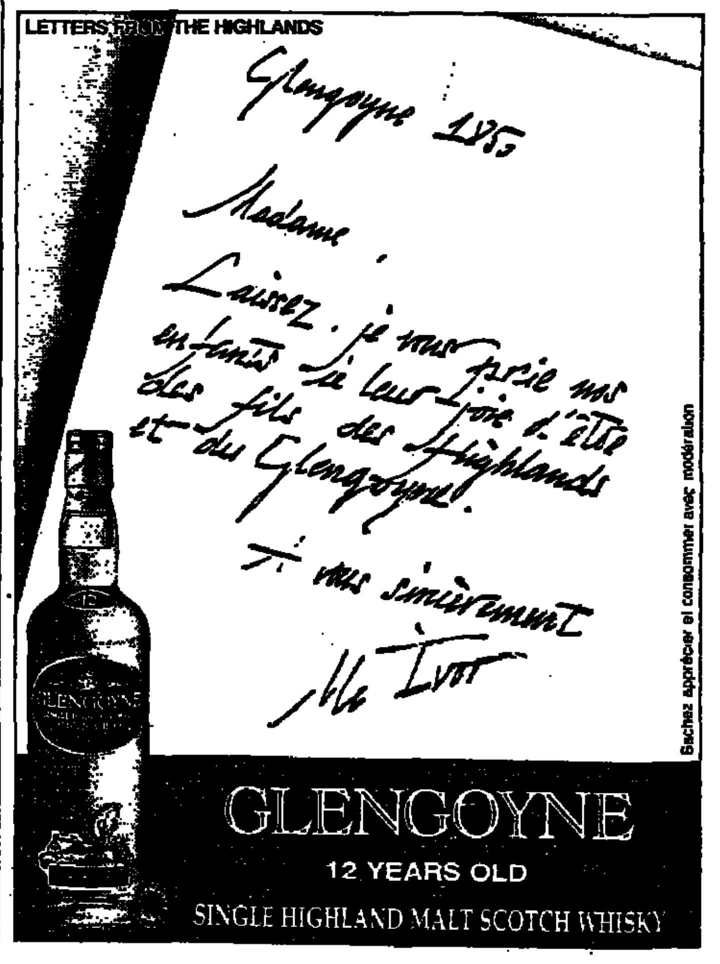
MICHEL SWISS
MÊMES REMISES EXCEPTIONNELLES QU'AUX TOURISTES ÉTRANGERS
PARFUMS, ACCESSOIRES
PRODUITS DE BEAUTÉ
TOUTES LES GRANDES MARQUES
16, rue de la Paix (Paris 75002) 2e étage asc.
TÉL. : 42.61.61.11